

JB

N° 109

2023

Le  
Journal  
de  
Botanique

Numéro thématique

Flore et végétation de Charente-Maritime



*Septembre-Octobre 2023*



## **Revue à parution bimestrielle**

Version numérique  
ISSN 2741-4884

Version imprimée (annuelle)  
ISSN 1280-8202  
Dépôt légal à parution

Revue éditée par la Société botanique de France (SBF)  
Association type Loi 1901, créée en 1854  
et reconnue d'utilité publique le 17 août 1875

### **Présidente de la SBF**

Elisabeth DODINET

### **Secrétaire générale**

Agnès ARTIGES

**Rédactrice** : Florence LE STRAT

**Comité de rédaction** : Florence LE STRAT, Michel BOTINEAU

**Relecteurs** : Michel BOTINEAU (Plantes médicinales), Michel BOUDRIE (Ptéridophytes), Bruno de FOUCAULT (Phytosociologie), Nicolas GEORGES, Guilhan PARADIS (Flore méditerranéenne), Guillaume FRIED (Plantes invasives), André CHARPIN (Histoire des botanistes).

### **Abonnement à la version numérique et vente des numéros**

Abonnement inclus dans la cotisation annuelle des adhérents SBF

Abonnement pour les institutions (format numérique et numéro annuel imprimé)

Vente des anciens numéros imprimés :

Vente au numéro : 25 € (Institution 45 €)

Vous pouvez désormais vous abonner et adhérer en ligne sur notre site

<http://societebotaniquedefrance.fr>

### **Gestion des abonnements et vente au numéro**

Mme Huguette Santos-Ricard,

Trésorière de la S.B.F.

6 place de l'Église, 65120 Betpouey

### **Correspondance :**

Pour toute correspondance concernant la publication et l'envoi des manuscrits :

[publicationJB@societebotaniquedefrance.fr](mailto:publicationJB@societebotaniquedefrance.fr)

### **En couverture :**

*Glaucium flavum* sur le littoral de l'île Madame (18 mai 2022)

Photographie Florence Le Strat

# Journal de botanique 109

## Sommaire

### 156<sup>e</sup> session extraordinaire de la SBF Charente-Maritime

#### COMPTE-RENDU D'HERBORISATION

**Comptes rendus des journées du 16 au 21 mai 2022**  
par Michel BOTINEAU & Pierre-Antoine PRECIGOUT 3

**Mini-session à l'île de Ré du 18-20 mai 2021**  
par Michel BOTINEAU & Pierre-Antoine PRECIGOUT 49

**Planches photographiques** 64

#### PUBLICATIONS

**Phytogéographie et espèces patrimoniales de la Charente-Maritime. Espèces invasives. Adaptations des plantes maritimes à leur environnement**  
par Michel BOTINEAU 71

**Quelques unités phytosociologique de Charente-Maritime observées lors de la 156<sup>e</sup> session extraordinaire de la SBF**  
par Michel BOTINEAU & Jean-Marie ROYER 94

**Ethnobotanique en Charente-Maritime : quelques plantes d'intérêt.**  
par Michel BOTINEAU 125

**L'Absinthe de Saintonge**  
par Michel BOTINEAU 138

**Quelques botanistes de Charente-Maritime dans l'Histoire**  
par Michel BOTINEAU 147



*Himantoglossum hircinum*



## 156<sup>e</sup> session extraordinaire de la SBF Charente-Maritime

### Comptes rendus des journées du 16 au 21 mai 2022

par Michel BOTINEAU<sup>1</sup> et Pierre-Antoine PRECIGOUT<sup>2</sup>

<sup>1</sup> [michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

<sup>2</sup> [pierre-antoine.precigout@orange.fr](mailto:pierre-antoine.precigout@orange.fr)

avec la collaboration sur le terrain de Romain Bissot et Théo Emeriaux (CBNSA)  
Thomas Dupeyron et Sandra Laborde (Nature Environnement 17)  
Crédits photographiques : Michel Botineau, Florence Le Strat, Pierre-Antoine Précigout

**RESUME:** Cet article liste les herborisations des journées de la 156<sup>e</sup> session de la Société botanique de France en Charente Maritime (mai 2022).

**MOTS-CLES:** liste d'herborisation, Charente-Maritime.

**ABSTRACT:** This article lists herborizations during the 156th session of the Botanical Society of France in Charente Maritime (May 2022).

**KEY-WORDS:** plants checklist, Charente-Maritime (France).

La nomenclature des noms botaniques suit *Flora Gallica*.

La répartition des espèces fait l'objet d'articles à part (Phytogéographie, Phytosociologie).

Les applications liées à certaines espèces rencontrées sont développées dans l'article Ethnobotanique.

Les botanistes cités sont présentés dans l'article des biographies en la fin de la revue.

Les espèces dont le nom est souligné deux fois sont protégées au plan national, les espèces dont le nom est souligné une fois sont protégées au plan régional.

### INTRODUCTION

La SBF a visité la Charente-Maritime à trois reprises, et ce avec une remarquable régularité : 1890 (sous la direction de Julien Foucaud, *in* Collectif 1890), 1929 (conduite sur le terrain par Amédée Fouillade, *in* Anonyme 1929 et *in* Rallet, 1929) et 1959 (dirigée par Louis Rallet, *in* Rallet 1962). Mais il n'y eut plus rien depuis. Il était donc temps de parcourir à nouveau ce département. Toutefois, cette session, initialement prévue en 2020, a dû être reportée à deux reprises en raison de la pandémie de coronavirus. Elle a pu se dérouler enfin en 2022 ; nous avons été cependant confrontés à

un autre aléa, celui d'une sécheresse précoce avec un déficit hydrique supérieur de 50% à la moyenne, phénomène gravement accentué par quelques jours de gel matinal intense fin mars, et enfin pour compléter, une vague de chaleur inédite pour un mois de mai !

Le programme prévu se limite à la moitié occidentale du département, sans être cependant uniquement littoral.

### Hébergement à Saint-Palais-sur-Mer.

L'origine de l'**hôtel** est une villa construite dans les années 1890 par le banquier parisien d'origine bordelaise Louis-Jean d'Auby ; celle-

ci sera ensuite agrandie, incorporant des éléments architecturaux inspirés de l'art religieux avec porche d'église, clocher, multiples arcatures en plein cintre, ... À la fin des années 1950, cette villa « Primavera » – la bien nommée – est transformée en hôtel-restaurant, qui sera ensuite agrandi d'une nouvelle aile plus fonctionnelle.

De l'hôtel, on aperçoit de nombreux **carrelets** sur ponton (Figure 1). Si l'usage du carrelet est très ancien, ceux à poste fixe apparaissent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et vont réellement se développer pendant l'entre-deux-guerres. Très dégradés lors du passage des tempêtes Martin (décembre 1999) et Xynthia (février 2010), leur restauration est juste achevée.



**Figure 1.** Les carrelets devant l'hôtel Primavera.

À deux pas de l'hôtel, on peut observer le **Puits de l'Auture**, grande cavité dans le rocher qui, telle une bouche béante, crache et aspire l'eau écumante à marée haute.

### **Phare de Cordouan.**

À 8 kilomètres au large se situe Cordouan (mais relevant du département de la Gironde), le plus ancien de nos phares, construit de 1584 à 1611 par l'architecte Louis de Foix et conçu à la gloire de la monarchie, avec la salle du premier étage aménagée en appartement du roi et une extraordinaire chapelle au second. Colbert y apportera des modifications célébrant Louis XIV. Puis la tour est rehaussée au 18<sup>e</sup> siècle. Elle est restaurée sous Napoléon III. (Figure 2)

La tour actuelle est haute de 67,50 m ; la portée de la lampe halogène est de 33 km. Cordouan vient d'être inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco (juillet 2021).

Une île – encore sans nom – s'est récemment développée à proximité du phare, les dépôts sableux provenant de l'érosion de la "Côte Sauvage" de la presqu'île d'Arvert située au nord (§ Journée I-1, site de Bonne-Anse). Mais à peine formée, elle est devenue un but pour de nombreux plaisanciers qui viennent la piétiner allègrement...



**Figure 2.** Timbre illustrant l'ancienne et actuelle architecture.

## **Présentation du département de la Charente-Maritime**

La Charente-Maritime correspond à la partie septentrionale du Bassin aquitain, séparée, d'une part du Massif armoricain par la vaste dépression du Marais Poitevin, d'autre part du Bassin parisien par le Seuil du Poitou qui culmine à 190 m.

Essentiellement de nature calcaire, le substrat (Figure 3) est constitué de roches sédimentaires du Jurassique supérieur au nord du fleuve Charente (Aunis), et du Crétacé au sud (Saintonge). La mer recouvrait la région au Jurassique supérieur avant de se retirer pour laisser place à un continent. Puis l'océan a de nouveau submergé ce continent au Crétacé supérieur, déposant des calcaires qui ont servi de références aux géologues : Angoumien défini dans la région d'Angoulême (fin du Turonien), Coniacien dont le stratotype se situe à Cognac, Santonien lié à Saintes, Campanien de la Champagne charentaise, tous riches en fossiles. La mer est de nouveau partie avant la fin du Crétacé supérieur. Elle est revenue au début de l'Éocène, mais ne recouvrant alors qu'une frange de l'actuel estuaire de la Gironde. Les produits de l'érosion continentale,

riches en fer et connus sous l'appellation de Sidérolithique, se sont accumulés surtout au sud du département dans la Double, qui déborde dans les départements voisins de Gironde, Dordogne et Charente. Les oscillations marines postérieures, de plus faible amplitude, sont à l'origine de formations marines – les bris – ou continentales – les dunes – de l'ère quaternaire.

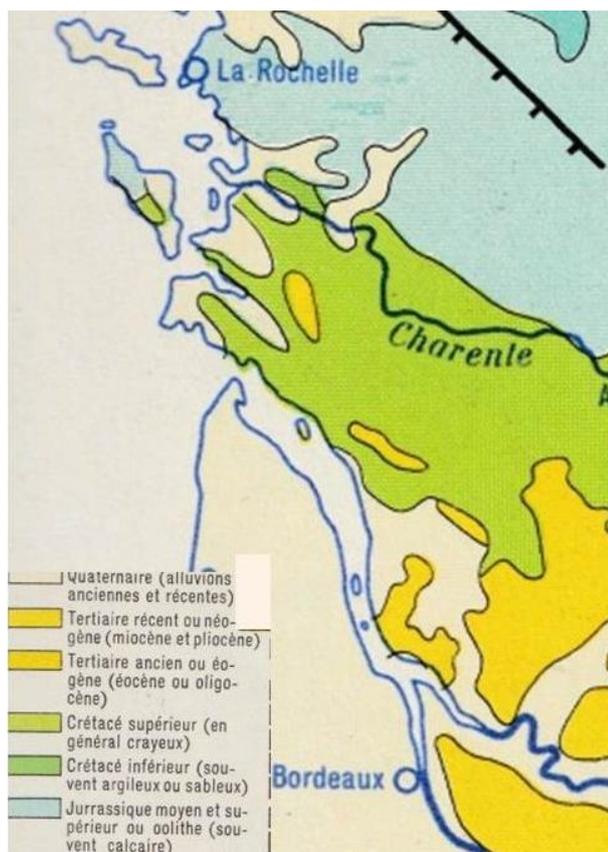


Figure 3. Géologie de la Charente-Maritime.

Les altitudes sont peu élevées, le point culminant atteignant 173m aux confins du département des Deux-Sèvres. Fleuves et rivières s'écoulent dans des vallées très évasées, et sortent régulièrement de leurs lits. Environ 20% du territoire sont occupés par des marais (marais de Rochefort, marais de Brouage, ...).

Le climat est naturellement de type atlantique, avec des températures douces (moyenne de 12,7°C à La Coubre) et des précipitations faibles sur le littoral (733 mm annuels à La Coubre), et avec certaines années une véritable période estivale de sécheresse au sens de Gaussen. L'ensoleillement est

particulièrement important sur le littoral, supérieur à 2260 heures, partageant ainsi avec le sud de la Vendée le maximum d'ensoleillement de tout le littoral atlantique. C'est la raison de la présence ici d'un certain nombre de plantes de répartition méditerranéenne (Rallet, 1962).

La Charente-Maritime est un pays de contrastes, entre le littoral (de La Rochelle à Royan avec les îles) et l'arrière-pays naturellement bien différent, mais aussi entre le nord (l'Aunis autour de La Rochelle) et le sud (la Saintonge).

Le département a été particulièrement marqué par un certain nombre de faits historiques, laissant des témoignages bien visibles : occupation romaine ; une première colonisation anglaise à la suite du remariage d'Aliénor d'Aquitaine avec le futur Henri II d'Angleterre ; la bataille de Taillebourg avec la victoire en 1242 de Louis IX sur Henri III d'Angleterre ; la guerre de Cent Ans ; les guerres de Religion [cf. B. Palissy p.147] avec aussi le siège de La Rochelle en 1627-1628 et la résistance du Maire Jean Guiton ; l'époque Napoléonienne (bataille navale de l'île d'Aix en avril 1809, transfert du chef-lieu du département de Saintes à La Rochelle en 1810, enfin séjour de l'empereur à l'île d'Aix du 8 au 15 juillet 1815 avant d'embarquer sur le *Bellerophon* vers Sainte-Hélène) ; la Seconde Guerre Mondiale avec l'"aménagement" du littoral occupé par de multiples blockhaus, et l'opposition du maire de la Rochelle Léonce Vieljeux (membre de la SBF) qui sera fusillé en 1944 par les Allemands.

Rappelons qu'initialement ce département avait été nommé "Charente-Inférieure", correspondant effectivement à la partie inférieure du cours du fleuve. En 1939, le maire de Royan Paul Métadier engagea une bataille acharnée pour le changement de ce qualificatif, qu'il considérait comme dévalorisant (Figure 4). Il sera suivi par la Chambre des députés, mais la modification ne prendra effet qu'en 1941 à cause de la guerre. Ce département a été le premier à bénéficier d'une telle modification.

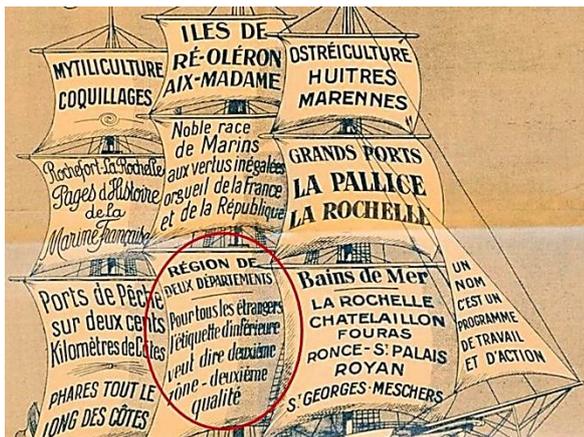


Figure 4. Affiche publiée en 1939 par Paul Métadier vantant les atouts de la Charente qu'il qualifie de Maritime.

On ne peut résister à citer le paragraphe "Botanique" de l'article Wikipédia consacré à la Charente-Maritime : *La présence d'une flore de type sub-méditerranéen, surtout sur la façade littorale et dans l'archipel charentais, est représenté par les agaves, les cistes, les mimosas, les oliviers, les palmiers, les chênes verts, les roses trémières...* Toute cette végétation évoque à bien des égards le climat d'un "Midi atlantique"... Les sources ne sont pas citées !

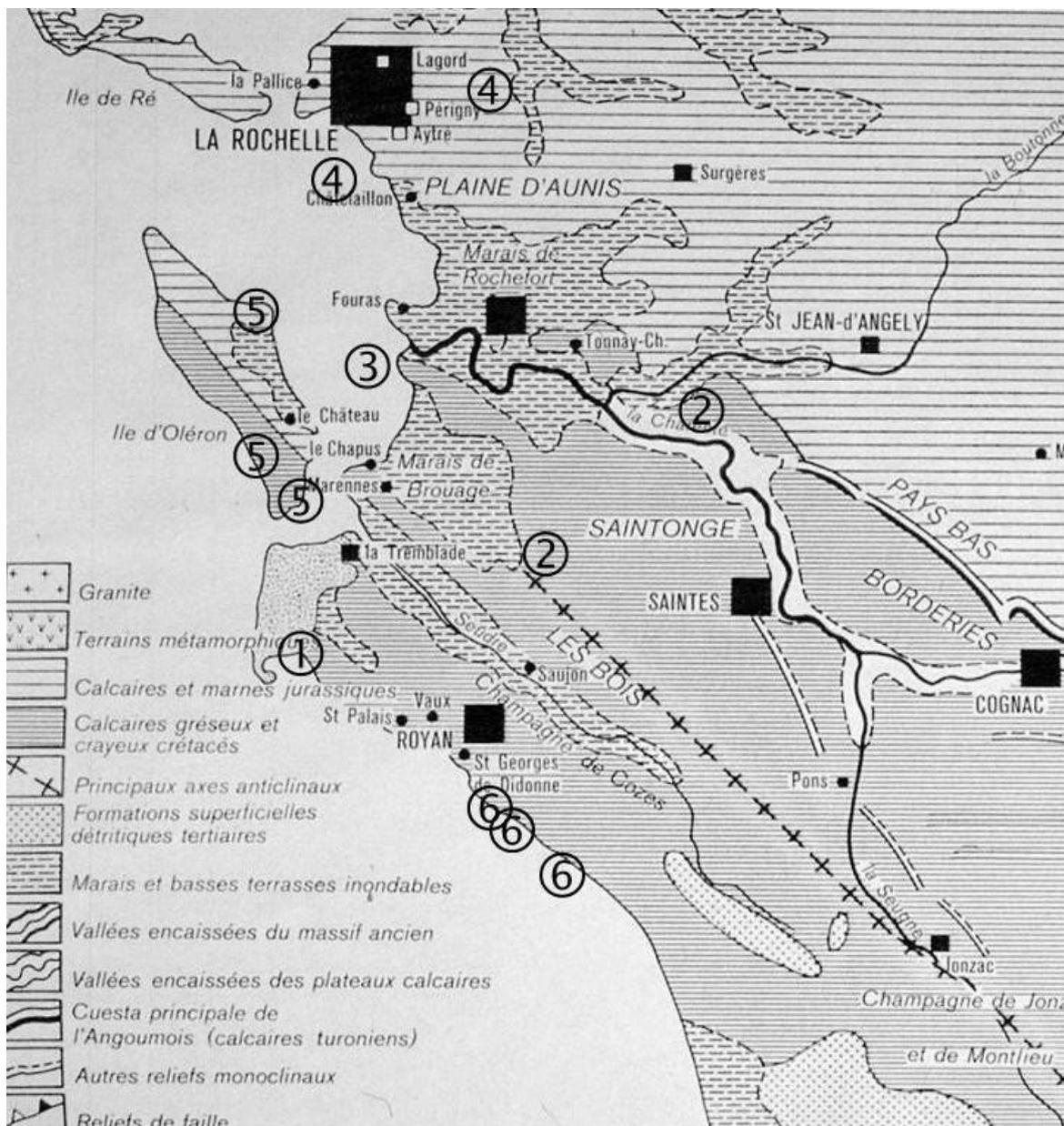


Figure 5. Localisation des sites visités.

## I. Lundi 16 mai : estuaire de la Gironde en aval de Royan

La Gironde prend naissance au Bec d'Ambès, point de confluence de la Garonne et de la Dordogne. Cet estuaire, le plus vaste d'Europe occidentale, est long de 75 kilomètres, et large de 12 kilomètres à son embouchure.

Le nom de Gironde proviendrait de « *Girus Undae* » signifiant « le tournoiement que font les eaux en se réunissant », peut être par allusion aussi au phénomène du mascaret<sup>1</sup> perceptible loin à l'intérieur des terres.

Les paysages sont bien différents d'une rive à l'autre :

- la rive gauche (département de la Gironde) est tout le long une plaine de graves déposés par la Garonne provenant des Pyrénées (Quaternaire), où domine un vignoble réputé (le Médoc) ;

- la rive droite montre un paysage de falaises mortes et de collines avec des vignes plus localisées (côtes de Blaye, en Gironde) ; plus au nord en Charente-Maritime, s'étendent de vastes marais, puis, en aval de Talmont on trouve des falaises vives du Crétacé entrecoupées de conches ou baies sableuses bordées de rochers.

Juste après le départ de l'hôtel, nous traversons le site de la Grande Côte où nous ferons un arrêt au retour. Nous traversons le Bois des Combots, qui fut incendié en 1976 : si on observa une explosion des Robiniers juste après, le Chêne-vert a aujourd'hui pris le dessus et montre bien quel est le climax de ces dunes littorales.

Puis nous traversons La Palmyre, quartier balnéaire de la commune des Mathes (bourg situé à plus de 4 km à l'intérieur des terres), dénomination qui a remplacé en 1966 le nom initial du Clapet considéré comme moins touristique. Passant devant, nous n'apercevons que les têtes des girafes du zoo. Nous longeons ensuite le marais de Bréjat, dans lequel A.P. De Candolle a découvert *Stratiotes aloides* en

<sup>1</sup> Mascaret : vague plus ou moins marquée qui remonte le cours d'un fleuve lorsque le courant de ce fleuve

1828 ; encore visible dans les années 1980, il n'a pas été revu récemment. Puis nous atteignons la forêt domaniale de La Coubre, pour aller stationner à proximité du phare du même nom.

La nécessité de baliser l'entrée de la Gironde est ancienne. Après une tour en bois, on érigea un phare d'abord en bois en 1860, puis fut prise la décision de la remplacer par une construction en pierre en 1875. Mais l'instabilité de la zone provoque son écroulement 12 ans plus tard, en 1907. Un nouveau phare fut réalisé à partir de 1905, cette fois à 2 km à l'intérieur des terres... mais il se trouve aujourd'hui à environ 100 m de l'océan. Unique phare en béton de France, il est haut de 64 m, possède 300 marches ; sa portée dépasse 50 km.

### I.1. Site de Bonne-Anse

Situé à l'extrémité nord de l'estuaire de la Gironde, au sud-ouest de la presqu'île d'Arvert, ce site est de formation très récente et son évolution n'est pas achevée. C'est au cours du 20<sup>e</sup> siècle (Figure 6) que s'est formée une flèche sableuse, la "Pointe de La Coubre" ou "Pointe du Rhin", issue de l'intense érosion (estimée à 12 m par an en moyenne) de la côte océanique d'Arvert ou "Côte Sauvage" : ce cordon sableux est aujourd'hui long de 6,5 km, délimitant une baie d'environ 850 ha ; en effet, l'expansion de ce cordon vers le sud est stoppée par l'écoulement des eaux de la Gironde, à l'origine du coude qui à terme risque de fermer totalement la baie.

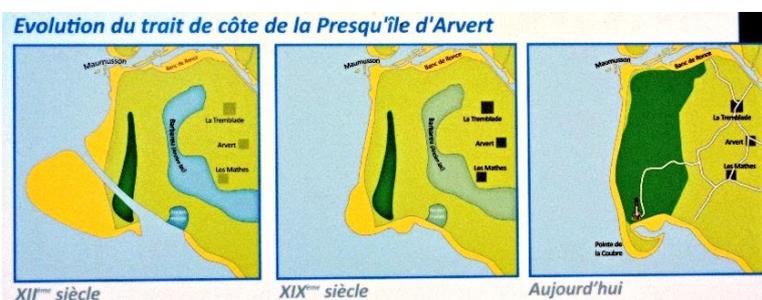


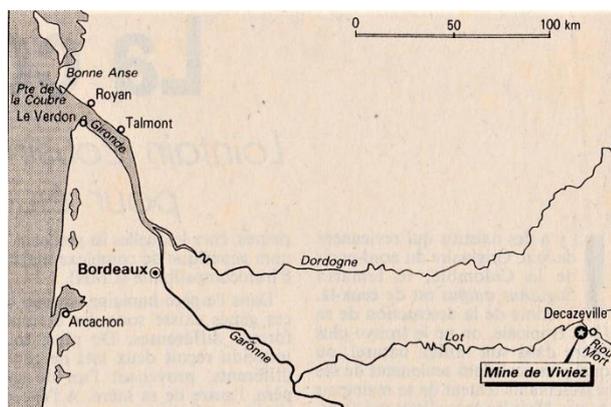
Figure 6. Evolution du site de Bonne-Anse (d'après G. Estève).

devient moins fort que le flux de la marée montante (principalement lors des grandes marées).

Une vaste slikke s'est ainsi constituée à partir des années 1970, avec de beaux herbiers de *Zostera noltei*. Aujourd'hui, la baie s'envase et la slikke régresse au profit du schorre de plus haut niveau. De nombreux oiseaux limicoles profitaient de ce milieu (Huîtrier pie, Gravelots, Chevaliers, Bécasseaux, Pluvier argenté, Avocette, ..., mais aussi Hibou des marais) ; cependant leur nombre décroît fortement en raison de la pression touristique intense, surtout vers La Palmyre.

De plus amples explications sur la géomorphologie du site nous sont apportées par Guy Estève, ancien professeur de Biologie-Géologie au lycée de Royan qui n'a de cesse depuis presque 50 ans que d'essayer de protéger ce site remarquable, et que nous remercions bien vivement. Nous renvoyons le lecteur à la publication "Protéger Bonne-Anse" (Estève & Lahondère, 1979).

À noter qu'existait au sein de la baie de Bonne-Anse encore vers 1985 une exploitation ostréicole, alors que l'on savait depuis 1979 que les moules et surtout les huîtres de l'estuaire de la Gironde contenaient par bioaccumulation des teneurs exceptionnellement élevées de cadmium, jusqu'à 228 µg par g de matière sèche (pour une valeur « normale » de 2 à 4 µg par g de matière sèche). Ce n'est qu'en 1990 qu'a pu être déterminée l'origine de ce cadmium : l'exploitation de minerai de zinc près de Decazeville ! (Figure 7)



**Figure 7.** Origine de la pollution au cadmium de l'estuaire de la Gironde.

- Aperçu de la dune blanche à proximité du passage aménagé.

Après avoir noté l'introduction en bordure d'un terrain de camping de *Populus canescens*, nous remarquons la présence en bordure de la Pinède de *Daphne gnidium* et de Lierre : à propos de ce dernier, si dans l'île de Ré, il s'agit souvent d'*Hedera hibernica*, celui-ci n'a pas été vérifié lors de cette session et nous en resterons donc à *Hedera* sp. Ajoutons enfin *Crithmum maritimum* à proximité de blocs rocheux.

Nous observons la dune blanche mais qui est protégée par des barbelés ; elle héberge :

*Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*  
*Anisantha* cf. *diandra*  
*Artemisia campestris* subsp. *maritima*  
*Cakile maritima* subsp. *integrifolia*  
*Carex arenaria*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Convolvulus soldanella*  
*Elytrigia juncea* subsp. *boreali-atlantica*  
*Eryngium maritimum* (Figure 8)



**Figure 8.** *Eryngium maritimum*.

*Euphorbia paralias*  
*Hypochaeris radicata*  
*Koeleria arenaria*  
*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*  
*Orobanche minor* (sur *Eryngium maritimum*  
 et sur *Artemisia campestris* subsp.  
*maritima*)  
*Phleum arenarium*  
*Picris hieracioides* subsp. *hieracioides*  
*Polygonum maritimum*  
*Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*  
*Sagina maritima*  
*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*  
*Vulpia fasciculata*  
*Vulpia membranacea*

Retenons quelques espèces remarquables : *Medicago marina* qui est ici localisée, *Pancratium maritimum* déjà signalé dans ce secteur en 1878 (Lahondère, 1980) mais disparu pendant des dizaines d'années et réapparu depuis peu ; nous observons surtout deux endémiques : *Silene uniflora* subsp. *thorei* et *Linaria thymifolia* qui se révèlent être toutes deux assez présentes sur le site.

➤ Schorre de haut niveau.

Le fond de la baie, initialement vaseux, s'enrichit rapidement en sable issu de l'importante érosion éolienne de la dune. Dès les premiers pas, nous côtoyons une roselière à *Phragmites australis*, signe d'une arrivée d'eau douce à ce niveau provenant des infiltrations au niveau du cordon dunaire voisin.

On y trouve aussi :

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Bolboschoenus maritimus* subsp. *maritimus*  
*Carex extensa*  
*Halimione portulacoides* (Figure 9)  
*Juncus acutus* subsp. *acutus*  
*Juncus maritimus*  
*Limbarida crithmoides* subsp. *crithmoides*  
*Limonium dodartii*  
*Lycopus europaeus*  
*Spergula marina*

mais aussi *Aristolochia clematitis* et *Rubus* cf. *ulmifolius* dont les présences soulignent l'atterrissement du milieu.



Figure 9. *Halimione portulacoides*.

➤ Dune grise.

Nous nous dirigeons vers le sud par la plage exposée à l'océan pour gagner du temps. Peu avant le "coude" du cordon sableux, nous pénétrons dans la dune grise. S'y côtoient :

*Aira caryophylla*  
*Artemisia campestris* subsp. *maritima*  
*Cerastium pumilum*  
*Corynephorus canescens*  
*Draba verna*  
*Erigeron annuus*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Koeleria arenaria*  
*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*  
*Linum catharticum* var. *catharticum*  
*Matthiola sinuata*  
*Odontites jaubertianus* var. *jaubertianus*  
 (appareil végétatif)  
*Oenothera biennis*  
*Ononis spinosa* subsp. *procurrens*  
*Silene conica*  
*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Sonchus oleraceus*

Le tapis bryophytique est plus ou moins dense mais contribue largement à fixer le sable, avec *Syntrichia ruraliformis* ou "mousse des dunes", *Pleurochaete squarrosa*, *Hypnum cupressiforme*, ... On note également quelques lichens sur le sable : *Cladonia furcata*, *Cladonia* gr. *pyxidata*, et plus surprenant *Flavoparmelia caperata*.

Nous pique-niquons sous des Pins maritimes qui constituent de petits bosquets. Ajoutons à leur pied la présence de *Rubia peregrina* subsp. *peregrina* sans doute récemment apparue, ébauchant ainsi la constitution d'un ourlet préforestier. Il est dommage en revanche que *Yucca gloriosa* s'installe également...

Nous sommes rejoints par Romain Bissot, du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA), qui va nous guider dans le schorre.

➤ Schorre de bas niveau et slikke.

La slikke correspond aux vases noirâtres recouvertes à toutes les marées et pratiquement dépourvues de végétation phanérogame. Le schorre est situé en arrière et à un niveau supérieur, progressivement colonisé par une végétation halophile de plus en plus dense.

Ces aspects sont parcourus au niveau du creux du coude de la flèche. Nous y avons observé :

- Beta vulgaris* subsp. *maritima*
- Carex extensa*
- Elytrigia acuta*
- Frankenia laevis*
- Halimione portulacoides*
- Juncus maritimus*
- Kali soda*
- Limbarda crithmoides* subsp. *crithmoides*
- Limonium dodartii*
- Limonium ovalifolium*
- Limonium vulgare*
- Puccinellia festuciformis* s.l. (ex *P. foucaudii*), dont la nervure médiane de la lemme n'atteint pas l'apex (Figure 10)
- Puccinellia maritima*, dont la nervure médiane de la lemme atteint l'apex
- Sarcocornia fruticosa*
- Sarcocornia perennis* subsp. *perennis*
- Suaeda maritima* subsp. *maritima*
- Tripolium pannonicum*

Dans les ouvertures, se localisent :

- Catapodium marinum*
- Cochlearia danica*
- Parapholis incurva*
- Sagina maritima*
- Spergula media*



Figure 10. Comparaison des lemmes de *Puccinellia maritima* (en haut) et de *P. festuciformis* (en bas).

En revanche, la présence des espèces suivantes indique un ensablement :

- Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*
- Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*
- Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*
- Parapholis* cf. *strigosa*
- Plantago coronopus* subsp. *coronopus*
- Rumex acetosella*
- Silene conica*

La mer commence à monter et nous ne pourrions aller jusqu'à la slikke où se cache *Zostera noltei*. Nous observons cependant *Spartina* gr. *anglica*, mais également *Salicornia procumbens* subsp. *procumbens* (groupe des tétraploïdes).

Sur le chemin du retour vers le car, nous pénétrons dans une petite dépression au sein de laquelle se localisent *Juncus gerardii*, *Triglochin maritima* et *Lysimachia maritima*. Nous sommes accompagnés par les douces notes de la Cisticole des Joncs.

➤ Forêt littorale.

De retour vers le car, nous avons un aperçu de la forêt littorale sur sable déjà parcourue à l'aller : nous remarquons dans cette Pinède à Chêne vert l'abondance de *Daphne gnidium*, *Ligustrum vulgare*, *Erica scoparia* subsp. *scoparia*, *Ulex europaeus* subsp. *europaeus*, *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius*, *Cistus salviifolius*, ..., mais aussi hélas de *Robinia pseudoacacia*, et surtout *Ailanthus altissima* qui est localement une véritable calamité, enfin des *Yuccas* introduits par les Allemands près des blockhaus et qui prospèrent depuis.

## I.2. Falaise de la Grande Côte

Cette falaise, battue par l'océan, est formée d'un calcaire crayeux Maastrichtien, de dureté variable, recouvrant un calcaire relativement dur du Campanien.

Un bref arrêt nous permet d'observer l'une des plus importantes stations pour le département de *Convolvulus lineatus* (figure 11), proche ici de sa limite septentrionale, mais bien menacé par le piétinement ... et aussi les tondeuses communales ! À proximité : *Frankenia laevis*, *Limonium dodartii*, *Parapholis strigosa*, *Crithmum maritimum*, *Plantago coronopus* subsp. *coronopus*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*.



Figure 11. *Convolvulus lineatus*, La Grande Côte.

En regardant vers l'ouest, on réalise l'ampleur du recul de la dune dans laquelle étaient enfouis initialement les blockhaus du Mur de l'Atlantique : ils sont aujourd'hui totalement dégagés et baignent dans l'eau à chaque marée haute. (Figure 12).



Figure 12. Recul de la côte attestée par les blockhaus, initialement camouflés dans la dune.

## II. Mardi 17 mai : Deux sites emblématiques : Sèchebec et "Cadeuil"

Quittant Saint-Palais, nous prenons la direction de Saint-Sulpice-de-Royan puis de Saujon. Passant à proximité de l'abbaye cistercienne de Sablonceaux, nous n'apercevons que la cime du majestueux Noyer d'Amérique planté là vers 1860 et classé arbre remarquable.

Puis nous traversons ce qui fût la forêt de Baconais, massif totalement disparu mais dont parlent des textes entre les 10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles. Nous atteignons Corme-Royal, dont l'appellation est dédiée au Cormier, *Sorbus domestica* ; quant au qualificatif de "royal", il pourrait provenir de la dépendance du bourg à l'abbaye royale de Saintes, distante d'une quinzaine de km. Après avoir traversé la Charente, nous arrivons sur le premier site de la journée.

### II.1. Chaumes de Sèchebec

Les chaumes de Sèchebec, situées entre Bords et Saint-Savinien, doivent leur notoriété à la découverte par Julien Foucaud, le 27 juin 1884, de *Filago* (= *Evax*) *carpetana* dont c'est l'unique station française. Le site a été visité par la SBF en 1889, 1929 et 1959 (figure 13).



Figure 13. Chaumes de Sèchebec.

Nous retrouvons sur le site Romain Bissot, du CBNSA, accompagné par Amandine Vallée, chargée de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Le substrat est un calcaire dur du Cénomaniens moyen, qui a été exploité localement ; de l'argile de décalcification s'accumule dans ses cavités, ce qui explique la présence de quelques espèces acidiphiles. Le sol surmontant ce socle est nommé "terre de groie", mélange d'argile de décalcification et de débris anguleux de calcaire dur ; mais celui-ci reste souvent superficiel, et on observe le passage d'un lithosol à une rendzine brun-rougeâtre, sans réserve d'eau en profondeur ; la végétation est donc composée essentiellement d'espèces xérophiles, les arbres à racines profondes se localisant dans les zones où l'argile a pu s'accumuler.

Les parcelles, jamais labourées, ont été destinées au seul pâturage extensif ovin jusque dans les années 1950 ; une parcelle privée située au sud a servi de pâturage bovin de 1970 à 1985. Ces pratiques ont permis un temps un certain apport de matière organique, qui n'existe plus aujourd'hui. Mais surtout, la déprise agricole a entraîné une dynamique naturelle rapide, à l'origine de la régression des pelouses écorchées. Amandine Vallée nous présente la gestion du milieu qui a été entreprise afin de pérenniser les pelouses patrimoniales.

*Filago carpetana* est une annuelle (figure 14) qui a toujours été capricieuse, ayant besoin d'un printemps très humide pour favoriser sa germination. C'est ce qui explique ses apparitions épisodiques, comme en 1949 ("exceptionnellement abondante et vigoureuse") et 1954 par exemple, puis son absence totale pendant 10-15 ans. Mais si la plante n'a pas été vue en 1959, c'est aussi parce que les organisateurs ont *baladé le groupe dans un secteur où certains d'entre nous étaient sûrs de ne pas rencontrer l'Evax ; il restait à s'excuser auprès des dirigeants de la SBF : c'était un mauvais millésime !* (Gaston Bonnin, l'un des guides locaux de la SBCO, *in litt.*)... S'il est vrai que l'*Evax* fut récolté en 1889 et 1929, remarquons que même en l'absence de session botanique, tous les pieds ont été prélevés par des botanistes (?) bien peu

scrupuleux les jours suivants leur découverte, juste après leurs dernières apparitions de 1975, 1988, et 1991 (234 pieds dénombrés cette année-là) ! Mais il est à craindre que l'*Evax* ne réapparaisse plus au bout de 30 ans. L'origine de la présence de cette plante pourrait être reliée à l'importation par cinq à six propriétaires de la région, en 1802, de brebis provenant d'Espagne ; mais il a fallu aussi bien sûr que les graines trouvent des conditions favorables pour germer.

Enfin le changement de son nom risque bien de faire tomber encore plus dans l'oubli cet *Evax* à qui la plante a été dédiée : c'était un médecin naturaliste arabe contemporain du deuxième empereur romain, Tibère (selon Fournier), ou du cinquième, Néron (selon Coste).



Figure 14. *Filago carpetana* (Photographie P. Gatignol, 1988).

À peine débarqués, la composition du boisement alentour est notée :

*Acer campestre*  
*Clematis vitalba*  
*Crataegus monogyna*  
*Dioscorea communis*  
*Hedera* sp.  
*Iris foetidissima*  
*Lonicera periclymenum* subsp.  
*periclymenum*  
*Quercus ilex*  
*Quercus petraea* subsp. *petraea*  
*Rosa* kl *rubiginosa* [incl. *R. micrantha*]  
*Rosa sempervirens*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Rubus ulmifolius*

Puis nous parcourons la pelouse proprement dite, nommée dans la région "chaume".

La roche sous-jacente ou affleurante héberge :

*Sedum ochroleucum*

*Sedum rupestre*

Les blocs rocheux sont rares, mais l'un d'eux est colonisé par une communauté lichénique caractéristique avec *Verrucaria nigrescens*, *Aspicilia calcarea*, *Caloplaca aurantia*, ...

Dans les parties les plus ouvertes, se localisent :

*Aira caryophylla*

*Euphorbia exigua*

*Euphrasia stricta*

*Linum trigynum*

*Trifolium campestre*

*Tuberaria guttata*

*Vulpia ciliata* subsp. *ciliata*

Pas de traces de l'Evax... mais l'année n'est pas favorable non plus aux autres annuelles régulièrement citées, telle *Crucianella angustifolia*, ou encore *Centaureum maritimum* réapparue en 2020 après 65 ans d'absence, ni même *Bombycilaena erecta* pourtant bien visible habituellement.

La pelouse plus dense est constituée de :

*Allium sphaerocephalon* subsp. *sphaerocephalon*

*Anthyllis vulneraria* s.l.

*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*

*Coronilla minima* subsp. *minima*

*Eryngium campestre*

*Festuca lemanii*

*Festuca marginata* subsp. *marginata*

*Globularia bisnagarica*

*Hippocrepis comosa*

*Linum tenuifolium*

*Orobanche alba* sur *Thymus* cf. *drucei*

*Orobanche minor* sur *Eryngium campestre*

*Orobanche teucreei* sur *Teucrium chamaedrys*

*Potentilla verna*

*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*

*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*

*Scabiosa columbaria*

*Seseli montanum* subsp. *montanum*

*Stachys recta* subsp. *recta*

*Teucrium chamaedrys*

*Teucrium montanum*

*Thymus* cf. *drucei*

Le caractère xérophile est indiqué particulièrement par :

*Carex halleriana*

*Helianthemum apenninum*

*Inula montana*

*Koeleria vallesiana* subsp. *vallesiana*

*Ranunculus gramineus*.

Ajoutons:

*Anthoxanthum odoratum*

*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*

*Bromus* gr. *hordeaceus*

*Carex humilis*

*Catapodium rigidum*

*Centaureum erythraea* subsp. *erythraea*

*Clinopodium acinos*

*Filipendula vulgaris*

*Hypericum perforatum*

*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*

*Ononis pusilla* subsp. *pusilla*

*Petrorhagia prolifera*

*Plantago lanceolata*

*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*

*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*

Seulement deux Orchidées ont pu être observées: *Ophrys passionis* et *Serapias lingua*, alors que, une vingtaine de jours auparavant, nos collègues de la section régionale de la SFO purent faire état d'une douzaine d'espèces ! Rappelons la présence, certes éphémère, d'*Ophrys speculum*, observé en 2006, et d'*Ophrys tenthredinifera* (subsp. *ficalhoana* des Orchidophiles), découvert en 2016.

Cette pelouse est aujourd'hui rapidement colonisée par des fourrés – habitat recherché par les Rossignols nombreux sur le site – constitués d'*Erica scoparia* subsp. *scoparia*, *Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*, *Ligustrum vulgare*, *Rubia peregrina* subsp. *peregrina*, ... Bien que la Spirée se trouve ici dans pratiquement sa seule station de Charente-Maritime et qu'elle soit inscrite sur la liste des espèces protégées au plan régional (ex Poitou-Charentes), il convient de la limiter en même temps que les autres espèces de la dynamique.

Nous parcourons ensuite la zone pâturée de façon extensive par des moutons :

Les parties ouvertes sont un peu plus diversifiées que précédemment, avec :

*Aira caryophylla*  
*Bupleurum baldense*  
*Cerastium pumilum*  
*Euphorbia exigua*  
*Filago germanica*  
*Hypochaeris glabra*  
*Linum catharticum* var. *catharticum*  
*Linum trigynum*  
*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*  
*Prospero autumnale*  
*Ranunculus paludosus*  
*Sedum ochroleucum*  
*Sedum rupestre*  
*Trifolium arvense*  
*Trifolium campestre*  
*Tuberaria guttata*

Nous observons au niveau de la pelouse plus dense:

*Anthyllis vulneraria* s.l.  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*  
*Festuca lemanii*  
*Festuca marginata* subsp. *marginata*  
*Globularia bisnagarica*  
*Orobanche alba*  
*Potentilla verna*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Scabiosa columbaria*

Le caractère xérophile est indiqué ici par :

*Convolvulus cantabrica*, abondant  
*Trinia glauca* subsp. *glauca*  
*Fumana procumbens*  
*Helianthemum apenninum*  
*Inula montana*

Ajoutons encore:

*Anacamptis morio* subsp. *morio*  
*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Carex* sp. (cf. *divulsa* ?)  
*Filipendula vulgaris*  
*Galium pumilum*  
*Jasione montana*  
*Medicago minima*

*Pilosella officinarum*  
*Serapias lingua*  
*Trifolium campestre*

Une dynamique existe, mais reste discrète avec:

*Crataegus monogyna*  
*Juniperus communis* subsp. *communis*  
*Rosa* kl. *agrestis*  
*Rubus ulmifolius*  
*Viburnum lantana*

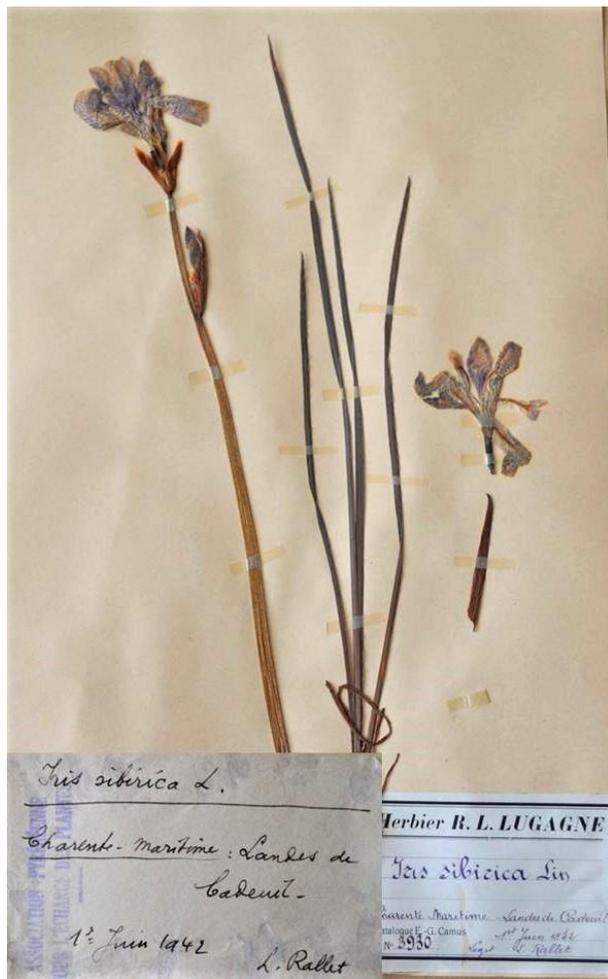
Après avoir pique-niqué sous les Chênes-verts, nous reprenons le bus afin de gagner le site de La Massonne, distant de 35 km.

## II.2. RNR de La Massonne et "Landes de Cadeuil"

Il s'agit de propriétés privées, ensemble classé en réserve naturelle volontaire en 1997, puis réserve naturelle régionale en 2012. Nous apercevons le logis Renaissance de La Massonne, à proximité duquel le propriétaire nous a très aimablement autorisés à stationner.

Ce site, situé sur la commune de La Gripperie – Saint-Symphorien à mi-chemin entre Rochefort et Royan, à l'extrême est du marais de Brouage, occupe des terrains du Cénomaniens inférieur (base du Crétacé supérieur) constitués de graviers, sables et argiles ; ceux-ci sont surmontés de grès, calcaires détritiques et sables argileux d'origine marine. Ces sables sont exploités de longue date, provoquant le drainage de la nappe phréatique, ce qui n'est pas sans risques pour la pérennité de certains milieux.

La SBF est venue ici en 1929 et 1959. En effet, le site est bien connu des botanistes, en particulier depuis la découverte ici d'*Iris sibirica*, dont la 1<sup>ère</sup> mention publiée semble se trouver dans la Flore de Lesson (1835) : protégé au plan national, inscrit prioritaire sur le Livre Rouge de la Flore menacée de France, ce taxon n'est connu que de 5 départements français : Bas-Rhin, Ain, Charente-Maritime, Gironde, et Aveyron. (Figure 15)



**Figure 15.** *Iris sibirica*, récolté par L. Rallet sur le site.

Nous sommes guidés par Thomas Dupeyron, conservateur de la Réserve, et Sandra Laborde, chargée du suivi de la flore patrimoniale de la RNR ; nous les remercions bien vivement pour leur accueil.

Différents milieux vont être parcourus successivement au cours d'un transect nous conduisant depuis le logis de La Massonne jusqu'à la route de Rochefort.

- Prairie mésophile pâturée par des chevaux :

*Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria*  
*Aira multiculmis*  
*Anisantha diandra*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Avena barbata*  
*Bellis perennis*  
*Carex hirta*  
*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*

*Cynosurus echinatus*  
*Dactylis glomerata*  
*Daucus carota* subsp. *carota*  
*Eryngium campestre*  
*Geranium dissectum*  
*Hypericum perforatum* var. *perforatum*  
*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*  
*Lotus glaber*  
*Medicago lupulina*  
*Œnanthe silaifolia*  
*Plantago lanceolata*  
*Potentilla* gr. *argentea*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Prunus spinosa* var. *spinosa* juv.  
*Ranunculus repens*  
*Rosa* sp.  
*Rubus* sp.  
*Rumex acetosa* s.l.  
*Rumex acetosella*  
*Rumex crispus*  
*Rumex obtusifolius* subsp. *obtusifolius*  
*Rumex pulcher*  
*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
*Serapias lingua*  
*Trifolium pratense* var. *pratense*  
*Trifolium repens* var. *repens*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Vulpia myuros*

- Friche :

*Asphodelus albus* s.l.  
*Chaerophyllum temulum*  
*Epilobium hirsutum*  
*Euonymus europaeus*  
*Euphorbia illirica*  
*Galium aparine*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Glechoma hederacea*  
*Holcus mollis* subsp. *mollis*  
*Lapsana communis* subsp. *communis*  
*Œnanthe pimpinelloides*  
*Pteridium aquilinum*  
*Ranunculus acris* subsp. *acris*  
*Rupia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Silene latifolia*  
*Stellaria graminea*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*  
*Ulmus minor*  
*Veronica chamaedrys* subsp. *chamaedrys*

*Vicia segetalis*  
*Vicia sepium*

➤ Étang et ses bordures : (figure 16)



**Figure 16.** Un des étangs de la Massone.

*Alopecurus* cf. *bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Carex divisa*  
*Carex otrubae*  
*Carex riparia*  
*Cynosurus cristatus*  
*Eleocharis* gr. *palustris*  
*Eryum tetraspermum*  
*Galium palustre*  
*Gaudinia fragilis*  
*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*  
*Hordeum secalinum*  
*Iris pseudacorus*  
*Juncus conglomeratus*  
*Juncus inflexus*  
*Lathyrus nissolia* var. *nissolia*  
*Lathyrus pratensis*  
*Lythrum salicaria*  
*Œnanthe fistulosa*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Potentilla reptans*  
*Ranunculus flammula* var. *flammula*  
*Ranunculus ophioglossifolius*  
*Ranunculus sardous*  
*Schedonorus pratensis* subsp. *pratensis*  
*Veronica scutellata*

➤ Chemin herbeux :

*Alnus glutinosa*  
*Anacamptis laxiflora*  
*Arctium* sp.

*Brachypodium sylvaticum*  
*Carex distans*  
*Carex divulsa*  
*Cirsium arvense*  
*Dioscorea communis*  
*Dipsacus fullonum*  
*Eleocharis* sp.  
*Inula helenium*  
*Lychnis flos-cuculi* subsp. *flos-cuculi*  
*Peucedanum gallicum*  
*Populus tremula*  
*Pulmonaria longifolia* subsp. *longifolia*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Rumex conglomeratus*  
*Scrophularia auriculata* subsp. *auriculata*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Stellaria holostea*  
*Torilis japonica* subsp. *japonica*  
*Ulmus minor*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*

➤ Zone humide :

*Ajuga reptans*  
*Anacamptis laxiflora*  
*Cardamine pratensis*  
*Carex distans*  
*Carex flacca* subsp. *flacca*  
*Carex panicea*  
*Crataegus monogyna*  
*Danthonia decumbens* subsp. *decumbens*  
*Hypericum tetrapterum*  
*Lotus pedunculatus*  
*Lysimachia vulgaris*  
*Pulicaria dysenterica*  
*Salix caprea*  
*Scorzonera humilis*

➤ Lisière d'un bois mésophile :

*Brachypodium sylvaticum*  
*Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*  
*Chaerophyllum temulum*  
*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Corylus avellana*  
*Dioscorea communis*  
*Euphorbia amygdaloides* subsp. *amygdaloides*  
*Fraxinus excelsior*  
*Humulus lupulus*  
*Polygala vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Pyrus* cf. *cordata*

*Quercus robur*  
*Rubus caesius*  
*Rubus ulmifolius*  
*Rubus x uncinellus*  
*Sambucus nigra*  
*Stachys sylvatica*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*  
*Viburnum opulus*

- Pelouse à proximité d'un étang et sa dynamique :

C'est peut-être sur ces sables mésohygrophiles qu'a été observée autrefois *Eudianthe laeta* (Figure 17), très rare thérophyte.



**Figure 17.** *Eudianthe laeta* (Photographie C. Lahondère, mai 1985).

*Bellis perennis*  
*Carex punctata*  
*Jacobaea erucifolia*  
*Leucanthemum vulgare*  
*Luzula multiflora* subsp. *multiflora*  
*Parentucellia viscosa*  
*Rorippa pyrenaica* s.l.  
*Scutellaria galericulata*  
*Serapias lingua*  
*Valerianella* sp.  
*Veronica officinalis*

cortège des landes associées à la Chênaie taurin :

*Arenaria montana* subsp. *montana*  
*Erica tetralix*  
*Festuca filiformis*  
*Festuca heterophylla*  
*Potentilla montana*  
*Pteridium aquilinum*  
*Simethis mattiazzii*

*Ulex minor*  
 espèces de la dynamique :  
*Betula pendula*  
*Erica scoparia* subsp. *scoparia*  
*Frangula alnus* subsp. *alnus*  
*Salix aurita*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*

et en bordure de l'étang :

*Dactylorhiza maculata*  
*Eupatorium cannabinum* subsp. *cannabinum*  
*Iris sibirica*

- Chemin herbeux flanqué de haies :

*Juncus bufonius*  
*Melampyrum pratense*  
*Polygonatum odoratum*  
*Ruscus aculeatus*  
*Schoenus nigricans*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

- Clairière abritant une belle population d'Iris :

*Aquilegia vulgaris*  
*Cirsium dissectum*  
*Dactylorhiza maculata*  
*Euphorbia illirica*  
*Iris sibirica*  
*Molinia caerulea*  
*Potentilla erecta*  
*Pteridium aquilinum*  
*Sanguisorba officinalis*  
*Schoenus nigricans*  
*Scorzonera humilis*

- Lisière de la chênaie taurin : (Figure 18)

*Asphodelus albus*  
*Carex depauperata*  
*Corylus avellana*  
*Hyacinthoides non-scripta*  
*Juncus tenuis* subsp. *tenuis*  
*Muscari comosum*  
*Poa annua* subsp. *annua*  
*Poa nemoralis* subsp. *nemoralis*  
*Potentilla sterilis*  
*Primula veris*  
*Quercus pyrenaica*  
*Rumex sanguineus*  
*Ruscus aculeatus*  
*Teucrium scorodonia*

*Trifolium dubium*  
*Viburnum lantana*



**Figure 18.** Bois à tiques.

- Zone à *Lycopodiella* :
- Betula pendula*
  - Calluna vulgaris*
  - Carex viridula*
  - Erica ciliaris*
  - Erica scoparia* subsp. *scoparia*
  - Lycopodiella inundata*
  - Osmunda regalis*
  - Pinguicula lusitanica*
  - Pinus pinaster*
  - Potentilla montana*
  - Pyrus* cf. *cordata*
  - Salix repens* subsp. *repens* var. *repens*

### III. Mercredi 18 mai : Pays de Rochefort

Partant de Saint-Palais, nous traversons le massif de la forêt domaniale de La Coubre dans toute sa longueur par la route touristique. Les Pins maritimes ont été plantés initialement de 1824 à 1862 afin de fixer les dunes. Contournant Ronce-les-Bains, nous traversons

la Seudre, petit fleuve côtier d'environ 65 km, bordé d'anciens marais salants occupés aujourd'hui par les claires d'affinage des célèbres huîtres "Marennes-Oléron".

Nous traversons Brouage, patrie de Samuel Champlain qui fonda la ville de Québec, et apercevons l'escalier où Marie Mancini – l'amour de Louis XIV – cachait son chagrin lorsque ce dernier dut se marier avec l'infante d'Espagne... Considéré au 16<sup>e</sup> siècle comme *le plus beau port de mer de France*, Brouage ne vit plus aujourd'hui que du tourisme à la suite du comblement progressif des fonds. (Figure 19).



**Figure 19.** Brouage.

Nous atteignons la rive gauche du fleuve Charente à Soubise, puis Port-des-Barques qui fut le lieu d'embarquement de La Fayette pour l'Amérique le 10 mars 1780 à bord de la frégate l'Hermione.

Le car nous dépose à proximité de la *Passe aux Bœufs* qui est un tombolo simple de sable et de galets reliant l'île Madame au continent à marée basse.

### III.1. L'île Madame

Ce site est nouveau pour la SBF. Il est vrai que c'est la plus petite des îles de Charente-Maritime ; moins touristique que les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix, elle conserve des paysages encore peu modifiés (figure 20). Elle est connue pour sa richesse en fossiles du Cénomaniens moyen : Rudistes, Exogyres, Oursins, Mollusques bivalves (*Pycnodonte vesicularis*), ...



**Figure 20.** Ile Madame, paysage traditionnel avec marais salants.

Les étymologistes ne sont pas d'accord sur sa dénomination : pour certains elle tiendrait d'Anne de Rohan de Soubise, l'une des maîtresses de Louis XIV; mais le plus souvent on considère que son nom est dédié à l'abbesse de l'abbaye aux Dames de Saintes, qui portait le titre de Madame de Saintes.

Sa superficie totale est de 0,78 km<sup>2</sup>; elle s'étire, à l'embouchure du fleuve Charente, sur un peu plus d'1 km pour une largeur maximale de 700 m.

Nous empruntons le cordon du tombolo, long d'environ 1 km (Figure 21) ; de part et d'autre, on aperçoit des touffes de *Spartina maritima* qui porte en épiphyte la Chlorophyceae *Blidingia marginata*, ainsi que des épaves de *Fucus vesiculosus*.



**Figure 21.** Tombolo reliant l'île Madame au continent à marée basse.

Du sud-ouest au nord, nous apercevons l'île d'Oléron, le fort Boyard (distant ici de 8,5 km), l'île d'Aix, puis le fort d'Enet construit sous Napoléon, la Pointe de la Fumée et Fouras.

Nous allons parcourir l'île dans le sens des aiguilles d'une montre.

- De la Pointe de Surgères à la falaise d'En Cagoulé (ou *en Cagouillé* selon l'IGN). Nous notons au départ, sur un cordon de galets plus ou moins piétinés :

*Baccharis halimifolia*  
*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus*  
*Catapodium maritimum*  
*Crithmum maritimum*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Halimione portulacoides*  
*Helminthotheca echioides*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Lysimachia arvensis* subsp. *arvensis*  
*Malva sylvestris*  
*Medicago polymorpha*  
*Parapholis incurva*  
*Plantago coronopus* subsp. *coronopus*  
*Plantago lanceolata*  
*Rubus discolor*  
*Silene latifolia*  
*Sonchus oleraceus*  
*Suaeda vera*  
*Trigonella smalii*  
*Vulpia ciliata*

Un peu plus loin :

*Glaucium flavum* (Figure 22)



**Figure 22.** *Glaucium flavum*.

*Carduus pycnocephalus* subsp. *pycnocephalus*  
*Crepis capillaris*  
*Euphorbia paralias*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Lycium barbarum*

*Onopordum acanthium*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*

Sur sables grossiers, se localisent :

*Arenaria serpyllifolia*  
*Atriplex laciniata*  
*Atriplex patula*  
*Atriplex prostrata*  
*Eryngium maritimum*  
*Kali soda*  
*Polygonum maritimum*  
*Salsola soda*

Le long du sentier, nous trouvons :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anthriscus caucalis* var. *caucalis*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Atriplex halimus*  
*Avena barbata* subsp. *barbata*  
*Ballota nigra* subsp. *foetida*  
*Bellis perennis*  
*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*  
*Brassica nigra*  
*Carduus nutans* subsp. *nutans*  
*Carex arenaria*  
*Carex divisa*  
*Cirsium arvense*  
*Convolvulus arvensis*  
*Cynodon dactylon*  
*Dactylis glomerata*  
*Dipsacus fullonum*  
*Galium aparine*  
*Galium* cf. *album*  
*Gaudinia fragilis*  
*Geranium dissectum*  
*Geranium lucidum*  
*Heracleum* cf. *sibiricum* subsp. *sibiricum*  
*Iris foetidissima*  
*Iris reichenbachiana*  
*Limonium vulgare*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Prunus spinosa* var. *spinosa*  
*Rumex crispus* s.l.  
*Rumex pulcher*  
*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*  
*Sedum acre*  
*Smyrniolum olusatrum*

*Solanum dulcamara* s.l.  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Tamarix gallica*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Trifolium pratense*  
*Trifolium repens* var. *repens*  
*Tripleurospermum inodorum*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Verbascum virgatum*  
*Veronica persica*  
*Vicia gr. cracca*.

Nous descendons dans une claire plus ou moins délaissée ; elle est entourée par :

*Artemisia maritima* subsp. *maritima*  
*Halimione portulacoides*  
*Limbardia crithmoides* subsp. *crithmoides*  
*Sarcocornia fruticosa*  
*Veronica arvensis*

Une mare héberge une colonie de :

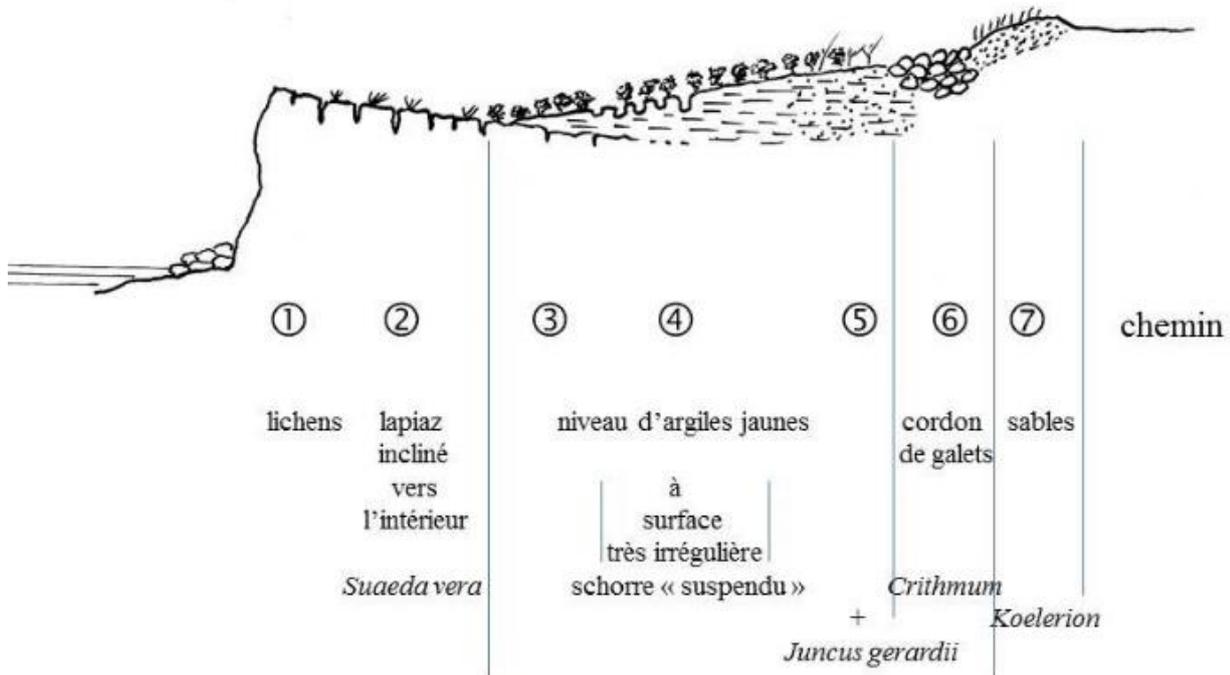
*Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii*,  
caractéristique de ces eaux saumâtres

Reprenant le sentier, nous notons encore :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anisantha madritensis*  
*Bryonia dioica*  
*Ervum tetraspermum*  
*Geranium purpureum*  
*Hedera* sp.  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Medicago lupulina* var. *lupulina*  
*Medicago sativa* s.l.  
*Mercurialis annua*  
*Papaver dubium* subsp. *dubium*  
*Parietaria judaica*  
*Reseda luteola*  
*Rosa canina* type  
*Rubus* cf. *ulmifolius*  
*Trifolium resupinatum* var. *resupinatum*

➤ La Falaise d'En Cagoulé.

Cette petite falaise est constituée par un calcaire très dur du Cénomaniens inférieur. Plusieurs zones sont à distinguer comme précisé sur la figure 23.



**Figure 23.** Zonation de la végétation, falaise d'Encagoulé, île Madame.

- 1.- le rebord de la falaise est colonisé par quelques lichens halophiles : surtout *Hydropunctaria* (= *Verrucaria*) *maura*, mais aussi *Lichina confinis*.
- 2.- lapiaz incliné vers l'est, à fissures plus ou moins profondes, est colonisé par une végétation très dispersée, avec *Suaeda vera* subsp. *vera*.
- 3.- le lapiaz est recouvert par des argiles jaunes du Cénomaniens moyen ; la végétation y est plus dense, avec *Halimione portulacoides*, *Limbaria crithmoides* subsp. *crithmoides*, *Limonium ovalifolium*, *Salicornia* sp., *Suaeda maritima* subsp. *maritima*, *Spergula* sp., et même l'algue rouge *Bostrychia scorpioides*, constituant ici un véritable schorre qualifié de « suspendu » par sa position surélevée et distante de la mer. (Figure 24)
- 4.- la surface devient ici très irrégulière, mais la végétation est identique.
- 5.- les argiles se chargent progressivement en sable.



**Figure 24.** Schorre suspendu, île Madame, avec notamment *Limonium ovalifolium* et *Halimione portulacoides*.

Reprenant le sentier, nous observons :

*Anthemis* cf. *cotula*  
*Centaurea calcitrapa*  
*Chenopodium album* subsp. *album*  
*Echium asperrimum*  
*Erodium moschatum*  
*Heracleum* cf. *sibiricum* subsp. *sibiricum*  
*Hippocrepis comosa*  
*Iris reichenbachiana*  
*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*  
*Lycopsis arvensis*  
*Medicago arabica*  
*Papaver rhoeas*  
*Potentilla reptans*  
*Ranunculus sardous*

➤ Environs de la ferme-auberge :

Profitant du peu d'ombre fournie par une haie de *Cupressus macrocarpa*, nous pique-niquons ici, tout en notant :

*Sinapis alba*, échappé des cultures de la ferme voisine

*Arctium* sp.

*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*

*Bupleurum baldense*

*Centaureum erythraea* subsp. *erythraea*

*Cichorium intybus*

*Cirsium vulgare* subsp. *vulgare*

*Convolvulus arvensis*

*Echium asperrimum*

*Elaeagnus xsubmacrophylla*

*Falcaria vulgaris*

*Gaudinia fragilis*

*Geranium molle*

*Hordeum marinum*

*Hordeum murinum* subsp. *murinum*

*Hypericum perforatum* var. *perforatum*

*Juncus inflexus*

*Lepidium squamatum*

*Ligustrum vulgare*

*Linaria vulgaris*

*Muscari comosum*

*Myosotis* cf. *arvensis*

*Ophrys apifera*

*Picris hieracioides* subsp. *hieracioides*

*Ranunculus acris* subsp. *acris*

*Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*

*Sherardia arvensis*

*Ulmus minor*

*Urtica dioica* subsp. *dioica*

*Verbena officinalis*

*Veronica arvensis*

➤ Champ de Seigle et haie:

De la ferme-auberge, nous suivons la route qui nous ramène vers l'est. Nous longeons un champ de Seigle :

*Anisantha diandra*

*Capsella bursa-pastoris*

*Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*

*Geranium rotundifolium*

*Glebionis segetum* (Figure 25)

*Hedypnois rhagadioloides*

*Malva setigera* (à fleurs blanches)

*Ranunculus sardous*

*Rumex crispus*

*Sambucus ebulus*

*Scabiosa columbaria*

*Sinapis alba*

*Sisymbrium officinale*



Figure 25. *Glebionis segetum*, île Madame.

La haie en vis-à-vis contient :

*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*

*Crataegus monogyna*

*Fraxinus excelsior*

*Quercus ilex*

*Rosa* kl. *rubiginosa* [incl. *Rosa micrantha*]

*Rosa sempervirens*

*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*

*Ruscus aculeatus*

mais aussi, hélas :

*Ailanthus altissima*

*Elaeagnus angustifolia*

*Gleditsia triacanthos*

*Robinia pseudacacia*

➤ La Croix des Galets.

Au sud-est de l'île, une grande croix de galets, à même le sol, marque l'endroit où

furent ensevelis 254 prêtres réfractaires en 1794. Refusant de prêter serment à la nouvelle constitution civile, ils sont débarqués de deux navires négriers de Rochefort où ils étaient détenus, et moururent sur l'île. Un pèlerinage en leur mémoire a lieu tous les mois d'août.

Le lithosol héberge :

*Arenaria serpyllifolia*

*Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*

*Catapodium rigidum*

*Centaurea aspera* subsp. *aspera*

*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*

*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*

*Filago germanica*

*Galium* sp.

*Hedypnois rhagadioloides*

*Hypericum perforatum* var. *perforatum*

*Mibora minima*

*Muscari comosum*

*Polycarpon tetraphyllum* subsp.

*tetraphyllum*

*Sedum acre*

*Valerianella coronata*

*Vulpia ciliata* s.l.

et en bordure, une belle colonie d'*Iris reichenbachiana*.

Nous voici à l'entrée de la Passe aux Bœufs, qui n'a pas encore été recouverte par la marée... Juste avant de l'emprunter, nous avons encore noté *Conium maculatum* var. *maculatum*, *Lathyrus nissolia*, *Lathyrus hirsutus*.

### III.2. Rochefort

Un bref arrêt nous permet de voir la Corderie Royale, magnifique bâtiment long de 374 mètres destiné à élaborer les cordages de chanvre indispensables à la marine de guerre. Mais les travaux de construction en 1666 ont connu d'énormes difficultés en raison du sol marécageux! (le bâtiment est construit sur pilotis). (figure 26)

La Corderie Royale héberge le Conservatoire du Littoral. Mais cet organisme n'a pas donné suite à notre demande de rencontre à l'occasion de cette session.



Figure 26. Corderie Royale de Rochefort.

Rochefort mériterait en fait une visite approfondie, avec le musée de la Marine et sa bibliothèque (l'École de Santé navale, aujourd'hui disparue, a été la plus ancienne de France), le Conservatoire du Bégonia (le genre *Begonia* dédié par Charles Plumier à Michel Bégon, gouverneur de Saint-Domingue puis intendant de la Marine à Rochefort), la Maison de Pierre Loti, ...

Avant d'aller se rafraîchir, nous longeons les berges du fleuve. Au sein de la Phragmitaie, nous retrouvons *Œnanthe xfoucaudii*, assez commun (figure 27), et *Angelica heterocarpa*, plus rare : James Lloyd, qui en est le découvreur, donne les caractères distinctifs par rapport à *Angelica sylvestris* : floraison plus précoce dès juillet, folioles plus étroites, et surtout fruits bombés à ailes épaisses de largeur variable mais souvent étroite (alors que chez *A. sylvestris* les fruits sont bordés par une large aile membraneuse ondulée plus large que le corps du fruit). Rouy ajoute : pétales à pointe infléchie (alors que la pointe est dressée chez *A. sylvestris*).

Cette espèce est strictement liée aux eaux saumâtres des estuaires atlantiques, depuis la Loire jusqu'à l'Adour. Concernant le fleuve Charente, Lloyd l'indique de Saintes à Rochefort ; mais actuellement, elle ne semble plus remonter au-delà de Saint-Savinien.

La plante est menacée, d'une part par l'aménagement des berges, d'autre part en raison de l'expansion de certaines plantes invasives (*Reynoutria japonica*, ...).



Figure 27. *Enanthe x foucaudii*.

## IV. Jeudi 19 mai : Pays de La Rochelle

### L'Aunis

En 1374, Charles V détacha La Rochelle de la Saintonge pour en faire un gouvernement particulier, qui comptait également la ville de Rochefort ainsi que les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron. L'Aunis est la plus petite des provinces françaises.

Parmi les interprétations étymologiques, retenons particulièrement celle qui relie ces vastes zones initialement marécageuses au *pays des Aulnes*, le plus ancien nom qui nous soit parvenu étant *pagus Alnensis*, et plus tard *Aulnix*. Mais pour certains, il faudrait rapprocher ce nom de celui de la première capitale de l'Aunis, Châtelailon, dont la forteresse initiale *Castrum Allionis* est aujourd'hui engloutie.

De longue date, l'Aunis est un pays de vignes, comme l'atteste la toponymie (par exemple Puyvineux, près de La Rochelle). On y produisait des vins forts, très goûtés des peuples du nord : ces vins seront convertis en eau-de-vie dès le 17<sup>e</sup> siècle, et on distille partout. Mais, entre 1880 et 1885, c'est la catastrophe du phylloxera, et le vignoble ne sera pas reconstruit en Aunis où la qualité des vins n'atteignait pas celle des environs de Cognac et Jarnac.

C'est alors que fut créé à Forges, près de La Rochelle, une distillerie de jus de betteraves, dont les pulpes étaient récupérées comme nourriture pour les bêtes à cornes ; ce fut le début de l'élevage de vaches laitières, et la création en 1888 de la première laiterie coopérative près de Surgères à l'origine du beurre Charentes-Poitou.

Le bocage, dominé par *Acer monspessulanum* nommé localement *agé* ou *ager*, était alors constitué de petites parcelles, curieusement souvent étroites et allongées, sans doute liées aux anciennes parcelles de vigne (Botineau *et al.*, 1998).

Mais après 1950, avec l'essor de la motorisation des exploitations agricoles, la vocation céréalière s'est affirmée, aux dépens du cheptel de vaches laitières ... et du bocage. Cette intensification a entraîné l'usage excessif de pesticides qui ont pollué les nappes phréatiques de la région.

Actuellement, on observe une certaine diversification, avec ici et là le retour des champs de Lin, ainsi que la culture de *Papaver somniferum* subsp. *somniferum* pour l'extraction des alcaloïdes.

Nous sommes accompagnés pendant toute la journée par Théo Emeriau, du CBNSA, que nous remercions bien vivement pour sa participation.

### IV.1.- Bois de Saint-Christophe

Ce petit bois – pompeusement dénommé « la Forêt » sur les cartes ainsi que la fiche ZNIEFF – a été parcouru par la SBF lors de sa première session en 1889. Malgré sa superficie aujourd'hui modeste (64 ha), la multiplicité des allées et layons constitue un véritable labyrinthe... (Figure 28).

Nous remercions bien vivement Monsieur Massignac de nous avoir autorisés à parcourir sa propriété.

Le substrat est un calcaire jurassique de l'Oxfordien. Nous effectuons un transect nord-sud.



**Figure 28.** Bois de Saint-Christophe.

Ce bois est une chênaie pubescente, avec dans la strate arborescente :

*Quercus pubescens*

*Acer monspessulanum*

*Acer campestre*

*Acer xmartinii* (inclus dans *A. monspessulanum* dans *Flora Gallica*)

*Sorbus domestica*

*Sorbus torminalis*

*Ulmus minor*

*Fraxinus excelsior*

*Fraxinus angustifolia* subsp. *angustifolia*

et même un pied de *Juglans regia*

La strate arbustive et le manteau comportent en plus :

*Viburnum lantana*

*Ligustrum vulgare*

*Corylus avellana*

*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*

*Crataegus monogyna*

*Rhamnus cathartica*

*Prunus spinosa* var. *spinosa*

*Clematis vitalba*

*Dioscorea communis*

*Rosa sempervirens*

*Rubus ulmifolius*

*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*

*Hedera helix*

Le sous-bois montre *Hedera helix*, *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*, *Ruscus aculeatus*, *Arum italicum*, *Iris foetidissima*, ...

C'est le long des allées que nous notons :  
-des caractéristiques d'ourlets thermo-xérophiles :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*

*Arum italicum*

*Betonica officinalis* subsp. *officinalis*

*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*

*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*

*Brachypodium sylvaticum*

*Briza media* subsp. *media*

*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*

*Buglossoides purpureocaerulea*

*Bupleurum falcatum*

*Campanula glomerata* subsp. *glomerata*

*Carex flacca* subsp. *flacca*

*Carthamus mitissimus*

*Catananche caerulea*

*Cervaria rivini*

*Cytisus lotoides*

-des espèces plus mésophiles :

*Filipendula vulgaris*

*Galatella linosyris* var. *linosyris*

*Galium boreale* (Figure 29)

*Genista tinctoria*

*Geranium sanguineum*

*Hypochaeris maculata*

*Inula salicina*

*Iris foetidissima*

*Lathyrus latifolius*

*Lathyrus niger* subsp. *niger*

*Lathyrus pannonicus* subsp. *asphodeloides*

*Linum catharticum* var. *catharticum*

*Loncomelos pyrenaicum* subsp. *pyrenaicum*  
(Figure 30)

*Melampyrum cristatum*

*Ophrys scolopax* subsp. *scolopax*

*Origanum vulgare* subsp. *vulgare*

*Ornithogalum umbellatum*

*Platanthera chlorantha*

*Potentilla montana*

*Primula veris*

*Pulmonaria longifolia* subsp. *longifolia*

*Sanicula europaea*

*Scorzonera hispanica* subsp. *asphodeloides*

*Serratula tinctoria*

*Seseli montanum* subsp. *montanum*  
*Trifolium medium* subsp. *medium*  
*Trifolium rubens*  
*Vicia cracca*  
*Vincetoxicum hirundinaria*  
*Viola hirta*  
*Viola reichenbachiana*



**Figure 29.** *Galium boreale*, bois de Saint-Christophe.



**Figure 30.** *Loncomelos pyrenaicum* subsp. *pyrenaicum*, bois de Saint-Christophe.

-des espèces de large répartition :  
*Achillea millefolium*

*Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria*  
*Agrostis stolonifera*  
*Allium* cf. *vineale*  
*Anthriscus sylvestris* subsp. *sylvestris*  
*Aquilegia vulgaris*  
*Arrhenatherum elatius* subsp. *elatius*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Bromopsis ramosa* subsp. *ramosa* (sinon  
*Bromopsis benekenii* ?)  
*Buglossoides arvensis*  
*Carex panicea*  
*Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*  
*Carex tomentosa*  
*Centaurea* gr. *jacea*  
*Chaerophyllum temulum*  
*Convolvulus arvensis*  
*Cruciata laevipes*  
*Dactylis glomerata*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia illirica*  
*Galium* cf. *album*  
*Galium pumilum*  
*Galium verum* subsp. *verum*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Knautia arvensis*  
*Leucanthemum* gr. *vulgare*  
*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*  
*Poa nemoralis* subsp. *nemoralis*  
*Polygala vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Ranunculus auricomus*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Ranunculus repens*  
*Ranunculus serpens*  
*Rubus caesius*  
*Rubus xuncinellus*  
*Silene nutans* subsp. *nutans*  
*Torilis* sp.  
*Trifolium pratense*  
*Trifolium pratense*  
*Veronica chamaedrys* subsp. *chamaedrys*  
*Veronica officinalis*

Nous arrivons dans une petite clairière envahie par *Cervaria rivini* ; c'est ici que se trouve l'une des raretés du site : *Prunella hyssopifolia*, mais qui semble menacée par la dynamique. Elle est accompagnée par :

*Rosa sempervirens*  
*Melampyrum cristatum*

*Inula spiraeifolia*  
*Bupleurum falcatum*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*

Reprenant le parcours des layons, nous observons encore:

*Juncus articulatus* subsp. *articulatus*  
*Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*  
*Elymus caninus*  
*Galium aparine*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Barbarea vulgaris*

Puis nous arrivons à l'une des stations de *Viola pumila*, hélas non épanouie (Figure 31).



Figure 31. *Viola pumila*., bois de Saint-Christophe.

Enfin, nous atteignons presque l'extrémité sud du layon où se trouvent *Senecio ruthenensis*, endémique du Rouergue et de l'Aunis (figure 32), mais également non fleuri, *Tanacetum corymbosum*, ...

Nous nous dirigeons vers le car qui nous attend à proximité du dépôt municipal. Nous observons au niveau de la lisière sud-ouest :

*Astragalus glycyphyllos*  
*Arum italicum*  
*Glechoma hederacea*  
*Phelipanche* sp.  
*Lapsana communis*  
*Bellis perennis*  
*Himantoglossum hircinum*

*Carex leersii*  
*Festuca heterophylla*  
*Veronica arvensis*  
*Anthemis cotula*  
*Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus*  
*Rumex sanguineus*  
*Plantago major*

Nous longeons enfin une parcelle hébergeant une culture de *Papaver somniferum* subsp. *somniferum*.



Figure 32. *Senecio ruthenensis*, bois de Saint-Christophe.

#### IV.2. Pointe du Chay

Située à environ 5 km au sud du centre de La Rochelle, la pointe du Chay a été visitée par la SBF en 1889, 1929, et 1959 ; elle est donc considérée comme l'un des sites majeurs du département malgré sa superficie réduite. Malheureusement, les pelouses régressent, d'un côté du fait de la pression humaine, mais de l'autre aussi du fait des attaques de l'océan qui fait reculer la falaise... Il est probable que les vestiges des pelouses les plus intéressantes disparaissent à brève échéance.

Le site correspond à un double tombolo enserrant d'anciens marais salants, et qui relie le continent à une saillie rocheuse plus ou moins triangulaire avec la pointe de la Barquette au nord, la pointe du Chay peu proéminente à l'ouest, et la pointe de la Belette au sud. Cette saillie rocheuse est constituée de calcaires marneux du Kimméridgien inférieur, riches en fossiles, formation qualifiée de bioherme ou biolithite c'est-à-dire une masse rocheuse construite par l'accumulation de tests (coquilles et exosquelettes) d'organismes récifaux (coraux, échinodermes, gastéropodes, mollusques, ...). (Figure 33).



Figure 33. Pointe du Chay.

Le car nous dépose à proximité de centre nautique et nous pique-niquons non loin de là. Une fois restaurés, nous faisons le tour de la pointe à partir du sud dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le site est perturbé par l'introduction d'espèces qui sont pour la plupart invasives :

- Baccharis halimifolia*
- Elaeagnus angustifolia*
- Ailanthus altissima*
- Atriplex halimus*
- Spartium junceum*
- Arundo donax*
- Fallopia baldschuanica*
- Alcea rosea*

Mais on note aussi:

- Ligustrum vulgare*
- Prunus spinosa* var. *spinosa*
- Ulex europaeus* subsp. *europaeus*
- Asparagus maritimus*
- Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*

- Falcaria vulgaris*
- Carduus tenuiflorus*
- Smyrnum olusatrum*
- Vicia* gr. *cracca*
- Rubus ulmifolius*
- Rubus caesius*
- Loncomelos pyrenaicum* subsp. *pyrenaicum*
- Malva sylvestris*
- Plantago coronopus* subsp. *coronopus*
- Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*
- Allium roseum* subsp. *roseum*
- Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*
- Muscari comosum*
- Eryngium campestre*
- Convolvulus arvensis*
- Echium asperrimum*
- Silene latifolia*
- Iris reichenbachiana*
- Stachys recta* subsp. *recta*
- Medicago* gr. *sativa*
- Thymus* ex gr. *praecox*
- Dactylis glomerata*
- Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*
- Lolium perenne*
- Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*
- Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*
- Sonchus asper* subsp. *asper*
- Avena barbata* subsp. *barbata*
- Plantago major*
- Bellis perennis*
- Torilis nodosa* subsp. *nodosa*
- Trifolium campestre*
- Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*
- Medicago polymorpha*
- Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*
- Hypochaeris radicata*
- Elytrigia acuta*

Plus loin, la pelouse est mieux caractérisée, avec :

- Achillea* cf. *collina* ou forme d'*A. millefolium* adaptée au bord de mer ?
- Picris hieracioides* subsp. *hieracioides*
- Diploaxis tenuifolia*
- Thesium humifusum* subsp. *humifusum*
- Anisantha madritensis*
- Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*
- Himantoglossum hircinum*
- Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*
- Stachys recta* subsp. *recta*
- Hippocrepis comosa*

*Reseda lutea* subsp. *lutea*  
*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
*Ononis spinosa* subsp. *procurrens*  
*Arabis planisiliqua*  
*Papaver rhoeas*  
*Lathyrus latifolius*  
*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*  
*Rumex pulcher* s.l.  
*Malva sylvestris*  
*Plantago lanceolata*  
*Cynodon dactylon*  
*Silene latifolia*  
*Poa pratensis*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Sherardia arvensis*  
*Seseli montanum* subsp. *montanum*  
*Allium roseum* subsp. *roseum*  
*Veronica orsiniana* (Figure 34)

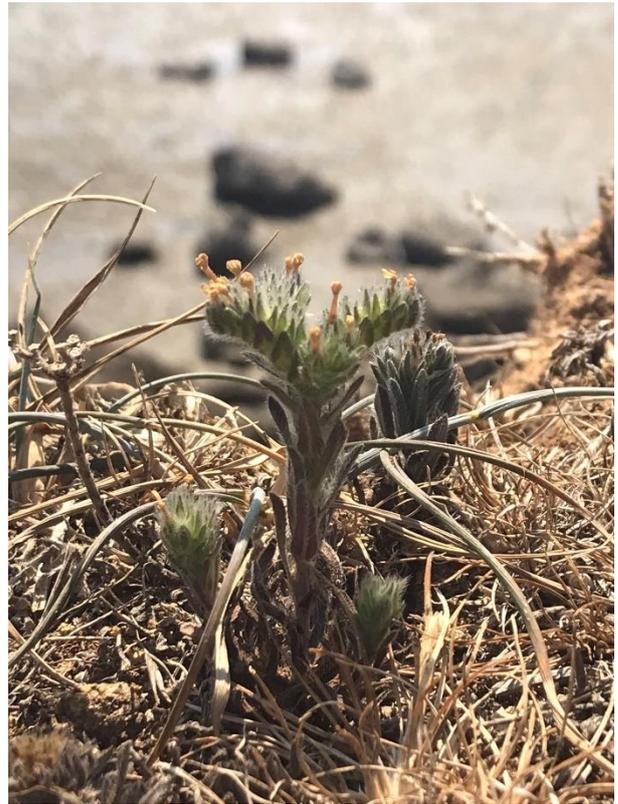


**Figure 34.** *Veronica orsiniana*, pointe du Chay.

*Erucastrum incanum* (= *Hirschfeldia*)  
*Galium pumilum*  
*Carduus nutans* subsp. *nutans*

Entre le sentier et le rebord de la falaise, la pelouse est plus aride avec :

*Neatostema apulum* (Figure 35)



**Figure 35.** *Neatostemma apulum*, pointe du Chay.

*Bombycilaena erecta*  
*Bellis sylvestris* [incl. *Bellis pappulosa*]  
*Astragalus monspessulanus* subsp.  
*monspessulanus*  
*Scorzonera hirsuta*  
*Inula spiraeifolia*  
*Teucrium montanum*  
*Bupleurum baldense*  
*Potentilla verna*  
*Linum strictum* subsp. *strictum*  
*Orobanche amethystea* sur *Eryngium*  
*campestre*  
*Orobanche gracilis*  
*Carthamus mitissimus*  
*Pilosella officinarum*  
*Sedum acre*

À proximité d'un blockhaus et friche en retrait:

*Trifolium ochroleucon*  
*Sambucus nigra*  
*Hedera* cf. *hibernica*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Solanum dulcamara* s.l.  
*Cirsium acaulon*  
*Euphorbia serrata*

*Rapistrum rugosum*  
*Cirsium arvense*  
*Helminthoteca echioïdes*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Centaurium erythraea* subsp. *erythraea*  
*Knautia arvensis*  
*Lepidium campestre*  
*Galium album*  
*Bromus hordeaceus* subsp. *molliformis*  
*Verbena officinalis*  
Une autre Véronique a été rapprochée de  
*Veronica scheererii* (= *V. satureifolia*) mais  
un doute subsiste.

Plus loin, une petite pelouse héberge :

*Trigonella gladiata*  
*Trigonella smallii*  
*Catananche caerulea*  
*Galatella linosyris* var. *linosyris*  
*Carthamus lanatus*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*  
*Lotus maritimus*  
*Catapodium rigidum*  
*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*  
*Lepidium campestre*

La côte nord héberge un pré salé suspendu :

*Artemisia maritima* subsp. *maritima*  
*Limonium dodartii*  
*Parapholis incurva*  
*Crithmum maritimum*

ainsi que :

*Iris reichenbachiana*  
*Euphorbia exigua*

Nous rejoignons le car, en notant encore  
*Rhamnus alaternus* subsp. *alaternus*.

## V. Vendredi 20 mai : Île d'Oléron

De Saint-Palais, nous gagnons La Tremblade, dont le nom est associé au Tremble, *Populus tremula*, qui devait être abondant ici. Après avoir traversé la Seudre, nous passons à Marennes puis empruntons le pont d'Oléron, long de presque 3 kilomètres, qui relie l'île au continent depuis 1966.

Nous prenons au passage Jacques Pigeot, résidant de l'île et spécialiste des communautés de l'estran.

En introduction, ces quelques lignes de Victor Hugo, écrites lors de son retour des Pyrénées, sans doute un jour de déprime (prémonitoire ?) :

*Figurez-vous une glace appliquée sur le sol et une échelle couchée sur cette glace, ou mieux encore une fenêtre posée à plat avec son châssis et ses vitres ; donnez à cette fenêtre un quart de lieue de tour, vous avez un marais salant. Quand la vitre se dépolit, c'est que le sel est fait.*

*Représentez-vous une langue de terre longue, plate, étroite, qui, vue à vol d'oiseau, apparaîtrait au regard couverte de ces immenses fenêtres laissant à peine entre elles d'étroites bandes de terre aux ajoncs et aux tamarins ; çà et là quelques prairies, quelques champs de vigne, qu'on engraisse avec des varechs et qui donnent un vin huileux et amer, quelques bouquets d'arbres, quelques sentiers ; de loin en loin des villages blancs le long de la plage ; du côté de la France, une bordure de fortifications ; du côté de l'océan, un escarpement qu'on appelle la côte sauvage ; à la pointe sud, des dunes semées de pins qui annoncent le voisinage des grandes landes ; couvrez cette terre de brumes grises et sales qui montent des marais de toutes parts ; vous avez l'île d'Oléron.*

*Si, après avoir contemplé l'ensemble, vous considérez le détail, la tristesse croît à chaque pas que vous faites, et vous vous sentez êtreindre d'un morne serrement de cœur.*

*Une grève de boue, un horizon désert, deux ou trois moulins qui tournent pesamment ; un bétail maigre dans un pâturage chétif ; sur le bord des marais des tas de sel, cônes gris ou blancs selon qu'ils sont recouverts de chaume pour passer l'hiver ou exposés au soleil pour sécher ; sur le seuil des maisons les filles belles et pâles, les enfants livides, les hommes abattus et frissonnants, peu de vieillards, la fièvre partout ; voilà le petit monde lugubre dans lequel vous vous enfoncez.*

*On n'arrive pas aisément à l'île d'Oléron. Il faut le vouloir. On ne conduit ici le voyageur que pas à pas ; il semble qu'on veuille lui donner le temps de réfléchir et de se raviser.*

[...]

*Là, si vous persistez encore, on vous débarque ou l'on vous embarque, choisissez le mot que vous voudrez, dans un de ces bacs chanceux que les gens du pays appellent des risque-tout. Cela a trois matelots, quatre avirons, deux mâts et deux voiles dont l'une se nomme le taille-vent. Vous avez deux lieues de mer à faire sur cette planche. Les marins qui chargent le bateau commencent par mettre en sûreté dans le meilleur compartiment les bœufs, les chevaux, les charettes ; puis on case les bagages ; puis dans les espaces qui restent, entre les cornes d'un bœuf et les roues d'un chariot, on insère les voyageurs.*

*Là vous rêvez, à la discrétion du vent, du soleil ou de la pluie. Pendant le trajet vous entendez râler les passagers fiévreux ou mugir le pertuis de Maumusson qui est à la pointe de l'île et que les marins écoutent de quinze lieues. Pour distraction on vous explique ce bruit.*

*Le pertuis de Maumusson est un des nombrils de la mer. Les eaux de la Seudre, les eaux de la Gironde, les grands courants de l'Océan, les petits courants de l'île pèsent là à la fois de quatre points différents sur les sables mouvants que la mer a entassés sur la côte et font de cette masse un tourbillon. Ce n'est pas un gouffre, la mer paraît plane et unie à la surface, à peine y distingue-t-on une flexion légère ; mais on entend sous cette eau tranquille un bruit formidable.*

*Tout gros navire qui touche le pertuis est perdu. Il s'arrête court, puis il s'enfonce lentement, s'enfonce toujours et décroît de hauteur peu à peu. Bientôt on ne voit plus les sabords, puis le pont plonge sous la vague, puis les vergues et les huniers, on ne distingue plus que la pointe du mât, puis une petite ride se fait dans la mer, tout a disparu. Rien ne peut arrêter dans son mouvement lent et terrible la redoutable spirale qui a saisi le navire.*

*Cependant les embarcations qui calent peu d'eau traversent hardiment le pertuis. Sans danger vous disent les marins. Un moment après ils ajoutent : Pourtant le vieux Monier, le pilote du Château [bourg de l'île où accostaient les bacs à l'époque], n'eut un jour que le temps de se jeter à la mer, laissant sa barque s'abîmer, et nagea quatre heures avant de se tirer du pertuis.*

[...]

*Cette île me paraissait désolée, sinistre, et ne me déplaisait pas ... Il me semblait que cette île était un grand cercueil couché dans la mer...*

[Pyrénées, 1843 – L'île d'Oléron, 8 septembre]. C'est le lendemain, dans un café de Rochefort, que Victor Hugo apprit à la lecture d'un journal la catastrophe de Villequier – du 4 septembre – et la perte de sa fille Léopoldine, victime du mascaret sur la Seine.

Qui reconnaîtrait dans une telle description l'île actuelle ?...

L'île d'Oléron (les puristes locaux prononcent "Ol'ron") se situe à hauteur des embouchures de la Charente au nord et de la Seudre au sud.

C'est une île fusiforme orientée nord-ouest/sud-est ; elle atteint 30 km dans sa plus grande longueur sur environ 10 km dans sa plus grande largeur ; la superficie de 175 km<sup>2</sup> en fait la plus étendue des îles métropolitaines après la Corse.

Elle est séparée du continent par les 2 km du pertuis de Maumusson au sud et le Coureau d'Oléron à l'est ; le Pertuis d'Antioche, large d'environ 12 km, la sépare de l'île de Ré au nord.

L'altitude de l'île est généralement inférieure à 10 m, si l'on ne tient pas compte des dunes qui culminent à 34 m près de Saint-Trojan au sud.

Il est possible de distinguer trois grands types de paysages :

- le plateau calcaire (du Jurassique, au nord-est, ou du Crétacé, au sud-ouest), où sont implantés la plupart des bourgs, et qui porte la vigne au nord et des friches au sud ;
- les sables colonisés par les forêts de pins maritimes et de chênes verts ;
- les argiles constituent la roche des marais, qui occupent plus du 1/6<sup>ème</sup> de l'île, avec des marais doux sur la côte ouest et surtout des marais salés sur la côte est, ces derniers reconvertis à l'affinage des huîtres ou, plus récemment, à l'élevage des palourdes et crevettes japonaises.

Nous observerons successivement :

- -la forêt abritée du littoral nord – nord-est, en deux stations ;
- -la forêt exposée du littoral sud-ouest et le passage à la dune grise ;
- -le marais des Bris à Saint-Trojan.

### V.1. La forêt abritée du littoral nord – nord-est

Ce secteur a été parcouru par la SBF en 1889 et 1959. Cette forêt est abritée des vents d'ouest, aussi les arbres sont-ils ici peu déformés. Nous effectuons deux arrêts.

#### ➤ La forêt domaniale de Boyardville.

C'est une pinède à *Pinus pinaster*, *Quercus ilex* se trouvant à un étage inférieur. Nous observons localement *Quercus pubescens*.

La strate arbustive est réduite, avec *Daphne gnidium* (Figure 36), *Osyris alba*, *Clematis flammula*, ici et là *Crataegus monogyna*, *Ligustrum vulgare*, *Laurus nobilis*, *Malus* sp., *Rubus ulmifolius*, mais en certains endroits *Cotoneaster coriaceus* tend hélas à se naturaliser.

Le tapis herbacé est lui aussi clairsemé :

*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Hedera* sp.  
*Betonica officinalis* subsp. *officinalis*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Dactylis* sp.  
*Eryngium campestre*  
*Hypericum perforatum*  
*Iris foetidissima*  
*Jacobaea erucifolia* subsp. *erucifolia*  
*Jacobaea vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Pilosella officinarum*  
*Sporobolus indicus*  
*Veronica officinalis*  
*Vinca major* subsp. *major*

Dans une clairière :

*Aira caryophylla*  
*Arabis planisiliqua*  
*Arenaria serpyllifolia*  
*Catapodium rigidum*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Fragaria vesca*

*Hypochaeris radicata*  
*Trifolium campestre*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*  
*Veronica arvensis*.



Figure 36. Pinède à *Daphne gnidium*, île d'Oléron.

Nous cheminons sur un petit sentier balisé, bordé de populations dispersées de *Cephalanthera longifolia* (que les cueilleurs nomment « muguet » !); nous trouvons plus loin quelques pieds (Figure 37) d'*Epipactis phyllanthes*, endémique du littoral atlantique, mais qui n'est pas encore épanoui. Mentionnons également, sur d'épais tapis de *Pseudoscleropodium purum*, la présence de *Pyrola chlorantha* découverte ici même lors de la session SBF de 1959 (figure 38) ; son origine peut naturellement intriguer s'agissant d'une plante de l'est ; remarquons cependant que l'INPN l'indique également en une station sur le littoral vendéen, ainsi qu'une autre sur le littoral du Cotentin. La plante a-t-elle pu être introduite en autant de sites ?



**Figure 37.** *Epipactis phyllanthes*.



**Figure 38.** *Cephalanthera longifolia* et *Pyrola chlorantha*.

À ces espèces, ajoutons :

*Anisantha diandra*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Bellis perennis*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Carlina vulgaris*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Cerastium glomeratum*  
*Chondrilla juncea*  
*Dactylis glomerata*  
*Gallium murale*  
*Geranium rotundifolium*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Jasione montana*  
*Koeleria macrantha* subsp. *macrantha*  
*Lathyrus sphaericus*  
*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*  
*Odontites* sp.  
*Sherardia arvensis*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*  
*Valerianella locusta*  
*Vicia tenuifolia*

Ajoutons plus loin:

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anisantha madritensis*  
*Aphanes arvensis*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Brachypodium sylvaticum*  
*Cardamine hirsuta*  
*Carex divulsa*  
*Cistus salviifolius*  
*Ervilia hirsuta*  
*Geranium robertianum*  
*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*  
*Linaria* cf. *vulgaris*  
*Lotus corniculatus*  
*Minuartia hybrida* subsp. *hybrida*  
*Myosotis arvensis*  
*Phleum arenarium*  
*Plantago lanceolata*  
*Polypodium cambricum* subsp. *cambricum*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Robinia pseudoacacia*  
*Sagina maritima*  
*Senecio vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*

*Taraxacum* sect. *Taraxacum*  
*Valerianella coronata* ou *locusta*  
*Valerianella eriocarpa*  
*Vulpia ciliata*  
*Vulpia membranacea*

ainsi que, ici et là parmi d'autres lichens,  
*Cladonia mediterranea*.

Enfin dans un layon, nous observons une belle station de *Cistus inflatus*, qui est endémique du littoral atlantique.

Le long d'une route empierrée qui nous ramène au car:

*Anthoxanthum odoratum*  
*Avena barbata*  
*Carex flacca* subsp. *flacca*  
*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*  
*Cynodon dactylon*  
*Echium vulgare*  
*Picris hieracioides*  
*Poa pratensis*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Silene latifolia*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*  
*Verbena officinalis*

➤ La forêt domaniale des Saumonards.

Bien plus vaste, elle est dans la continuité de la précédente vers l'ouest. Nous allons en explorer un autre petit secteur à partir du parking de la plage de la Gautrelle.



**Figure 39.** Autour des Cistes, forêt domaniale des Saumonards.

Ce lieu est en effet connu pour abriter quatre espèces de Cistes ainsi que certains de leurs hybrides (Figure 39) ; mais nous ne verrons que *Cistus salviifolius*, bien sûr le plus commun, *Cistus laurifolius* subsp. *laurifolius* méditerranéen dont la population a considérablement régressé à la suite de l'aménagement du parking !, et enfin *Cistus xobtusifolius* [*C. inflatus* x *salviifolius*]. Manquent à l'appel *Cistus monspeliensis* et *Cistus inflatus*, il aurait sans doute fallu élargir le secteur de recherche pour les trouver.

La Pinède héberge à ce niveau : *Quercus ilex*, dense, *Quercus pubescens*, plus localisé, *Daphne gnidium*, *Osyris alba* très abondant et ici en limite nord, *Clematis flammula*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, ainsi qu'*Ulex europaeus* subsp. *europaeus* et *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius* dont la présence indique une certaine décalcification des sables.

Le tapis herbacé est constitué de:

*Polypodium cambricum* subsp. *cambricum*  
(parfois epiphyte)

*Aira caryophylla*  
*Anisantha diandra*  
*Arabis planisiliqua*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Bupleurum baldense*  
*Carex arenaria*  
*Cephalanthera longifolia*  
*Chondrilla juncea*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Ervilia hirsuta*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Fragaria vesca*  
*Hedera* sp.  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Hypericum perforatum*  
*Hypochaeris radicata*  
*Iris foetidissima*  
*Koeleria macrantha* subsp. *macrantha*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Medicago minima*  
*Orobanche hederæ*  
*Picris hieracioides*  
*Pilosella officinarum*  
*Plantago lanceolata*

*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *tetraphyllum*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Silene conica*  
*Sporobolus indicus*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*  
*Tuberaria guttata*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

Le long de la route goudronnée qui nous ramène au car:

*Andryala integrifolia*  
*Avena barbata*  
*Bolboschoenus maritimus* subsp. *maritimus*  
*Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus*  
*Carduus tenuiflorus*  
*Carex divulsa*  
*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Erucastrum incanum*  
*Fraxinus excelsior*  
*Geranium molle*  
*Geranium rotundifolium*  
*Hedypnois rhagadioloides*  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Lolium perenne*

*Lysimachia arvensis* subsp. *arvensis*  
*Paronychia argentea*  
*Phragmites australis*  
*Salsola soda*  
*Schedonorus arundinaceus*  
*Sherardia arvensis*  
*Torilis nodosa*  
*Trifolium resupinatum*  
*Trigonella smallii*  
*Verbena officinalis*

et *Scrophularia scorodonia* qui se trouve ici quasiment à sa limite sud (la station la plus méridionale se situant à Saint-Trojan-les-Bains distante d'environ 20 km).

### V.2. La forêt exposée du littoral sud-ouest et passage à la dune grise

Il s'agit toujours d'une Pinède à Chêne-vert, mais sa physionomie est ici bien différente, avec des anémomorphoses souvent spectaculaires. On remarque que les Chênes-verts supportent mieux les contraintes du vent, qui projette en même temps sel et sable, et le manteau qu'ils constituent permet aux Pins de se développer en retrait (Figure 40 d'après Botineau *et al.* 1988).

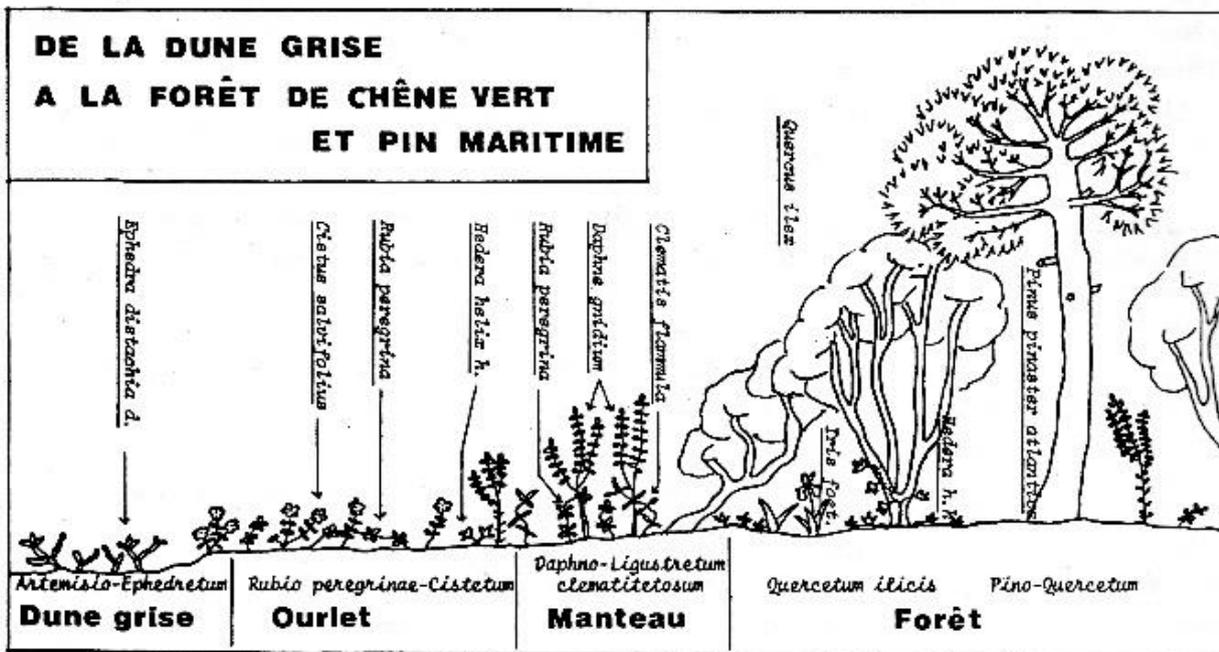


Figure 40. Transect de la forêt littorale exposée.

Nous nous arrêtons au niveau de la Passe d'Avail (visitée par la SBF en 1959).

La dune grise correspond au développement de l'association de l'*Artemisia lloydii* – *Ephedretum distachyae*, propre au littoral de Charente-Maritime et de Vendée, avec ici un développement important de l'Éphédra. On y observe *Artemisia campestris* subsp. *maritima* (= *A. lloydii*), *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, *Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*, *Carex arenaria*, et des vestiges de la dune blanche, ici très réduite, avec *Convolvulus soldanella*, *Euphorbia paralias*, *Elytrigia juncea* subsp. *boreali-atlantica*.

Ajoutons :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anisantha diandra*  
*Catapodium marinum*  
*Crepis capillaris*  
*Dactylis glomerata* cf. subsp. *oceanica* ?  
*Echium vulgare*  
*Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*  
*Eryngium campestre*  
*Glaucium flavum*  
*Herniaria ciliata* subsp. *robusta*  
*Koeleria arenaria*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Matthiola sinuata*  
*Medicago italica*  
*Ononis spinosa* subsp. *procurrens*  
*Phleum arenarium*  
*Plantago coronopus*  
*Sedum acre*  
*Silene conica*  
*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*  
*Yucca gloriosa*

Nous nous dirigeons vers l'estran et profitons de la présence de Jacques Pigeot pour une brève présentation du milieu. Nous le remercions pour ses commentaires, qui ont donné l'envie d'une minisession consacrée aux algues marines d'ores et déjà prévue en 2024 !

En retrait de la dune, faisant la transition avec la forêt, on observe successivement un

ourlet à *Cistus salviifolius* qui héberge localement *Cytinus hypocistis* subsp. *hypocistis*, puis un manteau avec *Daphne gnidium*, *Ligustrum vulgare*, *Arbutus unedo*, *Clematis flammula*, *Rosa sempervirens*, manteau au pied duquel *Iris foetidissima* est fréquent.

Enfin, vers l'intérieur, ce sont donc d'abord des fourrés presque exclusivement constitués de Chênes-verts, puis la Pinède à Chênes-vert mais où des Chênes caducifoliés parfois hybridés peuvent également pénétrer.

Quelques espèces herbacées sont notées :

*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Cephalanthera rubra*  
*Clinopodium vulgare*  
*Cynosurus cristatus*  
*Hedera* sp.  
*Luzula forsteri*  
*Medicago polymorpha*  
*Muscari comosum*  
*Orobanche hederæ*  
*Pteridium aquilinum*  
*Rumex acetosa*  
*Ruscus aculeatus*  
*Trifolium arvense*  
*Veronica officinalis*

### V. 3. Le marais des Bris à Saint-Trojan

Le bri est un sédiment fin, siliceux et argileux, qui est venu combler certaines dépressions lors de la remontée du niveau marin au cours du Quaternaire.

Ce marais d'environ 37 ha présente une salinité variable, allant du salé en bord de mer au doux en passant par le saumâtre à l'origine d'un certain mélange des flores. On peut y observer une grande diversité d'oiseaux.

À proximité d'un parking aménagé, le chemin d'accès est bordé par:

*Ceratochloa cathartica*  
*Cirsium vulgare*  
*Convolvulus arvensis*  
*Eupatorium cannabinum* subsp.  
*cannabinum*  
*Galium aparine*  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Lactuca virosa*  
*Malva sylvestris*

*Mentha suaveolens* subsp. *suaveolens*  
*Phillyrea angustifolia* (planté)  
*Poa trivialis*  
*Populus alba*  
*Potentilla reptans*  
*Quercus robur*  
*Rumex pulcher*  
*Solanum dulcamara* s.l.  
*Tamarix gallica*  
*Tragopogon dubius*

Nous pénétrons dans le marais proprement dit:

*Alopecurus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Althaea officinalis*  
*Anacamptis laxiflora*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Bellis perennis*  
*Briza media* subsp. *media*  
*Carex distans*  
*Carex divisa*  
*Carex divulsa*  
*Carex flacca* subsp. *flacca*  
*Carex otrubae*  
*Carex punctata*  
*Carex spicata*  
*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*  
*Convolvulus sepium*  
*Cynosurus cristatus*  
*Dactylis glomerata*  
*Daucus carota* subsp. *carota*  
*Elytrigia acuta*  
*Ervilia hirsuta*  
*Festuca* gr. *rubra*  
*Gaudinia fragilis*  
*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Hypochaeris radicata*  
*Juncus acutus* subsp. *acutus*  
*Juncus gerardii*  
*Juncus inflexus*  
*Juncus maritimus*  
*Lathyrus nissolia*  
*Leucanthemum* sp.  
*Ligustrum vulgare*  
*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*  
*Lolium perenne*  
*Lotus glaber*  
*Luzula multiflora* subsp. *multiflora*  
*Medicago lupulina*

*Ænanthe silaifolia*  
*Ononis spinosa* subsp. *procurrens*  
*Parentucellia viscosa* (Figure 41)



**Figure 41.** *Parentucellia viscosa*.

*Phragmites australis*  
*Plantago coronopus*  
*Plantago lanceolata*  
*Poa pratensis*  
*Polypogon maritimus*  
*Prunella vulgaris*  
*Pulicaria dysenterica*  
*Quercus ilex*  
*Ranunculus acris* subsp. *acris*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Rubus caesius*  
*Rumex acetosa*  
*Salicornia* sp.  
*Salix atrocinerea*  
*Schedonorus arundinaceus* subsp.  
*arundinaceus*  
*Serapias parviflora*  
*Spergula marina*  
*Sporobolus indicus*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium dubium*  
*Trifolium medium* subsp. *medium*

*Trifolium pratense*  
*Trifolium repens*  
*Trifolium squamosum*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Vicia sativa*  
*Vicia sepium*  
*Vicia tenuifolia*

Ainsi s'achève cette journée dans l'île d'Oléron, où beaucoup d'autres sites auraient mérité notre visite...

## VI. Samedi 21 mai : Estuaire de la Gironde en amont de Royan

Ce parcours est l'occasion de présenter la Saintonge et d'expliquer le terme de « Côte de beauté ».

### La Saintonge

La Saintonge, autrefois nommée Xaintonge, correspond à une grande partie du département de la Charente-Maritime (« *entre mer* [= Gironde] *et* [fleuve] *Charente* »), mais englobait aussi le Cognaçais, l'extrême sud des Deux-Sèvres, et le nord de la Gironde. Initialement, elle faisait partie de la province romaine d'Aquitaine ; Saintes, *Mediolanum Santonum* dédiée au peuple celte des Santones, a été la première capitale de ce vaste ensemble.

### La Côte de beauté

À l'instar des autres côtes touristiques de France, le casino municipal de Royan, très actif pendant l'entre-deux guerres, souhaita qualifier le littoral de la région. Profitant de la visite de Miss France 1931, devenue la première française élue Miss Europe, le casino lui confie le titre de marraine de la côte Royannaise qui s'appellera désormais la Côte de Beauté.

### Royan

Dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les touristes affluent en effet à Royan, en particulier pour ses trois casinos.

Mais en 1940, la région devient stratégique pour les Allemands qui construisent une

importante base sous-marine à Bordeaux ; c'est l'origine des multiples blockhaus enfouis pour protéger l'entrée de la Gironde. On dénombre fin 1944 encore environ 8000 civils à Royan, pour lesquels l'occupant refusera leur évacuation. Le 5 janvier 1945, afin de libérer cette "poche" de Royan, la RAF déverse 1600 tonnes de bombes ; on dénombre 442 victimes civiles, alors que les objectifs ne furent pas touchés. En avril 1945, les bombardiers américains utilisèrent massivement, pour la première fois dans le monde, le napalm ; un incendie gigantesque ravagea totalement la ville. L'occupant ne connut guère de pertes, c'était cependant pour lui l'heure de la reddition.

Royan va renaître de ses cendres dans les années 1954-1960, mais dans un esprit bien différent et de façon sans doute un peu hâtive ce qui provoqua des polémiques. Retenons les immeubles du Front de Mer dont la façade épouse la courbe du littoral, le marché en forme de parachute, ainsi que l'église Notre-Dame achevée en 1968 mais dont le béton, constitué avec du sable marin responsable de la rouille des armatures, s'effrite aujourd'hui...

Au départ de l'hôtel, nous longerons plusieurs conches (le Bureau à Saint-Palais, Nauzan, Pontailac, Royan, Saint-Georges-de-Didonne) : le Saintongeais Agrippa d'Aubigné (1552-1630) emploie ce terme de conche au sens de « baie en forme d'anse surplombée par une falaise » ; à noter que toutes ces conches de la rive droite de la Gironde correspondent au débouché d'un petit cours d'eau sur l'estuaire aujourd'hui toujours canalisé.

### VI.1. Pointe de Suzac

Située à 6-7 km au sud – sud-est de Royan, la Pointe de Suzac sépare la conche de Saint-Georges-de-Didonne de celle de Suzac. Elle relève de la commune de Saint-Georges-de-Didonne, la plage de Suzac de celle de Meschers-sur-Gironde. Cette pointe a été choisie comme limite des domaines maritime et fluvial pour la rive droite de la Gironde.

Culminant à 32 m, elle est constituée par un calcaire crayeux du Maastrichtien très

fossilifère, mais ce calcaire est recouvert au nord et à l'est par des sables de dune littorale.

Nous effectuons un transect d'un peu moins de 2 km, depuis l'extrémité sud de la conche de Saint-Georges jusqu'à la plage de Suzac.

- Sentier de la conche de Saint-Georges à la Pointe de Suzac.

Dominant la plage, un modeste abrupt surmonté de bourrelets sableux est colonisé par *Artemisia campestris* subsp. *maritima*, et *Ephedra distachya* subsp. *distachya* qui se trouve ici pratiquement à sa limite sud sur le littoral atlantique ; ajoutons *Convolvulus soldanella*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Carex arenaria*, ... mais le piétinement va avoir très prochainement raison de ce petit vestige.

Puis nous longeons le « Parc de l'Estuaire » colonisé par la Pinède sur sable :

*Arbutus unedo*  
*Pinus pinaster*  
*Quercus ilex*  
*Quercus pubescens*  
*Quercus xpetraea*

La lisière est constituée par :

*Bryonia dioica*  
*Cistus salviifolius*  
*Clematis flammula*  
*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Crataegus monogyna*  
*Erica scoparia* subsp. *scoparia*  
*Hedera* sp.  
*Ligustrum vulgare*  
*Orobanche hederæ*  
*Osyris alba*  
*Rosa sempervirens*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Rubus ulmifolius*  
*Ruscus aculeatus*  
*Ulex europæus* subsp. *europæus*

La strate herbacée du sentier montre plusieurs entités :

des relictuelles de la dune :

*Phleum arenarium*  
*Koeleria arenaria*  
*Euphorbia paralias*

*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*

*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*

*Dianthus gallicus*

des espèces des arrières-dunes anthropisées :

*Anisantha madritensis*

*Avena barbata* subsp. *barbata*

*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*

*Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*

*Sisymbrium officinale*

*Vulpia ciliata*

*Vulpia fasciculata*

citons encore :

*Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria*

*Allium roseum* subsp. *roseum*

*Amaranthus deflexus*

*Anisantha rigida*

*Anthoxanthum odoratum*

*Anthyllis vulneraria* subsp. *vulneraria*

*Arabis planisiliqua*

*Arenaria serpyllifolia*

*Arrhenatherum elatius*

*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*

*Atriplex halimus*

*Bellis perennis*

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*

*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*

*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*

*Carex divulsa*

*Carex flacca* subsp. *flacca*

*Carex leersii*

*Carlina vulgaris*

*Catapodium marinum*

*Centranthus ruber* subsp. *ruber*

*Cephalanthera rubra*

*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*

*Crepis capillaris*

*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*

*Cynodon dactylon*

*Dactylis glomerata*

*Elytrigia acuta*

*Erigeron annuus*

*Ervilia hirsuta*

*Eryngium campestre*

*Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*

*Geranium robertianum*

*Himantoglossum hircinum*

*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*

*Hordeum murinum* subsp. *murinum*

*Hyppochaeris radicata*

*Iris foetidissima*

*Jacobaea erucifolia* subsp. *erucifolia*  
*Lathyrus latifolius*  
*Lithospermum officinale*  
*Lolium perenne*  
*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*  
*Luzula multiflora* subsp. *multiflora*  
*Malva sylvestris*  
*Medicago minima*  
*Medicago polymorpha*  
*Muscari comosum*  
*Odontites* sp.  
*Ononis natrix*  
*Picris hieracioides*  
*Plantago lanceolata*  
*Poa annua* subsp. *annua*  
*Poa pratensis*  
*Pteridium aquilinum*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Schedonorus arundinaceus* subsp.  
*arundinaceus*  
*Sedum acre*  
*Sedum rupestre*  
*Silene latifolia*  
*Silene nutans* subsp. *nutans*  
*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium pratense*  
*Trifolium repens* var. *repens*  
*Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*  
*Trigonella alba*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Vicia segetalis*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

➤ La Pointe de Suzac

« Aménagé » par les Allemands afin de contrôler l'entrée de la Gironde, le site a été intensément bombardé par air et par mer en avril 1945 ; c'est ce qui explique le bouleversement du milieu avec une multitude de dépressions (figure 42), mais cela n'a eu guère d'effets sur les batteries allemandes qui sont restées quasiment intactes...

La plus grande partie du site est occupée par une formation où se remarque d'emblée *Lotus dorycnium* ; il est accompagné notamment par *Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*. Malheureusement, les gestionnaires du site font

pratiquer un fauchage, ce qui – outre l'aspect peu esthétique de l'ensemble – ne peut que favoriser le Brachypode et ainsi appauvrir la diversité. Nous y avons observé le Lézard ocellé qui trouve dans ce milieu de multiples cachettes.



**Figure 42.** Site de la Pointe de Suzac bouleversé par les bombardements de 1945.

Il y a une très grande intrication de diverses communautés entre elles : on peut isoler des espèces de pelouses calcicoles :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Avenula pubescens* subsp. *pubescens*  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*  
*Carex flacca* subsp. *flacca*  
*Carthamus mitissimus*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Hippocrepis comosa*  
*Inula spiraeifolia*  
*Ophrys apifera*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
*Stachys recta* subsp. *recta*  
*Tanacetum corymbosum*

les autres espèces observées sont:

*Bellis perennis*  
*Bromus hordeaceus* cf. *longipedicellatus*  
*Carduus tenuiflorus*  
*Carex distans*  
*Centaurea* gr. *jacea*  
*Crepis capillaris*  
*Crithmum maritimum*  
*Dactylis glomerata* subsp. *hispanica*  
*Echium aspernum*  
*Eryngium campestre*  
*Falcaria vulgaris*  
*Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*  
*Galium* cf. *album*  
*Heracleum* cf. *sibiricum* subsp. *sibiricum*  
*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*  
*Iris foetidissima*  
*Lamium album*  
*Lathyrus aphaca*  
*Limbarda crithmoides* subsp. *crithmoides*  
*Linum* cf. *usitatissimum* subsp.  
*angustifolium*  
*Lolium perenne*  
*Lotus corniculatus*  
*Lysimachia arvensis*  
*Medicago sativa*  
*Origanum vulgare* subsp. *vulgare*  
*Orobanche gracilis*  
*Orobanche minor*  
*Plantago coronopus*  
*Plantago lanceolata*  
*Poa trivialis*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Reseda luteola*  
*Rumex crispus*  
*Sporobolus indicus*  
*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*  
*Trifolium pratense*  
*Trifolium repens* var. *repens*  
*Vicia sativa*  
 les espèces de la dynamique:  
*Rubus ulmifolius*  
*Rubus xuncinellus*  
*Rubus discolor*  
*Clematis vitalba*  
*Lonicera periclymenum* subsp.  
*periclymenum*  
*Prunus spinosa* var. *spinosa*  
*Viburnum lantana*  
*Sorbus domestica*  
*Sambucus nigra*

*Robinia pseudoacacia*  
 et même un pied de *Vitis vinifera* à côté d'un blockhaus.

- Sentier « des douaniers » entre la Pointe de Suzac et la plage de Suzac.



Figure 43. Vue depuis le sentier des douaniers.

Avant de l'emprunter, nous observons que la Pinède à Chêne vert ou *Pino – Quercetum ilicis* se trouve sur des sables en retrait par rapport à la mer ; le bois le plus littoral, installé sur calcaire Maastrichtien affleurant, a une composition floristique différente : outre la rareté du Pin, on y observe *Phillyrea media*, *Phillyrea angustifolia* beaucoup plus localisé, *Rosa sempervirens*, *Osyris alba*, *Arbutus unedo*, ... : c'est la Chênaie verte à Filaires ou *Phillyreo – Quercetum ilicis*, dont nous admirons les anémomorphoses dominant les eaux (figure 43). Le sous-bois montre également *Ruscus aculeatus*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Crataegus monogyna*, *Rubia peregrina* subsp. *peregrina*, *Iris foetidissima*, *Hedera* sp., *Orobanche hederæ*, *Disocorea communis*, *Clematis vitalba*, *Rubus ulmifolius* ; les herbacées sont rares : *Carthamus mitissimus*, *Pilosella officinarum*, *Carex humilis*, *Brachypodium* cf. *retusum*.

- Plage de Suzac.

Au niveau de l'ébauche de dune, nous observerons particulièrement une petite population de *Dianthus gallicus*. À ses côtés :

*Atriplex prostrata*  
*Cakile maritima*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Convolvulus soldanella*

*Euphorbia paralias*  
*Koeleria arenaria*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Medicago littoralis*  
*Petrorhagia prolifera*  
*Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*  
*Rapistrum rugosum*  
*Sedum acre*  
*Silene gallica* (figure 44)  
*Sonchus oleraceus*



**Figure 44.** *Silene gallica*.

mais aussi, hélas :

*Elaeagnus angustifolia*  
*Oenothera biennis*  
*Senecio inaequidens*  
*Xanthium orientale* subsp. *italicum*

Pour revenir vers le car qui nous attend à proximité, nous traversons une Pinède sur sable assez perturbée :

*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Anisantha diandra*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Bromus hordaceus* subsp. *hordeaceus*  
*Carduus tenuiflorus*  
*Cistus salviifolius*  
*Cynosurus echinatus*

*Daphne gnidium*  
*Daucus carota* subsp. *carota*  
*Epipactis helleborine*  
*Eryngium campestre*  
*Gaudinia fragilis*  
*Hedera* sp.  
*Hypericum perforatum*  
*Myosotis* cf. *arvensis*  
*Pinus pinaster*  
*Polygala vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Quercus ilex*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Rumex acetosella*  
*Rumex pulcher*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Trifolium arvense*  
*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

mais aussi, hélas :

*Cotoneaster coriaceous*  
*Elaeagnus xsubmacrophylla*  
*Robinia pseudoacacia*  
*Sporobolus indicus*

## VI.2. Talmont

Talmont, commune de 96 habitants, est connu pour son église Sainte-Radegonde, construite au 12<sup>e</sup> siècle sur un promontoire du Maastrichtien. Le site est classé parmi les « plus beaux villages de France », avec comme corollaire le développement sans doute excessif de certaines boutiques.

Nous longeons un schorre au niveau duquel nous notons rapidement :

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Bolboschoenus maritimus* subsp. *maritimus*  
*Crithmum maritimum*  
*Halimione portulacoides*  
*Pucciniellia maritima*  
*Triglochin maritima*  
*Tripolium pannonicum*

Nous empruntons la rue Édouard 1<sup>er</sup>, qui nous rappelle les origines anglaises de cette ancienne place-forte dont subsistent encore quelques vestiges des remparts.

L'église est très exposée, et elle a perdu autrefois son narthex et une partie de sa crypte, entraînés par l'effondrement d'un pan de

falaise. Sa restauration récente apparaît actuellement un peu trop visible.

Nous remarquons dans le petit cimetière une tombe ancienne où l'on a introduit des pieds de *Crambe maritima* qui fleurissent chaque année, mais quelle valeur symbolique pouvait avoir cette espèce des galets maritimes du littoral de la Manche et du Finistère ? (figure 45).



**Figure 45.** *Crambe maritima*, introduit au cimetière de Talmont.

Dans les ruelles, outre l'abondance des *passes-roses* ou Roses trémières (*Alcea rosea*) et des *Acanthus mollis* qui sont particulièrement favorisés, on observe ici et là :

des témoins de l'influence maritime :

*Atriplex prostrata*  
*Limonium ovalifolium*  
*Sagina marina*  
*Spergula marina*

mais aussi :

*Anisantha madritensis*  
*Anisantha sterilis*  
*Anthriscus sylvestris* subsp. *sylvestris*  
*Arrhenatherum elatius* subsp. *elatius*  
*Artemisia verlotiorum*  
*Arum italicum*  
*Bellis perennis*

*Borago officinalis*  
*Capsella rubella*  
*Carex divulsa*  
*Catapodium rigidum*  
*Centranthus ruber* subsp. *ruber*  
*Chelidonium majus* subsp. *majus*  
*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*  
*Cymbalaria muralis*  
*Ecballium elaterium* var. *elaterium*  
*Erigeron* cf. *sumatrensis*  
*Euphorbia peplus*  
*Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*  
*Geranium lucidum*  
*Geranium purpureum*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Hedera* sp.  
*Himantoglossum hircinum*  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Lapsana communis*  
*Lolium perenne*  
*Lycium barbarum*  
*Lysimachia arvensis*  
*Medicago minima*  
*Medicago sativa*  
*Mercurialis annua*  
*Orobanche hederæ*  
*Papaver dubium*s.l.  
*Papaver rhoeas*  
*Parietaria judaica*  
*Phleum phleoides*  
*Phytolacca americana*  
*Picris hieracioides*  
*Plantago lanceolata*  
*Poa trivialis*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Ranunculus acris*  
*Ranunculus repens*  
*Ranunculus sardous*  
*Reseda luteola*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
*Sambucus nigra*  
*Sedum acre*  
*Senecio vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Setaria* sp.  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Sporobolus indicus*  
*Torilis nodosa*

*Trifolium resupinatum*  
*Trigonella alba*  
*Ulmus minor*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*  
*Valerianella locusta*  
*Veronica arvensis*

Les vestiges de remparts hébergent *Matthiola incana* subsp. *incana*, ainsi qu'*Erysimum cheiri* à fleurs d'un jaune pur qui correspond – comme le souligne M. Bournérias (1988) – à la forme originelle rapportée par les Croisés ; il faudrait y rechercher aussi *Dianthus caryophyllus*, autre espèce castrale signalée autrefois.

### VI.3.- Mortagne-sur-Gironde

Nous poursuivons notre périple le long de la rive droite de la Gironde par le site de Mortagne-sur-Gironde, nous sommes à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Royan.

Le car nous laisse au port de Mortagne-sur-Gironde.

L'un des intérêts du site est une succession de falaises mortes que nous allons rejoindre d'un pas rapide.

#### ➤ Falaises mortes. (Figure 46)

Celles-ci sont formées par des calcaires du Campanien. De larges fentes abritent des populations d'*Adiantum capillus-veneris* que nous apercevons de loin.



**Figure 46.** Les falaises mortes de Mortagne-sur-Gironde.

Mais le plus intéressant se situe au niveau de bancs de silex faisant saillie, au niveau desquels peut se fixer *Brassica oleracea*, le Chou des falaises, qui est à l'origine des multiples cultivars alimentaires. J.-M. Géhu et M. Bournérias considéraient que la plante de Mortagne diffère de celle qui se développe sur les falaises maritimes de la Manche, du Pays de Caux et du Boulonnais ; on peut penser que

l'isolement géographique associé à des conditions environnementales différentes serait à l'origine d'une évolution spécifique ici.

Le Chou se développe en compagnie d'*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, très commun, et, plus localisés, *Erysimum cheiri*, *Silene nutans* subsp. *nutans*, *Centranthus ruber* subsp. *ruber*, *Dactylis glomerata hispanica*, *Sedum acre*, *Eryngium campestre*. Sur un autre rocher, se trouve *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*.

Le pied de la falaise est colonisé par :

*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*  
*Bryonia dioica*  
*Chaerophyllum temulum*  
*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Cratagus monogyna*  
*Dactylis glomerata*  
*Euonymus europaeus*  
*Fraxinus angustifolia* subsp. *angustifolia*  
*Fraxinus excelsior*  
*Galium album*  
*Galium aparine*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Hedera* sp.  
*Heracleum sibiricum* subsp. *sibiricum*  
*Laurus nobilis*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Rubus ulmifolius*  
*Rumex conglomeratus*  
*Sambucus ebulus*  
*Sambucus nigra*  
*Smyrniolum olusatrum*  
*Ulmus minor*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*

#### ➤ Fossés et bermes longeant la route.

Lors du retour vers Mortagne, nous notons :

*Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria*  
*Alisma plantago-aquatica*  
*Allium polyanthum* (figure 47)  
*Allium vineale*  
*Althaea officinalis*  
*Anacamptis pyramidalis* var. *pyramidalis*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Avena barbata*  
*Bellis perennis*  
*Bolboschoenus maritimus* subsp. *maritimus*  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*

*Bromus arvensis* ou *hordeaceus* subsp.  
*longipedicellatus*  
*Carex divisa*  
*Carex divulsa*  
*Carex hirta*  
*Carex otrubae*  
*Carex riparia*  
*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*  
*Chaerophyllum temulum*  
*Cochlearia danica*  
*Convolvulus arvensis*  
*Convolvulus sepium*  
*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Crataegus monogyna*  
*Cynodon dactylon*  
*Dactylis glomerata*  
*Dipsacus fullonum*  
*Epilobium hirsutum*  
*Galium palustre*  
*Geranium molle*  
*Geum urbanum*  
*Hedera* sp.  
*Helminthotheca echioides*  
*Helosciadium nodiflorum*  
*Himantoglossum hircinum*  
*Holcus lanatus* subsp. *lanatus*  
*Iris pseudacorus*  
*Juncus inflexus*  
*Lathyrus hirsutus*  
*Lathyrus pratensis*  
*Lepidium didymum*  
*Lolium perenne*  
*Lycopus europaeus*  
*Medicago sativa*  
*Nasturtium officinale*  
*Oenanthe* cf. *silifolia*  
*Phalaris arundinacea* subsp. *arundinacea*  
*Phragmites australis*  
*Plantago major*  
*Populus nigra* subsp. *nigra* var. *italica*  
*Potentilla reptans*  
*Pulicaria dysenterica*  
*Ranunculus acris*  
*Ranunculus sceleratus* subsp. *sceleratus*  
*Rosa canina* aggr.  
*Rumex conglomeratus*  
*Schedonorus arundinaceus* subsp.  
*arundinaceus*  
*Tamarix gallica*  
*Taraxacum* sp.

*Torilis arvensis* subsp. *arvensis*  
*Trifolium repens* var. *repens*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*  
*Viburnum tinus*



**Figure 47.** *Allium polyanthum*.

- Reconquête du polder situé entre la route et la Gironde.

Dans la nuit du 27 décembre 1999, la tempête Martin fait céder les digues du polder de Mortagne, de plus de 190 hectares. L'eau salée inonde alors les parcelles dans lesquelles sont cultivés depuis 1960 maïs et tournesol. Sans intervention, les sols, devenus submersibles à chaque marée, deviennent inexploitable.

C'est dans ce contexte que le Conservatoire du Littoral acquiert le polder. Finalement, il est décidé de remettre le milieu à l'état naturel et d'en confier la gestion au Conservatoire Régional des Espaces Naturels. Ce site devient en même temps un site ornithologique de grand intérêt. Mais nous n'avons pas le temps de nous y attarder.

Nous arrivons aux premières maisons où l'on remarque devant l'une d'entre elles une colonie spectaculaire de *Zantedeschia aethiopica* qui prospère depuis de nombreuses années.

#### VI.4. Meschers : conche à Cadet et conche des Nonnes

Ces deux petites plages sont enserrées entre des saillies du Maastrichtien surmontées de calcaire marneux.

Il existe ici des fragments de pelouses hébergeant des espèces rares pour le département. Nous commençons par une pelouse en forte pente dominant la conche à Cadet.

*Astragalus monspessulanus* subsp. *monspessulanus*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*  
*Carthamus mitissimus*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Centaureum erythraea* subsp. *erythraea*  
*Cerastium tomentosum*  
*Convolvulus lineatus*  
*Coronilla minima* subsp. *minima*  
*Echium asperrimum*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia exigua*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helianthemum nummularium*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Himantoglossum hircinum*  
*Hippocrepis comosa*  
*Inula spiraeifolia*  
*Leucanthemum graminifolium*  
*Ligustrum vulgare*  
*Linum strictum* subsp. *strictum* var. *strictum*  
*Lolium perenne*  
*Lotus dorycnium*  
*Pallenis spinosa* subsp. *spinosa*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
*Sesleria caerulea* subsp. *caerulea*  
*Stachys recta* subsp. *recta*  
*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*  
*Thymus polytrichus*  
 mais hélas aussi *Pittosporum tobira*

Un escalier permet de descendre la falaise du côté Gironde :

*Carex* cf. *arenaria*  
*Catapodium marinum*  
*Dactylis glomerata* subsp. *oceanica*  
*Limonium ovalifolium*  
*Muscari comosum*  
*Picris hieracioides* subsp. *hieracioides*  
*Scabiosa columbaria*  
*Sedum rupestre*  
*Torilis nodosa*

Nous poursuivons par la pointe séparant les deux plages. Nous ne retrouvons pas *Stipa gallica* observé autrefois et dont c'est la seule station connue pour l'ensemble Poitou-Charentes. Nous notons *Matthiola incana* subsp. *incana* qui a parfois des fleurs blanches (Figure 48), *Erysimum cheiri*, *Crithmum maritimum*, *Fumana procumbens*, *Bupleurum baldense*, *Osyris alba*, *Rubia peregrina* subsp. *peregrina*, *Pallenis spinosa* subsp. *spinosa*, *Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*.



Figure 48. *Matthiola incana*.

Nous rejoignons le car, non sans remarquer dans une haie de clôture d'une maison : *Laurus nobilis*, *Rubia peregrina* subsp. *peregrina*, *Hedera* sp., *Equisetum ramosissimum* subsp. *ramosissimum*.

Ces observations signent la fin de cette session et regagnons l'hôtel.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions les secrétaires de journée pour leur abnégation, ainsi que l'ensemble des participants pour leur active et amicale contribution.

## PARTICIPANTS

Agnès ARTIGES, François BAYET, Catherine BLANCHON, Marie-France BOTINEAU, Michel BOTINEAU, Élisabeth DODINET, Émilie ESTIVAL, Freddy GARREAU, Jacques LACAM, Didier LE STRAT, Florence LE STRAT, Jacques MARCHAT, Denise MAURY, Anne-Marie MOLLET, Hélène MUHLHOFF, Nicole OBREGO, Jean-Luc OSWALD, Pierre-Antoine PRÉCIGOUT, Patrick RÉGLI, Christophe REVEILLARD, Francette ROYER, Jean-Marie ROYER, Huguette SANTOS-RICARD, Jean-Louis SOGORB, Philippe THIEBAULT.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme, 1929 - Compte rendu de la 63<sup>ème</sup> session SBF. *Bull. Soc. Bot. France*, 1929, **37** : 705-709.
- Beudin Th., Gatignol P., 2019 - Minisession phytosociologique - Deuxième journée. Un site emblématique : la baie de Bonne-Anse. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **50** : 350-356.
- Botineau M., Bouzillé J.-B., Ghestem A., Lahondère Ch., Pigeot J., 1988 - Deuxièmes journées phytosociologiques du Centre-Ouest : Quelques aspects de la végétation oléronnaise. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **21** : 439-486.
- Botineau M., Daunas R., et Lahondère C., 1989 - Mini-session du Centenaire de la Société Botanique du Centre-Ouest 21-23 mai 1988 en Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **20** : 357-380.
- Botineau M., Delelis-Dusollier A., Watez-Franger A., de Foucault B., Froissard D., Decocq G., 1998 - Contribution à la connaissance phytosociologique du bocage de l'Aunis (France) : la lisière arbustive et les haies à *Acer monspessulanum*. *Acta bot. Gallica*, **145** (2) : 99-108.
- Bournérias M., Pomerol Ch., Turquier Y., 1987 - La côte atlantique entre Loire et Gironde. Vendée – Aunis – Saintonge. *Guides naturalistes des côtes de France*, **V**, Delachaux & Niestlé, 272 p.
- Bournérias M., Pomerol Ch., Turquier Y., 1988 - Le Golfe de Gascogne de l'île d'Oléron au Pays Basque. *Guides naturalistes des côtes de France*, **VI**, Delachaux & Niestlé, 272 p.

- Collectif, 1890 - Compte rendu de la 33<sup>ème</sup> session SBF, 1890.- *Bull. Soc. Bot. France*, 1890, **37** : I - LVII.
- Collectif, 1980 - La vie dans les dunes du Centre-Ouest (flore et faune). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n° spécial **4**.
- Corillion R., Guerlesquin M., 1972 - Carte de la Végétation de la France n° 44 – La Rochelle. CNRS, Toulouse.
- Demoly J.-P., 1985 - Les cistes dans les îles de Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **16** : 83-94.
- Dupias G., Rey P., 1974 - Carte de la Végétation de la France n° 50 – Angoulême. CNRS, Toulouse.
- Estève G., Lahondère Ch., 1979 - Protéger Bonne-Anse (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **10** : 71-110.
- Lahondère C., 1980 – La flore et la végétation phanérogamiques, *in* La vie dans les dunes du Centre-Ouest. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S.4 : 113-440171.
- Lahondère Ch., Estève G., Terrisse J., 1996 - 23<sup>ème</sup> session extraordinaire : 1995 – La Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **27** : 287-472.
- Lesson R.-P., 1835 - Flore rochefortine ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de la ville de Rochefort. Rochefort, 635 p.
- Lloyd J., 1898 - Flore de l'Ouest de la France, 5<sup>ème</sup> édition (posthume). Paris, Librairie des Sciences Naturelles Paul Klincksieck, 459 p.
- Rallet L., 1929 - Compte rendu de la session extraordinaire [1929] de la Société Botanique de France. *Bull. Soc. Bot. Deux-Sèvres*, 1930 : 89-95.
- Rallet L., 1962 - Compte rendu de la 86<sup>ème</sup> session SBF, 1959.- *Bull. Soc. Bot. France*, 1960, **107** : 5-106.
- Rousseau P., 1899 - Catalogue des plantes vasculaires spontanées de l'île de Ré et des plantes qui y sont plus communément cultivées. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, **9** : 147-198 + carte h.t.
- Terrisse A., 1994 - Inventaire des plantes vasculaires (végétation naturelle et adventice) présentes dans l'île de Ré. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n° spécial **13**, 112 p.
- Tison J.-M. et de Foucault B. (coords), 2014 - *Flora Gallica* Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

## **156<sup>e</sup> session extraordinaire de la SBF Charente-Maritime Mini-session à l'île de Ré du 18-20 mai 2021**

par **Michel BOTINEAU<sup>1</sup>** et **Pierre-Antoine PRECIGOUT<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> [michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

<sup>2</sup> [pierre-antoine.precigout@orange.fr](mailto:pierre-antoine.precigout@orange.fr)

Crédits photographiques : Michel Botineau, Pierre-Antoine Précigout

**RESUME** : Cet article présente les listes d'herborisations à l'île de Ré en mai 2021.

**MOTS-CLES**: liste d'herborisations, île de Ré.

**ABSTRACT**: Plants checklists

**KEY-WORDS**: plants checklist, Ré Island (France).

Devant les difficultés pour prévoir en 2021 la session extraordinaire en Charente-Maritime du fait de la pandémie, il avait été décidé de la repousser une nouvelle fois et de proposer en compensation une mini-session plus souple à organiser. Le choix s'est porté sur l'île de Ré qui n'avait pas été prévue dans le programme de la session. Nous avons ainsi parcouru l'île durant trois jours, et le compte rendu vient ainsi compléter cet aperçu de la flore de Charente-Maritime.

### **Présentation de l'île de Ré.**

Comme l'Aunis dont elle fait partie, l'île de Ré est constituée de terrains du Jurassique, disposés en fait en trois tables de très faible altitude : celle de Saint-Martin à l'est, de Loix au nord, d'Ars à l'ouest, et qui sont aujourd'hui réunies par des dépôts récents de vases marines et de sables éoliens. L'île d'Ars fut historiquement la première à être rattachée à celle de Saint-Martin par l'isthme du Martray large d'environ 70 m et donc toujours menacé lors des marées les plus fortes. Loix conservera son statut insulaire jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, seulement reliée au reste de l'île par un unique pont.

Ré est, avec Oléron, le pays le moins arrosé du littoral entre Loire et Gironde, avec un total des précipitations et un nombre de jours de pluie estival analogues à ceux de la côte d'Azur. Mais les températures d'été sont tempérées par le vent marin.

Comme pour Oléron, les difficultés pour s'y rendre ont fait que l'île de Ré a été peu prospectée jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, excepté l'inventaire de Rousseau (1899). La SBF a visité pendant une journée quelques sites de l'île lors de la session de 1959 : dunes de Rivedoux, fort de la Prée, Grouin de Loix, phare des Baleines et pointe du Fier d'Ars (Rallet, 1962).

### **I. Mardi 18 mai : l'est de l'île ou « île de Saint-Martin ».**

#### **Dunes situées entre le pont et Rivedoux.**

C'est l'une des rares dunes de l'île à ne pas être encore protégée par des barbelés. Son relief est très peu marqué, étant peu soumise aux vents d'ouest (Figure 1).



Figure 1. Dunes de Rivedoux.

Il est cependant possible de distinguer :

- Dune mobile :

La flore est dispersée, dominée par des Poaceae et colorée par le Liseron soldanelle et la Matthiôle sinuée :

*Convolvulus soldanella*  
*Elytrigia juncea* subsp. *boreali-atlantica*  
*Eryngium maritimum*  
*Euphorbia paralias*  
*Festuca juncifolia*  
*Matthiola sinuata*

- Dune fixée :

Ici, la flore est plus dense : on y remarque comme ailleurs le remplacement d'*Eryngium maritimum* par *Eryngium campestre* et celui d'*Euphorbia paralias* par *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*. On peut noter aussi la diversité des Asteraceae à capitules jaunes. En revanche, nous n'avons pas trouvé traces de l'Éphédra mentionné ici au moins jusqu'en 1982.

*Alyssum campestre*  
*Artemisia campestris* subsp. *maritima*  
*Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*  
*Carex arenaria*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Chondrilla juncea*  
*Corynephorus canescens*  
*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Geranium purpureum*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Hypochaeris radicata*  
*Jasione montana*  
*Koeleria arenaria*  
*Lagurus ovatus*

*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*  
*Medicago littoralis*  
*Mibora minima*  
*Muscari comosum*  
*Orobanche artemisiae-campestris* (Figure 2)  
*Phleum arenarium*  
*Plantago lanceolata* (incl. ex var. *lanuginosa*)  
*Sedum acre*  
*Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*  
*Silene conica*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Tragopogon dubius*  
*Vulpia membranacea*  
 et quelques Bryophytes :  
*Syntrichia ruraliformis*  
*Pleurochaete squarrosa*



Figure 2. *Orobanche artemisiae-campestris*.

Autres espèces :

*Allium sphaerocephalon*  
*Anisantha diandra*  
*Anisantha madritensis*  
*Clematis flammula*  
*Cupressus macrocarpa*  
*Geranium rotundifolium*  
*Orobanche picridis*

*Papaver dubius*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Vulpia bromoides*

Sur les bords d'une piste cyclable :

*Coincya momensis* subsp. *cheiranthos*  
*Hedypnois rhagadioloides*  
*Lolium perenne*

Nous recherchons pour pique-niquer l'abri des Cyprès de Lambert, pour une fois bienvenus afin de nous protéger de la pluie...

### Ruines de l'abbaye des Châteliers.

Initialement fondée par des moines cisterciens dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle, cette abbaye fut incendiée à plusieurs reprises, notamment par les Anglais en 1294 et en 1462, puis par les Huguenots en 1574, date à laquelle les moines abandonnent les lieux. Les matériaux de démolition de l'abbaye proprement dite serviront à la construction du fort de La Prée voisin. Seuls les vestiges de l'église et les soubassements du cloître subsistent, mais sont très dégradés. (Figure 3).



Figure 3. Abbaye des Châteliers.

- Végétation prairiale proche des ruines :  
L'influence maritime se traduit par la présence de :

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Smyrniolum olusatrum*  
*Trifolium resupinatum*

- Espèces prairiales, dominées par les Poaceae et les Fabaceae:

*Dactylis glomerata*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*  
*Bromus* gr. *hordeaceus*  
*Helichtochloa pratensis* subsp. *pratensis*  
*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Trifolium pratense* subsp. *pratense*  
*Trifolium repens* var. *repens*

- Autres espèces:

*Aphanes arvensis*  
*Bellis perennis*  
*Daucus carota* subsp. *carota* var. *carota*  
*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*  
*Erodium malacoides*  
*Erucastrum incanum*  
*Malva sylvestris*  
*Helminthotheca echioides*  
*Plantago lanceolata*  
*Rumex pulcher*  
*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*  
*Silene latifolia*  
*Sambucus nigra*

- Au contact direct avec les structures bâties :

*Anisantha madritensis*  
*Anisantha sterilis*  
*Catapodium rigidum*  
*Poa annua*  
*Carex* gr. *muricata*  
*Artemisia vulgaris*  
*Crepis bursifolia*  
*Helminthotheca echioides*  
*Hypochaeris glabra*  
*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*  
*Picris hieracioides*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Taraxacum* sp.  
*Echium vulgare*  
*Arenaria leptoclados*  
*Cerastium glomeratum*  
*Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*  
*Capsella bursa-pastoris*

*Convolvulus arvensis*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Galium murale*  
*Galium album*  
*Geranium molle*  
*Geranium purpureum*  
*Hypericum* cf. *perforatum*  
*Lysimachia arvensis*  
*Medicago arabica*  
*Medicago lupulina*  
*Medicago polymorpha*  
*Oxalis corniculata*  
*Plantago coronopus*  
*Sherardia arvensis*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium scabrum* subsp. *scabrum*  
*Valerianella dentata*  
*Verbena officinalis*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Hedera* sp.  
*Rubus* sp.

Les véritables chasmophytes :

*Erysimum cheiri*  
*Linaria repens*  
*Parietaria judaica*  
*Sagina apetala* subsp. *apetala*  
*Saxifraga tridactylites*  
*Ruta graveolens*  
*Rhamnus alaternus* subsp. *alaternus*

- Chemin bordé de champs :

*Ammi majus*  
*Aristolochia clematitis*  
*Ballota nigra* subsp. *foetida*  
*Carduus nutans* subsp. *nutans*  
*Carduus pycnocephalus* subsp.

*pycnocephalus*

*Nassella tenuissima*

mais aussi *Acanthus mollis*

- Haie :

Cette haie proche de l'abbaye est connue de longue date pour héberger une colonie de Salsepareille, espèce méditerranéenne pour laquelle on peut naturellement s'interroger sur sa spontanéité. Mais celle-ci a souffert cette année des gelées tardives.

*Ulmus minor*

*Prunus spinosa* var. *spinosa*

*Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*  
*Rhamnus alaternus* subsp. *alaternus*  
*Smilax aspera*  
*Hedera* sp.  
*Orobanche hederæ*  
*Anthriscus sylvestris* subsp. *sylvestris*  
*Malva sylvestris*  
*Smyrniolum olusatrum*  
 mais aussi *Solanum chenopodioides*

### Friches vers La Noue.

- Lisière de chênaie verte à l'entrée d'un sentier :

*Quercus ilex*

*Crataegus monogyna*

*Carduus pycnocephalus* subsp. *pycnocephalus*

*Centaurea aspera* subsp. *aspera*

*Hypochaeris radicata*

*Jacobaea erucifolia* subsp. *erucifolia*

*Sonchus asper* subsp. *asper*

*Trifolium campestre*

*Medicago minima*

*Vicia gr. sativa*

*Vicia villosa*

*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*

*Geranium molle*

*Geranium rotundifolium*

*Anthriscus caucalis*

*Eryngium campestre*

*Smyrniolum olusatrum*

*Echium vulgare*

*Silene latifolia*

*Aristolochia clematitis*

*Rumex acetosella*

*Helictochloa pratensis* subsp. *pratensis*

*Aira multiculmis*

- Zones ouvertes près du sentier :  
Espèces de la dune grise :

*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*

*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*

*Catapodium rigidum*

*Lagurus ovatus*

*Chondrilla juncea*

*Sedum acre*

*Muscari comosum*

autres espèces :

*Aphanes arvensis*

*Arenaria leptoclados*  
*Crassula tillaea* (Figure 4)



Figure 4. *Crassula tillaea*.

*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*  
*Cirsium* sp.  
*Erigeron* sp.  
*Hypericum perforatum*  
*Oenothera biennis*  
*Ononis* sp.  
*Orobanche amethystea*  
*Orobanche minor*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Rumex pulcher*  
*Trifolium suffocatum*  
*Veronica arvensis*  
*Vicia segetalis*  
*Himantoglossum hircinum*  
*Bromus* gr. *hordeaceus*  
*Vulpia bromoides*  
*Vulpia ciliata* subsp. *ciliata*  
*Pteridium aquilinum*  
 dynamique :  
*Hedera* sp.  
*Rhamnus alaternus* subsp. *alaternus*

- Zones en voie de fermeture :  
*Ailanthus altissima*, ce dernier développant  
 d'extraordinaires drageons...  
*Geranium purpureum*

*Iris foetidissima*  
*Laurus nobilis*  
*Ligustrum vulgare*  
*Linaria repens*  
*Lycopsis arvensis*  
*Lysimachia arvensis*  
*Mercurialis annua*  
*Pinus halepensis*  
*Plantago coronopus*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Ranunculus repens*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Senecio inaequidens*  
*Ulmus minor*; dont les feuilles hébergent une  
 galle produite par la ponte d'un puceron :  
*Tetraneura caerulescens* (Figure 5).



Figure 5. *Tetraneura caerulescens* sur *Ulmus minor*.

## II. Mercredi 19 mai – Partie centrale : « île de Loix » et Bois Henri IV.

### Pointe du Grouin de Loix.

Nous stationnons à proximité de l'ancienne batterie du Grouin, dont le bâtiment actuel date des années 1860.

- Digue enrochée :
  - Anisantha diandra*
  - Anisantha madritensis*
  - Arrhenatherum elatius*
  - Artemisia vulgaris*
  - Atriplex halimus*
  - Avena sterilis*
  - Ballota nigra* subsp. *foetida*
  - Beta vulgaris* subsp. *maritima*
  - Bromus* gr. *hordeaceus*
  - Dactylis glomerata*
  - Geranium molle*
  - Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*
  - Malva sylvestris*
  - Parietaria judaica*
  - Plantago coronopus*
  - Populus xcanescens*
  - Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*
  - Sambucus nigra*
  - Silene latifolia*
  - Smyrniium olusatrum*
  - Sonchus asper* subsp. *asper*
  - Suaeda vera* subsp. *vera*
  - Tamarix gallica*
  - Torilis nodosa* subsp. *nodosa*
  - Ulmus minor*
  - Vinca major* subsp. *major*

- Banc de galets sur sables grossiers :
  - Arenaria leptoclados*
  - Bartsia trixago* (Figure 6)
  - Brassica nigra*
  - Carduus nutans*
  - Carex arenaria*
  - Catapodium rigidum*
  - Centaurea aspera* subsp. *aspera*
  - Cerastium* sp.
  - Crithmum maritimum*
  - Diploaxis muralis* subsp. *muralis*
  - Echium vulgare*
  - Elytrigia juncea* subsp. *boreo-atlantica*
  - Erodium cicutarium* subsp. *cicutarium*
  - Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*
  - Foeniculum vulgare*
  - Galium aparine*
  - Geranium purpureum*
  - Glaucium flavum*
  - Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*
  - Honckenia peploides* subsp. *peploides*
  - Inula conyza*

- Limonium dodartii*
- Lysimachia arvensis*
- Medicago polymorpha*
- Parapholis incurva*
- Sagina marina*
- Salsola soda*
- Sedum acre*
- Spergula marina*
- Vulpia* cf. *membranacea*



**Figure 6.** *Bartsia trixago*, Grouin de Loix-en-Ré.

- Friche :
  - Aphanes arvensis*
  - Arenaria serpyllifolia*
  - Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*
  - Ballota nigra* subsp. *foetida*
  - Carex* sp.
  - Catapodium marinum*
  - Crepis capillaris*
  - Dipsacus fullonum*
  - Echium plantagineum* dans sa seule station du Centre-Ouest
  - Galium murale*
  - Geranium purpureum*
  - Geranium rotundifolium*
  - Hedypnois rhagadioloides*
  - Helichtochloa pratensis* subsp. *pratensis*

*Iris foetidissima*  
*Juncus acutus* subsp. *acutus*  
*Malva multiflora*  
*Medicago polymorpha*  
*Mercurialis annua*  
*Muscari comosum*  
*Myosotis arvensis*  
*Myosotis ramosissima*  
*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*  
*Orobanche minor*  
*Phleum arenarium*  
*Poa pratensis* subsp. *pratensis*  
*Polygonum aviculare*  
*Polypogon maritimus*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*  
*Rosa arvensis*  
*Rosa* kl. *rubiginosa*  
*Smyrniolum olusatrum*, particulièrement exubérant mais qui sera entièrement consommé par les escargots *Theba pisana* d'ici fin juin (Figure 7)  
*Solanum dulcamara*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*  
*Veronica arvensis*  
 et la Bryophyte *Pleurochaete squarrosa*.



Figure 7. *Smyrniolum* consommé par les escargots.

- Fourrés de *Tamarix gallica*, hébergeant hélas des *Arum* de culture, ainsi que *Solanum laciniatum*, *Baccharis halimifolia*, *Ailanthus altissima*, *Elaeagnus angustifolia* et *Erigeron sumatrensis*, bref un cortège aux capacités expansives inquiétantes pour la flore spontanée environnante.
- Sentier :  
*Carduus tenuiflorus*  
*Convolvulus arvensis*  
*Eryngium campestre*  
*Hedera hibernica*  
*Medicago arabica*  
*Rubus ulmifolius*  
*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*  
*Trifolium resupinatum*  
*Trisetum flavescens* subsp. *flavescens*
- Dépression à côté d'une ancienne claire :  
*Juncus gerardii*  
*Elytrigia repens* subsp. *repens*  
*Limonium vulgare*  
*Tripolium pannonicum*  
*Suaeda vera*  
*Ranunculus sardous*  
*Enanthe* sp.  
*Lysimachia vulgaris*  
*Salicornia europaea*  
*Atriplex prostrata*  
*Alopecurus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*  
*Cerastium* sp.  
*Myosotis* sp.  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Rumex crispus*

#### Dunes du Bois Henri IV.

Là encore, nous devons nous abriter pour pique-niquer, le temps étant encore maussade. Mais c'est l'occasion d'observer des rameaux de Chênes-verts portant des thalles de lichens intéressants, tels *Teloschistes chrysophthalmos* et *Ramalina canariensis*.

- Dune blanche :  
*Ammophila arenaria*  
*Cakile maritima* subsp. *integrifolia*  
*Convolvulus soldanella*

*Crithmum maritimum*  
*Eryngium maritimum*  
*Euphorbia paralias*  
*Festuca juncifolia*  
*Matthiola sinuata*  
*Medicago marina*  
*Pancreatium maritimum*

- Dune grise :  
*Allium vineale*  
*Artemisia campestris* subsp. *maritima*  
*Carex arenaria*  
*Catapodium rigidum*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera* (Figure 8)



**Figure 8.** *Centaurea aspera*.

*Cerastium* sp.  
*Corynephorus canescens*  
*Crepis capillaris*  
*Dianthus gallicus*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Galium arenarium*  
*Geranium purpureum*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Koeleria arenaria*  
*Lagurus ovatus*  
*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*  
*Mibora minima*  
*Muscari comosum*  
*Oenothera* sp.

*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*  
*Phleum arenarium*  
*Plantago lanceolata* (incl. ex var. *lanuginosa*)  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *tetraphyllum*  
*Sedum acre*  
*Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*  
*Sonchus bulbosus*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Vulpia bromoides*  
*Vulpia* cf. *fasciculata*  
*Vulpia membranacea*

- Chênaie verte en retrait :  
*Quercus ilex*  
*Anisantha diandra*  
*Arbutus unedo*  
*Cirsium* sp.  
*Clematis flammula*  
*Cupressus macrocarpa*  
*Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*  
*Euonymus japonicus*  
*Galium divaricatum*  
*Galium murale*  
*Geranium rotundifolium*  
*Hedera hibernica*  
*Iris foetidissima*  
*Ligustrum vulgare*  
*Malva cretica*  
*Minuartia hybrida* subsp. *laxa*  
*Myosotis ramosissima* cf. subsp. *lebellii*  
*Ononis* cf. *spinosa* subsp. *procurrens*  
*Pinus halepensis*  
*Pinus pinaster*  
*Poa annua*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *tetraphyllum*  
*Polypodium cambricum*  
*Polypodium interjectum*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Rubia peregrina*  
*Ruscus aculeatus*  
*Solanum chenopodioides*  
*Solanum dulcamara*, très abondante en sous-bois  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*  
*Veronica arvensis*

*Vincetoxicum hirundinaria*  
*Vitis vinifera*  
*Yucca gloriosa*

### Bois de la Combe à l'Eau.

- Dune exposée :

Caractéristiques de la dune blanche :

*Ammophila arenaria*  
*Convolvulus soldanella*  
*Eryngium maritimum*  
*Euphorbia paralias*  
*Medicago marina*

Caractéristiques de la dune fixée:

*Anisantha diandra*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Hypochaeris radicata*  
*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*

Autres espèces:

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Crithmum maritimum*  
*Yucca gloriosa*

- Dune grise interne :

*Anisantha diandra*  
*Carex arenaria*  
*Cerastium* sp.  
*Cupressus macrocarpa*  
*Echium vulgare*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Eryngium campestre*  
*Geranium purpureum*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*  
*Mibora minima*  
*Phleum arenarium*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Poterium sanguisorba*  
*Sedum acre*  
*Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*  
*Vulpia bromoides*

- Boisement de la forêt domaniale :

Si potentiellement c'est une Chênaie verte, le milieu a été considérablement perturbé par

l'introduction d'espèces exotiques ; nous avons observé notamment :

*Abies cephalonica*, originaire de Grèce (Figure 9)

*Cupressus macrocarpa*  
*Pinus nigra* subsp. *laricio*



Figure 9. *Abies cephalonica*.

La strate arbustive présente :

*Laurus nobilis*  
*Ligustrum vulgare*  
*Tamarix gallica*

Le tapis herbacé est constitué de :

*Anisantha sterilis*  
*Aristolochia clematitis*  
*Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*  
*Avena sterilis*  
*Brachypodium sylvaticum*  
*Bromus* gr. *hordeaceus*  
*Clematis flammula*  
*Crepis capillaris*  
*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*  
*Dactylis glomerata*  
*Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*  
*Galium aparine*  
*Geranium molle*  
*Hedera hibernica*  
*Helictochloa pratensis* subsp. *pratensis*  
*Himantoglossum hircinum*

*Hypochaeris radicata*  
*Iris foetidissima*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Medicago orbicularis*  
*Muscari comosum*  
*Oenothera* sp.  
*Orobanche hederæ*  
*Papaver* sp.  
*Plantago lanceolata* (incl. ex var. *lanuginosa*)  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Polypodium interjectum*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*  
*Rubus caesius*  
*Rubus ulmifolius*  
*Smyrniolum olusatrum*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Vitis vinifera*

et localement un peuplement de *Populus alba*

- Zone sableuse près du parking

*Carduus tenuiflorus*  
*Hedypnois rhagadioloides*  
*Silene latifolia*  
*Cerastium pumilum*  
*Geranium rotundifolium*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *tetraphyllum*  
*Viola kitaibeliana* var. *kitaibeliana*

- Bord de route

*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Aphanes arvensis*  
*Diploaxis muralis* subsp. *muralis*  
*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Lycopsis arvensis*  
*Medicago arabica*  
*Parietaria judaica*  
*Picris hieracioides*  
*Plantago coronopus*  
*Rumex pulcher*  
*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*  
 et aussi hélas *Pittosporum tobira*

### III. Jeudi 20 mai : l'ouest ou « île d'Ars ».

#### Phare des Baleines.

Un petit détour nous permet d'apercevoir la vieille tour érigée en 1682, remplacée en 1854 par le phare actuel haut de 57 m et dont la portée de 53,7 km en fait l'un des phares les plus puissants du littoral. Son nom rappelle la légende selon laquelle des baleines se seraient échouées ici dans les temps anciens.

Prolongeant la pointe, s'étendent de vastes écluses à poissons (Figure 10) : il s'agit de constructions de murs en pierres non maçonnées établis sur le socle rocheux, en forme de fer à cheval dont l'ouverture était fermée par des grilles. Les branches incurvées sont longues de plusieurs centaines de mètres et hautes d'environ 1,20 m. Lorsque la mer se retire, il suffit de venir récolter poissons et crustacés piégés. Ces pêcheries traditionnelles, remontant au Moyen Âge, ont été nombreuses sur les îles de Ré et d'Oléron. Mais l'évolution de la législation sur la pêche a accéléré le déclin de ces structures après la Première Guerre Mondiale.



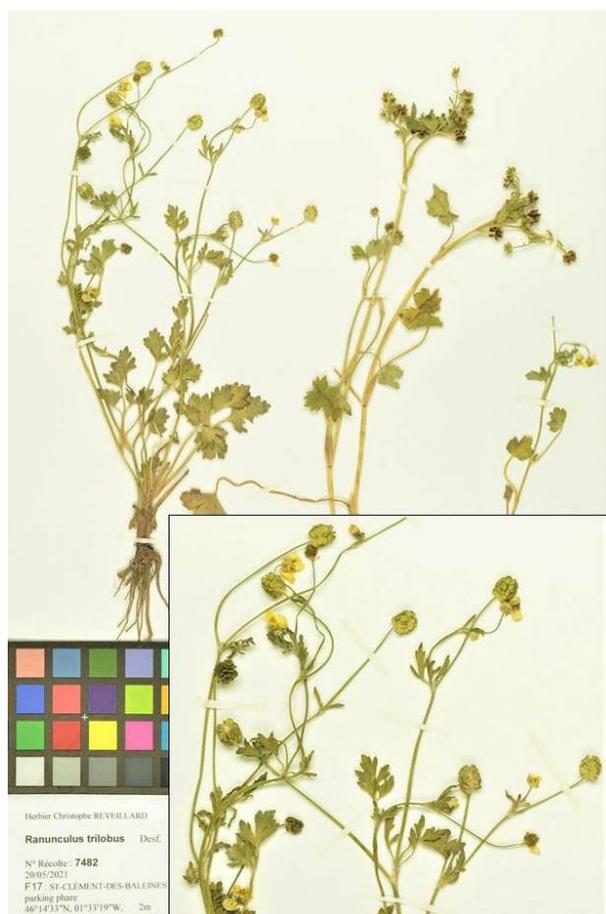
Figure 10. Ecluse à poissons au phare des Baleines.

Nous notons au passage :

*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Smyrniolum olusatrum*  
*Cochlearia danica*  
*Arctium minus*  
*Conium maculatum*  
*Malva arborea*  
*Malva sylvestris*  
*Daucus* sp.  
*Geranium dissectum*  
*Lycium* sp.  
*Mercurialis annua*  
*Parietaria judaica*

*Reseda lutea* subsp. *lutea*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Trifolium squamosum*  
*Vicia* cf. *macrocarpa*

et Christophe Reveillard découvre *Ranunculus trilobus*, thérophyte méditerranéenne rarement signalée aujourd'hui dans le Centre-Ouest, mais observée ici même par la SBF en 1959, indiquée un peu partout dans l'île autrefois (Rousseau, 1899), et depuis concentrée surtout dans la partie occidentale (Terrisse, 1994). (Figure 11).



**Figure 11.** *Ranunculus trilobus*, herbier Réveillard, MNHN.

### Site de Trousse-Chemise.

- Bois de Trousse-Chemise, qui fut célébré par Charles Aznavour.

C'est potentiellement une Chênaie verte, mais perturbée par l'introduction de *Pinus halepensis*, *Cedrus atlantica*, et aussi *Quercus cerris* (introduit également dans d'autres secteurs de l'île).

En sous-bois se développent :

*Laurus nobilis*  
*Viburnum tinus*  
*Crataegus monogyna*  
*Ligustrum vulgare*  
*Pyrus* sp.  
*Rosa* kl. *rubiginosa*  
*Cotoneaster* sp.  
*Pyracantha crenulata* (incl. *P. rogersiana*)  
*Hedera hibernica*  
*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*

Mais le grand intérêt de ce site est la présence concomitante de *Cistus inflatus* (Figure 12), *Cistus* x *obtusifolius*, *Cistus salviifolius*, et, plus éloigné dans un layon, de *Cistus monspeliensis*. Ajoutons que *Cistus laurifolius* a également été mentionné autrefois dans ce secteur (Corillion et Guerlesquin, 1972).



**Figure 12.** *Cistus inflatus*.

La strate herbacée est constituée de :

*Achillea millefolium*  
*Aira praecox*  
*Aphanes arvensis*  
*Arenaria leptoclados*  
*Carex arenaria*  
*Carex liparocarpos* subsp. *liparocarpos*

*Catapodium rigidum*  
*Cerastium glomeratum*  
*Dactylis glomerata*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Galium* cf. *parisiense*  
*Galium murale*  
*Geranium molle*  
*Iris foetidissima*  
*Lysimachia linum-stellatum*  
*Minuartia hybrida* subsp. *laxa*  
*Plantago lanceolata*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Polypodium interjectum*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Taraxacum* sp.  
*Verbascum* sp.  
*Veronica arvensis*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

Au niveau d'une clairière aménagée :

*Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*  
*Clematis flammula*  
*Corynephorus canescens*  
*Erodium cicutarium* subsp. *cutarium*  
*Geranium purpureum*  
*Hypericum perforatum*  
*Lysimachia arvensis*  
*Medicago orbicularis*  
*Muscari comosum*  
*Ononis* sp.  
*Phleum arenarium*  
*Spartium junceum*

- Plage de Trousse-Chemise

À la limite des laisses de mer, s'observe une belle colonie de *Cakile maritima* et *Salsola soda*. Au-dessus, la dune blanche héberge *Convolvulus soldanella*, *Eryngium maritimum*, *Euphorbia paralias*.

Enfin la dune grise est caractérisée par :

*Carex arenaria*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Glaucium flavum*  
*Medicago littoralis*

*Oenothera* sp.  
*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*  
*Pancratium maritimum*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Polygonum maritimum*  
*Sedum acre*  
*Vulpia membranacea*  
*Yucca gloriosa*

### Dunes du Lizay.

Aujourd'hui, c'est plutôt l'ombre fournie par les Pins que nous recherchons pour pique-niquer.

La dune mobile n'est ici guère caractérisée que par *Ammophila arenaria*, *Elytrigia juncea* subsp. *boreo-atlantica* et *Matthiola sinuata*.

La dune grise est observée en différents endroits.

Descendant vers la plage directement depuis le chemin d'accès, nous observons :

*Carex arenaria*  
*Catapodium rigidum*  
*Centaurea aspera* subsp. *aspera*  
*Cerastium* sp.  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Geranium molle*  
*Geranium purpureum*  
*Geranium ritundifolium*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Lysimachia linum-stellatum*  
*Mibora minima*  
*Phleum arenarium*  
*Plantago lanceolata* (incl. ex var.  
*lanugibosa*)  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp.  
*tetraphyllum*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Sedum acre*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Vulpia bromoides*

À partir d'une passerelle en bois qui permet de dominer le système dunaire, nous notons:

*Anisantha diandra*  
*Anisantha madritensis*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*  
*Avena sterilis*

*Carex arenaria*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*  
*Himantoglossum hircinum*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Poterium sanguisorba* subsp. *sanguisorba*  
*Thlaspi arvense*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Vitis vinifera* (témoignage d'anciennes cultures)  
*Yucca gloriosa*

Nous passons devant les vestiges du poste de canon porte-amarre, seul moyen pour secourir les naufragés au 19<sup>e</sup> siècle ! (Figure 13).

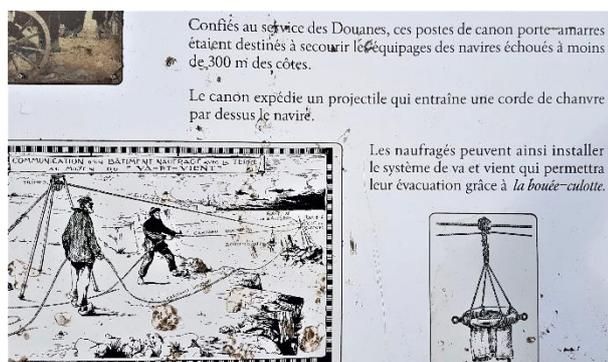


Figure 13. Canon porte-amarres.

Le long d'un sentier situé un peu en retrait, se trouvent :

*Aphanes arvensis*  
*Arenaria leptocladus*  
*Carduus pycnocephalus* subsp. *pycnocephalus*  
*Crassula tillaea*  
*Dactylis glomerata*  
*Echium vulgare*  
*Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*  
*Hedera hibernica*  
*Hedypnois rhagadioloides*  
*Medicago orbicularis*  
*Plantago coronopus*  
*Plantago lanceolata* (incl. ex var. *lanuginosa*)  
*Pteridium aquilinum*  
*Rumex pulcher*  
*Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*

*Silene latifolia*  
*Smyrnum olusatrum*  
*Solanum chenopodioides*  
*Tamarix gallica*  
*Ulmus minor*

Profitant d'une ouverture dans la clôture, nous montons sur le sommet du cordon dunaire. Bien nous en prit, car se trouvent ici :

*Carex arenaria*  
*Ephedra distachya* subsp. *distachya*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*  
*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*  
*Linaria arenaria*  
*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*  
*Sedum acre*  
*Viola kitaibeliana* var. *kitaibeliana* (Figure 14)



Figure 14. *Viola kitaibeliana*.

Rebroussant chemin, nous notons encore dans la dune grise:

*Artemisia campestris* subsp. *maritima*  
*Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*  
*Galium arenarium*  
*Koeleria arenaria*  
*Leontodon saxatilis* subsp. *saxatilis*

*Lysimachia arvensis*  
*Matthiola sinuata*  
*Medicago marina*  
*Ononis* sp.  
*Orobanche amethystea*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*  
*Thesium humifusum* subsp. *humifusum*

### Marais près de la Réserve ornithologique de l'Ileau des Niges

Cette réserve est gérée par la LPO. Mais celle-ci n'a pas souhaité nous accueillir. Nos observations vont donc se dérouler aux alentours.

- Friches plus ou moins hautes :

*Agrostis* sp.  
*Anisantha diandra*  
*Anisantha madritensis*  
*Anisantha sterilis*  
*Arctium minus*  
*Arenaria leptocladus*  
*Aristolochia clematitidis*  
*Avena sterilis*  
*Ballota nigra* subsp. *foetida*  
*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Brassica nigra*  
*Bromus* gr. *hordeaceus*  
*Carduus tenuiflorus*  
*Carex divulsa*  
*Catapodium rigidum*  
*Cirsium* sp. cf. *vulgare*  
*Conium maculatum*  
*Echium vulgare*  
*Erigeron* sp.  
*Erodium cicutarium* subsp. *cicutarium*  
*Erodium malacoides*  
*Smyrniolum olusatrum*

- Berme le long d'un sentier :

*Bellis perennis*  
*Centaurea calcitrapa*  
*Galium aparine*  
*Geranium dissectum*  
*Geranium molle*  
*Geranium rotundifolium*  
*Hedera helix*  
*Helminthotheca echioides*  
*Hordeum maritimum*

*Hordeum murinum* subsp. *murinum*  
*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*  
*Lycopsis arvensis*  
*Lysimachia arvensis*  
*Lythrum* sp. cf. *salicaria*  
*Malva multiflora*  
*Malva sylvestris*  
*Medicago orbicularis*  
*Myosotis arvensis*  
*Myosotis ramosissima*  
*Orobanche hederæ*  
*Parietaria judaica*  
*Phleum arenarium*  
*Plantago coronopus*  
*Poa annua* subsp. *annua*  
*Poa trivialis* subsp. *trivialis*  
*Polycarpon tetraphyllum* subsp. *tetraphyllum*  
*Polygonum aviculare*  
*Potentilla sterilis*  
*Ranunculus bulbosus*  
*Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*  
*Rubus caesius*  
*Rubus ulmifolius*  
*Rumex crispus*  
*Silene latifolia*  
*Smyrniolum olusatrum*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Tamarix gallica*  
*Torilis nodosa* subsp. *nodosa*  
*Trifolium campestre*  
*Trifolium resupinatum*  
*Trifolium suffocatum*  
*Trigonella officinalis*  
*Urtica dioica* subsp. *dioica*  
*Veronica arvensis*  
*Veronica persica*  
*Vulpia myuros*.

- Schorre d'un ancien marais salant :

*Anthriscus caucalis*  
*Artemisia maritima* subsp. *maritima*  
*Atriplex prostrata*  
*Beta vulgaris* subsp. *maritima*  
*Catapodium maritimum*  
*Cerastium* sp.  
*Dactylis glomerata* cf. subsp. *oceanica*  
*Galium murale*  
*Halimione portulacoides*  
*Limbarda crithmoides* subsp. *crithmoides*

*Limonium vulgare*  
*Lysimachia arvensis*  
*Lythrum* sp.  
*Myosotis* sp.  
*Parapholis incurva*  
*Pucciniella maritima*  
*Ranunculus parviflorus* subsp. *parviflorus*  
*Ranunculus sardous*  
*Rostraria cristata*  
*Salicornia europaea*  
*Sarcocornia vera*  
*Sonchus asper* subsp. *asper*  
*Spergula marina*  
*Suaeda fruticosa*  
*Trifolium campestre*

*Tripolium pannonicum*  
*Vicia segetalis*  
*Vulpia myuros*

En conclusion, l'île de Ré présente des populations intéressantes d'espèces bénéficiant d'un statut de protection, c'est sans doute là que nous trouvons en particulier le plus de stations d'*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*. Néanmoins, la pression d'une part du tourisme, d'autre part d'espèces récemment introduites et expansives, constituent des menaces pour cette flore.

## PARTICIPANTS

Agnès ARTIGES, François BAYET, Marie-France BOTINEAU, Michel BOTINEAU, Élisabeth DODINET, Émilie ESTIVAL, Freddy GARREAU, Jacques LACAM, Anne-Marie MOLLET, Jean-Luc OSWALD, Pierre-Antoine PRÉCIGOUT, Christophe REVEILLARD, Anne-Laure STERIN.

Merci à tous, en particulier aux secrétaires de journées, pour leur active contribution.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références communes avec l'article précédent § page 47.



**Planche photographique 1. Vases maritimes :** a) *Frankenia laevis* (La Grande Côte); b) *Limonium ovalifolium* (Bonne-Anse); c et d) *Limonium dodartii* (Loix-en-Ré) ; e) *Triglochin maritima* (Bonne-Anse); f) *Lysimachia maritima* (Bonne-Anse) ; g) *Limbardia crithmoides* (Bonne-Anse).



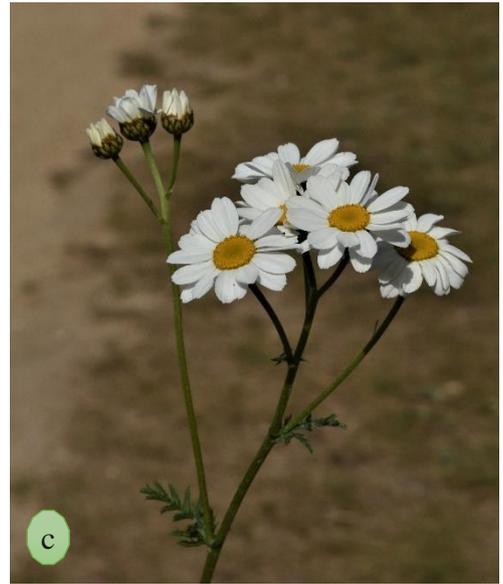
**Planche photographique 2. Dunes :** a et b) *Linaria thymifolia* (Bonne-Anse); c et d) *Silene uniflora* subsp. *thorei* (Bonne-Anse) ; e) *Linaria arenaria* (Ile de Ré, dunes du Lizay) ; f) *Dianthus gallicus* (Suzac) ; g) *Omphalodes littoralis* (Ile de ré) ; h) *Ephedra distachya* (Ile d’Oléron).



**Planche photographique 3. Forêts littorales :** a) *Daphne gnidium* (La Coubre); b) *Cytinus hypocistis* (Passe d'Avail, île d'Oléron) ; c) *Osyris alba* (Ile d'Oléron) ; d) *Cistus laurifolius* (Ile d'Oléron) ; e) *Cistus x obtusifolius* (Ile de Ré).



**Planche photographique 4. Friches :** a) *Asparagus maritimus* (Pointe du Chay); b) *Echium plantagineum* (Grouin de Loix, île de Ré) ; c) *Vicia villosa* (La Noue, île de Ré) ; d) *Malva arborea* (Phare des Baleines, île de Ré) ; e) *Allium roseum* (Pointe du Chay) ; f) *Centaurea calcitrapa*, (île de Ré).



**Planche photographique 5. Pelouses calcaires :** a) *Ophrys passionis* (Séchebec); b) *Fumana procumbens* (Séchebec) ; c) *Tanacetum corymbosum* (Pointe de Suzac) ; d) *Carthamus mitissimus* (Pointe du Chay); e) *Linum triginum* (Séchebec) ; f) *Pallenis spinosa* subsp. *spinosa* (Meschers).



**Planche photographique 6. Milieux humides :** a) *Iris reichenbachiana* (Pointe du Chay); b) *Iris sibirica* (La Massonne) ; c) *Serapias parviflora* (Marais des Bris, Oléron) ; d) *Pinguicula lusitanica* (La Massonne) ; e) *Lycopodiella inundata* (La Massonne) ; f et g) *Ranunculus ophioglossifolius* (La Massonne).



**Planche photographique 7. Bois caducifoliés de l'intérieur :** a) *Senecio ruthenensis* (bois de Saint-Christophe, juin 2019) ; b) *Scorzonera hispanica* subsp. *asphodeloides* (bois de Saint-Christophe).

# Phytogéographie et espèces patrimoniales de la Charente-Maritime

## Espèces invasives

### Adaptations des plantes maritimes à leur environnement

par Michel BOTINEAU <sup>1</sup>

<sup>1</sup> [michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

Crédits photographiques : Michel Botineau, Pierre-Antoine Précigout

**RESUME:** Cet article propose un recensement des espèces patrimoniales et invasives de Charente Maritime.

**MOTS-CLES:** espèces patrimoniales, espèces invasives, adaptations, Charente-Maritime.

**ABSTRACT:** Census of matrimonial and invasive species of Charente-Maritime.

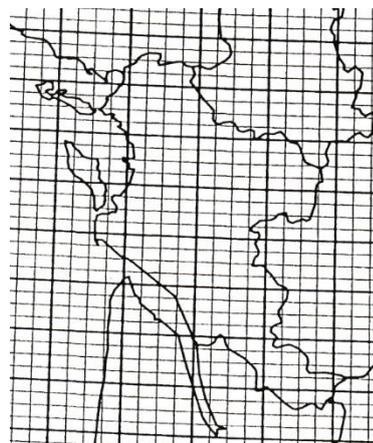
**KEY-WORDS:** matrimonial species, invasive species, plant adaptation.

Le département de la Charente-Maritime dispose d'un riche passé botanique, avec particulièrement les travaux de J. Foucaud, J. Lloyd, ..., plus tard ceux de la SBCO, et désormais les prospections exhaustives du CBNSA. Pourtant, la Charente-Maritime – pas plus d'ailleurs que les autres départements du Centre-Ouest – ne dispose pas d'un Atlas floristique publié.

Afin d'appréhender la position phytogéographique du département, nous proposons ci-après des cartes nationales (MNHN-INPN ou parfois P. Dupont) à interpréter cependant parfois avec précautions, auxquelles nous comparons des répartitions régionales provisoires établies par M. Botineau ; pour ces dernières :

- le maillage correspond au découpage des cartes I.G.N. : ainsi, un rectangle correspond à 1/8<sup>ème</sup> de carte au 1/25000 (figure 1) ;
- légende :

station récente : ●  
station ancienne : ○  
station disparue : ☆



**Figure 1.** Maillage IGN du département de la Charente-Maritime

Sont présentées successivement :

- flore atlantique
- flore méditerranéo-atlantique
- flore méditerranéenne
- flore centre-européenne
- espèces localisées en France
- flore endémique
- espèces absentes de l'Aunis

Les espèces dont le nom est souligné deux fois sont protégées au plan national.

Les espèces dont le nom est souligné une fois sont protégées au plan régional.

## LA FLORE ATLANTIQUE

Par sa position géographique, la Charente-Maritime relève naturellement du Domaine atlantique. Toutefois, certaines espèces caractéristiques manquent, totalement ou partiellement, sans doute du fait d'un déficit hydrique lié à un sol généralement calcaire (cf. aussi espèces absentes de l'Aunis).

### ➤ Chênaie tauzin :

C'est dans ces bois et les groupements de landes et pelouses associées que se concentre le cortège le plus important : *Quercus pyrenaica* est fréquent dans une bonne partie de la Saintonge, mais totalement absent de l'Aunis en raison de son substrat calcaire, avant de se retrouver en Vendée (figure 2) ; ce Chêne est particulièrement lié au substrat qualifié de *Sidérolithique* (figure 3). Il est accompagné de *Simethis mattiazii* (figure 4), *Arenaria montana* subsp. *montana* (figure 5), mais aussi de façon ponctuelle (secteur de Cadeuil – La Massonne) de *Pseudarrhenatherum longifolium* et d'*Agrostis curtisii*.

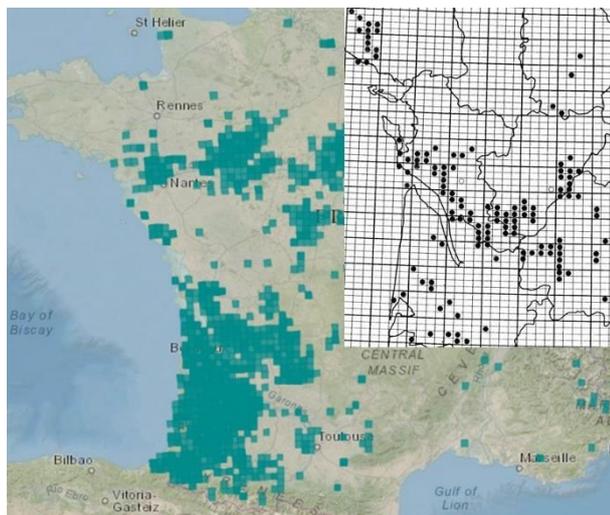


Figure 2. *Quercus pyrenaica*.

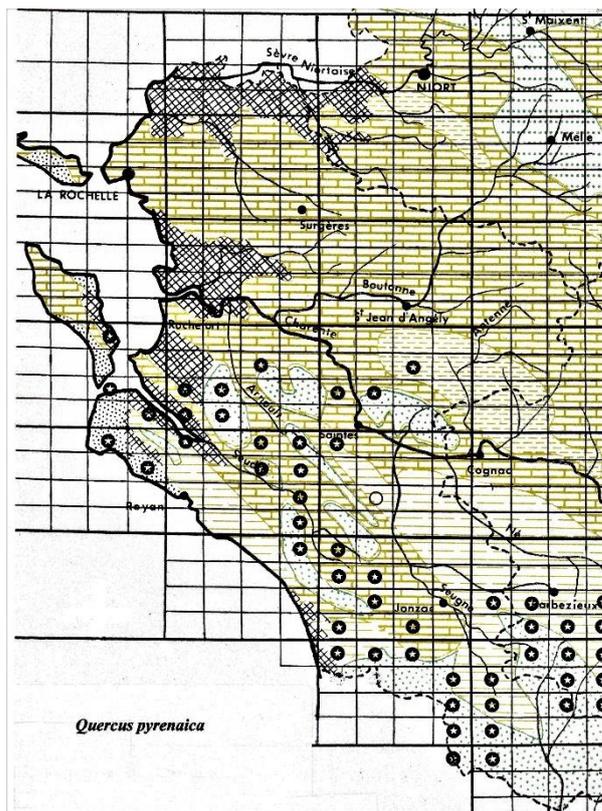


Figure 3. Répartition de *Quercus pyrenaica* sur substrat sidérolithique (pointillés verts).

### ➤ Bois mésophiles :

Ces bois sont finalement assez peu représentés, du moins dans la moitié ouest du département. Observons que *Hyacinthoides non-scripta* manque dans le sud, conformément à sa répartition générale en France (la Jacinthe des bois est absente de tout le sud-ouest).

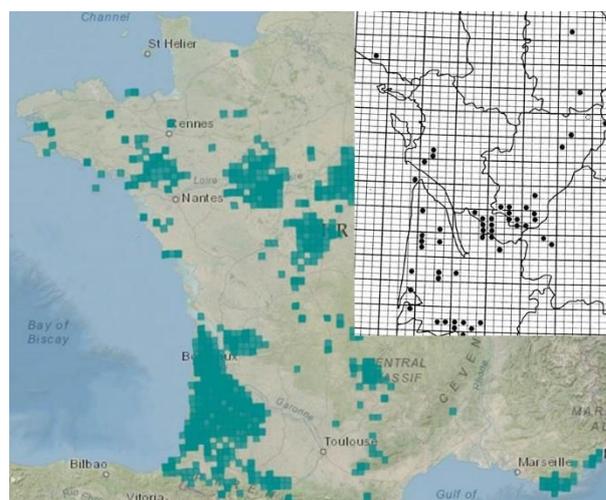


Figure 4. *Simethis mattiazii*.

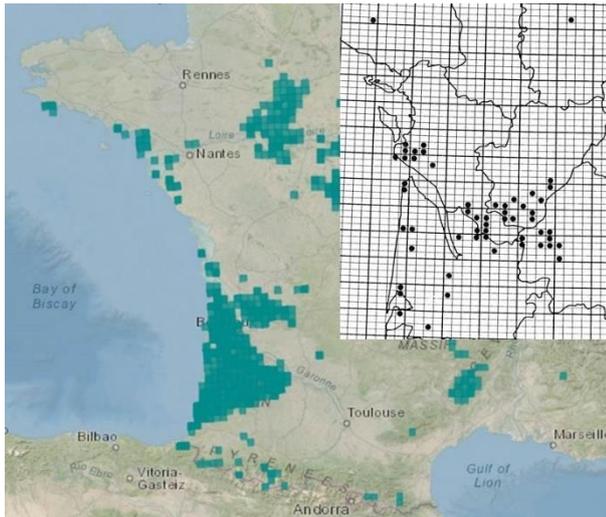


Figure 5. *Arenaria montana* subsp. *montana*.

➤ **Ourlets :**

Mentionnons à ce niveau la fréquence de *Potentilla montana*.

➤ **Landes :**

Celles-ci sont surtout développées dans la Double (secteur de Montendre, Bussac-Forêt), non visité lors de la session. Parmi les atlantiques les plus caractéristiques, *Erica ciliaris* (figure 6) et *Erica tetralix* se retrouvent très ponctuellement sur le site de Cadeuil – La Massonne.

*Erica vagans* a été signalée autrefois en plusieurs points, mais elle est devenue très rare en Charente-Maritime (Bois de Benon).

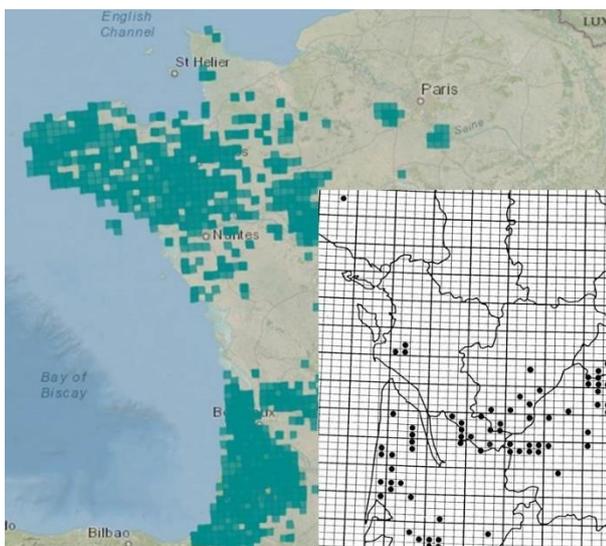


Figure 6. *Erica ciliaris* subsp. *ciliaris*.

➤ **Végétation prairiale :**

Les espèces atlantiques s'observent surtout au sein des prairies humides, avec *Carex laevigata* qui est cependant localisé, de même que *Trocdaris verticillatum* et *Lobelia urens*.

Remarquons que *Wahlenbergia hederacea* est totalement absente de Charente-Maritime.

➤ **Milieux tourbeux :**

*Pinguicula lusitanica* montre quelques stations (figure 7), *Myrica gale* est strictement localisé dans la Double, où se trouvent également encore de rares stations de *Narthecium ossifragum*.

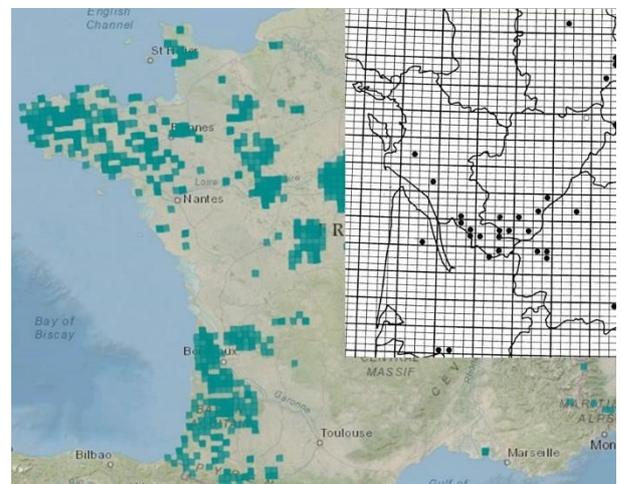


Figure 7. *Pinguicula lusitanica*.

## LA FLORE MEDITERRANEENNE-ATLANTIQUE

Un certain nombre d'espèces du pourtour méditerranéen suivent vers le nord-ouest le bassin de la Garonne pour se retrouver dans le centre-ouest atlantique, entre Vendée et Gironde. Elles sont ainsi qualifiées de méditerranéennes-atlantiques.

➤ **Végétation forestière :**

Le Chêne vert est très abondant sur l'arrière-dune du littoral, ainsi que sur les substrats calcaires superficiels de la vallée de la Charente (figure 8) : dans les deux cas, il définit de véritables chênaies vertes où il peut être accompagné par *Phillyrea media* et plus rarement *Phillyrea angustifolia* (qui est plus strictement méditerranéen). *Quercus ilex* est

plus localisé en Aunis continental et absent du tiers sud du département.

L'Érable de Montpellier (figure 9) joue un rôle physiognomique important dans les bois xérophiles ainsi que dans les vestiges de haies du bocage en Aunis (Botineau *et al.*, 1998). Comme le Chêne-vert, il est absent du tiers sud du département ainsi que dans tout le sud-ouest de la France (Gironde, Landes, ...).

En sous-bois, *Ruscus aculeatus* peut prendre un grand développement.

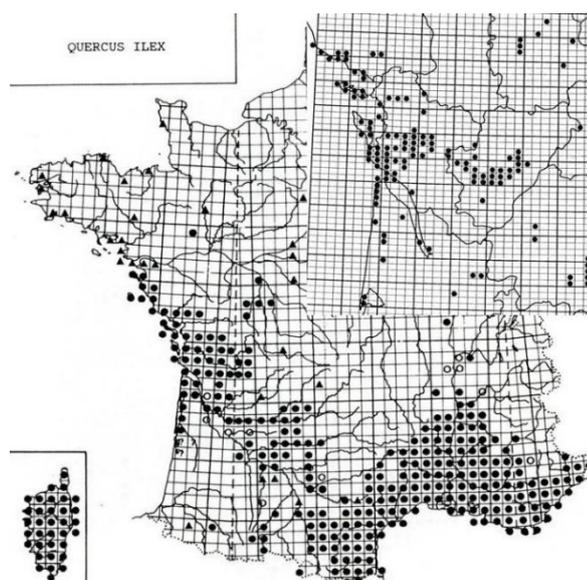


Figure 8. *Quercus ilex*.

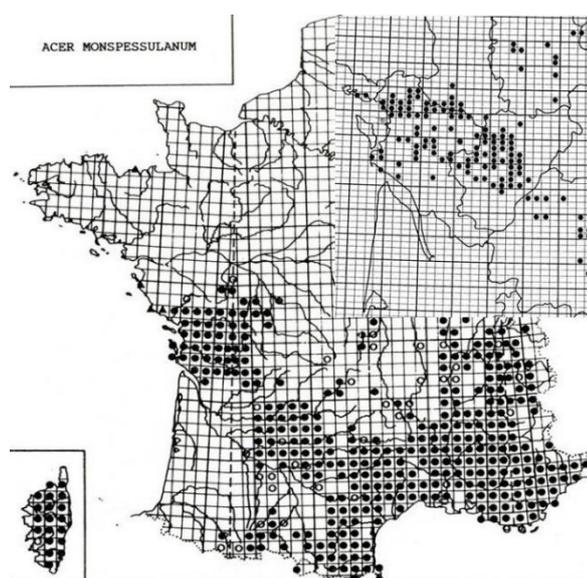


Figure 9. *Acer monspessulanum*.

#### ➤ Manteaux et fourrés :

*Rosa sempervirens* s'observe assez régulièrement (figure 10). Il en est de même

pour l'Alaterne, *Rhamnus alaternus* : son extension semble toutefois assez récente, et il faudrait pouvoir faire la part d'éventuelles introductions ornementales comme dans l'île de Ré.

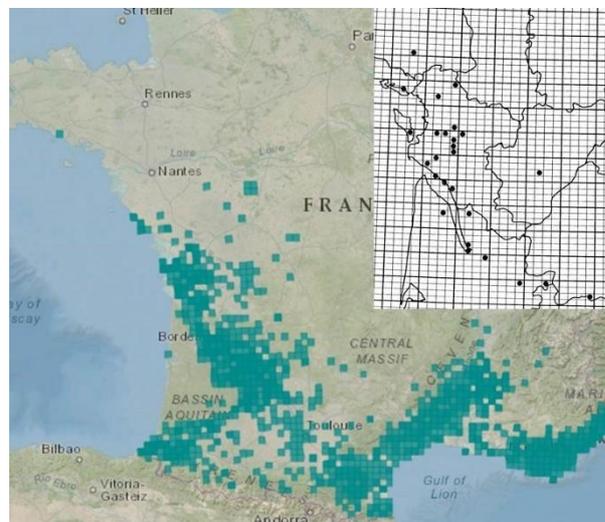


Figure 10. *Rosa sempervirens*.

Dans la Double saintongeaise et plus ponctuellement ailleurs, la Brande, *Erica scoparia* subsp. *scoparia*, peut montrer une dynamique qu'il convient parfois de maîtriser (Sèchebec, Cadeuil – La Massonne).

Ajoutons la Corroyère, *Rhus coriaria*, présente à Mortagne-sur-Gironde : c'est sa station la plus septentrionale, mais située non loin d'un ancien ermitage ce qui peut poser la question de sa spontanéité.

#### ➤ Ourlets :

*Rubia peregrina* subsp. *peregrina* est omniprésente en Charente-Maritime, et peut grimper aisément dans les arbustes du manteau voisin.

C'est surtout au sein de la Chênaie verte de l'arrière-dune littorale que *Cistus salviifolius* prend un grand développement ; il est plus rare à l'intérieur.

#### ➤ Pelouses ou « chaumes » :

Les pelouses calcicoles xériques peuvent héberger *Astragalus monspessulanus* subsp. *monspessulanus*, *Catananche caerulea*, *Linum suffruticosum* subsp. *appressum*, *Sedum ochroleucum*, *Scorzonera hirsuta*. Le site de Sèchebec constitue l'extrême avancée de

*Convolvulus cantabrica* vers le nord-ouest (figure 11).

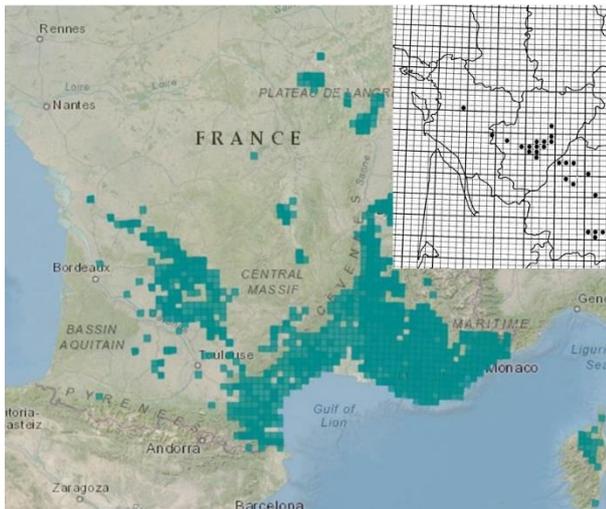


Figure 11. *Convolvulus cantabrica*.

Sur substrat un peu plus mésophile, se trouve *Allium roseum* subsp. *roseum*, particulièrement dans les îles (figure 12).

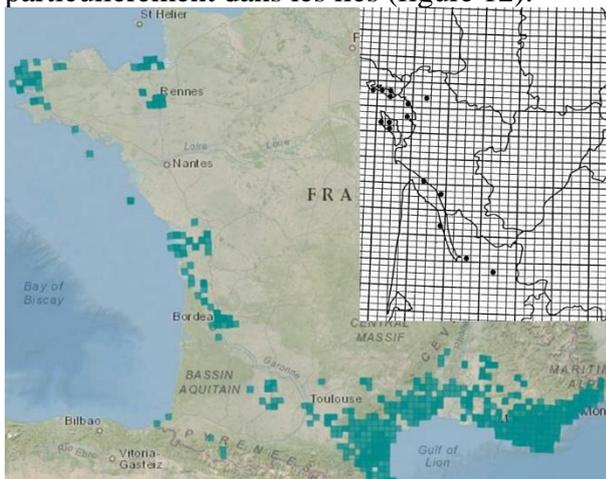


Figure 12. *Allium roseum* subsp. *roseum*.

#### ➤ Dunes littorales :

L'Immortelle, *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, est assez fréquente dans les pelouses calcicoles xériques mentionnées ci-dessus ; son optimum se situe cependant au sein de la dune grise dont elle constitue l'une des caractéristiques.

Nous situons également ici *Ephedra distachya* subsp. *distachya*, bien qu'il n'y ait pas de jonction entre les aires de dispersion méditerranéenne et atlantique ; on observe sa remarquable continuité entre le sud du Finistère et l'estuaire de la Gironde (figure 13).

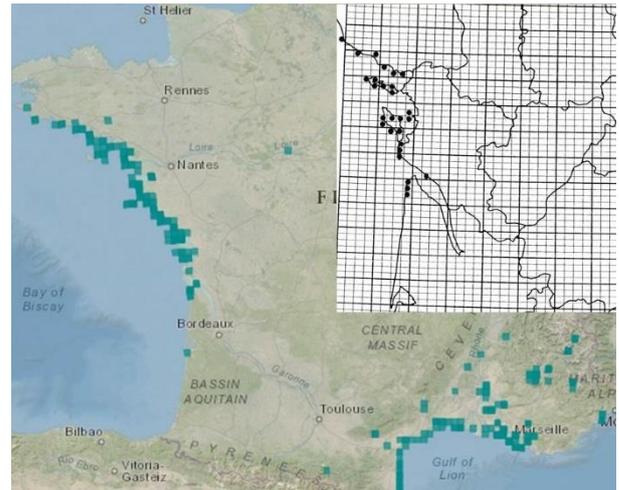


Figure 13. *Ephedra distachya* subsp. *distachya*.

## LA FLORE MEDITERRANEEENNE

Cette flore se développe naturellement sur le pourtour méditerranéen, mais certaines espèces se retrouvent en stations isolées dans le Centre-Ouest atlantique, en Charente-Maritime en particulier.

On peut évidemment s'interroger sur la spontanéité de telle ou telle espèce, comme les Cistes des îles d'Oléron et de Ré, mais remarquons qu'ils ne constituent pas un cas isolé, et que d'autres plantes dont les affinités méditerranéennes sont indiscutables peuvent s'observer dans le département ; il est difficile de considérer que toutes ces espèces auraient pu être introduites. Nous renvoyons à l'étude de L. Rallet (1962) accompagnant le compte rendu de la session SBF 1959 pour de plus amples développements, en ne donnant ici que quelques exemples avec des cartes démonstratives.

#### ➤ Forêt de la dune littorale :

C'est au sein de cette formation que s'observent dans l'île d'Oléron *Cistus laurifolius* subsp. *laurifolius* et *Cistus monspeliensis* (figure 14) dont les spontanéités continuent à être discutées. Néanmoins, le Ciste à feuilles de Laurier a été indiqué également dans l'île de Ré ainsi que sur le continent en forêt de La Coubre (stations disparues aujourd'hui) ; le Ciste de Montpellier a été récemment découvert dans l'île de Ré.

Cette même forêt littorale abrite de vastes populations de *Daphne gnidium* (figure 15) et

d'*Osyris alba* (figure 16) pour lesquelles la spontanéité ne peut être mise en doute.



Figure 14. *Cistus monspeliensis*.

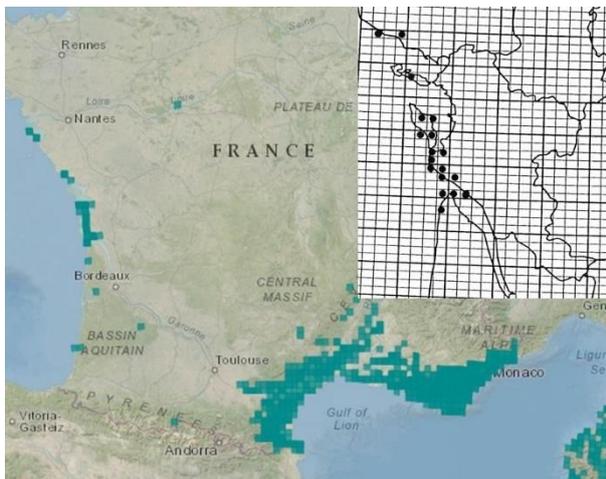


Figure 15. *Daphne gnidium*.

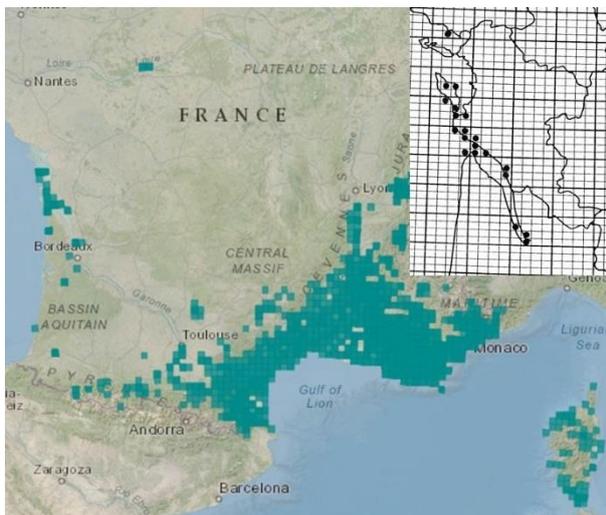


Figure 16. *Osyris alba*.

➤ **Fourrés :**

On peut s'interroger par contre sur l'origine de la Salsepareille, *Smilax aspera*, pour laquelle toutes les stations anciennes et récentes se situent à proximité de lieux habités : pourrait-il s'agir alors de vestiges d'anciennes cultures pour cette espèce autrefois utilisée pour ses vertus thérapeutiques ?

De même la présence de *Cynanchum acutum* (figure 17) intrigue, dans la mesure où cette plante ne fleurit qu'exceptionnellement ; sa présence est cependant ancienne, attestée dès 1657 lors de la venue de Robert Morison et Jean Laugier dans la région (Bonnet, 1890).

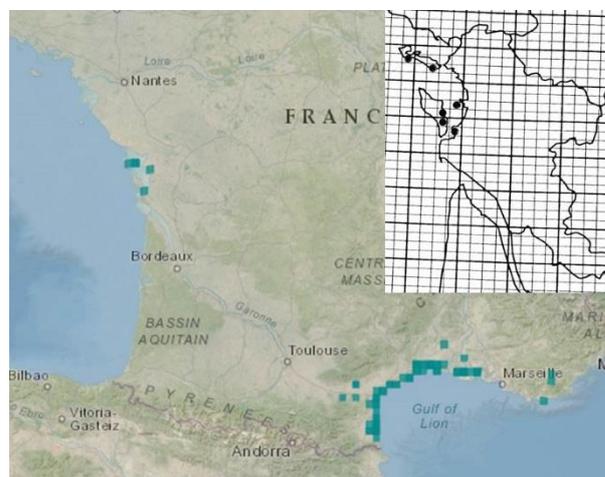


Figure 17. *Cynanchum acutum*.

➤ **Pelouses et friches :**

Mentionnons ici deux espèces remarquables pour leur isolat en Aunis :

- le Grémil de la Pouille, *Neatostema apulum* (figure 18), cité par Lloyd (1898) dans quatre de nos mailles, mais dont il ne reste aujourd'hui que la station de la Pointe du Chay ;
- l'Euphorbe dentée, *Euphorbia serrata* (figure 19), dont ne persiste également que la station de la Pointe du Chay ; cette Euphorbe a toutefois été observée de façon fugace en un autre lieu proche dans les années 1980.

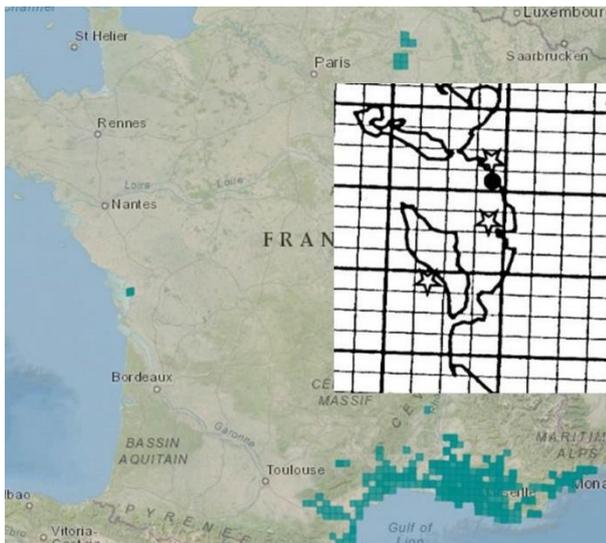


Figure 18. *Neostotema apulum*.

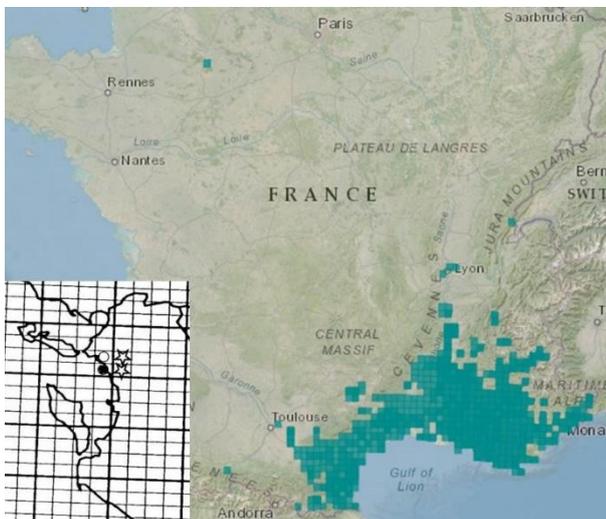


Figure 19. *Euphorbia serrata*.

À côté, certaines espèces atteignent le littoral atlantique mais ne s'y trouvent que de façon très localisée ; elles sont donc de répartition essentiellement méditerranéenne : c'est le cas de *Leucanthemum graminifolium*, qui est présent en Charente-Maritime seulement à Meschers, et de *Lotus dorycnium*, observable le long de l'estuaire de la Gironde et dans l'est aux confins avec le département de la Charente.

## LA FLORE CENTRE-EUROPEENNE

Un certain nombre d'espèces de notre Flore sont plus fréquentes dans l'est de la France et en Europe continentale, et n'atteignent généralement pas la côte atlantique, parfois

même sont absentes comme *Digitalis lutea* qui n'atteint pas l'est de la Charente-Maritime ; certaines de ces espèces se retrouvent ici en station isolée de l'aire continue.

### ➤ Végétation forestière :

#### ○ Forêt de la dune littorale :

Rappelons la présence qui peut intriguer de *Pyrola chlorantha* dans la forêt domaniale de Boyardville, dans l'île d'Oléron, éloignée de son centre de dispersion.

#### ○ Chênaie pubescente :

*Cornus mas* (figure 20) et *Prunus mahaleb* (figure 21) sont fréquents, par contre *Lonicera xylosteum* est exceptionnel en Charente-Maritime.

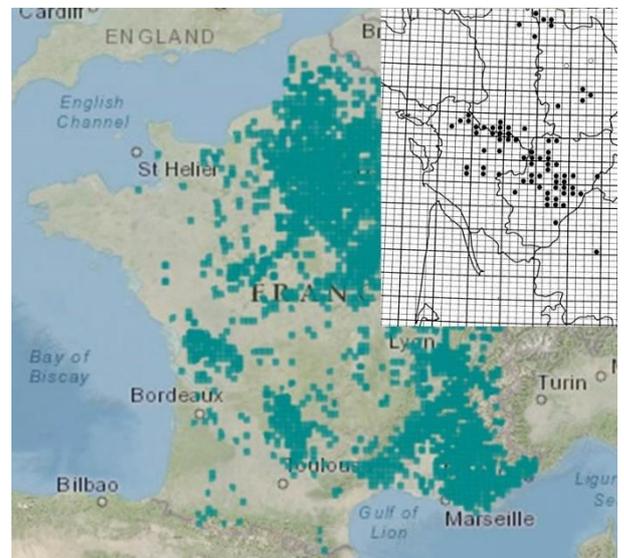


Figure 20. *Cornus mas*.

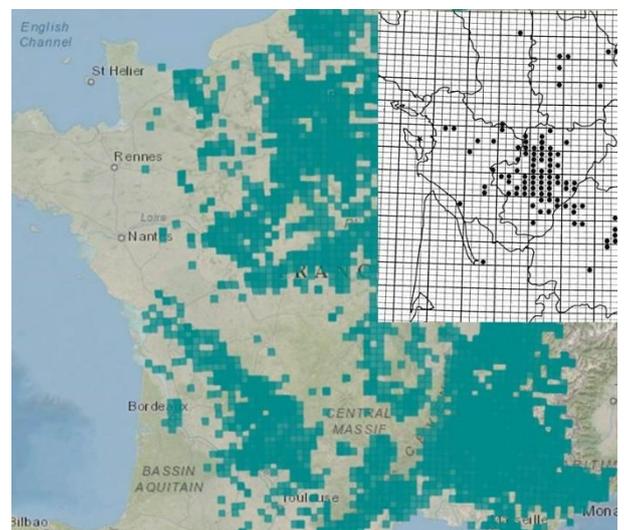


Figure 21. *Prunus mahaleb*.

○ **Chênaie-Charmaie-Frênaie :**

*Paris quadrifolia*, *Lathraea squamaria*, *Carex digitata*, ..., ne montrent que quelques stations dans le département.

○ **Hêtraie :**

Les Hêtraies sont en elles-mêmes exceptionnelles (massif d'Aulnay-Chizé qui se prolonge dans les Deux-Sèvres). Parmi les compagnes habituelles du Hêtre, citons *Neottia nidus-avis* peu fréquente, mais celle-ci peut se trouver dans d'autres milieux, alors que *Galium odoratum*, rare, et surtout *Hordelymus europaeus*, exceptionnel, lui sont plus strictement liés.

➤ **Ourlets :**

*Trifolium rubens* (figure 22) s'observe essentiellement dans la partie aunisienne du département. *Anthericum ramosum* est très localisé.

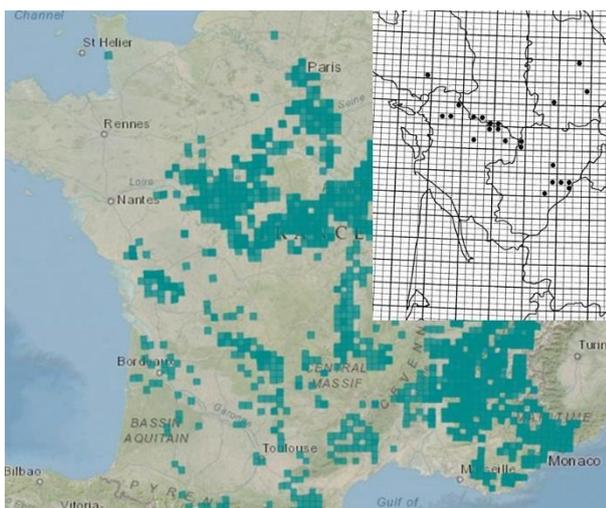


Figure 22. *Trifolium rubens*.

Ajoutons *Hypochaeris maculata* observée dans les allées du bois de Saint-Christophe, ainsi que le Peucedan d'Alsace, *Xanthoselinum alsaticum* subsp. *alsaticum*, présent en quelques stations en Charente-Maritime.

➤ **Pelouses sèches ou « chaumes » :**

*Carex humilis* est présent dans une demi-douzaine de stations, *Euphorbia cyparissias* est rare.

*Anthericum liliago* n'atteint pas la côte atlantique ; le site de Sèchebec constitue la

dernière station connue de cette espèce en Charente-Maritime.

Mais l'espèce la plus remarquable de ce groupe est *Sesleria caerulea* subsp. *caerulea* qui se trouve en stations isolées à Meschers et sur la commune de Vaux-sur-mer, uniques stations situées directement sur le littoral mais menacées par le piétinement ou les aménagements (figure 23).

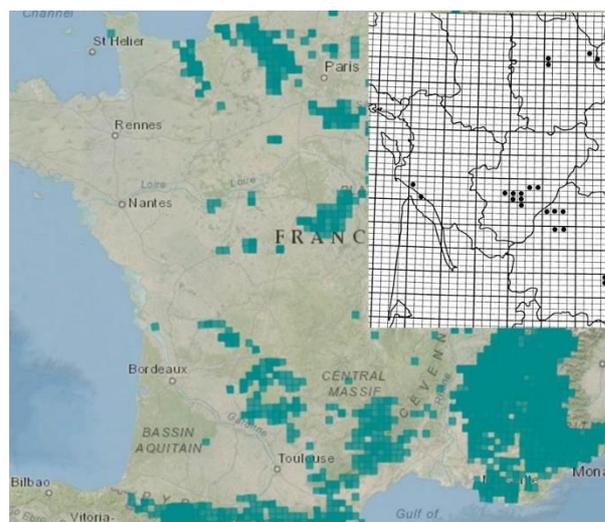


Figure 23. *Sesleria caerulea* subsp. *caerulea*.

➤ **Pelouses mésophiles à hygrophiles :**

*Galium boreale* (figure 24) est surtout présent aux confins des départements de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Charente, et se retrouve en rive gauche de la Garonne dans le département de la Gironde.

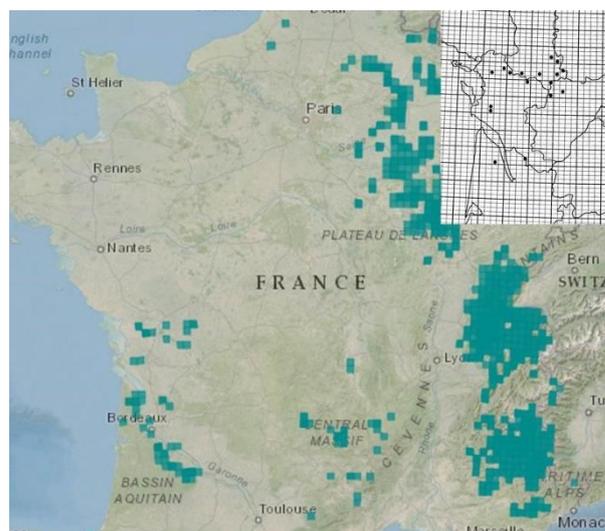


Figure 24. *Galium boreale*.

*Viola pumila* (figure 25) n'est pas une espèce très fréquente en France ; plusieurs stations existent en Charente-Maritime.

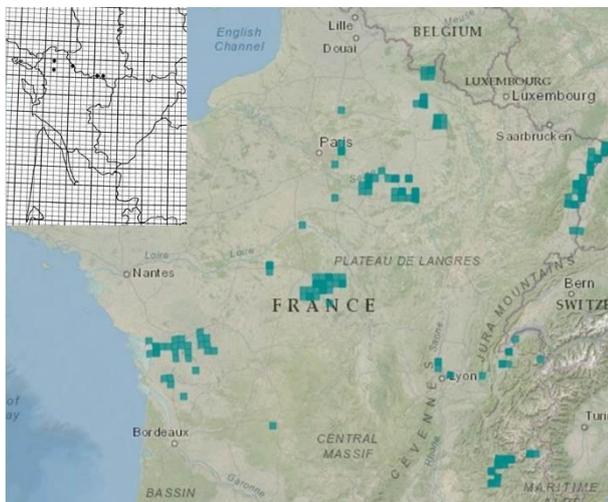


Figure 25. *Viola pumila*.

Ces deux espèces ont été observées dans le bois de Saint-Christophe.

## ESPECES LOCALISEES EN FRANCE

À l'échelle de la France, certaines espèces apparaissent plus ou moins localisées en divers points du territoire, mais distants les uns des autres. Certaines d'entre elles se retrouvent en Charente-Maritime.

### ➤ Lieux humides :

L'une des espèces les plus emblématiques de Charente-Maritime est *Iris sibirica* (figure 26), observable sur le site de Cadeuil – La Massonne. La carte de l'INPN nous paraît toutefois douteuse pour certaines stations indiquées, en particulier en Charente-Maritime où il n'y a bien qu'un seul site. Sans doute les autres points correspondent-ils à des introductions ?

*Euphorbia palustris*, présente surtout dans la moitié est de la France, montre un important îlot dans le Centre-Ouest, particulièrement en Charente-Maritime mais où elle est cependant menacée par la régression des zones humides.

### ➤ Pelouses sableuses :

*Bartsia trixago*, est fréquente en région méditerranéenne ; sur le littoral atlantique, elle

est surtout présente entre le sud Finistère et l'estuaire de la Gironde, en Charente-Maritime essentiellement dans les îles ; mais quelques stations existent également à l'intérieur des terres.

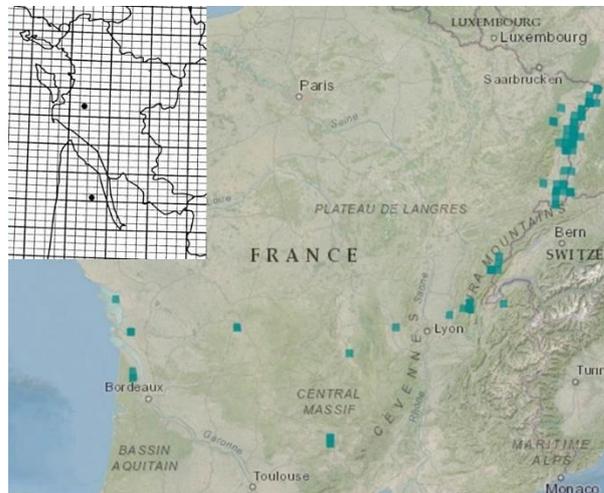


Figure 26. *Iris sibirica*.

### ➤ Pelouses xérophiles :

*Euphorbia loreyi*, rare dans la moitié sud de la France, se localise aux confins des départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ; elle a été observée également en deux points du département de la Charente (figure 27).

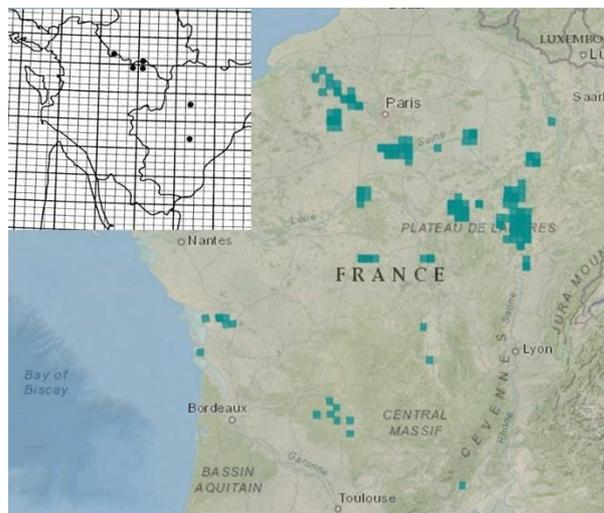


Figure 27. *Euphorbia loreyi*.

Le Liseron rayé, *Convolvulus lineatus*, est surtout méridional sans être spécifiquement littoral ; en Charente-Maritime, il existe en plusieurs stations dans l'île de Ré, une à Oléron, et également en plusieurs points sur la rive droite de la Gironde ; la station de la Grande

Côte (commune de Saint-Palais-sur-Mer) est l'une des plus denses mais aussi des plus menacées (figure 28).

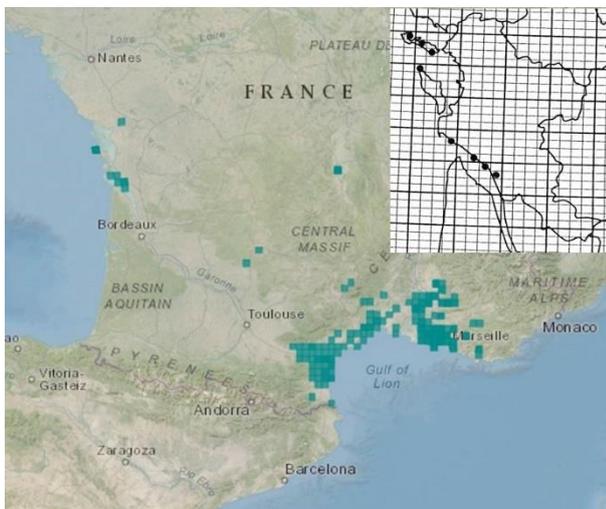


Figure 28. *Convolvulus lineatus*.

➤ **Ourlets et sous-bois clairs :**

*Lathyrus pannonicus* var. *asphodeloides* est assez présente dans la moitié nord du département, plus localisée dans le sud des Deux-Sèvres et l'ouest de la Charente (figure 29).

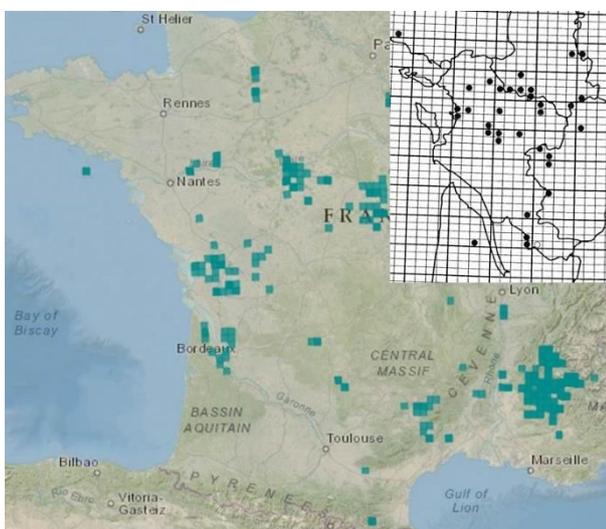


Figure 29. *Lathyrus pannonicus* subsp. *asphodeloides*.

*Galatella linosyris* var. *linosyris* : cet Aster à floraison automnale montre une tendance continentale, mais à aire française très discontinue ; le Centre-Ouest et particulièrement la Charente-Maritime constituent un important îlot de dispersion.

*Peucedanum officinale* subsp. *officinale* var. *officinale* possède de très rares stations, particulièrement en forêt de Benon à l'est de La Rochelle.

Autre espèce du massif de Benon et ses annexes, la Tulipe méridionale, *Tulipa sylvestris* subsp. *australis* (figure 30), est trop précoce pour avoir pu être montrée lors de la session ; les sangliers sont très friands de leurs bulbes qu'ils déterrent, ce qui semble en même temps favoriser leur propagation.



Figure 30. *Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*.

➤ **Manteaux :**

*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata* n'est présente qu'en deux points de Charente-Maritime (figure 31) : elle est surtout très présente sur le site de Sèchebec qui constitue la station la plus occidentale de France, mais sa dynamique fait qu'il convient de la limiter.

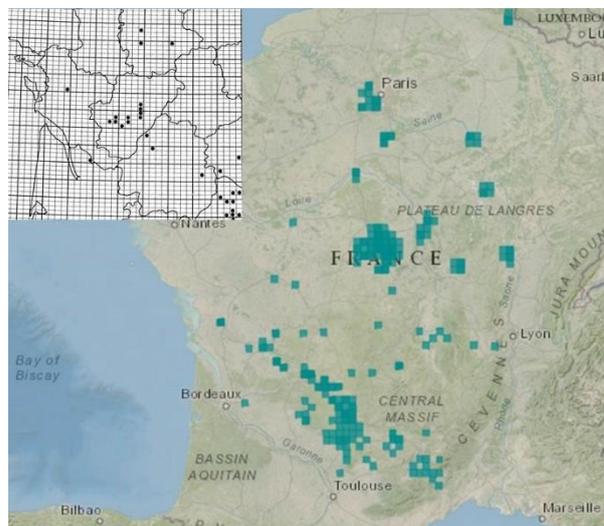


Figure 31. *Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*.

## LA FLORE ENDEMIQUE

On rencontre dans le département plus d'une douzaine d'espèces endémiques, soit du littoral atlantique français, soit du Centre-Ouest, soit d'aires très restreintes comme l'Aunis.

### ➤ Espèces des dunes :

*Dianthus gallicus*, l'Œillet des dunes : indiqué C. par Lloyd (1898), subit trop de cueillettes et surtout d'arrachages, ce qui fait qu'il est devenu très localisé (figure 32).

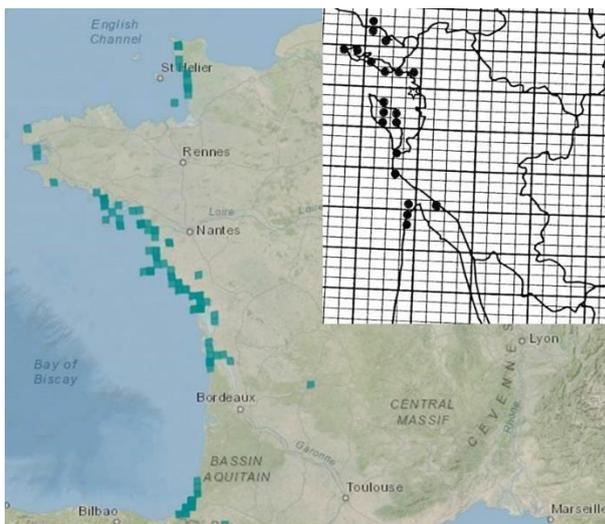


Figure 32. *Dianthus gallica*.

*Linaria thymifolia*, la Linaire à feuilles de thym : excepté une station isolée dans le Finistère, la répartition de cette Linaire s'étend de l'île d'Oléron à l'Adour (figure 33).

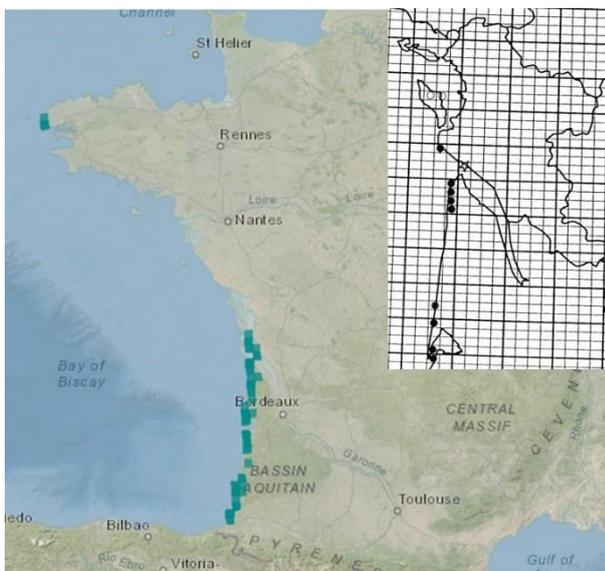


Figure 33. *Linaria thymifolia*.

*Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*, l'Omphalodès du littoral : réparti du Finistère à l'Adour, mais son optimum va du Morbihan à l'estuaire de la Gironde ; au niveau de la Charente-Maritime, les stations situées sur le continent sont toutes disparues (figure 34).

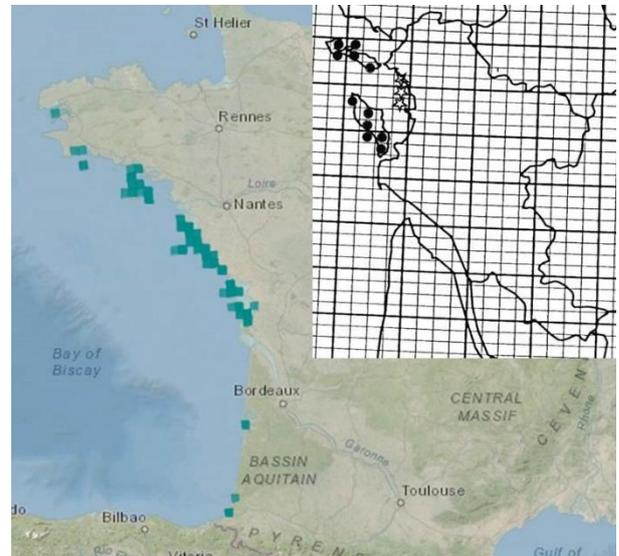


Figure 34. *Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis*.

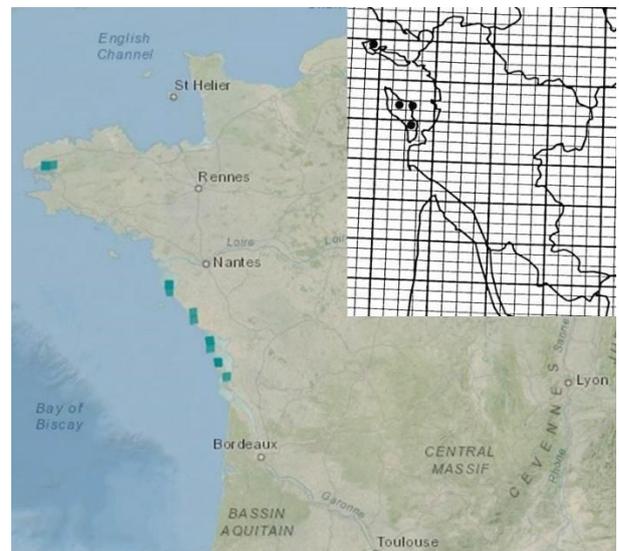


Figure 35. *Cistus inflatus*.

*Artemisia campestris* subsp. *maritima*, l'Armoise de Lloyd, se concentre surtout entre Loire et Gironde.

*Epipactis phyllanthes*, l'Épipactis des dunes, se localise dans les deux départements de Vendée et Charente-Maritime, beaucoup plus rare en Gironde et les Landes.

*Cistus inflatus*, le Ciste hirsute : hormis une station où il est considéré comme naturalisé près de Landerneau (Finistère), le Ciste hirsute n'est présent qu'en Vendée et Charente-Maritime (figure 35).

➤ **Espèces des roselières des eaux saumâtres :**

*Angelica heterocarpa*, l'Angélique des estuaires est strictement liée aux eaux saumâtres des estuaires atlantiques, depuis la Loire jusqu'à l'Adour. Concernant le fleuve Charente, Lloyd l'indique de Saintes à Rochefort ; mais actuellement, elle ne semble plus remonter en amont de Saint-Savinien (figure 36). La plante est menacée, d'une part par la bétonisation des berges, d'autre part en raison de l'expansion de certaines plantes invasives (*Reynoutria japonica*, ...).

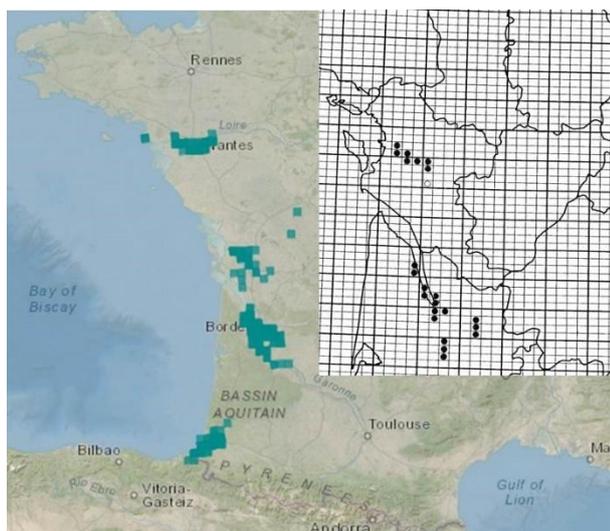


Figure 36. *Angelica heterocarpa*.

*Enanthe xfoucaudii* : côtoyant souvent l'Angélique, cette *Enanthe* est présentée comme hybride entre *O. crocata* et *O. lachenalii*, mais comment expliquer que, dans l'aire de répartition de cette *Enanthe* (entre la baie de l'Aiguillon et les villes de Bordeaux et Libourne), l'*Enanthe* safranée manque presque totalement, et à l'opposé, là où coexistent *O. crocata* et *O. lachenalii*, l'*Enanthe* de Foucaud n'a jamais été mise en évidence ?

➤ **Espèces des pelouses calcaires et des pentes rocheuses :**

*Arenaria controversa*, la Sabline des chaumes : une seule station en Charente-Maritime ; plus fréquente en Charente.

*Bellis sylvestris* [incl. *Bellis pappulosa*] : la Pâquerette à pappus a été isolée initialement en Charente-Maritime par Lemarié et de l'Isle en 1867 ; il s'agit à tout le moins d'un isolat de la méditerranéenne *Bellis sylvestris*. Plus localisée en Charente (Cognaçais).

*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*, la Crapaudine de Guillon est rare en Charente-Maritime.

➤ **Espèce des lisières forestières :**

*Senecio ruthenensis*, le Sénéçon du Rouergue, endémique française est strictement localisée, d'une part dans les causses aveyronnais, d'autre part en Aunis (figure 37).

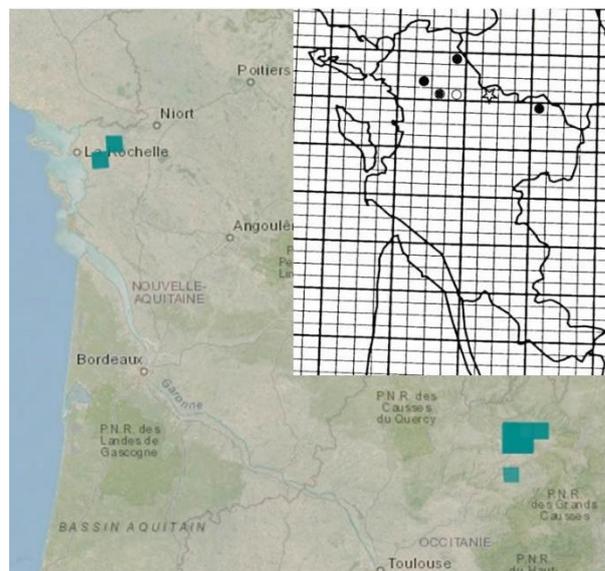


Figure 37. *Senecio ruthenensis*.

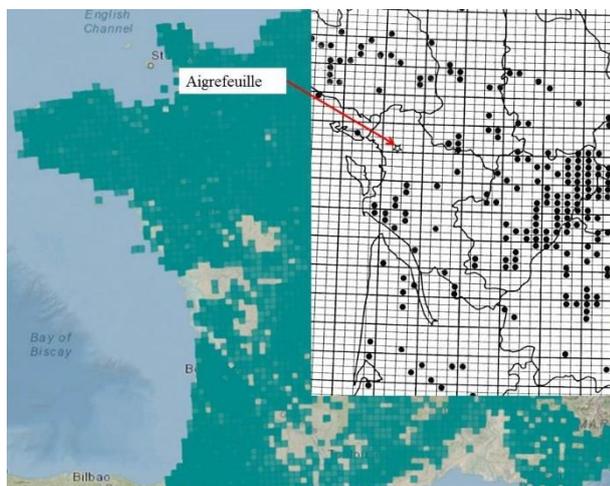
## ESPECES ABSENTES DE L'AUNIS

Sont regroupées ici des espèces présentant une large répartition en France, mais qui sont absentes de l'Aunis sans doute en raison d'un déficit hydrique des sols. On remarque en effet que ces plantes sont également absentes ou rares sur le pourtour méditerranéen.

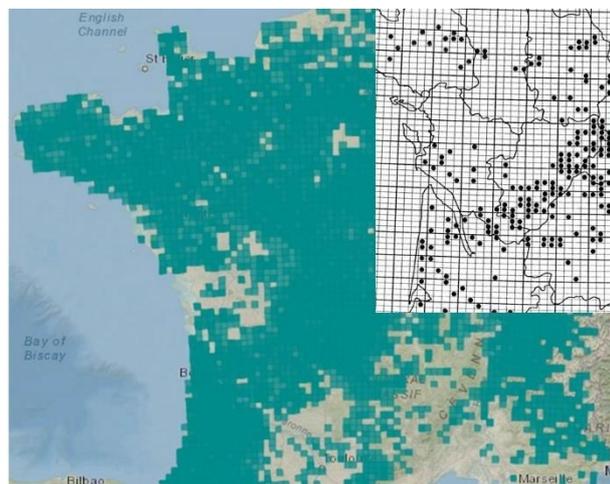
➤ **Espèces des haies et manteaux préforestiers :**

Le Houx, *Ilex aquifolium*, est dispersé en Saintonge mais absent de l'Aunis ; son ancienne appellation d'*Agrifous* est portant à l'origine du nom de la commune d'Aigrefeuille située près de La Rochelle (figure 38) : sa présence ancienne devait sans doute être remarquable.

La Bourdaine, *Frangula alnus* subsp. *alnus*, est très commune dans la Double, plus commune dans le reste de la Saintonge, mais semble inconnue en Aunis (figure 39).



**Figure 38.** *Ilex aquifolium*.

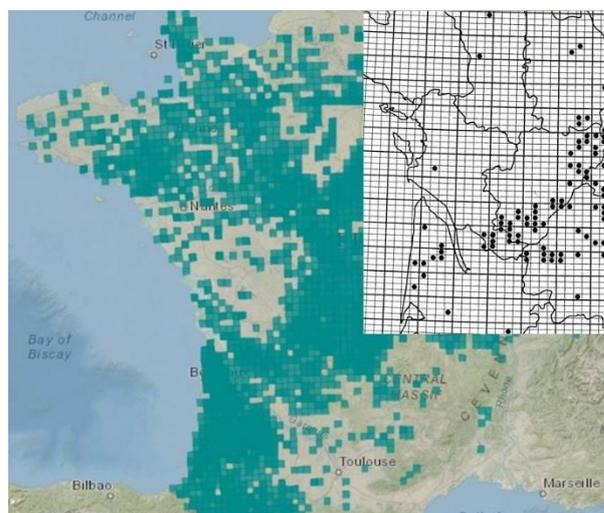


**Figure 39.** *Frangula alnus* subsp. *alnus*.

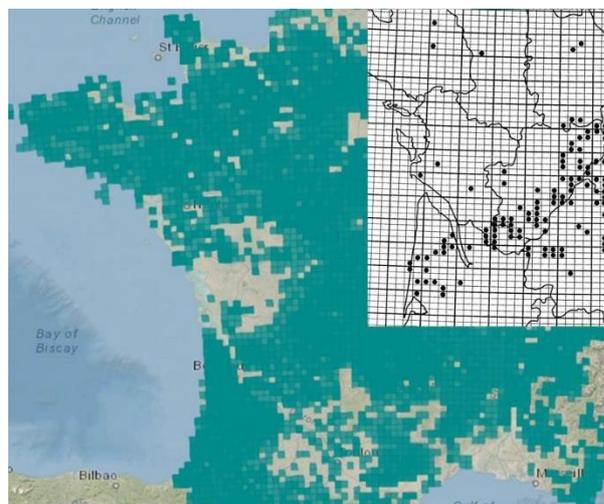
➤ **Espèces des landes :**

L'Ajonc nain, *Ulex minor* (figure 40), et la Callune, *Calluna vulgaris* (figure 41), sont très fréquents dans la Double, plus localisés dans le reste de la Saintonge, et sont absents de l'Aunis

en raison de la nature exclusivement calcaire du substrat.



**Figure 40.** *Ulex minor*.



**Figure 41.** *Calluna vulgaris*.

Également pour des raisons édaphiques, *Hypericum pulchrum* et *Hypericum humifusum* sont absents de l'Aunis mais aussi d'une bonne partie de la Saintonge.

➤ **Espèces forestières :**

L'Anémone des bois, *Anemone nemorosa* (figure 42), et la Mélisse à une fleur, *Melica uniflora*, se montrent assez localisées en Saintonge, mais elles sont absentes des bois d'Aunis trop xériques.

La Circée de Paris, *Circaea lutetiana*, se montre encore plus localisée (figure 43).

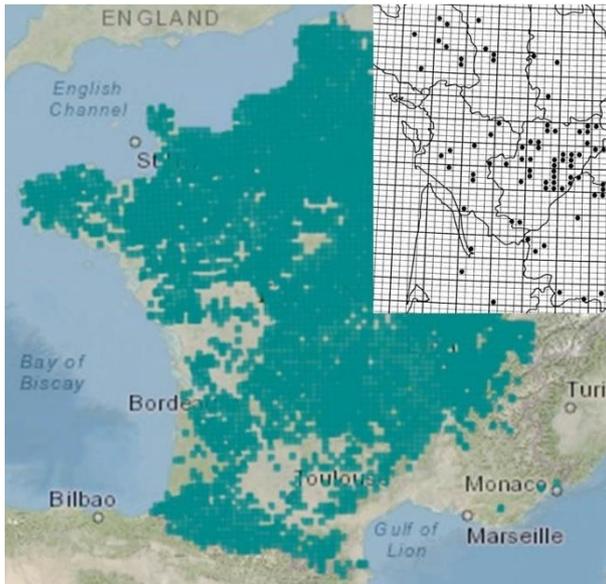


Figure 42. *Anemone nemorosa*.

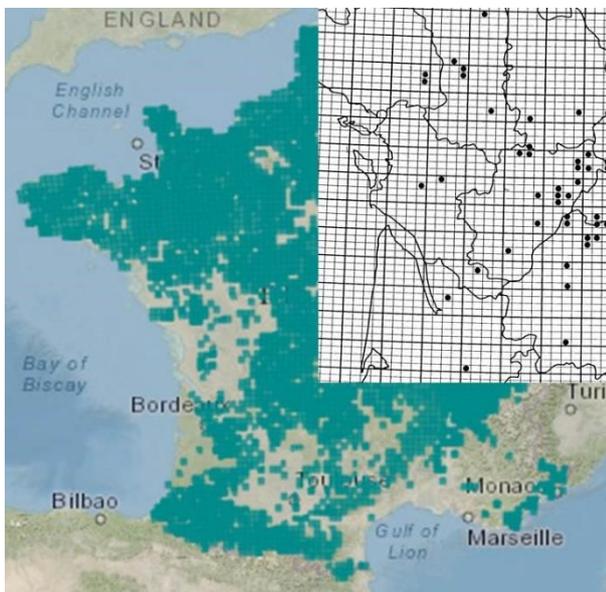


Figure 43. *Circaea lutetiana*

## UNE ENDEMIQUE AUNISIENNE QUASIMENT DISPARUE

### *Onosma tricosperma* subsp. *atlantica*

Cette sous-espèce endémique strictement aunisienne est en train de disparaître sous nos yeux. Pourtant elle ne bénéficie que d'un statut de protection régionale.

Lloyd (1898) l'indiquait en une bonne demi-douzaine de stations : Surgères, Saint-Christophe, de Virson à Chambon, de Landrais

au Thou et à Péré, la Garde près de Croix-Chapeau, Fouras... (figure 44).

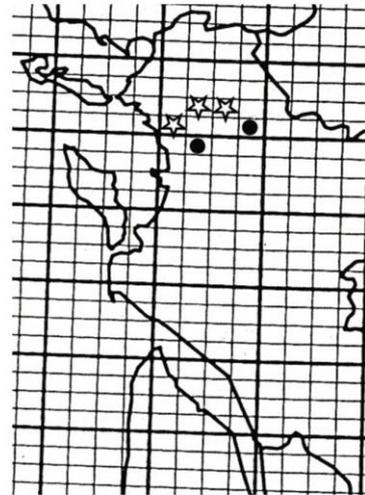


Figure 44. Répartition d'*Onosma tricosperma* subsp. *atlantica* en 2000.

La station de Surgères montrait encore 8 pieds en 1989, 4 en 1998, 1 seul en 2000, et la plante a disparu de ce site – qui sert de terrain de moto-cross – peu après.

La dernière et unique station est celle du Thou, située à une vingtaine de mètres d'altitude. Malheureusement, le CBNSA n'a pas souhaité que nous nous y arrêtions lors de la session, en raison de sa fragilité. Il est vrai que, si en 2002 il restait environ 90 rosettes et une douzaine de pieds fleuris, la population ne cesse de régresser avec semble-t-il seulement 2 ou 3 hampes florales en 2022. (figures 45 et 46)

Cette Orcanette jaune a été mise en culture au CBN de Brest, mais nous ne savons pas si elle a survécu.



Figure 45. Un pied bien fleuri.



Figure 46. Cyme scorpioïde d'*Onosma*.



Figure 47. *Onosma* sur éboulis.

Le site du Thou, comme aussi la plupart des autres sites historiques, est une ancienne carrière de calcaire, qui est aujourd'hui reconvertie en déchetterie municipale, rare exemple de déchetterie classée en ZNIEFF !

La plante se trouve sur les micro-éboulis des pentes de l'ancien front de taille (figure 47). Nous avons réalisé un relevé de végétation en 1988 (figure 48). Bien que le recouvrement soit très faible, cette végétation est à intégrer dans les pelouses vivaces calcicoles xérophiles.

exposition recouvrement	nord 10%
<i>Onosma triceropserma</i> ssp. <i>atlantica</i>	1
<i>Arabis hirsuta</i>	1
<i>Blackstonia perfoliata</i> ssp. <i>perfoliata</i>	1
<i>Helichrysum stoechas</i> ssp. <i>stoechas</i>	+
<i>Linum suffruticosum</i> ssp. <i>appressum</i>	+
<i>Lactuca perennis</i> (rosettes)	+
<i>Inula montana</i>	+
<i>Teucrium chamaedrys</i>	+
<i>Teucrium montanum</i>	+
<i>Helianthemum apenninum</i>	+
<i>Coronilla minima</i> ssp. <i>minima</i>	+
<i>Hippocrepis comosa</i>	+
<i>Potentilla verna</i>	+
<i>Euphrasia stricta</i>	+
<i>Linum catharticum</i> var. <i>catharticum</i>	+
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i>	+
<i>Festuca</i> sp.	+
<i>Catapodium rigidum</i>	+
<i>Poterium sanguisorba</i> ssp. <i>sanguisorba</i>	+
<i>Leucanthemum vulgare</i>	+
<i>Hypericum perforatum</i>	+
<i>Verbascum</i> sp.	+
<i>Achillea millefolium</i>	+
<i>Hypochaeris radicata</i>	+
<i>Scabiosa columbaria</i>	+
<i>Senecio</i> sp.	+
<i>Rubus discolors</i>	+
<i>Clematis vitalba</i>	+
<i>Acer monspessulanum</i> plantules	+

Figure 48. Relevé de végétation de 1988.

L'Orcanette jaune dégage une odeur désagréable qui correspondrait – si l'on suit l'étymologie – à une odeur d'âne, du grec *onos* (âne) et *osmê* (odeur). Son ancien nom d'espèce *echioides* la fait nommer également « fausse-Vipérine » (figure 49). Elle est couverte de poils sétiformes blanchâtres.



**Figure 49.** Fausse vipérine.

La racine pivotante à écorce rouge d'*Onosma tricosperma* s.l. a été utilisée comme teinture pour les étoffes ainsi que pour les liqueurs, élaborant une naphthoquinone - l'alkannine - comme l'Orcanette des teinturiers (*Alkanna tinctoria*).

La plante aunisienne se distingue de l'orophyte NO-méditerranéenne *Onosma tricosperma* subsp. *fastigiata* par des nucules plus longues, à 3 bosses latérales (Tison & de Foucault, 2014), mais elle risque bien d'avoir disparu avant même que son statut définitif ait pu être établi.

## ESPECES INVASIVES

Lors de la session extraordinaire et de la minisession île de Ré, il n'est guère passé de journées sans observer la présence d'espèces provenant d'autres continents, particulièrement sur le littoral. Or beaucoup de ces espèces montrent un pouvoir expansif tel, qu'elles présentent une menace sur notre biodiversité végétale indigène.

Plusieurs milieux sont particulièrement concernés :

### ➤ Dunes littorales :

La dune grise héberge des *Œnothères*, souvent *Œnothera biennis* mais aussi d'autres espèces, toutes originaires d'Amérique. Nous en avons observé sur le site de Bonne-Anse, la plage de Suzac, et, dans l'île de Ré, au Bois Henri IV et la plage de Trousse-Chemise.

Le Raisin d'Amérique, *Phytolacca americana*, aurait été introduit en France vers

1650. Aujourd'hui, il est parfois introduit dans les jardins pour les couleurs qu'il prend à l'automne. Mais son pouvoir invasif est très puissant, les graines étant propagées par les oiseaux qui consomment les fruits. Il peut se rencontrer dans de nombreux autres milieux (figure 50), par exemple les ruelles de Talmont.



**Figure 50.** *Phytolacca americana*.

*Solanum chenopodioides*, originaire d'Amérique du Sud, a été vu sur plusieurs sites de l'île de Ré : près de l'abbaye des Châteliers, en retrait des dunes du Bois Henri IV et de celles du Lizay.



**Figure 51.** Yuccas près d'un blockhaus.

Il semble que les *Yucca gloriosa*, originaires de l'est de l'Amérique du Nord, auraient initialement été introduits par les Allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale ; il est vrai qu'ils se trouvent souvent à proximité des blockhaus (forêt de La Coubre (figure 51), dunes du Lizay dans l'île de Ré, ...). Mais ils sont implantés depuis dans les campings et certains jardins, autant de sites à l'origine d'une expansion récente, comme par exemple sur le cordon sableux de Bonne-Anse ou la plage de Trousse-Chemise dans l'île de Ré.

➤ **Pinède maritime à Chênes-verts :**

L'histoire de l'introduction de *Robinia pseudoacacia* est bien connue. Dans le secteur de la forêt de La Coubre, il est souvent cantonné à proximité des bermes de routes et à la périphérie des espaces aménagés en parking, Sa population a véritablement explosé à la suite de l'incendie de la forêt en 1976 ; mais progressivement le Chêne-vert a colonisé le milieu et a pris aujourd'hui le dessus.

L'Ailanthé, *Ailanthus altissima*, originaire d'Asie orientale, est par contre une véritable calamité pour cette forêt en raison de ses capacités drageonnantes (figure 52). Il est très implanté par exemple à La Grande Côte (commune de Saint-Palais-sur-Mer), à la Pointe du Chay, et dans l'île de Ré, près de La Noue et au Grouin de Loix. Si l'on ajoute que son écorce est vésicante, sa sève toxique, et que son pollen donne un goût amer au miel, cela devrait dissuader de l'introduire en ville ou dans les jardins.



**Figure 52.** Pouvoir drageonnant d'*Ailanthus altissima* à La Noue, île de Ré.

Les Cotonéasters et Pyracanthas sont souvent introduits dans les jardins. C'est sans doute là l'origine de la présence de *Cotoneaster coriaceus*, originaire de Chine, en forêt de Boyardville (île d'Oléron) et près de la plage de Suzac, ainsi que de celle de *Pyracantha crenulata* [incl. *P. rogersiana*] dans le bois de Trousse-Chemise (île de Ré).

Originaire d'Asie orientale, *Pittosporum tobira* a envahi le Pays basque de longue date, mais nous paraît devenir une invasive émergente en Charente-Maritime également : nous l'avons observé près de la Conche à Cadet de Meschers, dans le bois de la Combe-à-l'Eau dans l'île de Ré ; il devient assez fréquent dans les Chênaies vertes sur les communes de Saint-Palais et de Vaux-sur-Mer. Il est proposé dans toutes les jardineries...

➤ **Vases, fourrés des milieux saumâtres, rochers maritimes :**

Le terme de « peste végétale » est particulièrement adapté à l'espèce nord-américaine, *Baccharis halimifolia*, susceptible de coloniser à une vitesse déconcertante de nombreux milieux. C'est à son extension que l'on attribue la disparition de l'unique station de *Centaurium chloodes* sur le site de Bonne-Anse, entre 1978 et 1979. Nous l'avons observé, particulièrement développé, à l'île Madame, à la Pointe du Chay (figure 53), au Grouin de Loix dans l'île de Ré.



**Figure 53.** *Baccharis halimifolia* - Pointe du Chay.

➤ **Friches :**

Nous avons observé la présence d'*Elaeagnus angustifolia* à plusieurs reprises : île Madame, Pointe du Chay, plage de Suzac, Grouin de Loix dans l'île de Ré, sans doute

parfois planté. Plus rarement, *Elaeagnus xsubmacrophylla* a été noté à l'île Madame et en bordure de la plage de Suzac.

La présence de *Solanum laciniatum*, d'origine australienne et néo-zélandaise, est sans doute récente au Grouin de Loix dans l'île de Ré (figure 54) ; il conviendrait donc de surveiller une éventuelle expansion.



**Figure 54.** *Solanum laciniatum* au Grouin de Loix, île de Ré.

➤ **Berges de la Charente :**

C'est à ce niveau que peuvent s'observer de vastes colonies de *Reynoutria japonica* ou d'espèces proches (figure 55), qui prennent la place de la Roselière à *Angelica heterocarpa* et *Enanthe xfoucaudii*, communauté à haute valeur patrimoniale.

D'autres espèces auraient pu être mentionnées, comme *Senecio inaequidens* originaire d'Afrique du Sud, observé dans l'île de Ré à La Noue, *Erigeron sumatrensis* provenant d'Amérique centrale présent dans l'île de Ré au Grouin de Loix, *Sporobolus indicus* à la plage de Suzac, la liste n'étant pas limitative...



**Figure 55.** Peuplement de *Reynoutria* occupant la place de la roselière à Angélique à Tonnay-Charente.

## ADAPTATION DES PLANTES MARITIMES A LEUR ENVIRONNEMENT

L'observation des plantes du littoral est propice à la mise en évidence des contraintes (figure 56) que peut exercer l'environnement sur la morphologie, voire la physiologie, des plantes.



**Figure 56.** *Cakile maritima*.

## I. Adaptations à l'immersion plus ou moins prolongée dans l'eau salée

Les plantes halophiles sont capables de supporter des concentrations importantes de sel, ici le chlorure de sodium présent dans l'eau de mer à la concentration d'environ 30 g/l, mais qui peut se concentrer dans les vases et remonter par capillarité jusqu'à cristalliser en surface (Bock, 2011).

### I.1. Succulence

Un certain nombre de plantes du bord de mer se sont adaptées à cette contrainte par la succulence de leur appareil végétatif qui fait de ces espèces de véritables « plantes grasses ».

La richesse des vases inondées en sels minéraux implique que la pression osmotique du milieu est très élevée, c'est-à-dire que l'eau est en quelque sorte « prisonnière » de ces sels et ne peut être absorbée par le végétal. Mais celui-ci se crée un milieu interne dont la pression osmotique sera encore supérieure à celle du milieu, en concentrant les sels à l'intérieur de vacuoles dont l'important volume est à l'origine de cette succulence. Ainsi, le végétal peut quand même absorber l'eau nécessaire à son métabolisme.

Un certain nombre d'Amaranthaceae se sont ainsi adaptées, comme les genres *Salicornia* (figure 57) qui est dépourvu de feuilles, ou encore *Suaeda*. Ce phénomène explique la richesse de ces plantes en ions alcalins (sodium, potassium, ...), ce qui a permis de les utiliser pour l'extraction de la soude par exemple.



Figure 57. *Salicornia emerici* Duval-Jouve.

On observe également des feuilles charnues chez *Limbarda crithmoides*, *Tripolium pannonicum*, *Lysimachia maritima*, ...

D'autres espèces accumulent le sel dans des poils vésiculeux externes, responsables de l'aspect argenté des feuilles d'*Halimione portulacoides* (figure 58). Certaines excrètent l'excès de sel à l'extérieur de leurs feuilles comme les *Limonium*. Enfin les *Spartina* sont capables de limiter l'entrée de sel dans leurs racines, ce qui leur permet de supporter de longues inondations.

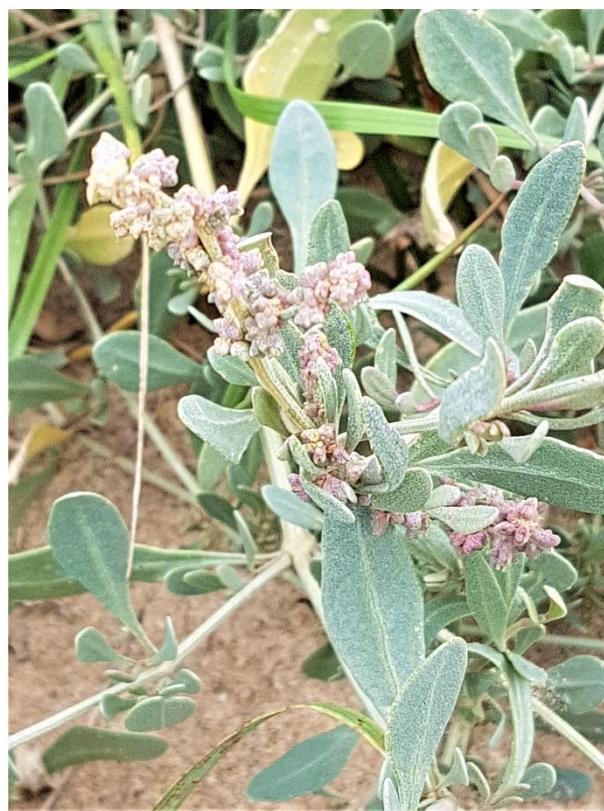


Figure 58. *Halimione portulacoides*.

## II. Adaptations à la sécheresse :

Le milieu dunaire est particulièrement sec, et les organismes doivent s'adapter à cette contrainte hydrique. Plusieurs types d'adaptation sont possibles.

### II.1. Reviviscence

Les Bryophytes et les Lichens de la dune grise, en particulier, ont cette capacité de passer rapidement d'un état semblant complètement desséché à un état hydraté. Ainsi, *Syntrichia*

*ruraliformis*, la « mousse des dunes », peut perdre jusqu'à 90 % de son eau, passant alors à un état de vie ralentie ou anhydrobiose, avec des feuilles recroquevillées. La réhydratation peut se faire en quelques minutes seulement, et l'organisme peut reprendre une vie normale.

Ces transformations peuvent être répétitives, sans dommages pour l'organisme.

## II.2. Succulence

Ce phénomène se retrouve chez de nombreuses espèces de la dune et aussi parfois des rochers, mais ici il s'agit de constituer des réserves d'eau dans les feuilles.

Cet aspect s'observe surtout chez des espèces du haut de plage comme *Cakile maritima* ou *Honckenya peploides*, ainsi que chez des caractéristiques de la dune blanche telles *Calystegia soldanella*, *Euphorbia paralias*, *Galium arenarium* (figure 59), *Linaria thymifolia*, *Silene uniflora* subsp. *thorei*, ..., un peu moins au niveau de la dune grise avec *Artemisia campestris* subsp. *maritima*, *Sedum acre*, ..., mais on retrouve cette succulence aussi chez des espèces de rochers exposés aux embruns salés avec *Crithmum maritimum* ou encore *Lysimachia arvensis* (figure 60).



Figure 59. *Galium arenarium*.



Figure 60. *Lysimachia arvensis* crassulescente sur rocher.

## II.3. Développement du trichome

Le développement d'un réseau de poils tecteurs contribue à réduire la transpiration et à protéger les stomates du soleil et du vent. Un certain nombre de plantes du littoral montrent cet aspect plus ou moins laineux : *Matthiola sinuata*, *Medicago marina* (figure 61)... ; *Glaucium flavum* possède de grands poils bien visibles (figure 62).



Figure 61. *Medicago marina*.



**Figure 62.** *Glaucium flavum*.

Certaines espèces de large répartition montrent sur le littoral des formes qui se couvrent d'un feutrage plus ou moins développé : c'est le cas de *Plantago lanceolata* chez lequel on distinguait autrefois une "variété *lanuginosa*" (figure 63), *Plantago coronopus*, mais peut-être aussi *Achillea millefolium* (figure 64), ou même *Solanum dulcamara* pour laquelle une variété *marinum* est ici reconnue alors que la cause de la pubescence a sans doute la même origine.



**Figure 63.** *Plantago lanceolata* ex var. *lanuginosa*.

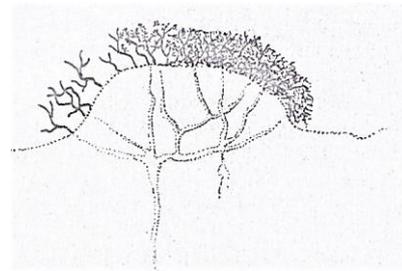


**Figure 64.** *Achillea* cf. *millefolium*, pointe du Chay.

#### II.4. Développement de l'appareil racinaire

C'est particulièrement au niveau de la dune blanche, totalement dépourvue d'humus, que les organes souterrains des plantes s'enfoncent le plus profondément.

On cite ainsi *Artemisia campestris* subsp. *maritima*, *Euphorbia paralias* ou *Eryngium maritimum* dont les racines pivotantes atteignent une longueur fréquemment supérieure à 2 mètres afin d'aller chercher l'eau en profondeur pendant les périodes sèches. (figure 65).



**Figure 65.** Développement racinaire d'*Artemisia campestris* subsp. *maritima* (d'après Kuhnholz-Lordat, 1927).

Parfois la plante peut accumuler des réserves dans plusieurs tubercules, comme le fait *Sonchus bulbosus* (figure 66).



Figure 66. *Sonchus bulbosus*.

### III. Adaptations au vent :

#### III.1. Souplesse des feuilles en lanières

Certaines Monocotylédones possèdent des feuillages suffisamment souples pour plier sous l'action des vents. C'est le cas pour *Agropyron junceiforme* et *Ammophila arenaria*, mais également pour *Pancratium maritimum*

#### III.2. Anémomorphoses

La force des vents maritimes est à l'origine de dissymétrie de croissance : les rameaux exposés aux vents voient la déshydratation de leur feuillage, provoquant la fermeture des stomates ; il s'ensuit une réduction de la photosynthèse et ainsi de la croissance de ces rameaux avec perte de feuillage. Par contre, les écorces ainsi éclairées vont porter pendant un

certain temps une riche flore lichénique héliophile, avec en particulier *Teloschistes chrysophthalmus* et *Ramalina canariensis*.

*Quercus ilex*, *Phillyrea latifolia*, *Cupressus macrocarpa*, ..., montrent fréquemment de telles anémomorphoses. (figures 67 et 68), mais la liste n'est pas limitative.

L'adaptation au vent concerne également certaines herbacées, ainsi *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus* développe une tige qui se courbe à angle droit dès qu'elle atteint la surface du sol.



Figure 68. Anémomorphose de *Quercus ilex* - Saint-Palais.

#### III-3. Nécroses

Les embruns chargés de sel vont brûler les jeunes pousses, provoquant ainsi l'apparition de nécroses (figure 69) qui accompagnent souvent les anémomorphoses. À cela s'ajoutent divers polluants pouvant être transportés dans les aérosols et qui sont néfastes à la physiologie des végétaux.



Figure 69. Arbres nécrosés par les embruns pollués.

### IV. Synthèse : la feuille d'Oyat

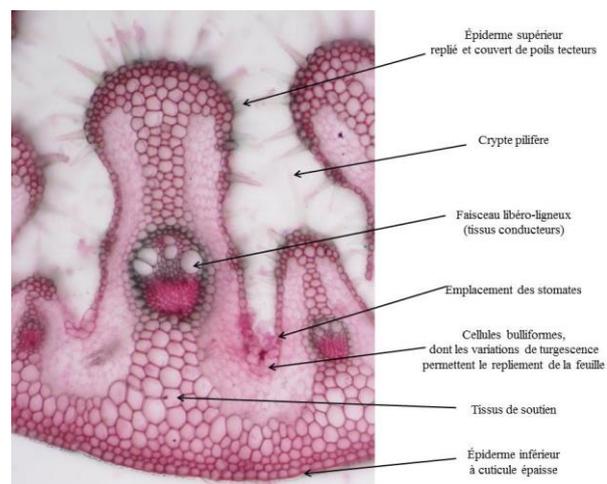
L'Oyat est particulièrement bien adapté aux conditions du milieu dunaire par l'addition de plusieurs adaptations distinguées ci-dessus.

Une coupe transversale d'une feuille permet de visualiser (figures 70) :

- repliement en plein soleil de la feuille vers l'épiderme supérieur avec aménagement de cryptes pilifères permettant d'y maintenir une hygrométrie supérieure à celle du milieu extérieur ; c'est au fond de ces cryptes que se localisent les stomates ;
- cuticule de l'épiderme inférieur, exposé au soleil et aux vents, épaisse ; absence de stomates à ce niveau ;
- développement de tissus de soutien qui permet à la feuille de plier sous l'action des vents chargés de sable sans se déchirer ;
- l'Oyat développe un appareil souterrain particulièrement efficace pour coloniser la dune : d'une part des rhizomes à croissance verticale permettant de supporter un enfouissement régulier par le sable, d'autre part des drageons horizontaux à l'origine de l'étalement de la plante. Ces capacités sont utilisées pour stabiliser les dunes, en implantant des boutures d'Oyat (figure 71).

Lorsque le sable est définitivement fixé, au niveau de la dune grise, des microchampignons et des nématodes du sol vont détruire progressivement les rhizomes de l'Oyat qui

disparaît ainsi ; c'est l'une des causes de la succession des groupements végétaux dunaires.



**Figure 70.** Coupe transversale d'une feuille d'oyat.



**Figure 71.** Plantation d'oyats, Bonne-Anse.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bock C., 2011 - Guide des plantes des bords de mer Atlantique et Manche. Belin, L'indispensable guide des ... Fous de Nature !, 240 p.
- Bonnet E., 1890 - Voyage de Morison et Laugier, botanistes de Gaston d'Orléans, à La Rochelle en 1657.- *Bull. SBF, 1890, 37* : IX-XIV.
- Botineau M., Delelis-Dusollier A., Watez-Franger A., de Foucault B., Froissard D., Decocq G., 1998 - Contribution à la connaissance phytosociologique du bocage de l'Aunis (France) : la lisière arbustive et les haies à *Acer monspessulanum*. *Acta bot. Gallica, 145* (2) : 99-108.
- Dupont P., 1990 – *Atlas partiel de la Flore de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 442 p. (Patrimoines naturels ; 3).
- Kuhnholz-Lordat C., 1927 - La végétation côtière des Charentes, entre la Gironde et la Seudre. *Ann. Ecole Nat. Agriculture, Montpellier, N.S., 19* : 57-79.
- Lloyd J., 1898 - Flore de l'Ouest de la France, 5<sup>ème</sup> édition (posthume). Paris, Librairie des Sciences Naturelles Paul Klincksieck, 459 p.
- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed], 2003-2020 - Inventaire National du Patrimoine Naturel, Site web : <https://inpn.mnhn.fr>.
- Rallet L., 1962 - Compte rendu de la 86<sup>ème</sup> session SBF, 1959.- *Bull. SBF, 1960, 107* : 5-106.
- Tison J.-M. et de Foucault B. (coords), 2014 - *Flora Gallica Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

## Quelques unités phytosociologiques de Charente-Maritime observées lors de la 156<sup>e</sup> session extraordinaire de la SBF

par Michel BOTINEAU <sup>1</sup> & Jean-Marie ROYER <sup>2</sup>

<sup>1</sup> [michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

<sup>2</sup> [jeanmar.royer@wanadoo.fr](mailto:jeanmar.royer@wanadoo.fr)

Crédits photographiques : Michel Botineau , Florence Le Strat, Pierre-Antoine Précigout

**RESUME:** Contribution à l'étude de quelques unités phytosociologiques de Charente-Maritime.

**MOTS-CLES:** unités phytosociologiques, Charente-Maritime.

**ABSTRACT:** Contribution to the study of phytosociological units of Charente-Martime (France).

**KEY-WORDS:** phytosociological units, Charente-Maritime (France).

Les espèces dont les noms sont soulignés deux fois sont protégées au plan national, les espèces dont les noms sont soulignés une fois sont protégées au plan régional.

L'identification d'une plante est, certes, le but initial recherché par les botanistes. Néanmoins, n'est-il pas encore plus satisfaisant de comprendre la situation des plantes dans leur contexte climatologique, géologique, pédologique, topographique, ... voire historique ? C'est bien la phytosociologie qui permet de mettre en évidence de façon rigoureuse ces liens et c'est bien cette connaissance des unités phytosociologiques qui permet – à coup sûr – de savoir où trouver précisément telle ou telle espèce végétale.

De longue date, la Charente-Maritime a attiré les phytosociologues. Kuhnoltz-Lordat (1927) et de Litardière (1928) en furent sans doute les précurseurs. De nombreux autres suivirent. Plus récemment, des journées phytosociologiques du Centre-Ouest furent organisées à partir de 1986 par la SBCO à l'initiative de B. de Foucault, J.-B. Bouzillé et C. Lahondère, mais ces manifestations ont aujourd'hui disparu. Les travaux actuels sont réalisés dans le cadre du CBNSA, toutefois leurs résultats restent le plus souvent à l'état de

rapports peu connus du public. Cette session est l'occasion de préciser certains groupements végétaux.

Afin d'alléger le texte, les noms d'auteurs des communautés ne sont pas mentionnés. Le lecteur intéressé les retrouvera en consultant la bibliographie.

### A. MILIEUX MARITIMES

#### I. Végétations de prés salés et saumâtres

Celles-ci ont surtout été observées sur le site de Bonne-Anse (jour 1) ainsi qu'à l'île Madame (jour 3).

##### I.1. La slikke (vases régulièrement recouvertes à chaque marée)

C'est dans les parties basses et moyennes de la slikke que se localisent les herbiers sous-marins phanérogamiques de la classe des *Zostereta maritimae*, représentée ici par l'association du *Zosteretum noltii* que nous

n'avons pu atteindre. Néanmoins, la présence de *Zostera noltei* à Bonne-Anse est toujours attestée dans les petits écoulements d'eau dans la vase. (Figure 1).



Figure 1. *Zosteretum noltei*.

Les parties hautes de la slikke hébergent une végétation pionnière correspondant à la classe des *Spartinetea glabrae* :

- à Bonne-Anse s'observe le *Spartinetum anglicae*, définie par *Spartina xtownsendii*, hybride d'origine exotique, ou de son néotaxon dérivé *Spartina anglica* ;
- entre l'île Madame et le continent, le long de la Passe aux Bœufs, se développe le *Spartinetum maritimae* qui est la communauté indigène mais en régression devant l'extension de la précédente.

## I.2.- Limite slikke – schorre



Figure 2. Limite slikke-schorre à Bonne-Anse

C'est la zone de prédilection des Salicornes annuelles, regroupées dans la classe des *Thero – Suadetea splendidis*.

Les distinctions progressivement retenues entre les espèces annuelles atlantiques sont limitées aujourd'hui à une séparation entre espèces tétraploïdes, regroupées sous le binôme *S. procumbens*, et espèces diploïdes, regroupées sous le binôme *S. europaea* (Tison & de Foucault, 2014). Pourtant, toutes ces

espèces semblent correspondre à une réelle zonation et les phytosociologues ont même distingué deux alliances (Rivas-Martinez, 1990) :

- *Salicornion dolichostacho-fragilis* pionnière de la haute slikke
- *Salicornion europaeo-ramisissimae* du moyen- et haut-schorre.

Si nous n'avons guère pu observer ces espèces, la saison ne s'y prêtant pas, une telle zonation a été observée autrefois à Bonne-Anse, illustrée par le tableau 1.

Tableau 1. Zonation des Salicornes annuelles à Bonne-Anse en 1988 (à partir de Lahondère, Botineau & Bouzillé, 1992).

	D.	O.	E.	R.
nombre de relevés	1	10	6	7
<i>Salicornia dolichostachya</i> (D.)	I	+	+	+
<i>Salicornia obscura</i> (O.)		V	+	+
<i>Salicornia emerici</i> (E.)		+	V	
<i>Salicornia ramosissima</i> (R.)		+	III	V
<i>Spartina xtownsendii</i>	+	V	III	
<i>Arthrocnemum perenne</i>		III	+	
<i>Suaeda maritima</i>	+	V	II	V
<i>Tripolium pannonicum</i>		V	+	IV
<i>Puccinellia maritima</i>		II	IV	V
<i>Halimione portulacoides</i>		+		IV
<i>Spergula media</i>				III
<i>Spergula marina</i>				II
<i>Triglochin maritimum</i>				+
<i>Puccinellia fasciculata</i>			+	
	slikke	slikke	schorre	schorre

*Salicornia dolichostachya*, espèce tétraploïde jaunissant à l'automne, est assez rarement apparue sur ce site ; son optimum se situe dans la zone la plus basse (haute slikke) ;

*Salicornia obscura*, diploïde et jaunissante, ainsi que *Salicornia emerici*, tétraploïde et constamment rougissante, se localisent dans la zone de transition entre haute-slikke et bas-schorre, au voisinage de la Spartinaie ; (Figure 3).



**Figure 3.** *Salicornia emerici* (rouge) et *obscura* (verte).

*Salicornia ramosissima*, diploïde et caractéristique par sa couleur vert sombre, pouvant rougir à l'automne, se développe particulièrement dans le pré salé du moyen schorre.

Précisons que *Salicornia fragilis*, tétraploïde, n'a été distinguée de *Salicornia dolichostachya* dans le Centre-Ouest que postérieurement à cette étude et qu'elle est également présente à Bonne-Anse, à un niveau de transition entre celui occupé par *Salicornia dolichostachya* et celui colonisé par *Salicornia obscura* (Lahondère, 1993).

Rappelons que ces relevés datent de 1988 et que le site de Bonne-Anse ne cesse d'évoluer (Beudin & Gatignol, 2019). Il serait bien d'observer à nouveau ces Salicornes et de vérifier si une telle zonation paraît toujours pertinente ou non.

La limite slikke – schorre voit également le développement de l'association de l'*Asterotripolii* – *Suaedetum maritimae*, avec une strate inférieure de *Suaeda maritima* d'où émergent les inflorescences de *Tripolium pannonicum*.

### **I.3. Le schorre (vases plus ou moins inondés lors des marées à fort coefficient)**

**I.3-1.** C'est d'abord une végétation de chaméphytes et nanophanérophytes crassuléscentes de la classe des *Salicornietea fruticosae* et ordre des *Salicornietalia fruticosae* :

- Le bas-schorre est le domaine du *Puccinellio maritimae* – *Salicornietum perennis* qui semble en voie de régression sur le site de Bonne-Anse.

- Le moyen schorre héberge les chaméphytaies halophiles de l'alliance de l'*Halimion portulacoidis* et l'association de l'*Halimionetum portulacoidis* (figure 4) qui peut héberger l'algue rouge *Bostrichya scorpioides* : si celle-ci semble apparue depuis peu à Bonne-Anse, nous l'avons vue abondante à l'île Madame au niveau de la falaise d'En Cagoulé.



**Figure 4.** *Halimionietum* - Bonne-Anse

**I.3-2.-** Le haut schorre, un peu moins souvent inondé, se caractérise par une végétation hémicryptophytique de la classe des *Asteretea tripolii* et de l'ordre des *Glaucomaritimae* – *Puccinellietalia maritimae* ; ce sont les prés salés, caractérisés par : *Puccinellia maritima*, *Tripolium pannonicum*, *Limbarda crithmoides*, *Limonium vulgare*, *Limonium dodartii*, *Juncus gerardii*

L'alliance du *Glaucomaritimae* – *Juncion maritimi* est définie par *Carex extensa*, *Juncus maritimus*, parfois *Juncus acutus* ; elle comprend plusieurs associations :

- le *Limonio vulgare* – *Juncetum gerardii*
- le *Juncio maritimi* – *Caricetum extensae* (figure 5)
- l'*Asterotripolium* – *Agrostietum stoloniferae*.



**Figure 5.** *Junco maritimi-Caricetum extensae*.

Dans un contexte bien spécifique, le plus souvent à la base des bossis ou bosses des marais salants, se trouve l'association de l'*Artemisietum maritimae* : elle se signale de loin par la teinte argentée de l'espèce caractéristique et dominante, observée notamment à l'île Madame ainsi que lors de la minisession île de Ré près du lieu-dit Lileau des Niges. Nous avons retrouvé cette même Armoise en position de "schorre suspendu", sur la falaise de la Pointe du Chay (jour 4).

Des plantes annuelles halophiles de petite taille sont regroupées dans la classe des *Sagineteta maritimae* ; elles se trouvent, soit dans les ouvertures des communautés du haut schorre comme à Bonne-Anse (jour 1), soit sur les rochers et falaises soumis aux embruns salés (jour 3). Cette classe est caractérisée par *Sagina maritima* (figure 6) *Catapodium marinum*, *Cochlearia danica*, *Parapholis incurva*, *Parapholis strigosa*, *Spergula marina*, *Hordeum murinum*.

Enfin sur les parties les plus élevées se trouvent des végétations halo-nitrophiles de la classe des *Agropyreteia pungentis* qui rassemble à la fois des communautés littorales et non littorales (ce qui est contestable, ces végétations étant très différentes).

Les communautés littorales relèvent de l'ordre des *Agropyretalia pungentis*, et de l'alliance de l'*Agopyrion pungentis* au sein de laquelle nous avons observé :

- l'*Agopyro pungentis* - *Inuletum crithmoidis*

- le *Beto maritimae* - *Agropyretum pungentis*.



**Figure 6.** *Sagina maritima*.

#### I.4.- Passage des vases salées aux sables dunaires

Le contact schorre – dune voit le développement d'une rare communauté endémique du littoral atlantique (Bissot 2016), le *Limonio ovalifolii* - *Frankenietum laevis*, dont nous avons observé une belle station à Bonne-Anse. (figure 7).



**Figure 7.** *Limonio ovalifolii* - *Frankenietum*, à Bonne-Anse.

### I.5. Les eaux saumâtres

Nous n'avons guère étudié ces milieux qui correspondent à la classe des *Ruppiaetea maritima*, dans lesquels a été signalé autrefois *Althenia filiformis* subsp. *orientalis* dans des salines encore en exploitation. Nous avons cependant observé à l'île Madame (jour 3) une communauté dont l'écologie permet de nommer une Renoncule aquatique de loin : le *Ranunculetum baudotii*, avec *Ranunculus peltatus* subsp. *baudotii* (figure 8). Malgré cet habitat spécifique, cette association est cependant aujourd'hui rapprochée de la classe des *Potametea*, l'ordre des *Luronio* – *Potametalia* et l'alliance du *Ranunculion aquatilis* (Felzines, 2016).



Figure 8. *Ranunculetum baudotii*.

### I.6. Les fourrés subhalophiles

Les paysages des anciens marais salants transformés en claires pour l'affinage des huîtres sont structurés par des haies et fourrés à *Tamarix gallica*, le *Solano dulcamarae* – *Tamaricetum gallicae*; *Atriplex halimus* y est fréquent, de même que, de plus en plus, *Baccharis halimifolia*. Nous n'avons pas vérifié la pubescence de la Douce-amère, néanmoins nous avons observé cette variété *marinum* de *Solanum dulcamara* dans un tel contexte.

Cette communauté représente l'extrême irradiation de la classe des *Nerio* – *Tamaricetea* vers le nord-ouest (de Foucault, 2012).

## II. Végétations des falaises +/- arrosées par les embruns

Ces falaises abritent dans les crevasses des rochers des chasmophytes définissant la classe des *Armerio maritima* – *Festucetea pruinosae* et de l'alliance du *Crithmo maritimi* – *Limonium binervosi*.

### II.1. Falaises et pelouses +/- arrosées par les embruns

Nous avons observé à l'île Madame (jour 3), juste au-dessus des communautés lichéniques maritimes à *Hydropunctaria maura* et *Lichina confinis*, l'association du *Crithmo maritimi* – *Limonietum ovalifolii* (Tableau 2).

Tableau 2. *Crithmo maritimi* – *Limonietum ovalifolii*. Ile Madame (d'après Lahondère, Bioret & Botineau, 1991).

numéro des relevés	1	2	3	4	5
<i>Limonium ovalifolium</i>	2	+	3	+	1
<i>Armeria maritima</i>			+		+
<i>Limonium dodartii</i>			+	+	
<i>Crithmum maritimum</i>			+		
<i>Limbaria crithmoides</i>	3	+	1	+	1
<i>Halimione portulacoides</i>	+	1	2	+	+
<i>Puccinellia maritima</i>	1	+	+	3	2
<i>Plantago maritima</i>	r	+	1	+	1
<i>Spergula media</i>	r			+	+
<i>Artemisia maritima</i>				2	1
<i>Limonium vulgare</i>	+				r
x <i>Agropogon littoralis</i>			+		+
<i>Arthrocnemum perenne</i>				+	
<i>Suaeda vera</i>		+			

Il s'agit donc du deuxième type d'habitat pour *Limonium ovalifolium* (figure 9). Remarquons que le Crithme est beaucoup plus rare à l'île Madame que dans les autres individus d'association de l'étude publiée. Il faut noter aussi que le milieu semble s'être bien appauvri depuis les tempêtes de 1999 et 2010 : en effet, la végétation apparaît beaucoup plus clairsemée et nous n'avons revu, en particulier, ni *Armeria maritima*, ni *Plantago maritima*.



Figure 9. *Crithmo - Limonietum ovalifolii*, île Madame.

## II.2.- Falaises mortes (non atteintes par les marées)

Les falaises de Mortagne-sur-Gironde (jour 6) hébergent quelques populations de Chou sauvage, *Brassica oleracea*, relevant ici d'une association thermo-atlantique, l'*Helichryso stoechadis* – *Brassicetum oleraceae*. (Tableau 3 & figure 10).



Figure 10. Falaise à *Brassica oleracea*.

Le substrat est un calcaire marneux du Campanien riche en silex. La falaise présente des joints de stratification de longueurs variables et interrompus par des diaclases séparant des strates épaisses et lisses sur lesquelles aucun végétal n'a de prise.

Malgré la faible représentation de *Crithmum maritimum* ou de *Limonium dodartii*, l'influence de la mer se faisant en effet moins sentir, ce groupement est cependant encore à intégrer dans l'alliance du *Crithmo maritimi* –

*Limonium binervosi* et la classe des *Armerio maritimae* – *Festucetea pruinosa*, le Chou en est une caractéristique notable. Mais dès qu'un replat existe, s'installe une pelouse du *Xerobromion* qui apparaît dans le tableau: le *Dactylo hispanicae* – *Helichrysetum stoechadis* (Géhu *et al.*, 1984).

Ce groupement, exceptionnel pour la région, est cependant menacé par l'exubérance du Lierre et de la Valériane rouge, mais aussi par la gestion des parcelles situées au-dessus, sur le plateau.

Tableau 3. Les falaises à Chou maritime depuis la Pointe de Suzac à Mortagne (d'après Lahondère, 1986, modifié).

numéro des relevés	1	2	3	5	6	7	4	8
<i>Brassica oleracea</i>	2	1	1	2	1	1	1	1
<i>Helichrysum stoechas</i>	2	1	1	2	+	1	2	3
<i>Dactylis glomerata</i> ssp. <i>hispanica</i>			+	+	1			+
<i>Erysimum cheiri</i>			+			1	1	+
<i>Crithmum maritimum</i>	+	1						1
<i>Limonium dodartii</i>	+		1					
<i>Festuca marginata</i>			+	1		2	2	2
<i>Brachypodium rupestre</i>			1	+	2		+	
<i>Reseda lutea</i>		+		+	+		+	+
<i>Allium sphaerocephalon</i>			+	+	+	1	+	+
<i>Sedum acre</i>				+		+	+	+
<i>Centaurea aspera</i>			+	1		+	+	1
<i>Stachys recta</i>						+		+
<i>Silene nutans</i>								+
<i>Eryngium campestre</i>							1	+
<i>Astragalus monspessulanus</i>							1	+
<i>Koeleria vallesiana</i>								+
<i>Pallenis spinosa</i>				+				(+)
<i>Elymus</i> sp.	1	1	+	2				
<i>Galium album</i>			+		+			
<i>Foeniculum vulgare</i>			+		+			

Une autre communauté des *Armerio maritimae* – *Festucetea pruinosa* serait peut-être à individualiser, avec *Matthiola incana* et *Crithmum maritimum*, observée à Meschers et qui existe aussi à Saint-Palais-sur-Mer ; cette Matthiole est déjà signalée en 1876 par Lloyd sur les rochers calcaires de la Gironde « de Mortagne à Meschers ».

## III. Végétations dunaires

Elles ont été parcourues le premier jour sur le site de Bonne-Anse, le cinquième jour à la Passe d'Avail dans l'île d'Oléron, le dernier

jour dans le secteur de Suzac au sud de Royan, et enfin en divers points de l'île de Ré lors de la minisession.

Cependant, la zonation caractéristique devient de plus en plus difficile à observer, du fait de la pression touristique mais aussi de l'érosion dunaire par l'océan.

### III.1. Sables graveleux surmontant le schorre

• *L'Honckenyo latifoliae* – *Elytrigietum acuti* (classe des *Honckenyo peploidis* – *Elymetea arenarii*) se développe sur les sables graveleux enrichis en matière organique séparant le schorre de la dune grise, comme par exemple à la pointe du Grouin de Loix dans l'île de Ré : nous y avons observé *Elytrigia acuta*, *Honckenya peploides* subsp. *peploides*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Limonium dodartii*.

### III.2. Haut de plage

Au niveau des laisses de mer, parmi les débris de coquillages et d'algues – mais aussi, hélas, de nombreux déchets ramenés par l'océan, la végétation phanérogame n'est représentée que par des thérophytes halonitrophiles définissant la classe des *Cakiletea maritimae* : *Cakile maritima* (dans l'île de Ré au moins, il s'agit de la subsp. *integrifolia*), *Atriplex laciniata*, *Kali soda*, *Salsola soda* : c'est l'association de l'*Atriplicetum laciniatae*. Mais le piétinement et le "nettoyage" mécanique des plages contribuent à faire régresser cette communauté qui pourtant permet déjà une petite accumulation de sable.

Le meilleur exemple que nous ayons pu voir se situe sur la plage du Fier d'Ars dans l'île de Ré.

**III.3. Dune initiale et dune blanche : elles sont progressivement colonisées par une végétation vivace pionnière, correspondant à la classe des *Euphorbio paraliae* - *Ammophiletea australis*.**

À la base de la dune en construction ou dune initiale, on observe une formation

paucispécifique d'espèces halophiles pouvant supporter les embruns salés, voire l'eau de mer qui atteint régulièrement cette zone lors des plus grandes marées, c'est l'Agropyraie des sables ou *Euphorbio* – *Elytrigietum boreoatlantici*, caractérisée par le feuillage vert très foncé de l'*Elytrigia juncea* subsp. *boreoatlantica* (figure 11), accompagnée de quelques *Euphorbia paralias*, mais aussi de *Cakile maritima* qui pénètre dans cette zone. Le Chiendent est particulièrement efficace pour arrêter le sable poussé par les vents.



Figure 11. *Elytrigietum* et *Ammophiletum*, vers Ars-en-Ré.

En retrait et situé à un niveau supérieur, se développe la dune blanche proprement dite, la flore se diversifiant avec :

- dans les îles d'Oléron et de Ré : l'*Euphorbio* – *Ammophiletum arenariae*, toujours constitué uniquement d'espèces halophiles : si les marées atteignent rarement ce niveau, les embruns chargés de sel arrosent les plantes qui subissent aussi les projections de sable ; on observe ici : *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* au feuillage plus grisâtre, *Euphorbia paralias*, *Convolvulus soldanella*, *Eryngium maritimum*, *Galium arenarium*, *Polygonum maritimum*, *Medicago marina*, *Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*.

- sur le site de Bonne-Anse : l'association du *Sileno thorei* – *Ammophiletum arenariae*, avec *Silene uniflora* subsp. *thorei* et *Linaria thymifolia* (figure 12), la Linaire atteignant pratiquement sa limite nord sur ce site (ses stations oléronnaises n'ont pas été revues récemment).



**Figure 12.** Dune blanche avec *Linaria thymifolia*.

C'est dans ces types de dunes qu'il faudrait chercher *Astragalus baionensis* et *Achillea* [= *Diotis*] *maritima* observées autrefois.

#### III.4. Arrière dune ou dune grise

Les sables mieux stabilisés sont colonisés par les espèces de la classe des *Koelerio arenariae* – *Corynephoretea canescentis* (qui n'est pas uniquement maritime) avec sur les arrière-dunes littorales du Centre-Ouest : l'ordre des *Artemisio lloydii* – *Koelerietalia albescens*.

La flore se diversifie considérablement, avec l'apparition des xérophytes et psammophytes. Ce sont l'*Artemisio lloydii* – *Helichrysetum stoechadis* à Bonne-Anse et l'*Artemisio lloydii* – *Ephedretum distachyae* bien développé dans les îles d'Oléron et de Ré, associations définies par :

- quelques halophytes encore présentes : *Artemisia campestris* subsp. *maritima* [= *A. lloydii*], *Koeleria arenaria*, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*, *Dianthus gallicus*, *Omphalodes littoralis* subsp. *littoralis* (mais qui reste localisé dans les ouvertures), *Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*, *Medicago littoralis*.

- de nombreuses xérophytes : *Ephedra distachya* subsp. *distachya*, *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, *Sonchus bulbosus* subsp. *bulbosus*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Chondrilla juncea*, *Sedum acre*, *Lysimachia linum-stellatum* et *Silene otites*.

- des psammophytes : *Phleum arenarium*, *Corynephorus canescens*, *Mibora minima*, *Logfia minima*, *Carex arenaria*, *Tuberaria guttata*, *Linaria arenaria*, *Viola kitaibeliana* var. *kitaibeliana*, *Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*, *Matthiola sinuata*.

Cette appellation de dune grise est due à l'abondance de l'*Helichrysum*, de Bryophytes brunâtres surtout lorsqu'elles sont sèches, et de *Cladonia* également grisâtres. (figure 13).



**Figure 13.** Dune grise à Bonne-Anse.

Par rapport à la dune blanche, on peut donc aussi remarquer le remplacement d'*Euphorbia paralias* par *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, et celui d'*Eryngium maritimum* par *Eryngium campestre*.

#### III.5. Fourré arrière dunaire et dune boisée

La végétation arbustive est généralement le *Daphno gnidii* – *Ligustretum*, qui sera traité avec les groupements arbustifs, et la forêt est le *Pino maritimi* – *Quercetum ilicis*, la pinède à chêne vert classée avec les groupements forestiers (cf. F – Milieux forestiers).

## B. MILIEUX AQUATIQUES D'EAU DOUCE

### I. Les roselières et magnocariçaies

Elles appartiennent à la classe des *Phragmito* – *Magnocaricetea* qui rassemble les héliophytes monocotylédones de grande taille, avec : *Phragmites australis*, *Phalaris arundinacea*, *Bolboschoenus maritimus*, *Eleocharis palustris*, *Iris pseudacorus*,... Au

sein de cette végétation, ajoutons *Lycopus europaeus*, *Lysimachia vulgaris*, *Rumex conglomeratus*, *Solanum dulcamara*, ...

### I.1. Ordre des *Phragmitetalia*

L'ordre des *Phragmitetalia* montre en plus *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Lythrum salicaria*, ... L'alliance du *Phragmition communis* possède par exemple l'association du *Phragmitetum communis*. L'alliance du *Phalaridion arundinaceae* se localise davantage sur les berges des cours d'eau.

### I-2. Ordre des *Magnocaricetalia*

L'ordre des *Magnocaricetalia* rassemble des communautés se développant sur des sols à inondation moins prolongée, comportant en particulier l'alliance des eaux saumâtres du *Bolboschoeno maritimi* – *Schoenoplecton littoralis* avec *Bolboschoenus maritimus* : nous avons observé à Bonne-Anse, d'une part une roselière à *Phragmites*, correspondant à l'association de l'*Astero tripolii* – *Phragmitetum australis*, végétation de contact entre eau salée et eau douce, d'autre part une Scirpaie à rattacher au *Scirpetum maritimi*.

## II. Les mégaphorbiaies à base essentiellement de dicotylédones

Elles appartiennent à la classe des *Filipendulo ulmariae* – *Convolvuletea sepium*, avec : *Filipendula ulmaria*, *Convolvulus sepium*, *Lythrum salicaria*, *Eupatorium cannabinum*, *heracleum sphondylium*, *Scrophularia auriculata*, ...

### II.1. Ordre des *Loto pedunculati* – *Filipenduletalia ulmariae*

L'ordre des *Loto pedunculati* – *Filipenduletalia ulmariae* est défini par *Lotus pedunculatus*, *Lysimachia vulgaris*, *Hypericum tetrapterum*, *Epilobium hirsutum*, ...

L'alliance du *Thalictro flavi* – *Filipendulion ulmariae* montre *Epilobium hirsutum*, *Eupatorium cannabinum*, *Hypericum*

*tetrapterum*, *Solanum dulcamara*, *Scrophularia auriculata*, *Euphorbia illirica*, ...

### II.2. Ordre des *Convolvuletea sepium*

L'ordre des *Convolvuletea sepium* montre un optimum pour *Convolvulus sepium*, ainsi que *Solanum dulcamara*, *Rubus caesius*, *Galium aparine*, *Cirsium arvense*, ...

- l'alliance du *Convolvulion sepium* est définie par *Humulus lupulus*, *Elytrigia repens*,

Citons l'association du *Calystegio sepium* – *Phragmitetum australis*.

- l'alliance du *Calystegio sepium* – *Althaeion officinalis*, avec l'association endémique des estuaires atlantiques du *Convolvulo sepium* – *Angelicetum heterocarpae*, dans sa sous-association *ænanthetosum foucaudii* (figure 14). Nous avons observé ce groupement à *Angelica heterocarpa* et *Ænanthe xfoucaudii* à Rochefort au niveau de la Corderie Royale, mais en fait au sein d'une Phragmitaie paucispécifique qui nous semble être plutôt son milieu de prédilection. Cette association est endémique des estuaires atlantiques : Loire, Charente, Gironde et Adour. Elle est menacée, d'une part par l'aménagement des berges, d'autre part par la colonisation de certaines espèces invasives (*Reynoutria*, ...).



Figure 14. *Convolvulo* - *Angelicetum heterocarpae*.

## C. BAS-MARAIS

Le seul exemple que nous ayons vu lors de la session est cette communauté à *Lycopodiella inundata* et *Pinguicula lusitanica* du site de La Massone – Cadeuil. Le Lycopode a terriblement souffert de la sécheresse et sa population a bien régressé. Précisons que manquaient à l'appel, lors de notre visite, *Anagallis tenella* et *Spiranthes aestivalis* (Terrisse, 1987).

## D. VÉGÉTATIONS HERBACÉES

### +/- INFLUENCÉES PAR

### L'HOMME

## I. Végétations annuelles pionnières.

### I.1. Végétation annuelle des lieux très piétinés

Classe des *Polygono arenastri* – *Poetea annuae*, définie par *Polygonum aviculare*, *Poa annua*, *Plantago coronopus*, *Lepidium didymum*, *Polycarpon tetraphyllum*. L'ordre des *Polygono arenastri* – *Poetalia annuae* se caractérise par *Lepidium squamatum*, ...

### I.2. Classe des *Stellarietea mediae*

La classe des *Stellarietea mediae* est représentée par des espèces essentiellement annuelles et nitrophiles particulièrement communes, liées aux biotopes régulièrement bouleversés par la culture. Nous n'avons guère prospecté ces milieux.

### I.3. Végétation naturelle d'ourlets thérophytiques semi-ombragés, nitrophiles et thermophiles

Classe des *Cardaminetea hirsutae*, définie par *Cardamine hirsuta*, *Erophila verna*, *Geranium molle*, *Geranium rotundifolium*, *Geranium lucidum*, *Myosotis ramosissima*, *Anthriscus caucalis*, *Veronica arvensis*, partageant ainsi quelques espèces avec l'unité précédente. Cette classe se subdivise en deux ordres :

I.3-1 L'ordre des *Geranio purpurei* – *Cardaminetalia hirsutae*, de répartition eu-

subméditerranéenne est illustré par *Geranium purpureum*, *Torilis nodosa*, *Centranthus calcitrapa*, *Galium murale*, *Valerianella eriocarpa*, ... et *Urtica membranacea* qui se développe depuis peu.

L'association observée en arrière-dune et autour des aires de pique-nique des dunes boisées du *Geranio purpurei* – *Anthriscetum caucalidis* décrite par Bioret, Lahondère & Botineau (1993) avec *Anthriscus caucalis*, *Geranium purpureum*, *Geranium rotundifolium*, *Geranium molle*, *Sonchus oleraceus*, *Hordeum murinum*, *Stellaria media*, *Anisantha sterilis*, ... est sans doute à situer ici.

I.3-2 L'ordre des *Bromo sterilis* – *Cardaminetalia hirsutae*, de répartition thermoatlantique à mésocontinentale, présente *Anisantha sterilis*, *Valerianella locusta*, *Cerastium glomeratum*, *Geranium robertianum*, *Galium aparine*, *Myosotis arvensis*.

On y distingue :

I.3-2-1 L'alliance mésophile du *Drabo muralis* – *Cardaminion hirsutae* à *Valerianella carinata*, *Draba muralis*, *Geranium dissectum*, *Lapsana communis*. Diverses associations avec *Geranium lucidum*.

I.3-2-2 L'alliance plus ou moins subhalophile littorale de l'*Anthriscetum caucalidis* – *Cochlearion danicae* à *Cochlearia danica*, *Ranunculus parviflorus*.

## II. Friches nitrophiles

### II.1. Classe des *Sisymbrietea officinalis*

Végétation anthropogène à dominante d'annuelles et de bisannuelles, plus ou moins nitrophile, des stations rudéralisées et irrégulièrement perturbées, illustrée par *Sisymbrium officinale*, *Anisantha tectorum*, *Bromus sterilis*. Trois ordres sont à distinguer.

II.1-1 Les communautés thermo-atlantiques des sols superficiels relèvent de l'ordre des *Brometalia rubenti-tectorum*, avec *Echium plantagineum*, *Hirschfeldia incana* subsp. *incana*, *Hordeum murinum* subsp. *leporinum*, *Avena barbata*, *Bromus rubens*, *Bromus*

*diandrus*, *Anisantha rigida*, *Anisantha madritensis*, *Torilis nodosa*.

Au sein de cet ordre, se situe l'alliance du **Laguro ovati** – **Bromion rigidi** qui s'étale en nappe sur les arrières-dunes anthropisées, caractérisée par *Lagurus ovatus*, *Bromus diandrus* subsp. *diandrus*, *Anisantha madritensis*, *Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*, *Vulpia membranacea*, *Vulpia bromoides*, *Vulpia fasciculata*, *Bromus rigidus*, *Hordeum leporinum*, *Avena barbata*, *Diplotaxis tenuifolia*, ...

II.1-2. Les communautés euryméditerranéennes et très nitrophiles sont dans l'ordre des **Chenopodietalia muralis**, avec *Chenopodium murale*, *Sisymbrium irio*, *Malva parviflora*, *Ecballium elaterium*, *Amaranthus deflexus*.

Retenons ici l'alliance du **Malvion parviflorae**, illustrée par *Malva multiflora* [= *Lavatera cretica*], *Malva arborea*, *Euphorbia peplus*, *Parietaria judaica*, *Centaurea calcitrapa*, *Capsella rubella*, ... Nous en avons observé un exemple dans l'île de Ré, à la pointe du Grouin de Loix (figure 15).



**Figure 15.** *Malvion parviflorae*, Grouin de Loix-en-Ré.

II.1-3 D'autres communautés nitrophiles vernalles relèvent de l'ordre des **Sisymbrietalia officinalis**, avec en particulier l'alliance thermo-atlantique du **Bromion** – **Hordeion murinum**, avec *Hordeum murinum* subsp. *murinum*, *Anisantha sterilis*.

L'association du **Galio aparini** – **Smyrnetum olusatri** est très commune au pied des haies de Tamaris ; elle se révèle être particulièrement expansive, notamment sur le site de la pointe du Chay et celui de la pointe du Grouin de Loix dans l'île de Ré. C'est une formation haute, pouvant dépasser un mètre de hauteur, et très fermée par le recouvrement du Maceron (figure 16) ; toutefois les parties aériennes de cette hémicryptophyte disparaissent totalement dès le mois de juin, consommées par les escargots. Cette association a été initialement mal située dans la classe des **Stellarietea mediae** (Bioret, Lahondère & Botineau, 1993).



**Figure 16.** *Smyrnetum olusatri*, pointe du Chay.

Malgré une composition floristique qui l'en éloigne, c'est peut-être également à ce niveau (sinon où ?) que doit être classée la friche nitrophile du **Brassico nigrae** – **Carduetum tenuiflori**, si typique des bossis ou bosses dans les marais salants. Ces bossis étaient autrefois cultivés par les saulniers, ce qui explique la présence relictuelle, ici et là, de *Cynara cardunculus*, le Cardon, et non de l'Artichaut

mentionné parfois par erreur (Bioret *et al.*, 1993) [cf. article Ethnobotanique].

## II.2. Classe des *Artemisietea vulgaris*

Végétation également anthropogène, nitrophile, à dominance d'espèces vivaces. Nous avons rencontré en particulier quelques peuplements à grands Chardons relevant de l'alliance de l'*Onopordion acanthii*.

C'est à cette même classe qu'appartiennent les peuplements à *Sambucus ebulus* observés ici et là.

## II.3. Ourlets eutrophiles de la classe des *Galio aparines – Urticetea dioicae*

Cette végétation n'a pas été véritablement examinée de près, bien qu'elle soit présente partout.

## III. Végétations prairiales

### III.1. Prairies hygrophiles

Classe des *Molinio caeruleae – Juncetea acutiflori* : prairies sur sol oligotrophe à mésotrophe. Nous avons observé sur le site de La Massone – Cadeuil (jour 2) des parcelles à flore thermo-atlantique relevant de la sous-alliance initialement nommée du *Serratulo seoanei – Moliniunion caeruleae* ; mais *Serratula tinctoria* subsp. *seoanei* n'est aujourd'hui plus différenciée (Tison & de Foucault, 2014). La Moliniaie à *Iris sibirica* appartient à l'association aquitaniaise de l'*Erico scopariae – Molinietum caeruleae* (figure 17).

### III.2. Prairies inondables

Classe des *Agrostietea stoloniferae* : prairies des sols engorgés ou inondables, avec *Agrostis stolonifera*, *Potentilla reptans*, *Juncus articulatus*, *Lotus tenuis*, *Ranunculus sardous* dont la floraison est visible de loin (figure 18).



Figure 17. *Iris sibirica*.

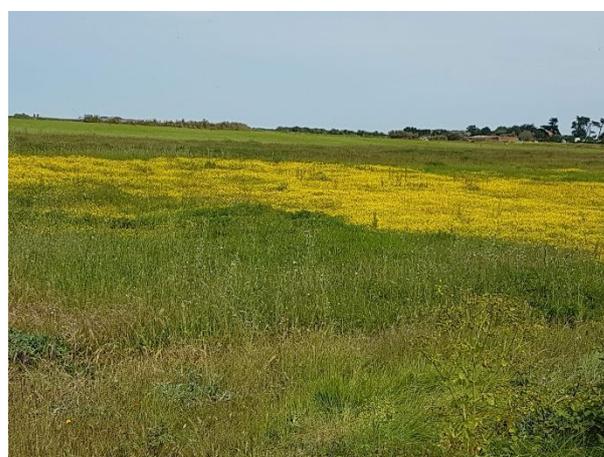


Figure 18. Prairie à *Ranunculus sardous*, île Madame.

III.2.1. L'ordre des *Deschampsietalia cespitosae* et le sous-ordre des *Mentho pulegii – Eleocharitenalia palustris* comprennent en particulier :

- l'alliance méditerranéo-atlantique du *Ranunculo ophioglossifloii – Cenanthion fistulosae* avec *Cenanthe fistulosa*, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Anacamptis laxiflora*, ..., représentée sur le site de La Massone – Cadeuil (jour 2) ;

III.2-2 L'ordre des *Potentillo anserinae – Polygonetalia avicularis* est défini par *Juncus effusus*, *Rumex acetosa*, *Cynosurus cristatus*, *Phleum pratense*, *Dactylis glomerata*, *Anthoxanthum odoratum*, *Cirsium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Filipendula ulmaria*, *Festuca arundinacea*, *Trifolium dubium*, *Bellis perennis*, *Lolium perenne*, *Festuca rubra*, ... :

III.2-2-1 Alliance méditerranéo-atlantique de l'*Alopecurion utriculati*, avec : *Carex divisa*, *Trifolium resupinatum*, *Hordeum secalinum*, *Gaudinia fragilis*, *Anacamptis laxiflora*, *Ānanthe silaifolia*, ...

Les prairies humides riches en *Iris reichenbachiana* observées en particulier à l'île Madame relèvent de l'association du *Carici divisae* – *Lolietum perennis*.

III.2-2-2 Alliance du *Bromion racemosi*, avec *Gaudinia fragilis*, *Anacamptis laxiflora*, *Ānanthe peucedanifolia*, *Ānanthe silaifolia*, *Ānanthe pimpinelloides*, *Festuca arundinacea*, *Pulicaria dysenterica*, ... : certaines parcelles observées sur le site de La Massone – Cadeuil correspondent à cette unité.

### III.3. Prairies mésophiles

Classe des *Arrhenatheretea* : *Plantago lanceolata*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*, *Prunella vulgaris*, *Ranunculus acris*, *Festuca pratensis*, *Trifolium pratense*, *Trifolium repens*, *Leontodon autumnalis*, *Holcus lanatus*, ...

Ces communautés n'ont guère été étudiées lors de la session, mais sont présentes sur le site de La Massonne (jour 2).

## E. VÉGÉTATIONS BASSES NATURELLES

### I. Végétation saxicole

Bien que nous ne les ayons aperçues que de loin, il faut mentionner les cavités des falaises de Mortagne-sur-Gironde (jour 6) qui abritent de très belles colonies d'*Adiantum capillus-veneris* (classe des *Adiantetea capilli-veneris*).

La végétation rupicole des vieux murs a, quant à elle, été observée à Talmont. Deux relevés ont été effectués par J.-M. Royer : (Tableau 4).

C'est une illustration de la classe des *Parietarietea judaicae*, ordre des *Parietarielia judaicae*, alliance du *Cymbalarion muralis* – *Asplenion ruta-murariae*, et plus précisément de l'association du *Cheirantho cheiri* – *Parietarium judaicae*, en remarquant la

pénétration dans cette communauté de *Matthiola incana* subsp. *incana*.

Tableau 4. Végétation rupicole.

numéro des relevés	1	2
exposition	S	N
<i>Erysimum cheiri</i>	1	2
<i>Parietaria judaica</i>	1	3
<i>Cymbalaria muralis</i>	1	+
<i>Centranthus ruber</i>	1	2
<i>Matthiola incana incana</i>	+	
<i>Hedera helix</i>	+	+
<i>Sedum acre</i>	+	
<i>Chelidonium majus</i>	+	
<i>Papaver dubium</i>		+
<i>Picris hieracioides</i>		+

## II. Végétation vivace pionnière des substrats superficiels

Les communautés pionnières de plantes vivaces se développant sur substrats sableux et dalles rocheuses relèvent de la classe des *Sedo albi* – *Scleranthetea biennis*. Les caractéristiques sont : *Sedum acre*, *Sedum ochroleucum*, *Sedum rupestre*, *Cerastium pumilum*, *Arenaria serpyllifolia*, *Petrorhagia prolifera*, *Prospero autumnale*, *Trifolium scabrum*, *Catapodium rigidum*.

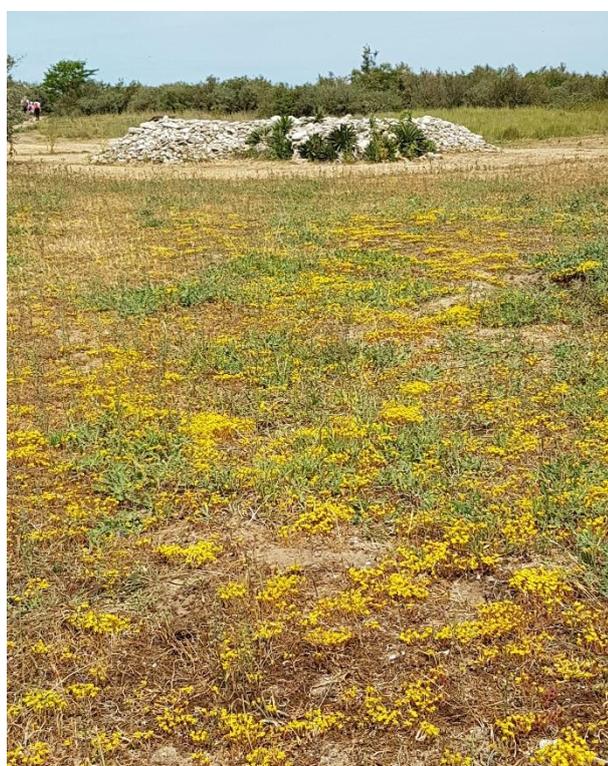
L'ordre des *Alyso alyssoidis* – *Sedetalia acris* rassemble les communautés calcicoles et acidiclinales, avec (*Alyssum alyssoides*), *Clinopodium acinos*, *Saxifraga tridactylites*, *Bombycilaena erecta*, *Medicago minima*, ...

L'alliance de l'*Alyso alyssoidis* – *Sedion albi* rassemble les communautés atlantiques à médio-européennes.

Le site de la Croix des Galets à l'île Madame (jour 3) montre une communauté singulière, qui pourrait correspondre à cette classe : (Tableau 5 & figure 19).

**Tableau 5.** Croix des Galets - île Madame (Royer, 2022).

	1
<i>Sedum acre</i>	3
<i>Muscari comosum</i>	2
<i>Asparagus officinalis prostratus</i>	1
<i>Echium asperrimum</i>	1
<i>Euphorbia portlandica</i>	1
<i>Centaurea aspera aspera</i>	1
<i>Eryngium campestre</i>	+
<i>Lagurus ovatus</i>	+
<i>Plantago lanceolata</i>	+



**Figure 19.** Végétation du site de la Croix des Galets, île Madame.

La prolifération de *Sedum acre* a pu être favorisée par le retournement historique du milieu afin d'y ensevelir 254 prêtres réfractaires en 1794. Néanmoins, les espèces de la dune grise sont également bien représentées, avec *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus* abondant, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*. Les conditions climatiques de cette année ne nous ont pas permis de retrouver certaines espèces habituelles de ce site : *Mibora minima*,

*Veronica cymbalaria*, *Silene otites*, *Ophrys passionis*, et surtout *Avellinia festucoides* qui n'a pas été observé ici depuis de nombreuses années.

### III. Végétation annuelle pionnière des pelouses

#### III.1. Classe des *Helianthemetea guttati*

*Tuberaria guttata*, *Trifolium arvense*, *Aira caryophylla*, *Aira praecox*, *Hypochaeris glabra*, *Vulpia myuros*, *Mibora minima*. Ces communautés se développent en particulier dans les ouvertures de la dune grise.

#### III.2 Classe des *Stipo capensis* – *Trachynietea distachyae*

Nous pensons que cette classe, considérée comme spécifiquement méditerranéenne (Argagnon, 2016), se trouve en quelques sites de Charente-Maritime (et de Charente) :

- le site de Sèchebec héberge *Filago carpetana* (espèce non mentionnée dans la synthèse de cette classe) ; nous comparons ci-dessous les relevés phytosociologiques historiques, même si les méthodes utilisées par les auteurs ne sont pas toutes identiques : (tableau 6).

Outre l'*Evax*, beaucoup de thérophytes du tableau sont ou pourraient être des caractéristiques des *Stipo* – *Trachynietea* : *Aira elegantissima*, *Crucianella angustifolia*, *Bombycilaena erecta*, ...

- le site de la Pointe du Chay montre *Neatostemma apulum* (figure 20), *Bombycilaena erecta*, *Linum strictum* subsp. *strictum*, *Trigonella gladiata*, ..., autant d'espèces considérées également comme caractéristiques de cette classe.



**Figure 20.** Pelouse à *Neatostema apulum*, pointe du Chay.

**Tableau 6.** Comparaison des relevés à *Filago carpetana*.

\*signe x : espèces signalée présente mais non quantifiée.

**Sociologie de *Filago carpetana***

		1	2	3
<i>Filago carpetana</i>	Th.	+	35	22
<i>Linum trigynum</i>	Th.	12	x	12
<i>Bombacilaena erecta</i>	Th.	+	24	34
<i>Crucianella angustifolia</i>	Th.	+	+	
<i>Bupleurum baldense</i>	Th.	+	+	
<i>Aira elegantissima</i>	Th.	+		
<i>Euphrasia stricta</i>	Th.	+		
<i>Gastridium ventricosum</i>	Th.	+		
<i>Logfia minima</i>	Th.	+	+	
<i>Aira caryophyllea</i>	Th.		+	
<i>Euphorbia exigua</i>	Th.	+	x	
<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. v.	Hc.	4	11	12
<i>Inula montana</i>	Hc.	12		11
<i>Trinia glauca</i> subsp. glauca	Hc.	+		
<i>Fumana procumbens</i>	Ch.	12		
<i>Carex humilis</i>	Hc.			+
<i>Helianthemum apenninum</i>	Ch.	12	+	
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. s.	Ch.	+		22
<i>Allium sphaerocephalon</i> subsp. s.	G. bulbe	+	24	12
<i>Sedum ochroleucum</i>	Ch.	3		11
<i>Scabiosa columbaria</i>	Hc.	+	x	11
<i>Stachys recta</i>	Hc.	+		
<i>Seseli montanum</i> subsp. mont.	Hc.	+		12
<i>Linum tenuifolium</i>	Hc.	1		12
<i>Festuca marginata</i>	Hc.	3	x	+
<i>Festuca sp.</i>	Hc.	3	x	
<i>Agrostis capillaris</i> subsp. capill.	Hc.			+
<i>Salvia pratensis</i> subsp. pratensis	Hc.	+		11
<i>Ononis pusilla</i> subsp. pusilla	Hc./Ch.			22
<i>Thymus gr. serpyllum</i>	Ch.	3	x	
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Ch.	23		23
<i>Teucrium montanum</i>	Ch.	23	x	23
<i>Globularia bisnagarica</i>	Ch.	+	x	11
<i>Prospero autumnale</i>	G. bulbe			13
<i>Orobanche alba</i>	G. parasite		x	

1: de Litardière, 1928

2: Lauranceau, 1950

3: Daunas, 1954

#### IV. Les « chaumes » ou pelouses vivaces calcicoles

La classe des *Festuco - Brometea* est caractérisée par : *Anthyllis vulneraria*, *Arabis hirsuta*, *Asperula cynanchica*, *Eryngium campestre*, *Helianthemum nummularium*, *Helictochloa pratensis*, *Galatella linosyris*, *Orobanche alba*, *Phleum phleoides*, *Poterium*

*sanguisorba*, *Salvia pratensis* subsp. *pratensis*, *Stachys recta* subsp. *recta* ; ajoutons : *Allium sphaerocephalon*, *Carex humilis*, *Linum tenuifolium*, *Teucrium chamaedrys*, *Teucrium montanum*, *Pimpinella saxifraga*.

L'ordre des *Brometalia erecti* est représenté par : *Bromopsis erecta*, *Carex caryophyllea*, *Carthamus mitissimus*, *Coronilla minima* subsp. *minima*, *Cytisus lotoides*, *Euphrasia stricta*, *Festuca marginata*, *Festuca lemanii*, *Globularia bisnagarica*, *Hippocrepis comosa*, *Ononis natrix*, *Orobanche amethystea*, *Orobanche gracilis*, *Potentilla verna*, *Scabiosa columbaria*, *Seseli montanum*.

➤ Le sous-ordre mésophile des *Brometalia erecti* : *Anacamptis pyramidalis*, *Carex flacca*, *Campanula glomerata*, *Cirsium acaulon*, *Galium pumilum*, *Linum catharticum*, *Medicago lupulina*, *Ophrys apifera*, *Platanthera chlorantha*.

L'alliance mésophile du *Bromion erecti* montre : *Trifolium ochroleucum*, *Avenula pubescens*, ...

La sous-alliance du *Tetragonolobo maritimi - Bromenion erecti* se développe sur sols marneux, riches en calcaire, alternativement humides et secs, avec : *Carex tomentosa*, *Cervaria rivini*, *Inula salicina*, *Jacobaea erucifolia*, *Lotus maritimus*, *Molinia caerulea*, *Succisa pratensis*, ...

➤ Le sous-ordre xérophile des *Artemisio albae - Brometalia erecti* : *Astragalus monspessulanus*, *Carex halleriana*, *Convolvulus cantabrica*, *Fumana procumbens*, *Helianthemum apenninum*, *Inula montana*, *Koeleria vallesiana*, *Trinia glauca*, ...

L'alliance du *Festucion auquieri-marginatae*, atlantique et subatlantique, se différencie par : *Carthamus mitissimus*, *Helichrysum stoechas*, *Linum suffruticosum* subsp. *appressum*, *Sedum ochroleucum*, ...

Nous avons vu plusieurs exemples de pelouses relevant de cette alliance.

1.- les chaumes de Sèchebec, communes de Bord et de Saint-Savinien (jour 2).

Une discussion s'est instaurée sur l'appartenance phytosociologique de ces pelouses, mais il n'y eut pas de consensus. Nous proposons de la reprendre en nous appuyant sur le tableau *princeps* de Boulet (1986) qui les classait dans une association qu'il avait défini, le *Bellidi sylvestris* – *Festucetum lemanii*. (tableau 7).

Cette association a été isolée en se basant sur la présence concomitante de deux Fétuques, *Festuca marginata* et *Festuca lemanii*, ce qui les distingue effectivement des autres pelouses xérophiles du Centre-Ouest.

Nous n'avons repris que les principales espèces, en les réorganisant quelque peu. Les colonnes 1 à 5 correspondent à Saint-Porchaire et ses environs (rive gauche de la Charente, sur Coniacien et/ou Turonien), l'un des sites traditionnels pour *Bellis sylvestris* [incl. *B. pappulosa*]; les colonnes 6 à 14 sont constituées des relevés effectués sur le site de Sèchebec (distant d'une dizaine de kilomètres, mais en rive droite sur Cénomaniens moyen) où cette Pâquerette n'a jamais été observée, ce qui peut quand même interroger sur la pertinence de considérer qu'il s'agit de la même association pour les deux sites.

Finalement, cette Pâquerette est-elle une bonne espèce pour différencier cette association, alors qu'on la retrouve également, d'une part dans un aspect du *Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesiaca* près de Cognac en Charente (tableau 9 bis de Boulet, 1986), d'autre part dans l'*Astragalo monspessulani* – *Festucetum lahonderei* des environs de Royan et de la Pointe du Chay (figure 21), et même dans le *Leucanthemo graminifolii* – *Seslerietum caeruleae* de Meschers décrit ci-après.

L'examen montre une nette césure entre les deux sites du tableau de Boulet, avec une bonne quinzaine d'espèces du *Xerobromion* présentes à Sèchebec et absentes de Saint-Porchaire, telles *Helianthemum apenninum*, *Carex humilis*, *Fumana procumbens*, ou encore *Trinia glauca*. Parmi ces espèces, une attention particulière doit être portée à *Convolvulus cantabrica*, non vu par Boulet à Sèchebec mais cependant très présent (figure 22), et que cet

auteur considère par ailleurs comme une bonne caractéristique du *Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesiaca*. Sa présence nous a incité, à la suite de Royer (1982) à rapprocher le site de Sèchebec de cette dernière association, représentant son ultime irradiation nord occidentale, avec les absences effectivement de *Festuca auquieri* et de la Crapaudine de Guillon. C'est plausible d'un point de vue chorologique, car une pelouse des environs de Taillebourg (rive droite de la Charente, également à environ quinze kilomètres de Sèchebec) a été incluse par Boulet dans cette même association. Mais alors, au vu du tableau ci-dessus, le véritable *Bellidi sylvestris* – *Festucetum lemanii* se réduirait aux seuls sites de la région de Saint-Porchaire. Les différences de substrat géologique pourraient constituer une explication et une comparaison pédologique entre les deux sites serait intéressante à faire.

Dans cette hypothèse, on pourrait éventuellement considérer que les pelouses de Sèchebec constituent une communauté originale, qualifiée d'« hétérotypique » déjà par de Litardière (1928), comme le sont également sur ce même site les tonsures d'annuelles avec *Filago carpetana* uniques en France, et les manteaux à *Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata* qui n'existent, dans le département de Charente-Maritime, que là (mais qui sont plus communs dans le département voisin de la Charente, où le *Sideritido* – *Koelerietum* est justement fréquent).

2.- les pelouses de Meschers (jour 6) : (Tableau 8)

Celles-ci se rattachent cette fois sans difficulté à l'association du *Leucanthemo graminifolii* – *Seslerietum caeruleae*, dont les caractéristiques sont *Sesleria albicans*, *Leucanthemum graminifolium* (figure 23), et *Stipa gallica* qui a été observée autrefois sur ce site.

Outre la présence de *Bellis sylvestris* [incl. *B. pappulosa*], remarquons la présence de *Convolvulus lineatus*, *Pallenis spinosa*, *Dorycnium pentaphyllum*, mais aussi *Inula spiraeifolia*.

**Tableau 7.** Association du *Bellidi sylvestris* [incl. *pappulosa*] – *Festucetum lemanii* d'après Boulet, 1986 (Tableau 9), modifié.

La colonne 2022 correspond aux observations lors de la session.

numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	2022
	Saint-Porchaire					Séchebec									
<i>Bellis sylvestris</i> (incl. <i>B. pappulosa</i> )	2	1	r	+											
<i>Carex caryophyllea</i>	r	r	r		r										
<i>Festuca marginata</i>	2	1	1	1		3	1	+	1	1	2	3	3	1	x
<i>Festuca lemanii</i>	2	2	1	+	2	+	2	+	2	r			+	2	x
<i>Koeleria vallesiana</i>	1	+	+	2	2	1	2	1	2	1	1	2	1	3	x
<i>Inula montana</i>	r	1	r	r	r	r	r	+	r	+	2	r		r	x
<i>Helichrysum stoechas</i>	r	r		r		r	r	r		+	r				
<i>Convolvulus cantabrica</i>									non observé par V. Boulet						x
<i>Helianthemum apenninum</i>							r	+	r	+	r	1	+	r	x
<i>Carex humilis</i>						+	3	4	r	2		r	+	r	x
<i>Fumana procumbens</i>							r	r	1	2	1	+	r		x
<i>Thesium humifusum</i> ssp. <i>humifusum</i>							+	+	r		r	r			x
<i>Trinia glauca</i>							+	r		+			+		x
<i>Allium sphaerocephalon</i>							i				+	+		2	x
<i>Galium pumilum</i>						+	1	1		+		r	i	i	x
<i>Centaureum erythraea</i>						1		r	r				1	+	x
<i>Euphrasia stricta</i>							+	r		r	r				
<i>Linum trigynum</i>											2	2		+	x
<i>Lactuca perennis</i>											r	1	r		
<i>Asperula cynanchica</i>							r			r			i		
<i>Ononis pusilla</i> ssp. <i>pusilla</i>					(i)			r			r				x
<i>Carex halleriana</i>						+									x
<i>Ranunculus gramineus</i>							+								x
<i>Bromus erectus</i>	1	3	4	1	+	5	+	2	3	+	2	2	+	+	x
<i>Seseli montanum</i>	1	+	+	r	+	r	r	+	1	r	+	+	1	+	x
<i>Potentilla verna</i>	r	r	+	r	+	r	r	r	1	+	+	+	1	r	x
<i>Eryngium campestre</i>	r	r	r	r	r	+	+	+	+	+	+	+	r	r	x
<i>Thymus praecox</i>	2	+	+	1	+	r	1	+	+	+	r	+	1	2	
<i>Poterium sanguisorba</i>	+	r	+	+	r	r	r	r		r	+	+	+	1	x
<i>Teucrium chamaedrys</i>	+	1	r	r	1	1	2	1	1	1	+		1	+	x
<i>Teucrium montanum</i>		r		+	+	+	+	+	1	1	r		r	r	x
<i>Globularia bisnagarica</i>	r	+	r	2			r	i		+	r	+	+	r	x
<i>Anthyllis vulneraria</i>	+	r	r		i	r	r		r	r	+		+	1	x
<i>Scabiosa columbaria</i>		i	+	+	r	r	r	+		+		1	1	+	x
<i>Coronilla minima</i>		+			+	1	+	+	2	+			r		x
<i>Hippocrepis comosa</i>	r	r	1	+	1	+		r		r					x
<i>Linum tenuifolium</i>		i			i	r	r			+			i	+	x
<i>Prunella laciniata</i>			r	r											
<i>Brachypodium rupestre</i>	+		+		2	1	+	+	2	+		r	+		x
<i>Filipendula vulgaris</i>											r	r			x
<i>Spiraea hypericifolia</i> ssp. <i>obovata</i>											+	1		r	x
<i>Quercus ilex</i> pl.							r		r				i		x
<i>Juniperus communis</i>						r			+	r					x
<i>Erica scoparia</i>							r						r		x

Cette association est exceptionnelle en Charente-Maritime, et plus généralement dans le Centre-Ouest. Une pelouse à Séslerie et Marguerite à feuilles de graminée existe près de Châteauneuf-sur-Charente, dans le département voisin de la Charente (Botineau, 2020).



**Figure 21.** *Bellis sylvestris* (incl. *B. pappulosa*) à la Pointe du Chay.



**Figure 22.** Pelouse à *Convolvulus cantabrica* de Sèchebec.



**Figure 23.** Pelouse à *Leucanthemum graminifolium*, Meschers.

**Tableau 8.** Pelouses de Meschers (relevé 1 et 2 : d'après Lahondère, 1990 ; colonne 2022 : observations lors de la session).

numéro des relevés	1	2	2022
<i>Sesleria albicans</i>	2	3	x
<i>Leucanthemum graminifolium</i>		1	x
<i>Stipa gallica</i>		1	
<i>Helianthemum apenninum</i>	1	+	x
<i>Bellis sylvestris</i> (incl. <i>pappulosa</i> )	+	+	
<i>Astragalus monspessulanus</i>	2		x
<i>Helichrysum stoechas</i>	1	1	x
<i>Convolvulus lineatus</i>		+	x
<i>Pallenis spinosa</i>		+	x
<i>Carthamus mitissimus</i>			x
<i>Seseli montanum</i>	1	1	
<i>Coronilla minima</i>		1	x
<i>Thymus gr. serpyllum</i>	1	1	x
<i>Sanguisorba minor</i>	1	+	
<i>Scabiosa columbaria</i>	+	+	
<i>Eryngium campestre</i>	+	+	x
<i>Blackstonia perfoliata</i>	+	+	x
<i>Hieracium pilosella</i>	+	1	
<i>Hippocrepis comosa</i>			x
<i>Brachypodium rupestre</i>	4	2	x
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	+	1	x
<i>Rubia peregrina</i>		+	x
<i>Imula spiraeifolia</i>			x

3.- les pelouses de la pointe du Chay (jour 4).

Nous n'avons malheureusement pas déterminé les Fétuques. La pelouse est pourtant attribuée à l'association de l'*Astragalus monspessulani* – *Festucetum lahonderei* (Lahondère, 1990).

Parmi les espèces observées, mentionnons *Astragalus monspessulanus* subsp. *monspessulanus*, *Bellis sylvestris* [incl. *B. pappulosa*], *Inula spiraeifolia*, *Scorzonera hirsuta*, *Allium roseum*, *Teucrium montanum*, *Potentilla verna*, *Linum strictum* subsp. *strictum*, *Carthamus mitissimus*, *Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*, *Allium roseum*, *Scorzonera hirsuta*, *Orobanche amethystea*, *Orobanche gracilis*...

## V. Végétation des ourlets (végétation herbacée préforestière)

### V.1. Ourlets acidiphiles.

Les ourlets acidiphiles de la classe des *Melampyro pratensis* – *Holcetea mollis* ont été observés sous deux aspects.

Le premier n'a été que brièvement aperçu en lisière de la Chênaie tauzin du site de la Massonne – Cadeuil (cf. ci-dessous, F-II), constitués de *Pteridium aquilinum*, *Lonicera periclymenum*, *Pulmonaria longifolia*, *Melampyrum pratense*, *Teucrium scorodonia*, *Holcus mollis*, *Peucedanum gallicum*.

Le second se trouve en lisière des forêts littorales sempervirentes sur sables : c'est le *Rubio peregrinae* – *Cistetum salviifoliae* (Botineau, Bouzillé & Lahondère, 1988) : (Tableau 9 & figure 24).

### V-2. Ourlets thermophiles

Nous avons observé dans le bois de Saint-Christophe (jour 4), ainsi que dans la forêt de Benon proche, plusieurs aspects des ourlets thermophiles de la classe des *Trifolio medii* – *Geranietea sanguinei* (jour 4) (tableau 10) Ceux-ci sont définis par la présence de *Brachypodium rupestre*, *Clinopodium vulgare*,

*Origanum vulgare*, *Inula conyza*, *Lithospermum officinale*, *Lathyrus niger*, *Astragalus glycyphyllos*, *Fragaria vesca*, *Silene nutans*, *Viola hirta*.



Figure 24. *Rubio* - *Cistetum salviifoliae*, avec *Cytinus hypocistis*.

Tableau 9. Extrait du tableau du *Rubio peregrinae* – *Cistetum salviifoliae* (d'après Botineau, Bouzillé & Lahondère, 1988, modifié).

numéro des relevés	1	2	3
<i>Cistus salviifolius</i>	5	2	2
<i>Rubia peregrina</i>	1	2	+
<i>Cytinus hypocistis</i>		+	+
<i>Moehringia pentandra</i>		+	2
<i>Lonicera periclymenum</i>	+	+	+
<i>Ulex europaeus</i>		4	2
<i>Teucrium scorodonia</i>		2	3
<i>Anthoxanthum odoratum</i>		1	2
<i>Pteridium aquilinum</i>			+
<i>Potentilla montana</i>			+
<i>Quercus ilex</i>		+	1
<i>Quercus pubescens</i>		2	+
<i>Pinus pinaster</i>			+
<i>Hedera helix</i>	2	2	1
<i>Rubus ulmifolius</i>	+	1	+

Les groupements xérophiles appartiennent à l'ordre des *Antherico ramosi* – *Geranietalia sanguinei* qui montre *Geranium sanguineum*, *Hypochaeris maculata*, *Lathyrus pannonicus*, *Polygonatum odoratum*, *Vincetoxicum hirundinaria* ; *Rubia peregrina* et *Filipendula vulgaris* en sont des espèces différentielles.

Parmi ceux-ci, les ourlets les plus thermophiles (colonnes 1, Benon et 2) relèvent de l'alliance du *Geranion sanguinei* illustrée par *Buglossoides purpureocaeruleum*, *Melampyrum cristatum*, *Trifolium rubens*, *Scorzonera hispanica*, *Tanacetum corymbosum*, *Cervaria rivini*, *Bupleurum falcatum*, *Cytisus lotoides*.

Les relevés 2 et "Benon" se rangent dans le *Lithospermo pupureocarulei* – *Pulmonarietum longifoliae* ; le relevé 1 à *Inula spiraeifolia* et *Senecio ruthenensis* (figure 25) en représenterait un aspect plus thermophile, peut-être une sous-association qu'il reste à définir.



Figure 25. Ourlet à *Senecio ruthenensis*.

Dans cette même classe des *Trifolio* – *Geranietea*, des groupements plus mésophiles sont rassemblés dans l'ordre des *Origanetalia vulgaris* et l'alliance du *Trifolion medii*, caractérisés par *Trifolium medium*, *Aquilegia vulgaris*, ... Certaines parties du bois de Saint-Christophe, tel le relevé de la dernière colonne avec *Galium boreale* et *Carex tomentosa* sont à rapprocher de cette alliance.

Tableau 10. Ourlets (colonnes 1, 2, 3 : bois de Saint-Christophe, relevés Royer ; colonne Benon : forêt de Benon, relevé Botineau).

numéro des relevés	1	Benon	2	3
<i>Senecio ruthenensis</i>	+			
<i>Inula spiraeifolia</i>	2	+		
<i>Euphorbia illyrica</i>	1	+		
<i>Tanacetum corymbosum</i>	+	+		
<i>Vicia cf. tenuifolia</i>	+	+		
<i>Scorzonera hispanica</i>		+	1	
<i>Pulmonaria longifolia</i>		+	+	
<i>Rubia peregrina</i>		+	+	
<i>Viola hirta</i>		1	1	
<i>Trifolium rubens</i>		+	+	
<i>Hypochaeris maculata</i>			+	
<i>Lathyrus latifolius</i>			1	
<i>Origanum vulgare</i>			1	
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>			1	
<i>Galium boreale</i>				3
<i>Trifolium medium</i>		+		+
<i>Carex tomentosa</i>				+
<i>Carex panicea</i>				+
<i>Agrostis stolonifera</i>				3
<i>Buglossoides purpureocaeruleum</i>	3	1	3	
<i>Geranium sanguineum</i>	1	+	+	
<i>Potentilla montana</i>	2	+	1	
<i>Primula veris</i>	1		2	
<i>Stachys officinalis</i>	1		+	
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	2	+	+	
<i>Filipendula vulgaris</i>	1		2	2
<i>Serratula tinctoria</i>	1	+	1	+
<i>Dactylis glomerata</i>	+		+	1
<i>Bromus erectus</i>	+		1	1
<i>Inula salicina</i>	2		2	3
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	2		3	1
<i>Brachypodium rupestre</i>	+	4		+
<i>Rubus caesius</i>	+			+
<i>Arrhenatherum elatius</i>	+			+
<i>Centaurea gr. jacea</i>			1	2
<i>Ranunculus bulbosus</i>		+	1	+
<i>Carex flacca</i>		+	+	2
<i>Cytisus lotoides</i>		2	+	+
<i>Agrimonia eupatoria</i>		+	1	+
<i>Lathyrus pannonicus</i>			+	2
<i>Cervaria rivini</i>			+	1
<i>Prunella vulgaris</i>			+	2
<i>Catananche caerulea</i>			+	+
<i>Blackstolia perfoliata</i>				+

## F. MILIEUX FORESTIERS

### I. Manteaux préforestiers caducifoliés

Ils n'ont pas fait l'objet de véritables observations.

Mentionnons néanmoins ces haies à *Acer monspessulanum* si spécifiques du bocage de l'Aunis (Botineau *et al.*, 1998) qui ont été omises dans la synthèse des *Rhamno*

*catharticae* – *Prunetea spinosae* : elles sont à classer dans l'ordre des *Prunetalia spinosae* et l'actuelle alliance calcicole thermo-atlantique du *Rubus ulmifolii* – *Viburnion lantanae*.

Dans cette même alliance, se développe à Sèchebec l'association de l'*Erico scopariae* – *Spiraeetum obovatae* dont la dynamique est préjudiciable pour les pelouses alentours. Remarquons qu'il s'agit quasiment du seul site de Charente-Maritime pour cette association à *Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*, bien plus répandue dans le département voisin de Charente (Botineau & Ghestem, 1994). (Tableau 11 & figure 26)



**Figure 26.** *Erico scopariae* - *Spiraeetum obovatae* à Sèchebec

**Tableau 11.** *Erico scopariae* – *Spiraeetum obovatae* (extrait de Botineau & Ghestem, 1993 : relevés de Sèchebec).

numéro des relevés	1	2	3	4
<i>Spiraea hypericifolia</i> ssp. <i>obovata</i>	4	2	3	3
<i>Erica scoparia</i>	1	4	4	3
<i>Juniperus communis</i>	1	3	2	+
<i>Quercus ilex</i>			+	1
<i>Viburnum lantana</i>		1	+	+
<i>Ligustrum vulgare</i>		+		+
<i>Rubia peregrina</i>		+	+	
<i>Prunus spinosa</i>		2		
<i>Crataegus monogyna</i>		i		
<i>Lonicera periclymenum</i>		+		
<i>Filipendula vulgaris</i>	1	+	1	1
<i>Brachypodium rupestre</i>	+	1	+	
<i>Potentilla montana</i>		1	+	
<i>Teucrium chamaedrys</i>	1		+	1
<i>Bromopsis erecta</i>	+		+	+
<i>Poterium sanguisorba</i>	+	+		
<i>Carex flacca</i>	+			
<i>Hypnum cupressiforme</i>	4	4	1	
<i>Cladonia portentosa</i>	3		+	1

La classe des *Franguletea alni* se développe sur sols oligotrophes et n'est guère caractérisée que par *Frangula alnus*. Nous avons aperçu sur le site de La Massonne – Cadeuil l'*Osmundo regalis* – *Salicetum cinereae* ainsi que l'*Erico scopariae* – *Franguletum alni*.

## II. Forêts caducifoliées

Nous n'en avons parcouru que deux aspects :

- Les forêts acidiphiles de la classe des *Quercetea robori-petraeae* sont rares en Charente-Maritime du fait des conditions édaphiques. Nous avons aperçu au niveau du site de La Massonne - Cadeuil l'association de l'*Asphodelo albi* – *Quercetum pyrenaicae* définie ici même (Botineau, Bouzillé & Lahondère 1990) qui appartient à l'alliance ibéro-atlantique du *Quercion pyrenaicae* et la sous-alliance du *Quercenion robori-pyrenaicae*, caractérisées par *Quercus pyrenaica*, *Arenaria montana*, *Potentilla montana*, *Simethis planifolia*, ... La densité des Asphodèles permet de distinguer de loin une telle formation. (Tableau 12 & figure 27).
- Les forêts thermoxérophiles de la classe des *Quercetea pubescentis* et de l'ordre des *Quercetalia pubescenti-petraeae* sont caractérisées ici par *Quercus pubescens*, *Quercus petraea*, *Acer campestre*, *Sorbus domestica*, *Sorbus torminalis*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, et au niveau du tapis herbacé par des caractéristiques des *Trifolio – Geranietea* : *Lathyrus niger*, *Buglossoides purpureocaerulea*, *Viola hirta*, *Melampyrum cristatum*, *Cervaria rivini*... autant d'espèces observées au bois de Saint-Christophe. (colonne 9 du Tableau 13 & figure 28).



Figure 27. Chênaie tauzin.

Tableau 12. La Chênaie tauzin de Cadeuil (extrait de Botineau, 2017).

numéro des relevés	1	2
<i>Quercus pyrenaica</i>	5	5
<i>Pinus pinaster</i>	2	
<i>Pyrus cordata</i>	+	2
<i>Frangula alnus</i>	+	+
<i>Erica scoparia</i>	1	
<i>Corylus avellana</i>	+	1
<i>Crataegus monogyna</i>	+	+
<i>Rosa</i> sp.	+	
<i>Asphodelus albus</i>	5	4
<i>Arenaria montana</i>	+	1
<i>Pulmonaria longifolia</i>	+	
<i>Potentilla montana</i>	+	
<i>Simaethis planifolia</i>		+
<i>Pteridium aquilinum</i>	1	1
<i>Teucrium scorodonia</i>	1	1
<i>Lonicera perclymenum</i>	+	2
<i>Deschampsia flexuosa</i>	+	1
<i>Serratula tinctoria</i>	+	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	+	+
<i>Holcus mollis</i>	+	
<i>Melampyrum pratense</i>		+
<i>Molinia caerulea</i>	1	
<i>Anemone nemorosa</i>	2	2
<i>Polygonatum odoratum</i>	2	+
<i>Hedera helix</i>	1	+
<i>Dioscorea communis</i>	+	
<i>Rubia peregrina</i>	+	
espèces non mentionnées	7	18



Figure 28. *Acer monspessulanum*.

Localisation des relevés : 1,2 : Trizay (Charente-Maritime) ; 3 : L'Éguille (Charente-Maritime) ; 4 : forêt de la Braconne au sud rond-point du Gros Fayant ; 5,6, 7 : forêt de la Braconne vers Agris (Charente) ; 8 : forêt de la Braconne vers le lac de la Chapuze (Charente) ; 9 : bois de Saint-Christophe (Charente-Maritime) ; 10 : forêt de la Braconne, vers rond-point de Glanges (Charente) ; 11 : forêt de la Braconne, vers rond-point de la Jauvigère (Charente).

Espèces non mentionnées : 4 : *Pteridium aquilinum* ; 5 : *Melampyrum pratense* ; 6 : *Pteridium aquilinum* ; 7 : *Melampyrum pratense*, *Prunus avium* ; 8 : *Pyrus communis* subsp. *pyraster* ; 9 : *Fragaria vesca*, *Viola reichenbachiana*, *Aquilegia vulgaris* ; 11 : *Juniperus communis*, *Ornithogalum umbellatum*, *Orchis mascula*.

Cette formation a longtemps été rattachée à l'association du *Rubio peregrinae* – *Quercetum pubescentis* définie par J.-C. Rameau dans l'est de la France (1974).

Tableau 13. *Sorbo domesticae* – *Aceretum monspeliacae* ass. nov.

numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	CP
nombre d'espèces	28	25	19	15	15	21	21	21	31	18	24	
<b>Combinaison caractéristique</b>												
<i>Quercus pubescens</i> et hybrides	2	3	3	1	2	1		2	2	3	3	V
<i>Acer monspessulanum</i>	4	3	1			1	1		4	2	1	IV
<i>Sorbus domestica</i>	+			+	+		+		+	2		III
<b>Différentielles de variantes</b>												
<i>Quercus ilex</i>	2	1	2									II
<i>Rosa sempervirens</i>	1	1	+						(+)			II
<i>Phillyrea media</i>	3											+
<i>Carpinus betulus</i>								+				+
<i>Rosa arvensis</i>							+					+
<b>Rusco-Carpinienion</b>												
<i>Rubia peregrina</i>	2	+	+	+	1	1	1	+	1	1	1	V
<i>Pulmonaria longifolia</i>	1			+	1	+		1	+	+	2	IV
<i>Ruscus aculeatus</i>	+	1	2			+	1		1			III
<i>Brachypodium rupestre</i>				2	3			+			2	II
<i>Loncomelos pyrenaicum</i>								1	+	+	+	II
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>									2	2	3	II
<i>Arum italicum</i>		1				+		+	+		+	II
<i>Iris foetidissima</i>			+	+				i	+			II
<i>Primula veris</i>	+								1		+	I
<b>Carpinion betuli</b>												
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	1	+							+			II
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	+											+
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>											+	+
<i>Melica uniflora</i>			+									+
<b>Quercetea pubescentis</b>												
<i>Ligustrum vulgare</i>	2	1	1	2	2	2	2	+	2	+	1	V
<i>Carex flacca</i>	3	+		2	2	+	1			2	+	IV
<i>Acer campestre</i>	+	+				1	+	1	1	1	3	IV
<i>Sorbus torminalis</i>	+		+		+	+	+		+	1	+	IV
<i>Viburnum lantana</i>	+	+	+			+	1		+		1	IV
<i>Euonymus europaeus</i>		+	+				+		1		+	III
<i>Cornus mas</i>						+	+	1	+	+		III
<i>Quercus petraea</i>				3		2	3	2				II
<i>Lonicera xylosteum</i>				+		1					2	II
<i>Melittis melissophyllum</i>						+		+			+	II
<b>Autres espèces</b>												
<i>Crataegus monogyna</i>	+	+	2	2	2	1	1	1	+	+	1	V
<i>Cornus sanguinea</i>	+	+	+		1			+	+	1		IV
<i>Corylus avellana</i>		2				+	+	1	3	1		III
<i>Quercus robur</i>		1	+	3	2							II
<i>Ilex aquifolium</i>	+	+					+					II
<i>Clematis vitalba</i>	+	+							1			II
<i>Rubus</i> sp.	+	+				+	1					II
<i>Rubus</i> sect. <i>Discolores</i>				+								+
<i>Prunus spinosa</i>	+										+	I
<i>Rosa</i> gr. <i>canina</i>					+			+	+	+		II
<i>Ulmus minor</i>		+	+									I
<i>Fraxinus angustifolia</i>	+		+									I
<i>Hedera helix</i>	2	5	5		+	3	2	1	4	2		V
<i>Lonicera periclymenum</i>	+	+		2	+		+		+			III
<i>Dioscorea communis</i>	+	+	+			i			+			III
<i>Anemone nemorosa</i>								+		1	+	III
<i>Stachys officinalis</i>	+											I
<i>Mercurialis perennis</i>		2						1				I
<i>Carex sylvatica</i>									+			+
<i>Viola riviniana</i>						+						+
<i>Lathyrus linifolius</i>							1					+
<i>Sanicula europaea</i>									1			+
<b>Espèces non mentionnées</b>				1	1	1	2	1	4		3	

Toutefois l'absence ici de nombreuses espèces médio-européennes et la présence d'espèces supraméditerranéennes ou méditerranéo-atlantiques qui les remplacent, tels *Acer monspessulanum*, *Pulmonaria longifolia*, voire même quelques individus dispersés de *Quercus ilex* et *Rosa sempervirens*, ..., nous fait douter de ce point de vue. Nous nous trouvons même dans une autre alliance (Botineau, 2017).

Il convient de nommer ces Chênaies pubescentes à Érable de Montpellier, spécifiques des terrains calcaires jurassique du Centre-Ouest sous climat thermo-atlantique (Charente-Maritime et Charente) : nous proposons le ***Sorbo domesticae* – *Aceretum monspeliacae*** Botineau & Royer *ass. nov. hoc loco*, à *Acer monspessulanum*, *Quercus pubescens*, *Sorbus domestica*, *Rubia peregrina* subsp. *peregrina*, *Pulmonaria longifolia* subsp. *longifolia*, *Ruscus aculeatus* (*typus nominis* : colonne 9 du tableau 13 *hoc loco*).

Afin de mieux situer cette association nouvelle au sein des Chênaies pubescentes et d'en dégager l'originalité, nous proposons ci-après un tableau comparatif (tableau 14) avec les classes de présence.

Les colonnes correspondent à :

- colonne 1 : ***Phillyreo* – *Quercetum ilicis*** (décrit en III-3 ci-après)
- colonne 2 : ***Viburno* – *Quercetum*** de Lapraz (1963)
- colonne 3 : ***Sorbo domesticae* – *Aceretum monspeliacae*** (tableau 13)

la colonne 9 correspond à un relevé effectué dans le bois de Saint-Christophe visité lors de la session

- colonne 4 : ***Pulmonario* – *Carpinetum*** (forêts de Chizé et de la Braconne)
- colonne 5 : ***Ornithogalo* – *Quercetum pubescentis*** (forêt de la Braconne)
- colonne 6 : ***Rubio* – *Quercetum petraeae*** de Rameau (1974)

### Comparaison avec la Chênaie verte et le ***Rubio* – *Quercetum*** de Rameau

La spécificité de la Chênaie verte s'individualise aisément (colonne 1), nous y reviendrons.

Le ***Rubio* – *Quercetum*** de Rameau, colonne 7, se différencie par la présence d'un cortège médio-européen conséquent (*Sorbus aria*, *Amelanchier ovalis*, *Rhamnus alpina*, *Berberis vulgaris*, *Pulmonaria montana*, ainsi que *Genista pilosa* et *Sesleria caerulea* en sous-bois. Corrélativement, on y observe l'absence d'*Arum italicum*, *Pulmonaria longifolia*, *Hyacinthoides non-scripta*, ...

La Chênaie pubescente décrite de l'Entre-Deux-Mers (Gironde) par Lapraz (1963) correspond à la colonne 2. On y remarque l'absence d'*Acer monspessulanum*, *Cornus mas*, *Lonicera xylosteum*, *Ilex aquifolium*, *Loncomelos pyrenaicum*, *Buglossoides purpureocaerulea*, *Melittis melissophyllum*, ...

Les Chênaies pubescentes du Centre-Ouest (Charente-Maritime, Charente et sud des Deux-Sèvres) sont rassemblées dans les colonnes 3 à 6. On y remarque la présence régulière d'*Acer monspessulanum*.

La colonne 4 correspond au ***Pulmonario* – *Carpinetum*** riche en espèces mésophiles telle *Hyacinthoides non-scripta*, la colonne 5 à l'***Ornithogalo pyrenaicae* – *Quercetum pubescentis***, la colonne 6 au ***Rusco* – *Carpinetum*** caractérisé par l'exubérance du Fragon.

Mais c'est dans la colonne 3 (correspondant au tableau 13) que l'Érable de Montpellier est le plus développé, dominant même parfois le Chêne pubescent. On remarque également ici le caractère xérique du groupement par la discrétion de *Carpinus betulus*, *Rosa arvensis*, *Brachypodium sylvaticum*, *Melica uniflora*, *Hyacinthoides non-scripta*, ... La présence assez régulière du Cormier nous incite à dénommer cette association sous le nom de ***Sorbo domesticae* – *Aceretum monspeliacae***.

Tableau 14. Synthèse des Chênaies pubescentes du Centre-Ouest.

Numéro des colonnes	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de relevés	6	6	11	15	22	9	
<i>Quercus ilex</i>	V		II				
<i>Phillyrea media</i>	IV		I				
<i>Iris foetidissima</i>	V		II	I	+		
<i>Osyris alba</i>	I						
<i>Arbutus unedo</i>	II						
<i>Rhamnus alaternus</i>	II						
<i>Viburnum tinus</i>		I					
<i>Rosa pervirens</i>		V					
<i>Laurus nobilis</i>		I					
<i>Acer mospessulanum</i>			IV	V	II	II	
<i>Sorbus domestica</i>	I	I	III	II		I	I
<i>Rosa arvensis</i>			+	IV	I	III	I
<i>Cornus mas</i>			III	V	II	IV	IV
<i>Lonicera xylostetum</i>			II	I	III	II	III
<i>Ilex aquifolium</i>			II		II	II	
<i>Loncomelos pyrenaicum</i>			II	IV	V	II	I
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>			II	IV	I		r
<i>Melittis melissophyllum</i>			II	III	II	I	V
<i>Pulmonaria longifolia</i>		III	IV	II	III	II	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		IV	II	IV	II	II	
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		IV	+	III	I	II	
<i>Arum italicum</i>	I	II	II	II	V	II	
<i>Sorbus aria</i>							V
<i>Amelanchier ovalis</i>							III
<i>Rhamnus alpina</i>							II
<i>Berberis vulgaris</i>							II
<i>Genista pilosa</i>							IV
<i>Sesleria caerulea</i>							III
<i>Pulmonaria montana</i>							II
<i>Euphorbia cyparissias</i>							II
<i>Quercus pubescens</i>		III	V	V	I	I	V
<i>Carpinus betulus</i>		II	+	V	V	V	I
<i>Crataegus laevigata</i>				V			
<i>Rubia peregrina</i>	V	V	V	V	IV	V	V
<i>Ruscus aculeatus</i>	II	II	III	IV	III	IV	II
<i>Brachypodium rupestre</i>		IV	II	IV	I	II	IV
<i>Mercurialis perennis</i>		II	I	+	IV		I
<i>Melica uniflora</i>		I	+	III	II	II	I
<i>Primula veris</i>			I				III
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>			+	III			
<i>Festuca heterophylla</i>				IV			
<i>Asphodelus albus</i>						V	

### III. Forêts sempervirentes

Il s'agit de Chênaies vertes appartenant à la classe des *Quercetea ilicis* : elle rassemble l'ordre des *Quercetalia ilicis* pour la végétation forestière proprement dite et l'ordre des *Pistacio lentisci* – *Rhamnetalia alaterni* pour les fourrés héliophiles associés à ces forêts.

#### III.1. Fourrés héliophiles

Ils sont représentés par *Daphne gnidium*, différentes espèces de Cistes, *Osyris alba*, *Clematis flammula*, (Tableau 15 & figure 29)

Il s'agit de l'association du *Daphno gnidii* – *Ligustrum vulgare*, mais où la situer ? De Foucault et Royer (2015) la range dans la classe des *Rhamno catharticae* – *Prunetea spinosae* et plus précisément dans une alliance thermo-atlantique : le *Lonicerion periclymeni* (en remarquant cependant la quasi absence du Chèvrefeuille dans cette communauté). Ne serait-il pas justifié de la rapprocher plutôt de l'alliance subméditerranéenne du *Pruno spinosae* – *Rubion ulmifolii*, voire même, si l'on admet – enfin – (Renaud *et al.* 2019) la présence de la classe des *Quercetea ilicis* en Charente-Maritime, des *Pistacio lentisci* – *Rhamnetea alaterni* ? Si l'on observe la dynamique de ce manteau, ne serait-ce pas cohérent ?

Observable depuis le sud de la Vendée jusqu'à la pointe de Grave sur la rive gauche de la Gironde, cette formation est la plus complète dans les îles de Ré et surtout d'Oléron, avec *Cistus laurifolius* ou *Cistus monspeliensis* ; sur le continent, dans la forêt de La Coubre et la forêt de Suzac, ne persistent que *Cistus salviifolius* accompagné parfois de son parasite *Cytinus hypocistis*, mais aussi *Osyris alba*. (Précisons que *Cistus psilosepalus* est une endémique du littoral centre-atlantique). C'est cet aspect qui est présenté ci-contre.

Ce n'est que lorsque ces fourrés colonisent des sables plus décalcifiés qu'apparaissent *Ulex europaeus*, *Cytisus scoparius* ou *Erica scoparia*, qui apportent alors une touche atlantique : le tableau de Vanden Berghen (1965) comparant des fourrés dunaires de l'île

d'Oléron avec ceux de Gironde et des Landes est particulièrement démonstratif à cet égard.

Dans son aspect typique, la balance floristique de ces fourrés conduit à les classer plutôt dans la classe des *Pistacio lentisci* – *Rhamnetea alaterni* avec la présence d'un certain nombre de caractéristiques nanophanérophytes (*Daphne gnidium*, *Cistus laurifolius*) et macrohaméphytes (*Cistus monspeliensis*) (De Foucault, 2021).

Cette même classe est du reste illustrée dans l'île de Ré par la présence de ces haies à *Smilax aspera*, et ici et là dans la région de fourrés à *Rhamnus alaternus*, autant d'espèces d'affinités subméditerranéennes.

**Tableau 15.** Fourrés à *Daphne gnidium* (colonnes 1 à 4 : Botineau & Ghestem, 1988 ; colonnes 5 à 10 : Lahondère, 1996).

numéro des relevés	1	2	3	4	7	8	5	6	9	10
<i>Ligustrum vulgare</i>	1	1	1	4	2	1	1	1	2	4
<i>Daphne gnidium</i>	3	2	2		1	2	1	3	1	2
<i>Quercus ilex</i>	1	2	1	2	2	1	2	2	+	4
<i>Clematis flammula</i>	3	3	3	2						
<i>Osyris alba</i>				1	1	1	3	2	1	
<i>Cistus psilosepalus</i>					4	5				
<i>Cistus xobtusifolius</i>					2					
<i>Cistus laurifolius</i>							4	2		
<i>Cistus monspeliensis</i>									4	3
<i>Rubia peregrina</i>	+		+	+	+	1	1	2	+	1
<i>Cistus salviifolius</i>			+		+	1				
<i>Iris foetidissima</i>	+	+					+			
<i>Rubus sp.</i>	+					+		+		
<i>Pinus pinaster</i>					3	1		4	+	
<i>Euphorbia portlandica</i>		+				+	+			+
<i>Eryngium campestre</i>				i		+	+			+
<i>Quercus robur</i>							2		+	
<i>Polypodium interjectum</i>							+			1
<i>Koeleria arenaria</i>						+				+
espèces non mentionnées										



**Figure 29.** Fourrés à *Daphne gnidium* précédant la Pinède à Chêne vert, île d'Oléron.

### III.2. Forêts des sables dunaires

Association du *Pino pinastri* – *Quercetum ilicis*, avec comme caractéristiques *Pinus pinaster*, *Quercus ilex*, *Epipactis phyllanthes*. Sa position dans la classe des *Quercetea ilicis* est reconnue depuis longtemps (Géhu & Géhu, 1984) (Figure 30).



**Figure 30.** *Pino pinastri* - *Quercetum ilicis*.

Au niveau des clairières, se développent les fourrés précédents.

Cette formation se rencontre depuis l'île de Noirmoutier en Vendée jusqu'au littoral médocain en Gironde, l'ayant observé en divers points de l'île de Ré (vers La Noue, bois Henri IV, dunes du Lizay, bois de Trousse-Chemise), dans l'île d'Oléron (au niveau des forêts de Boyardville et des Saumonards), et en traversant la forêt de La Coubre. Cette association caractérise les dunes du Centre-Ouest, depuis la Vendée jusqu'au nord du Médoc.

Toutefois, entre la dune grise exposée aux vents dominants et cette forêt de Pins maritimes, peut se localiser une Chênaie verte exclusive et souvent anémomorphosée, dès lors parfois difficile à pénétrer : (Tableau 16 et figure 31).



**Figure 31.** Chênaie verte pure sur sable dunaire.

**Tableau 16.** Chênaie verte pure sur sable (Botineau et Ghestem, 1988).

numéro des relevés	1
<i>Quercus ilex</i>	5
<i>Clematis flammula</i>	1
<i>Iris foetidissima</i>	+
<i>Ligustrum vulgare</i>	+
<i>Crataegus monogyna</i>	1
<i>Cephalanthera longifolia</i>	+

### III.3. Forêts sur substrat rocheux

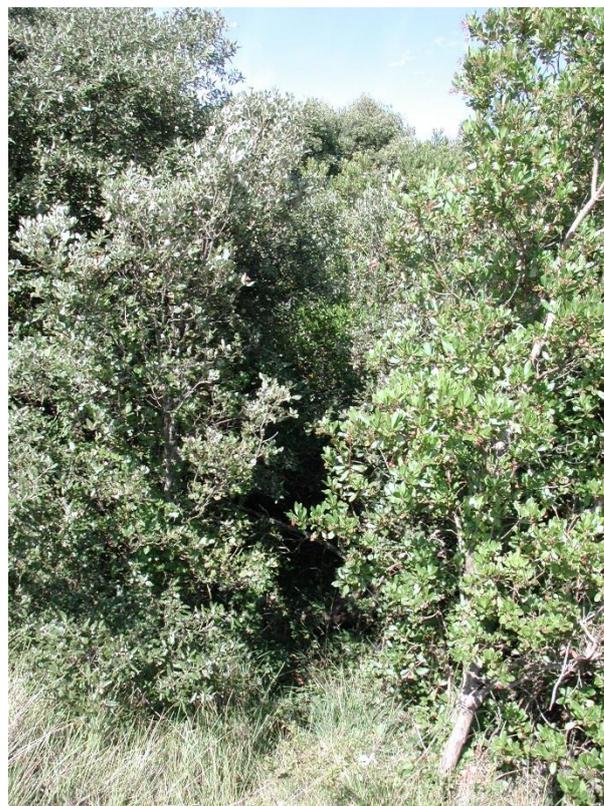
Association du *Phillyreo latifoliae* – *Quercetum ilicis* caractérisée par *Quercus ilex*, *Phillyrea media*, *Phillyrea angustifolia* (localisé), *Arbutus unedo*, *Rosa sempervirens*, ... Ces bois sempervirents au tapis herbacé très réduit, bien spécifiques par leur constitution, sont à classer dans cette même classe des *Quercetea ilicis*. (tableau 17)

**Tableau 17.** Chênaie verte sur rochers (d'après Lahondère, 1987 et 1990).

numéro des relevés	4	3	5	1	2	6	CP
<i>Quercus ilex</i>	4	5	3	5	5	4	V
<i>Phillyrea media</i>	2	+		2	2	+	V
<i>Arbutus unedo</i>				1	1	2	III
<i>Rhamnus alaternus</i>	1	+					II
<i>Phillyrea angustifolia</i>						(+)	I
<i>Pinus pinaster</i>						+	I
<i>Viburnum tinus</i>						2	I
<i>Laurus nobilis</i>						+	I
<i>Clematis flammula</i>						+	I
<i>Hedera helix</i>	3	5	3	4	4	4	V
<i>Rubia peregriana</i>	+	+	1	2	+	1	V
<i>Iris foetidissima</i>	+	+	1	1	+	+	V
<i>Ruscus aculeatus</i>				3	2	3	III
<i>Rosa sempervirens</i>						2	I
<i>Osyris alba</i>				+			I
<i>Orobanche hederæ</i>						+	I
<i>Rubus gr. discoloris</i>		+	+	+	+	+	V
<i>Crataegus monogyna</i>		1	+	+		+	IV
<i>Lonicera periclymenum</i>				1	+	+	III
<i>Ligustrum vulgare</i>			+		+	2	III
<i>Viburnum lantana</i>						1	I
<i>Quercus pubescens</i>						+	I
<i>Fraxinus angustifolia</i>						+	I
<i>Dioscorea communis</i>						+	I
<i>Prunus spinosa</i>	1		+				II
<i>Arum italicum</i>			1				I
<i>Sorbus domestica</i>			+				I
<i>Ulmus minor</i>			3				I
<i>Pteridium aquilinum</i>			+				I
<i>Ulex europæus</i>						+	I
<i>Erica scoparia</i>				+			I

La comparaison avec les Chênaies pubescentes du secteur (tableau 14) montre bien les différences de composition floristique. La présence significative et régulière d'*Iris foetidissima* dans ce type de bois nous incite à situer cette espèce dans la combinaison caractéristique de l'association.

C'est sur le littoral, depuis la pointe de Suzac où nous les avons observées jusqu'à Saint-Palais-sur-mer, que ces Chênaies vertes sont le plus typique (figure 32). Au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur des terres, vers Saint-Savinien ou Saint-Porchaire, et davantage encore dans le département voisin de la Charente où *Phillyrea media* peut aussi s'observer, ces bois s'imprègnent d'espèces de la Chênaie pubescente mais tout en conservant cette physionomie bien spécifique et en particulier un tapis herbacé restreint au Lierre souvent très recouvrant, à la Garance et au Fragon, autant d'espèces qui supportent la couverture de la canopée. (carte)



**Figure 32.** *Quercus ilex* et *Phillyrea media*.

L'étude de la flore a permis de mettre en évidence la présence d'espèces méditerranéennes en stations isolées dans le

Centre-Ouest. L'étude des communautés végétales vient confirmer ce caractère avec plusieurs classes, telles les *Stipo* –

*Trachynietea*, les *Pistacio lentisci* – *Rhamnietea alaterni* ou les *Quercetia ilicis*.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Argagnon O., 2016 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Stipo capensis* – *Trachynietea distachyae*. Document Soc. Fr. Phytosociologie, non publié, 16 p.
- Beudin T. & Gatignol, 2019 - Un site emblématique : la baie de Bonne-Anse (Les Mathes, 17). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **50** : 350-356.
- Bioret F., Lahondère C. & Botineau M., 1993 - Contribution à l'étude des végétations nitrophiles vernalles du littoral du Centre-Ouest. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **24** : 191-218.
- Bissot R., 2016 - Typologie des végétations des marais salés de Poitou-Charentes: *Asteretea tripolii*, *Salicornietea fruticosae*, *Spartinetea glabrae*, *Thero-Suaedetia splendidis*. CBNSA, DREAL Poitou-Charentes: 80 p. + annexes
- Botineau M., 2017 - Contribution à la connaissance de quelques groupements végétaux des milieux secs et hydromésophiles du site de Cadeuil (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **18** : 415-434.
- Botineau M., 2017 - Contribution à la connaissance phytosociologique du massif forestier de la Braconne (Charente). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **48** : 426-440.
- Botineau M., 2020 - Compte rendu de la 153<sup>e</sup> session extraordinaire de la Société botanique de France en Charente, du 31-26 mai 2017. *J. Bot. Soc. Bot. France*, **89** : 9-79.
- Botineau M., Bouzillé J.-B. & Lahondère C., 1988 – Sur la présence d'un ourlet méditerranéo-atlantique dans le Centre-Ouest : le *Rubio peregrinae* – *Cistetum salvifoliae* ass. nov. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **19** : 101-104.
- Botineau M., Bouzillé J.-B. & Lahondère C., 1990 - Quatrièmes journées phytosociologiques du Centre-Ouest : les forêts sèches en Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **21** : 472-479.
- Botineau M., Delelis-Dusollier A., Watez-Franger A., de Foucault B., Froissard D. & Decocq G., 1998 - Contribution à la connaissance phytosociologique du bocage de l'Aunis (France) : la lisière arbustive et les haies à *Acer monspessulanum*. *Acta botanica Gallica*, 145 (2) : 99-108.
- Botineau M. & Ghestem A., 1988 - De la dune grise à la forêt de Chêne vert et Pin maritime. In II<sup>es</sup> Journées phytosociologiques du Centre-Ouest : quelques aspects de la végétation oléronnaise. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., 19 : 445-450.
- Botineau M. & Ghestem A., 1994 - Quelques aspects originaux des formations préforestières du Centre-Ouest. *Colloq. Phytosoc.*, XXII, Syntaxonomie typologique des habitats : 333-346.
- Boullet V., 1986 - Les pelouses calcicoles (*Festuco-Brometea*) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique. Thèse Troisième Cycle, Université des Sciences et Techniques de Lille, 333 p, 48 tableaux h.t.
- Daunas R., 1954 - Étude phytosociologique des chaumes de Sèchebec (Charente-Maritime). *Bull. Union Soc. Fr. Histoire Naturelle*, **19** : 122-138.
- Delcoigne A. & Thébaud G., 2018 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Phragmito* – *Magnocaricetea*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 7. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 87-178.
- Felzines J.-C., 2016 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Potametea*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 3. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 219-437.
- Foucault B. (de), 1984 - Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. Thèse, Rouen, 675 p.

- Foucault B. (de), 2009 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Cardaminetea hirsutae*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 48 : 49-70.
- Foucault B. (de), 2010 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Polygono – Poetea annuae*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 49 : 55-72.
- Foucault B. (de), 2011 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Filipendulo ulmariae – Convolvuletea sepium*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 53 : 73-137.
- Foucault B. (de), 2012 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Nerio oleandri – Tamaricetea africanae*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 58 : 41-54.
- Foucault B. (de), 2012 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Sisymbrietea officinalis*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 58 : 55-116.
- Foucault B. (de), 2021 - Essai de synthèse phytosociologique sur les fourrés sempervirents méditerranéens. Soc. bot. d'Occitanie, *Carnets botaniques*, art. n°51 - 2 mai 2021, <https://doi.org/10.34971/D6BN-RG49>: 37 p.
- Foucault B. (de) & Catteau E., 2012 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Agrostietea stoloniferae*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 59 : 5-131.
- Foucault B. (de) & Royer J.-M., 2014 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Franguletea alni*. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 66 : 83-106.
- Foucault B. (de) & Royer J.-M., 2015 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Rhamno catharticae – Prunetea spinosae*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 2. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 151-345.
- Géhu J.-M. & Géhu J., 1984 - Sur les forêts sclérophylles de Chêne et de Pin maritime des dunes atlantiques françaises. *Documents phytosociologiques, N.S.*, VIII : 219-231.
- Géhu J.-M., Franck J. & Scoppola A., 1984 - Observations sur la végétation aérohaline des falaises maritimes du Centre-Ouest français. *Documents phytosociologiques, N.S.*, VIII, Camerino : 147-164.
- Kuhnholz-Lordat C., 1927 - La végétation côtière ces Charentes, entre la Gironde et la Seudre. *Ann. Ecole Nat. Agriculture, Montpellier, N.S.*, 19 : 57-79.
- Lahondère C., 1986 – La végétation des falaises des côtes charentaises. *Bull. SBCO, NS*, 17 : 33-53.
- Lahondère C., 1987 - les bois de chêne vert (*Quercus ilex*) en Charente maritime. *Bull. SBCO, NS*, 18 : 57-66.
- Lahondère C., 1990 - Les pelouses sèches littorales autour de Royan (Charente maritime). *Bull. SBCO, NS*, 21 : 29-39.
- Lahondère C., 1993 – Contribution à l'étude des salicornes *s.l.* de la Saintonge continentale. *Bull. SBCO, NS*, 24 : 315-324.
- Lahondère C., 1996 – Les fourrés à cistes et à *Osyris alba* du littoral sableux charentais. *Bull. SBCO, NS*, 27 : 433-440.
- Lahondère C., 2003 – Contribution à l'étude du littoral charentais : l'île Madame, les bords de la Charente à Saint-Laurent-de-la-Prée, le cordon littoral d'Yves. *Bull. SBCO, NS*, 34 : 267-272.
- Lahondère C., Bioret F. & Botineau M., 1991 - L'association à *Limonium ovalifolium* O. Kuntze et *Crithmum maritimum* L. (*Crithmo maritimi – Limonietum ovalifolii* Ch. Lahondère, F. Bioret et M. Botineau) sur les côtes atlantiques françaises. *Bull. SBCO*, 21 : 137-148.
- Lahondère C., Botineau M. & Bouzillé J.-B., 1992 - Les Salicornes annuelles du Centre-Ouest (Vendée, Charente-Maritime) : taxonomie, morphologie, écologie, phytosociologie, phytogéographie. *Coll. phytosociologiques*, XVIII, Bailleul 1989 : 1-24.
- Lapraz G., 1963 - La végétation de l'Entre-Deux-Mers : les Chênaies et Charmaies mésophiles sur sol basique ou neutre (*Viburno – Quercetum occidentale*). Mémoires Soc. Sc. Physiques et naturelles Bordeaux, 8<sup>e</sup> série, III : 97-146.
- Lauranceau J., 1950 - Note phytosociologique sur la lande de Sèche-Bec. *Monde des Plantes*, n° 270-271 : 57-58.

- Litardière R. (de), 1928 - Études sociologiques sur les pelouses xérophiles calcaires du domaine atlantique français. *Archives de Botanique*, **II**, Mémoire 48 p.n°2 :
- Rameau J.-C., 1974 - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. *Ann. Sc. Université Besançon*, 3<sup>ème</sup> série, fasc. 14 : 343-530.
- Renaux B., Timbal J., Gauberville C., Bardat J., Lalanne A., Royer J.-M., Thébaud G. & Seytre L., 2019 - Déclinaisons des classes forestières françaises issues des *Quercus robur* – *Fagetum sylvaticae* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937 : concepts, historique et méthode. *Quercetum pubescentis* ; *Quercetum robur-petraeae*. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central, 215 p.
- Rivas-Martinez S., 1990 - Sintaxonomia de la clase *Thero-Salicornietum* en Europa occidental. *Ecologia mediterranea*, **XVI** : 359-364.
- Royer J.-M., 1982 - Contribution à l'étude phytosociologique des pelouses du Périgord et des régions voisines. *Documents phytosociologiques*, N.S., **VI**, Camerino : 203-220.
- Royer J.-M., 2015 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Trifolium medii* – *Geranietum sanguinei*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 2. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 5-150.
- Royer J.-M. & Ferrez Y., 2019 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Festuca* – *Brometum*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 13. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 5-304.
- Royer J.-M. & Ferrez Y., 2018 - Contribution au Prodrome des végétations de France : les *Sedo albi* – *Scleranthetum biennis*. Documents Phytosociologiques, série 3, vol. 7. Société française de phytosociologie, Conservatoire botanique national du Massif Central : 179-281.
- Terrisse J., 1987 - Contribution à la connaissance de quelques groupements végétaux de bas-marais du site de Cadeuil (Charente-Maritime). *Bull. SBCO*, N.S., 18 : 435-445.
- Tison J.-M. & de Foucault B. (coord), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 1196 p.
- Vanden Berghen C., 1965 - Notes sur la végétation du Sud-Ouest de la France. II.- La végétation herbacée des dunes maritimes fixées. *Bull. Jard. Botanique de l'Etat, Bruxelles*, **35** (4) : 355-362.

## Ethnobotanique en Charente-Maritime : quelques plantes d'intérêt.

par Michel BOTINEAU  
[michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

**RESUME** : Sont exposées successivement : plantes alimentaires (avec espèces sauvages, espèces d'origine sauvage puis cultivées, espèces cultivées), plantes médicinales, plantes toxiques, plantes utilitaires, plantes diverses, plantes et paysages avec toponymie, enfin quelques noms locaux.

**MOTS-CLES**: plantes alimentaires, plantes médicinales, plantes toxiques, plantes utilitaires, toponymie.

**ABSTRACT**: Are presented successively : food plants (with wild species, species of wild origin then cultivated, cultivated species), medicinal plants, poisonous plants, utility plants, various plants, plants and landscapes with toponymy, finally some local names.

**KEY-WORDS**: food plants, medicinal plants, poisonous plants, utility plants, toponymy.

### I.- Plantes alimentaires

#### Plantes sauvages

Il faut avoir en mémoire (Botineau, 2020) que toutes les plantes du bord de mer – particulièrement celles des vases salées plus ou moins longuement immergées – sont riches en sels minéraux (sodium, potassium, ...), et notamment en iode : pour cet oligoélément, les apports journaliers ne doivent pas dépasser 150 µg sinon à entraîner des troubles de la glande thyroïde, par exemple à l'origine de troubles cardiaques ; il convient donc de ne les consommer qu'avec modération.

- *Crithmum maritimum* :

Hôte habituel des rochers mais profitant de la moindre faille pour s'installer aussi dans un mur ou une digue, le Perce-Pierre, Criste marine ou Fenouil marin, est nommé *Bacille marine* par Bosc dans le Nouveau Cours complet d'Agriculture (1809), et par Lesson dans sa Flore rochefortine (1835).

Confit au vinaigre, c'est un condiment très parfumé, apprécié déjà au 16<sup>e</sup> siècle où il est

utilisé en guise de cornichon pour relever des plats de viande froide. Avant la découverte de la vitamine C, les marins connaissaient cette plante, qu'ils emportaient lors de leurs longs périples, ayant remarqué qu'elle les préservait du scorbut.

Source de confusion, son surnom de « Criste-marine » est parfois utilisé également pour les *Salicornes* annuelles.

- *Salicornia* div. sp. :



Figure 1. *Salicornia ramosissima* Woods.

Les « cornes de sel » des vases salées sont riches en sodium et en iode, ainsi qu'en

bétalaïne [cf. *Beta vulgaris* ci-dessous] qui est le pigment responsable du rougissement plus ou moins prononcé de la plante à l'automne (Figure 1). Confites dans du vinaigre, on les utilise pour assaisonner salades et omelettes ; elles peuvent également être préparées comme des haricots verts.

- *Salsola soda* :

La Soude ne semble guère être consommée en France. Pourtant, les Italiens l'apprécient depuis longtemps sous l'appellation de *la barba dei frati* lorsqu'elle est encore croquante, et consommée en salade ou rapidement blanchie dans une omelette.

- *Halimione portulacoides* :

L'Obione, typique des vases salées longuement exondées (schorre), offre ses jeunes feuilles pouvant être consommées en salade ou cuites comme légume. Les jeunes pousses conservées dans du vinaigre peuvent aussi être utilisées en guise de câpres.

- *Honckenya peploides* :

Le Pourpier de mer, espèce de la dune blanche graveleuse, peut se consommer cru en salade ou confit dans du vinaigre.

- *Carex arenaria* :



**Figure 2.** *Carex arenaria* colonisant les sables dunaires.

La Laïche des sables n'est apparemment pas exploitée dans la région, fort heureusement car c'est l'une des plantes les plus efficaces pour fixer les sables dunaires par l'enchevêtrement

de ses stolons (Figure 2). Pourtant sa racine serait utilisable en décoction pour ses propriétés diurétiques, sudorifiques et dépuratives, à tel point que l'espèce est aujourd'hui un complément alimentaire autorisé.

### Plantes d'origine sauvage puis cultivées

Remarquons qu'un certain nombre de nos plantes alimentaires actuelles sont issues de plantes sauvages maritimes : c'est le cas par exemple des choux, betteraves, céleris...

- *Brassica oleracea* :

C'est effectivement du Chou des falaises maritimes que dérivent nos diverses variétés culturales légumières que sont le chou-fleur à inflorescence devenue monstrueuse, le chou pommé à feuilles serrées, le chou de Bruxelles à nombreux bourgeons feuillés, le chou rave dont la base de la tige est déformée, le chou brocoli, ..., ainsi que le chou fourrager.

Ce Chou des falaises est donc comestible, mais rappelons qu'il est protégé dans la plupart des régions où il est présent du fait de son caractère relictuel.

Par ailleurs, ne le confondons pas avec le Chou marin, *Crambe maritima*, également comestible mais étranger à la flore spontanée de Charente-Maritime (il a été introduit sur une tombe ancienne du cimetière de Talmont).

- *Beta vulgaris* subsp. *maritima* :

La Betterave maritime, poussant partout où s'accumulent des débris organiques, est à l'origine des betteraves cultivées aujourd'hui sous différentes formes : les bettes « poirées » caractérisées par les pétioles blancs des feuilles, et les betteraves potagères à racine rouge ou blanche dont on peut extraire le saccharose ; c'est de la betterave rouge qu'a été isolée la première bétalaïne, pigment conférant des couleurs vives (jaune foncé à violet) à certaines plantes et à quelques champignons.

La Betterave sauvage, comme beaucoup de plantes du bord de mer, est riche en sodium, potassium, d'autres minéraux, ainsi qu'en bétaine [composé azoté] bénéfique pour la

vésicule biliaire [le fameux citrate de bétaine] ; en revanche, elle contient aussi des oxalates dont les cristaux peuvent irriter l'appareil urinaire.

- *Apium graveolens* :

Initialement plante médicinale, l'Ache des marais ne devient un légume qu'au 16<sup>e</sup> siècle, remplaçant le Maceron ci-après, et donnera par sélections le Céleri-rave à racine plus charnue et à la saveur plus douce, puis le Céleri-branche au 17<sup>e</sup> siècle.

L'Ache des marais, parfois compagne de l'Angélique des estuaires mais plus largement répandue dans les anciens marais salants, est très aromatique ; toutefois ses feuilles sont un peu amères et sont à réserver pour parfumer un plat ; les fruits peuvent aussi servir de condiment.

- *Smyrniium olusatrum* :

Le Maceron se développe en ourlets quasi mono-spécifiques, par exemple au pied des haies de *Tamarix* (Figure 3).



**Figure 3.** Ourlet de *Smyrniium* au pied d'une haie de *Tamarix* (île de Ré).

La culture de cette plante – nommée aussi Persil de Macédoine – dans les potagers a été très répandue, notamment au Moyen Âge, avant d'être peu à peu détrônée par celle du Céleri à partir du 16<sup>e</sup> siècle en raison de sa saveur moins prononcée (Botineau, 2003). Sa présence parfois loin à l'intérieur des terres est vraisemblablement le témoignage de cette pratique.

Les jeunes pousses peuvent être consommées comme légume. Les feuilles sont

à réserver pour l'assaisonnement. Les racines doivent subir l'action de l'hiver pour ramollir et perdre leur amertume : leur arôme spécifique, rappelant ceux de la myrrhe, sont la raison de *Smyrniium*. Enfin les gros fruits noirs, à l'origine d'*olusatrum* ou « légume noir », sont utilisables comme condiment ; depuis l'Antiquité, ils intégraient la composition de la Thériaque d'Andromaque sous cette appellation de *Petroselinum macedonicum* pour leurs vertus alexitaires.

- *Brassica nigra* :

La Moutarde noire pullule sur les "bossis" des anciens marais salants et derrière les digues. Lesson (1835) vante la moutarde de Saintonge, « rivale de celle de Dijon ».

Autrefois dans l'île de Ré, *Les hommes écrasaient les grains de moutarde dans un coffineau (mortier) placé entre leurs genoux avec un boulet de canon (dans beaucoup de maisons, il y en avait un remontant au siècle des Anglais [1627] et qui ne servait qu'à cela) : par un habile mouvement de rotation donné par les genoux, ils faisaient osciller le boulet sur les graines et les arrosaient avec du vinaigre ou du verjus. Ils obtenaient ainsi une moutarde plus forte que celle de Dijon, "capable de réveiller un mort" (Suire, 1962) ; cette moutarde ainsi préparée servait à rehausser certains plats traditionnels comme les seiches qui étaient séchées à l'extrémité d'un long piquet. Mais aujourd'hui la production locale de moutarde est assez confidentielle, par exemple sur l'île Madame.*

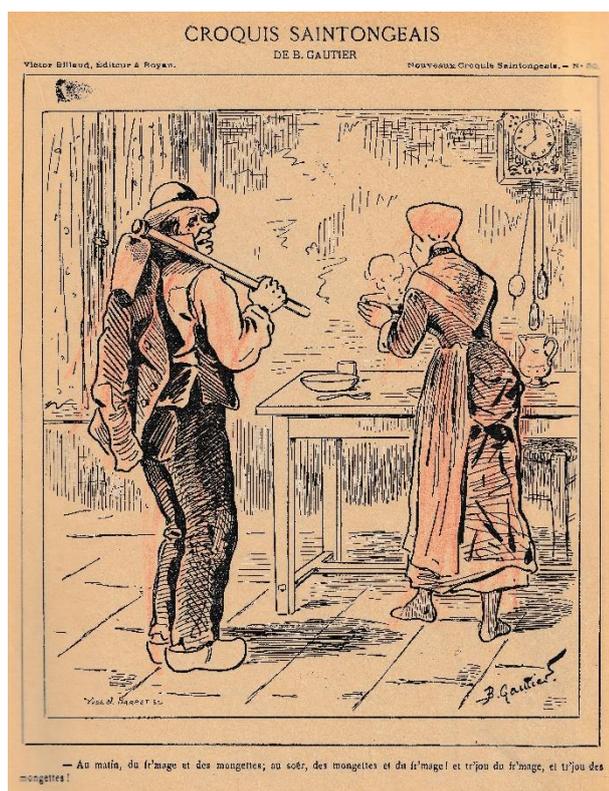
Les feuilles consommées crues ajoutent une saveur un peu piquante aux salades ; elles sont plus douces, cuites. Les jeunes inflorescences sont très bonnes crues en guise de brocolis.

La Moutarde a eu également une application médicinale spécifique : pendant le siège de La Rochelle en 1627-1628, Jehan Seignette administra aux habitants – avec semble-t-il un certain succès – de la poudre de moutarde incorporée à du vin blanc pour lutter contre le scorbut qui sévissait dans cette ville (Pelt, 2002).

## Plantes cultivées

- Mogette :

Il est difficile de venir dans la région (Gautier 1876.- Figure 4) sans entendre parler – sinon goûter – de la mogette (on écrit *mojhette* ou *monjhette* en Saintongeais)... dont la capitale est Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Mais le parcours de ce légume est original.



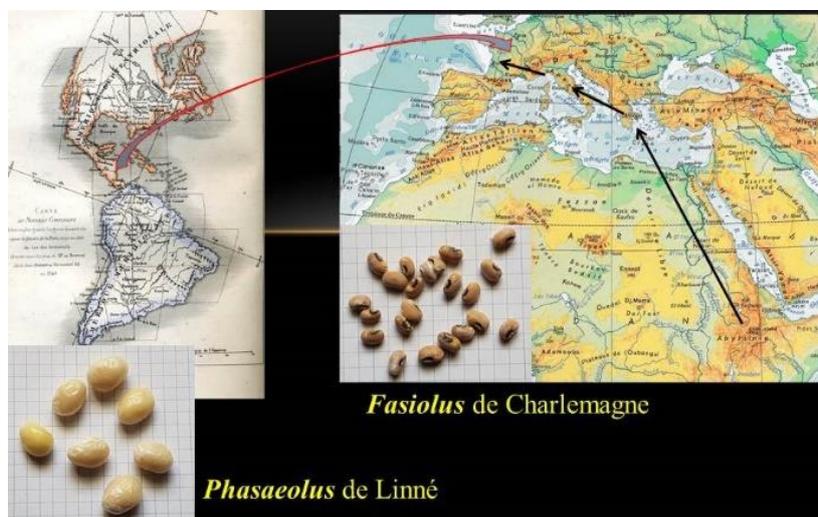
**Figure 4.** Les mongettes, caricature de Gautier (1876) : *Au matin, du fr'mage et des mongettes ; au soir, des mongettes et du fr'mage ! et tr'jou du fr'mage, et tr'jou des mongettes.*

Historiquement, la Mongette ancestrale est une Dolique du genre *Vigna* (Figure 5), initialement domestiquée en Abyssinie il y a plus de 4 000 ans, avant d'être introduite en Europe par les Grecs puis les Romains et propagée notamment jusqu'en Saintonge. Par la suite, Charlemagne fera encourager la culture de ce *Fasiolus*, dénomination de l'époque.



**Figure 5.** *Vigna unguiculata*, dolique à œil noir.

Celui-ci sera supplanté bien plus tard, au 16<sup>e</sup> siècle, par un Haricot venu d'Amérique (figure 6) aux graines plus grosses, malencontreusement nommé *Phasaeolus* par Linné, allant même jusqu'à usurper ses noms de Mongette ou Mogette... Ceci est à l'origine de confusions avec le *Fasiolus* de Charlemagne, confusions qui se sont parfois poursuivies jusque dans les années 1970 sur le plan thérapeutique avec la "cosse de haricot" et ses supposées vertus amaigrissantes sans être certain de l'espèce.



**Figure 6.** Carte des échanges entre les espèces de haricots

Notons qu'au 18<sup>e</sup> siècle, ce Haricot d'Amérique se mange selon Lémery (1759) *en gousse, ou hors de ses cosses*, alors qu'auparavant on mangeait les gousses de la véritable Mongette à la façon des "haricots verts", les graines restant de taille très modeste.

La Mongette de nos lointains ancêtres, le Fayot de Charlemagne, quasiment disparue de nos potagers, est de nos jours cultivée aux États-Unis, pendant que les Américains sont friands des Haricots de nos régions ... originaires et disparus de chez eux !

- Lisot :

Le *lisot* (ou *liseau*) est le nom régional de l'Hysope condimentaire (*Hyssopus officinalis*), recherchée et cultivée dans les potagers pour agrémenter en particulier les petits pois. Ne confondons pas l'usage de la plante entière avec son huile essentielle qui est neurotoxique. Il faut mentionner la présence relictuelle sur un coteau dominant la Gironde d'une station de ce qui a été considéré comme une sous-espèce *canescens*.

## II.- Plantes médicinales

- *Artemisia maritima* :

L'Absinthe de Saintonge, la *Santonique* ou *Sanguenite*, par son importance historique et l'évolution de sa nomenclature, mérite un développement spécifique. Elle est donc traitée dans un article à part.

- *Cakile maritima* :

La richesse en vitamine C de la plante, dont le nom est issu de l'arabe *kakalch* ou *kakeleh*, l'a fait utiliser pour lutter contre le scorbut ; elle est également stimulante ; elle a même eu aussi une réputation de lithotritique, susceptible de réduire les calculs urinaires (Baillon, 1884).

Parfois surnommée Roquette de mer, cette espèce du haut de plage est par ailleurs comestible, bien que peu récoltée. Les jeunes feuilles peuvent être consommées crues en salade ou cuites, mais leur saveur demeure piquante, voire âcre avec l'âge. Les fleurs et les fruits encore tendres sont également comestibles.

- *Scrophularia aquatica* :

Cette Scrophulaire porte le surnom d'*herbe du Siège*, ce qui est une allusion au siège de La Rochelle par Richelieu. Celui-ci durera plus de treize mois (septembre 1627 – novembre 1628) et verra la perte des trois quarts de sa population (soit près de 15 000 morts) avant la capitulation de son maire Jean Guiton.

Ce n'est sans doute pas sa capacité réputée *vulnérable, résolutive, propre pour les playes* (Lémery, 1759) qui était recherchée comme on a pu le dire (Dorvault, 1893). Car la préoccupation principale des assiégés a été la recherche de nourriture ; ainsi Lesson (1835) dit bien que ce surnom lui a été donné car les habitants eurent recours aux racines de cette plante très commune dans les fossés de leurs remparts pour en faire du pain, jusqu'à ce que, d'après un témoin du drame, *il ne restoit plus ni herbes ni limaçons par les champs* et que finalement la famine l'emporta.

- *Cytinus hypocistis* :

Il est assez surprenant de voir que cette plante bien discrète, qui dans la région parasite les racines de *Cistus salvifolius*, a fait l'objet d'observations thérapeutiques remontant à l'Antiquité.

Lémery (1759) donne le mode opératoire pour obtenir la forme utilisée et les propriétés : *on coupe cette petite plante vers le mois de May, on la pile, et l'on en tire par expression du suc acide, lequel on fait évaporer sur le feu en consistance d'extrait, dur et noir comme le suc de réglisse, puis on le forme en petit pain ; on appelle cet extrait du nom de la plante, Hypocistis ; le Cytinet est fort astringent, aglutinant, propre pour arrêter les cours du ventre, le vomissement, les hémorragies ... il entre dans la thériaque*. Ce suc est effectivement astringent.

- *Inula helenium* :

Lesson (1835), repris par Dorvault (1893), donne une appellation originale à cette plante : la "Corvisartie aunée", dédiée ainsi à Corvisart, médecin de Napoléon qui fonda l'enseignement de la Clinique en France. Sa réputation ancestrale de plante médicinale sous

l'appellation *inula campana* fait que l'on peut s'interroger sur l'origine des stations relativement concentrées en Charente-Maritime (Figure 7), pour cette espèce originaire d'Asie (qui pourraient être les vestiges d'anciennes cultures ?).

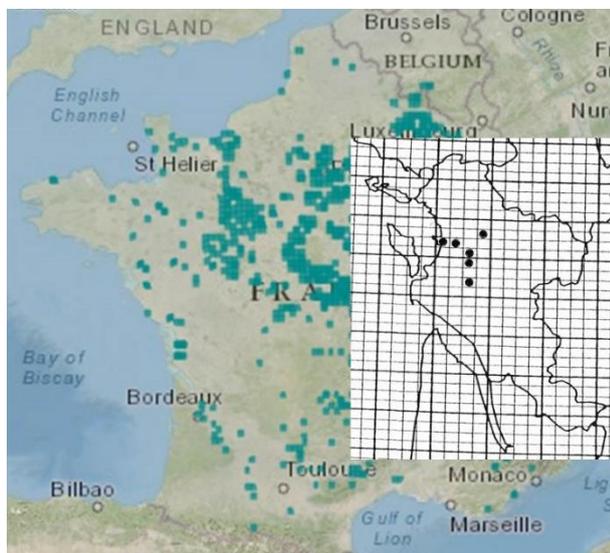


Figure 7. Carte de répartition d'*Inula helenium*.

Rappelons que c'est dans sa racine qu'a été isolé le sucre de réserve nommé pour cette raison « inuline », qui remplace ici l'amidon.

Si la plante est effectivement comestible, surtout jeunes feuilles et capitules, l'Aunée est connue en Occident depuis Dioscoride comme panacée des troubles digestifs, des fièvres, des affections pulmonaires, ...

Mais du fait de la présence de lactones sesquiterpéniques (alantolactone), le contact avec la plante peut être aussi à l'origine d'allergies cutanées.

### III. Plantes toxiques

- *Conium maculatum* :

Certes, la Grande-Ciguë n'est pas spécifique du littoral, elle affectionne cependant les marais du bord de mer, en Charente-Maritime particulièrement (Figure 8).

Il s'agit de l'une de nos plantes les plus toxiques en raison de la présence d'alcaloïdes élaborés par cette seule espèce, surtout la coniine : l'un des signes spécifiques de cette intoxication est la diminution progressive et ascendante de la sensibilité et de la motilité qui

précède la paralysie du diaphragme, symptômes bien connus depuis la description par Platon de la mort de Socrate. À noter que chèvres et moutons sont insensibles à la Grande-Ciguë.

Précisons que les autres espèces de « ciguës » sont dépourvues d'alcaloïdes, mais élaborent des composés insaturés – les polyines – nettement moins toxiques, même si *Cicuta virosa* est potentiellement dangereuse au moins par sa racine.



Figure 8. Tige de *Conium maculatum*.

- *Daphne gnidium* :

Le Sainbois ou Garou est très abondant dans la pinède des dunes de l'île d'Oléron et de la presque-île d'Arvert, plus rare ailleurs. Malgré cela les intoxications semblent heureusement rares avec cette Thymelaeaceae.

Les accidents étaient en fait plus fréquents lorsqu'on utilisait, encore au début du 20<sup>e</sup> siècle, la pommade au Garou comme vésicante et épispastique (Figure 9). En effet, le simple frottement de la peau avec une écorce de Daphné provoque une forte réaction inflammatoire, sans parler d'une éventuelle ingestion de fruits qui provoquerait de violents

troubles digestifs accompagnés souvent de convulsions.

**Pommade épispastique au garou** ☒\*.  
*P. exutoire, ong. de garou ou de sainbois.*

Ext. éth. de garou... 40	Cire blanche..... 100
Axonge..... 900	Alcool rectifié..... 90

Dissolvez l'extrait dans l'alcool, ajoutez l'axonge et la cire; chauffez modérément pour évaporer l'alcool; passez à la toile et agitez jusqu'à refroidissement. (*Codex.*)  
 Pour le pansement des vésicatoires.  
 La pommade épispastique végétale de Buchner, de Lausanne, a la couleur de celle ci-dessus, mais elle contient sans doute plus de garou, car elle est vésicante sur les enfants. On leur en frictionne le derrière des oreilles pour obtenir un écoulement que l'on continue, si l'on veut, par de nouvelles applications.

Figure 9. Prescription de Dorvault, 1893.

Récemment, a été isolée dans sa racine de la genkwanine, molécule appartenant aux flavones et capable de détruire les cellules malignes de la moelle osseuse.

- *Ranunculus sceleratus, R. sardous* :

Toutes les Renoncules sont toxiques, au moins lorsqu'elles sont fraîches. Mais citons particulièrement deux espèces qui ont pu être confondues autrefois dans leur dénomination :

- la Renoncule scélérate (localisée sur les bordures hygrophiles s'asséchant l'été), employée jadis par les mendiants qui, se provoquant volontairement des ulcères par frictions, espéraient ainsi inspirer la pitié ;

- la Renoncule sardeine (très commune, pionnière des terrains argilo-sablonneux) dont l'ingestion provoque notamment une crispation caractéristique du visage, le « sourire sardonique », qui n'était à l'origine qu'un symptôme remarquable d'empoisonnement chez les Romains.

#### IV.- Plantes utiles

- Varech ou goémon :

C'est presque exclusivement sur les îles de Ré (Figure 10) et d'Oléron, là où les platiers rocheux sont étendus, que le varech ou *sart* (surtout *Fucus div. sp., Ascophyllum*, quelques *Laminaria*, ..., en mélange avec des *Zostères*)

était ramassé à marée basse afin d'être épandu pour fumer les vignes et parfois les champs.

Une usine de traitement du varech pour en extraire l'iode a fonctionné dans l'île de Ré, à proximité du phare des Baleines, jusque vers 1930.



Figure 10. Récolte du varech, île de Ré au début du 20<sup>e</sup> siècle.

- *Salsola soda, S. kali* :

Les cendres de ces plantes, nommées initialement sel de kali ou alkali (à l'origine du terme alcalin), ont permis d'obtenir la soude.

- *Puccinellia maritima* :

Cette caractéristique des prés salés est connue en Aunis (surtout dans la baie de l'Aiguillon) sous les appellations de "misote" ou "mizotte", fauchée puis séchée avant d'être donnée en fourrage de complément aux bovins.

- *Cannabis sativa* :

Le Chanvre a été naturellement une plante primordiale dans la région, utilisée particulièrement pour les gréments à la Corderie Royale de Rochefort depuis le 17<sup>e</sup> siècle (Figure 11).



Figure 11. Corderie royale. Vue du port de Rochefort, Joseph Vernet, 1762 (Musée national de la Marine).

À l'époque de la marine à voile, il fallait en effet s'en procurer des quantités considérables. Ainsi, pour un bateau de 1000 tonnes, il fallait 49 tonnes de cordages de chanvre (en incluant le goudron de pin qui les imprégnait pour les rendre imputrescibles) de longueur (jusqu'à 220 m) et de diamètre variable, auxquelles s'ajoutaient 49 tonnes de « double » stocké au port d'attache et 5 tonnes de « rechange » embarquées sur le navire. Le chanvre servait également pour élaborer les voiles : 2500 mètres carrés (plus autant de « doubles ») pour un navire de 1000 tonnes.

La toponymie ne permet pas de dire si une partie de ce chanvre (*charve* en saintongeais) était produite à proximité immédiate, en particulier sur les terres grasses le long du fleuve. La figure 12 rassemble les bourgs et lieux-dits de Charente-Maritime liés au chanvre, avec la commune de Chervettes et les appellations *cheneveau*, *chenevaux*, *chanebau*, *chambaud* ou *chambeau*, *roissours*, ... Ils apparaissent relativement éloignés de Rochefort (indiquée ☆). Mais il en fallait de telles quantités que l'essentiel était importé, provenant de régions éloignées, de l'est de la France et même au-delà.

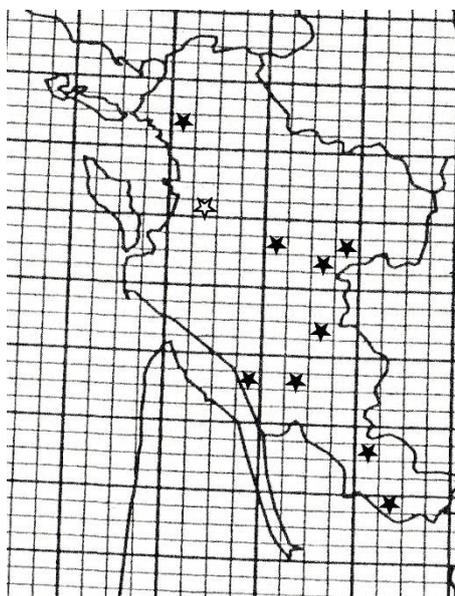


Figure 12. Toponymie liée au chanvre.

La fabrication des cordages de chanvre durera jusque vers 1870, disparaissant avec l'apparition des câbles d'acier et l'évolution des navires de guerre.

- *Cynara cardunculus* :

L'appellation de *chardonnette* a pu être attribué, selon les régions, à diverses épineuses comme l'Onopordon et la Carline, voire également la Cardère.

Mais dans le Centre-Ouest, le nom de *chardonnette* ne s'applique qu'au Cardon (Rousseau, 1899). Celui-ci a été cultivé sur les "bossis" des marais salants (Figure 13), en particulier dans les îles de Ré et d'Oléron ou avec des vestiges encore visibles à Mornac-sur-Seudre, pour élaborer un fromage, la *caillebotte* (Faideau, 1923). Les fleurons du capitule (Figure 13) sont capables de faire *caillebotter* (= cailler) le lait ; une telle présure végétale a aussi pu être obtenue avec des extraits de *Carduus*. La caillebotte est un met très rafraichissant, consommé l'été à la fin du repas, après avoir été aromatisée avec quelques gouttes de pineau ou de cognac.



Figure 13. *Cynara cardunculus*.

Plus spécifique à la Charente-Maritime est la *jonchée*, qui est le même produit mais égoutté dans un petit panier de menus joncs, alors que la caillebotte a conservé le petit-lait.

- *Taraxacum* sect. *Taraxacum* :

Les feuilles sont bien sûr consommées en salade ; mais les capitules du *cochet*, nom local du pissenlit, sont aussi récoltés dans la région en vue de préparer un apéritif connu sous le nom de *cochet d'or*.

## V. Autres plantes

- *Brachypodium rupestre*, *Molinia caerulea*...

Du fait de leurs capacités colonisatrices, ces herbes sont redoutées des agriculteurs sous le nom de *palène* ou *palenne*, terme que l'on retrouve en toponymie avec le bourg de Saint-Seurin-de-Palenne au nord-est de Pons.

Pendant les veillées d'hiver, jusqu'à la Première Guerre Mondiale, les hommes s'en servaient pour tresser des vanneries locales : *bourgues* (Figure 14), *bourgues* porte-bébé, tonneaux pour la pêche, corbeilles pour façonner le pain, ... Un boudin de palène était maintenu par un simple lien d'écorce de ronce qui le fixait à l'ouvrage commencé.



Figure 14. Bourgne.

- *Hordeum murinum* :

L'Orge des rats était connu dans les cours de fermes d'Aunis sous le nom de *forçat* ou « faux-seigle », le seigle étant *la saille*. Les enfants s'amusaient à l'introduire dans la manche, la tige en haut, et ces "voyagheurs" remontaient peu à peu le long du bras. Il ne fallait surtout pas mettre un épi dans la bouche.

- *Iris foetidissima* :

Surnommé *flajou* dans l'île de Ré, ses graines rouges étaient mises en collier autour du cou des enfants pour les préserver du travail de la dentition. On ne craignait pas leur toxicité en cas d'ingestion malencontreuse, à l'origine de troubles gastro-intestinaux prononcés.

- *Clematis vitalba* :

Autrefois, connue – et parfois fumée par les adolescents – sous les appellations de *vioche*, ou encore *guisaube* et localement *visaube*. Il fallait cependant que la tige soit bien sèche, afin d'éviter maux de tête et sensation de vertiges potentiels ! En patois, *viocher* signifie en effet avoir une démarche incertaine, zigzaguer.

Mais n'oublions pas son surnom d'*herbe-aux-gueux* car les mendiants, pour exciter la commisération, se frottaient les feuilles sur la peau afin de développer de larges plaies...

- *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas* :

Cette caractéristique de la dune grise est récoltée sous le nom d'*Immortelle des sables* pour constituer des bouquets secs.

- *Limonium vulgare* :

La Lavande de mer, ou encore localement *Behen rouge* (Lesson, 1835), est également récoltée et vendue pour faire des bouquets secs.

- *Pinus pinea* :

Des Pins parasols sont plantés ici et là dans les villages. Cet arbre a une signification particulière pour les protestants, nombreux dans la région [cf. siège de La Rochelle] : à l'origine, il signalait les maisons « amies » pendant la période du « Désert » après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 ; puis à partir du 19<sup>e</sup> siècle, il marque le retour de la liberté religieuse.

Afin de se différencier, les catholiques plantèrent devant leur maison des Palmiers (*Trachycarpus fortunei*).

## VI. Plantes et paysages – Toponymie et noms locaux

- *Acer monspessulanum* :

Jusque dans les années 1960, les agriculteurs locaux savaient très bien distinguer l'*agé* ou *ager* (Érable de Montpellier) de l'Érable (champêtre). Lorsque l'élevage a succédé au vignoble décimé par le phylloxéra, il a été utilisé pour constituer les *palisses* (haies) du bocage auxquelles il confère une originalité certaine (Botineau *et al.*, 1998).

Ce nom se retrouve dans la toponymie, avec « l'Ager » à Contré près d'Aulnay, les Nouillers, et « les Agers » à Clion, Genouillé, Saint-Savinien, Torxé, ...

- *Ulmus minor* :

L'Ormeau est encore bien présent dans ces mêmes *palisses*, y accompagnant régulièrement l'espèce précédente. La loupe d'orme a été très recherchée en ébénisterie locale, elle a aussi été utilisée dans la marine à voile.

- *Ilex aquifolium* :

L'ancienne appellation du Houx, *Agrifous*, est à l'origine du nom du bourg d'Aigrefeuille-d'Aunis (nommé *Agrifolio* en 1326) à l'est de La Rochelle. Ce rapprochement est d'autant plus remarquable que le Houx est – au moins aujourd'hui – absent de l'Aunis.

En Saintonge, sa désignation de *coux* se retrouve dans les « Grands Coussas », parcelle de la forêt de Fontaine à Romazières dans l'est du département, ou encore le « bois des Coussats » à Fontenet près de Saint-Jean-d'Angély.

- *Pinus pinaster* :

Encore pendant les années 1950, les Pins des forêts de Saint-Trojan (Figure 15), dans l'île d'Oléron, et de La Coubre étaient exploités pour récolter la térébenthine.

Le gemmeur recherchait des arbres de plus de 35 ans, les taillait avec son *hapchot* pour

taillader à 1,30 mètre du sol des *cares* d'environ 7 cm de large. La résine des canaux résinifères se met ainsi à couler, d'avril à octobre, dans un petit pot de terre où la conduit une gouttière de zinc. Mais il faut sans cesse s'opposer à la cicatrisation et rafraîchir la plaie. Un Pin fournissait sur un même côté de la résine pendant quatre ans, puis on entaillait en un autre point. On pouvait recueillir en six récoltes annuelles deux litres de résine.



Figure 15. Résiniers dans la forêt de Saint-Trojan.

Une partie de cette résine était utilisée localement au 19<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'apparition des lampes à pétrole, pour fabriquer des chandelles. Mais celles-ci fumaient tellement qu'il fallait les laisser sous le manteau de la cheminée.

- *Populus tremula* :

Le terme *tremble* apparaît comme nom de terroir avec « le Tremble » près de Bédenac, le « Bois des Trembles » à Mazerolles. Le dérivé *tremblade* a donné son nom à la commune de « La Tremblade » à l'embouchure de la Seudre.

- *Sorbus domestica* :

C'est le *corne*, diminutif de cormier, appellation fréquente en toponymie, avec Corne-Royal, Corne-Écluse, et de nombreux lieux-dits répartis dans tout le département.

- *Tamarix gallica* :

Appelé en Aunis *tamarin* (et non tamaris comme dans d'autres régions), il a été introduit comme brise-vent, soit en arrière des digues, soit sur les "bossis" des marais salants.

- *Vitis vinifera* :

Historiquement, l'Aunis a été un pays presque exclusivement constitué de vignes, comme l'atteste la toponymie avec par exemple « Puyvineux » près de La Rochelle et un autre près de Rochefort. Ce vignoble est représenté (Figure 16, en vert) dans les cartes dites de Cassini.

Particulièrement en Aunis, de nombreuses parcelles portent le nom de *fief* [prononcer : fié], contraction de « fief de vignes » désignant un ensemble de vignes soumises à la même redevance seigneuriale, parce que les terrains furent concédés en même temps à des particuliers pour y planter des vignes (Duguet, 1995). Rien que dans la commune d'Aigrefeuille-d'Aunis, on peut citer le « Fief nouveau », le « Vieux Fief », le « Fief des Groies », le « Fief Girard », le « Fief Melin ».

Davantage en Saintonge, une jeune vigne est une « plante » et un ensemble de « plantes » est un « plantis » ou un « plantier ». On retrouve ainsi le « Plantis Blanc » à Rouffiac, le « Plantis du Treuil » à Blanzay-sur-Boutonne, le « Plantis des Neuf Puits » au nord de Saintes...



Figure 16. L'Aunis, carte de Cassini.

On produisait en Aunis des vins forts, très goûtés des peuples du nord :

*Le vin de La Rochelle est fort et sec et de douce saveur,*

*et il affecte considérablement celui qui en boit beaucoup,*

*à la tête et au corps, mais délivre bien le ventre,*

*c'est la raison pour laquelle les médecins conseillent de le boire au coucher.*

(H. d'Andeli, *La bataille des vins*, v. 113-128, in A. Héron, *Œuvres de Henri d'Andeli*, Rouen, 1880).

La qualité des vins était naturellement tributaire des conditions climatiques (Figure 17).

... de les récompenser : ce qu'il fit sans attendre vne condamnation. Sur ce sujet des vignes & de la vendange, je veux laisser à la posterité vne triste & facheuse histoire. En l'année 1640. nos vins furent tellement verts, pailles & foibles, que nous ne beuions que pour nous empêcher de mourir. Les Marchands m'ont dit qu'il en falloit vingt barriques pour en faire vne d'eau de vie, au lieu de cinq ou six barriques des années communes. Nos Historiens françois ont remarqué qu'en l'année 1540. les chaleurs de l'esté furent si violentes, qu'ayans gaffé les vins, on l'appella l'année des vins roffis. La rencontre des vins moisfondus cent ans apres a quelque fatalité. De moy l'aoué que ie ne beuois jamais de ces vins malades qu'avec du déplaistr : & que comme i'ay cét auantage de la nature d'auoir le goust indifferet au vin & à l'eau, ie me fusse rangé mille fois du party de la fontaine, si mon âge sexagenaire ne m'eust fait craindre du desordre & du changement en l'œconomie de ma santé. L'on oüblera communement, que le vin blanc estoit moins malade que le clair. Ce qui peut confirmer l'opinion qu'il est le malle. Il fut fait du cidre en diuerses maisons des champs : pource qu'il y auoit quantité de pommes cette année là. Je laisse aux Medecins ce iugement, qui estoit le meilleur pour la santé. Mais pour le goust i'eusse preferé le cidre au

Figure 17. L'Usance de Saintonge (Bechet C., 1647).

Les vignes pouvaient être bordées de haies et de chemins. Dès le 17<sup>e</sup> siècle, ces vins seront convertis en eau-de-vie, et on distille partout. Mais, entre 1880 et 1885, c'est la catastrophe du phylloxera, et le vignoble ne sera pas reconstruit en Aunis où la qualité des vins n'atteignait pas celle des environs de Cognac et Jarnac.

C'est alors que fut créé à Forges, entre La Rochelle et Surgères, une distillerie de jus de betteraves, dont les pulpes étaient récupérées comme nourriture pour les bêtes à cornes ; ce fut le début de l'élevage de vaches laitières, et la création en 1888 de la première laiterie coopérative près de Surgères, à l'origine du beurre Charentes-Poitou.

Le bocage aunisien était alors constitué de petites parcelles, curieusement souvent étroites et allongées, sans doute liées aux anciennes parcelles de vigne (Botineau *et al.*, 1998).

Depuis les années 1950, et l'expansion des cultures céréalières permise par la mécanisation, il ne reste plus hélas que des vestiges de ce bocage (Figure 18), mais dans lesquels il est fréquent de trouver de la Vigne qui grimpe à plusieurs mètres de hauteur. Des

recherches systématiques menées depuis quelques années ont permis de retrouver des cépages oubliés, ou même perdus comme le *chauché gris*, cépage majoritaire dans la région entre le 13<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle et qui a vraisemblablement servi à élaborer les premiers Pineaux : il a été retrouvé par hasard dans une vieille treille à La Couarde dans l'île de Ré.



**Figure 18.** Vestiges du bocage, près de Saint-Christophe.

## VII.- Autres expressions locales

- Les escargots sont nommés *lumas* en Aunis et *cagouilles* en Saintonge.
- Le *garouil* est le nom local du Maïs.
- La *godaille*, équivalent charentais du *chabrot* occitan, consiste à ajouter du vin rouge dans l'assiette à la suite de la soupe.
- Les *jouttes*, ou bettes, sont parfois ajoutées à l'oseille hachée et mélangées avec de la crème fraîche et des œufs pour préparer un savoureux plat régional nommé *far*, hélas tombé dans l'oubli (à ne pas confondre avec le far breton qui est un dessert).
- Les *brunettes* sont en Aunis les Rosés des prés (*Agaricus arvensis*, *A. campestris*...), champignons vendus sous cette appellation sur le marché de La Rochelle à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Bernard, 1881).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baillon H., 1883-1884 - *Traité de Botanique médicale Phanérogamique*. Paris, Libr. Hachette, tome I, 1-720, tome II, 721-1499.
- Bechet C., 1647 - *L'Usance de Saintonge entre Mer et Charente*. Colligée des Anciens. Saintes, seconde édition, 502 p.
- Bernard G., 1881 - Champignons observés à La Rochelle et dans les environs, *Annales Soc. Sc. Nat. La Rochelle*, **18** : 99-394 + LVI planches h.t.
- Bosc , 1809 - in *Nouveau Cours complet d'Agriculture théorique et pratique*. Paris, tomes 1-13.
- Botineau M., 2003 - *Les Plantes du Jardin Médiéval*. Éditions Belin, Paris, 2<sup>ème</sup> éd., 192 p.
- Botineau M., 2020 - *Guide des plantes sauvages comestibles*. Éditions Belin, coll. des Fous de Nature, Paris, 2<sup>ème</sup> éd., 272 p
- Botineau M., Delelis-Dusollier A., Wattez-Franger A., de Foucault B., Froissard D., Decocq G., 1998 - Contribution à la connaissance phytosociologique du bocage de l'Aunis (France) : la lisière arbustive et les haies à *Acer monspessulanum*. *Acta bot. Gallica*, **145** (2) : 99-108.
- Collectif, 1981 - *La Charente-Maritime. L'Aunis et la Saintonge des origines à nos jours*. Éd. Bordessoules, 486 p.
- Dorvault F.-L.-M., 1893 - *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*. Asselin & Houzeau libr., Paris, 1487 p.
- Duguet J., 1995 - *Noms de lieux des Charentes. Introduction à la toponymie*. Éditions Bonneton, Paris, 232 p.
- Faideau F., 1923 - Les Caillebottes à la Chardonnette et les Plantes à présure. *Annales Soc. Sc. Nat. La Rochelle*, **37** : 129-139.
- Gautier B., 1876 - *Nouveaux croquis saintongeois*. Suivi de : Les Paisans d'Aneut. Royan, V. Billaud éd., 60 et 52 planches.
- Lémery N., 1759 - *Dictionnaire universel des drogues simples, contenant leurs noms, origine, choix, principes, vertus, étymologies*. Paris, d'Houry, [2], XXIV-1015 p., XXV pl.

- Lesson R.-P., 1835 - *Flore rochefortine ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de la ville de Rochefort*. Rochefort, 635 p.
- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed], 2003-2020.- Inventaire National du Patrimoine Naturel, Site web : <https://inpn.mnhn.fr>.
- Pelt J.-M., 2002 - *Les épices*. Librairie Arthème Fayard éd. : 146.
- Rousseau P., 1899 - Catalogue des plantes vasculaires spontanées de l'île de Ré et des plantes qui y sont plus communément cultivées. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, **9** : 147-198 + carte h.t.
- Suire L., 1962 - *Cours fleuries et maisons blanches de l'île de Ré*. Éd. La Rose des Vents, La Rochelle, 98 p.

# L’Absinthe de Saintonge

par Michel BOTINEAU  
michel.botineau@free.fr

**RESUME :** L’Absinthe de Saintonge est utilisée depuis l’Antiquité en tant que vermifuge. Mais le manque de précision dans la définition des espèces va être à l’origine de confusions, et sa dénomination initiale sera finalement oubliée.

**MOTS-CLES:** absinthe, *Artemisia*, Saintonge (France)

**ABSTRACT:** Absinthe de Saintonge has been used since Antiquity as a dewormer. But the lack of precision in the definition of the species will be at the origin of confusion, and its initial name will be finally forgotten.

**KEY-WORDS:** *Artemisia*, Saintonge (France)

La reconnaissance et surtout l’appellation de cette espèce atlantique (Figure 1) ont connu bien des vicissitudes, ce qui a pu être source de confusions successives, voire d’oubli. Son histoire mérite d’être rappelée.



**Figure 1.** *Artemisia maritima* (Mornac-sur-Seudre).

Le Docteur Guillaud (1905) a proposé un historique très détaillé des péripéties successives attachées à l’Absinthe de Saintonge : *Parmi les produits de la Gaule connus et utilisés à Rome dès les premiers temps de l’empire, personne n’oublie de mentionner à la suite de auteurs anciens, l’absinthe de Saintonge, autrement dite santonique.*

## I. Historique de son usage thérapeutique

La plus ancienne référence connue serait en effet due à Scribonus Largus, médecin aux armées sous le règne de l’empereur Claude, qui écrivit, sans doute entre les années 43 et 48 de notre ère : *Contre les lombrics fait très bien un mélange d’herbe de Saintonge qui est maintenant en vogue et de corne de cerf râpée à la râpe de bois, la quantité de quatre à cinq cuillérées délayées et bouillies dans trois cyathes d’eau [1 cyathe = 4,5 cl.] ; dans cette eau, on met la plante à macérer la veille, on la triture ensuite et on donne en ajoutant un peu d’eau* (Figure 2, toujours en usage au 19<sup>e</sup> siècle).

Vers la même époque, l’agronome Columelle observe que l’on peut soulager les jeunes veaux incommodés par les vers en leur faisant avaler un mélange obtenu *en broyant de l’herbe de Saintonge (herba santonica) avec des figues sèches et des gescs.*

Puis, dans son Traité de Matière Médicale, Dioscoride traite des absinthés en trois chapitres distincts : le premier est consacré à l’absinthe ou aux absinthés proprement dites, grande et petite, communes un peu partout ; le second à l’absinthe maritime venant au bord de

la mer ou dans les endroits salés ; dans le troisième, il mentionne : « une troisième sorte d'absinthe croît en abondance dans la Gaule [au-delà] *des Alpes* ; on l'appelle *Santonique*, du nom de la contrée qui la produit [la Santonie ou Saintonge] ; elle ressemble à l'absinthe ordinaire, quoique moins chargée de semences et aussi moins amère ; elle a du reste, la même propriété que le *semen-contra* [= *Artemisia cina*, originaire du Turkestan russe] (Figure 3) ».

2° Absinthe maritime; *Artemisia maritima*, *Absinthium maritimum*.  
 Meerbeifuss, Meerwermuth, AL.; Sea wormwood, ANG.; Wild cypres, DAN.; Zee alsem, HOL.; Assenzio marino, IT.; Svenskt marum, SU.  
 Toutes les parties de cette espèce sont plus petites et plus cotonneuses que celles de la précédente, avec laquelle elle a cependant beaucoup de rapport. L'odeur est moins forte et la saveur beaucoup moins amère.  
 Plante des plages maritimes de l'Europe, qui croit surtout en abondance dans les marais de la Saintonge ; de là son ancien nom de *santonicum* ; sous le nom de *sanguenitte* et à la dose de 4 à 15 grammes en infusion dans 125 grammes d'eau ou de lait, l'absinthe maritime est le vermifuge des campagnes des départements de l'Ouest.

Figure 2. Propriétés (ou usages) de l'absinthe maritime d'après Dorvault, 1893.

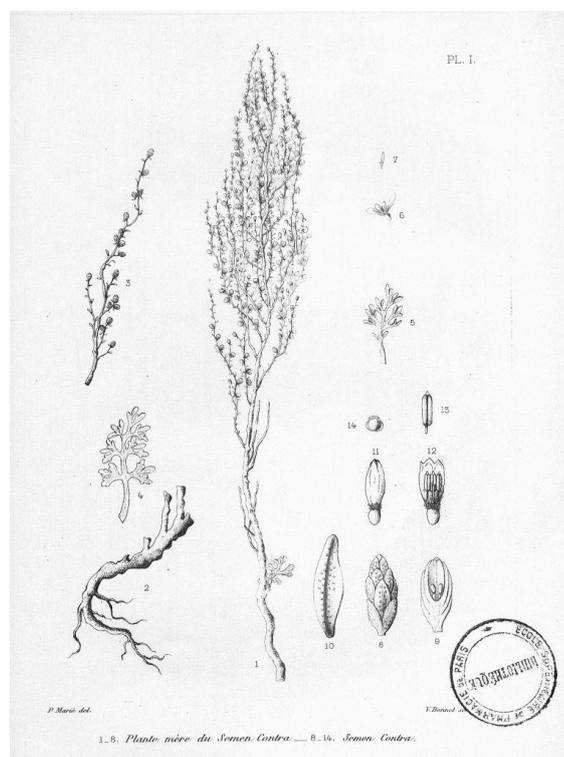


Figure 3. Semen contra.

Pline l'Ancien fait paraître vers 69-79 une *Histoire naturelle*, vaste encyclopédie qui est en fait un travail de compilation. Il distingue, d'une part les absinthes proprement dites, d'autre part l'absinthe maritime ou seriphium ; à propos des premières, Pline écrit : « *Il y a plusieurs sortes d'absinthes : la Santonique, qui tire son nom d'une cité de la Gaule ; la Pontique du Pont-Euxin où les troupeaux s'en engraissent ; et la romaine, la plus belle de toutes et la plus amère de beaucoup* ». Mais, malgré des classifications différentes, Dioscoride et Pline se retrouvent sur les propriétés propres à chaque espèce.

On doit à Galien (131- v. 200) un traité des propriétés des plantes médicinales, dans lequel on peut lire : « *Quant à la Santonique, dont le nom provient du pays de Saintonge où elle croît, elle a une vertu voisine des autres absinthes, un peu moins chaude, altérante et desséchante que le sériphé* ». Fait notable : il reproche au médecin Pamphile de dire que les Romains appellent Santonique l'Aurone, signifiant que le nom de Santonique commençait déjà à être attribué à une toute autre plante [*Artemisia abrotanum*, figure 4].



Figure 4. *Artemisia abrotanum*.

Mais l'usage de la Santonique continua à Rome et ailleurs pendant longtemps.

Faisons un bond de plusieurs siècles... L'imprimerie est découverte vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, et l'inventaire des plantes "utiles" débute en s'efforçant de retrouver les plantes dont avaient parlé les anciens.

C'est ainsi que Matthiolo publie, d'abord en italien dès 1544, puis en latin dix ans plus tard, ses commentaires sur la matière médicale de Dioscoride (Figure 5). Mais Matthiolo connaissait mal le grec et les traductions des auteurs latins laissaient également à désirer. Toujours est-il que, à la suite d'une mauvaise interprétation, la Gaule des Alpes est devenue « *in Gallia Alpibus finitima* », ce qui fait rechercher le pays d'origine de la plante au voisinage des Alpes jusque dans ces montagnes mêmes. Matthiolo ne fera que nommer l'absinthe Santonique. Par contre son traducteur lyonnais, Antoine du Pinet, prend la liberté en 1572 d'intercaler à la suite du nom de la plante la phrase « *dont les montagnes de Savoie et du Dauphiné sont pleines* ». C'est ainsi qu'une partie du savoir des Anciens disparut ! Toutefois, nous n'avons pas retrouvé mention de cette phrase dans l'édition de 1680.

D'autres auteurs iront jusqu'à attribuer la plante à une contrée de Sardonie ou Sardonée dans la Galatie d'Asie, les montagnes de Galatie *stricto sensu* étant les Alpes. Plus encore, Louis Anguillara, botaniste officiel de la République de Venise écrit vers 1558 :

*Absinthe Sardonée, quoique beaucoup l'appelle Santonique. Dans cette partie de la France [la Saintonge], on ne trouve aucune absinthe qui d'aspect et de propriétés réponde à la description de Dioscoride. La Galatie est un pays d'Asie appelé maintenant Natolie [pour Anatolie] dans lequel se trouve la contrée des Sardes. L'absinthe qui y croît est la même que celle que l'on trouve en Bosnie et en Hongrie ; elle répond à la description de Dioscoride et n'a été trouvée ni en France ni en Italie.*

Notons que Pierre Pena et Mathias de Lobel épouseront la même thèse en 1570 : « *De la Sardonie de Galatie, vicieusement Santonique du vulgaire. Elle est prise à tort pour l'absinthe*

*romaine des officines* ». Ce qui est difficilement compréhensible, c'est que ces deux auteurs eurent l'occasion d'herboriser en 1566 en Saintonge, guidés par des médecins locaux, notamment dans les îles et la région maritime dont ils citent des espèces caractéristiques.

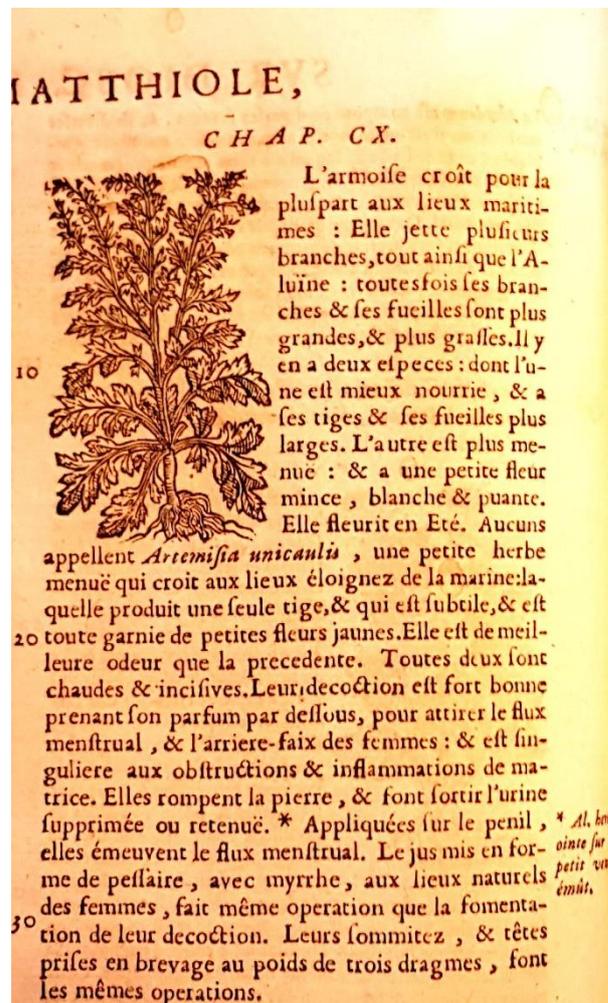


Figure 5. Description d'après Matthiolo, 1680.

Pourtant l'usage local de l'absinthe de Saintonge s'est toujours maintenu dans son pays, comme le souligne dans ses *Discours admirables* (1580) Bernard Palissy qui séjourna sur le littoral pour lever les plans des marais salants de Marennes : *On y cueille de l'absinthe appelée Xaintonnique, à cause du pays de Xaintonge. La dite herbe a telle vertu que, quand on la fait bouillir, et, prenant de sa décoction, on en détrempe de la farine pour en faire des bignets fricassés en sein de porc ou en beurre et que l'on mange des dits bignets, ils chassent et mettent hors tous les vers qui sont*

dans le corps, tant des hommes que des enfants. Auparavant que j'eusse la connaissance de ladite herbe, les vers m'ont fait mourir six enfants, comme nous l'avons connu, tant pour les avoir fait ouvrir que parce qu'ils en rendoyent souvent par la bouche, et, quand ils étoient près de la mort, les vers sortoyent par les naseaux.

Un autre saintongeais notoire de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, Elie Vinet, rappelle l'existence de la santonique des Anciens.

Puis s'est ajoutée un mélange de noms, en particulier en Italie, entre divers vermifuges, soit indigènes, soit importés d'orient. Le nom de santoline fut ainsi donné d'abord à l'aurone femelle, plante de Sicile et de culture facile, qui est aussi donnée contre les vers ; d'Italie, elle est passée en France où elle devint populaire sous les noms de *sanguenie*, *sanguenite*, ou encore *sancenique* en patois saintongeais. *Santolina* (Figure 6) car c'est d'elle qu'il s'agit, pour *santonina*, ne peut être qu'un dérivé de *santonicum*, donné primitivement à l'absinthe de Saintonge.



Figure 6. Santoline.

Mais le commerce de Venise versait alors en Europe un vermifuge qu'il prenait à

Alexandrie, sans doute l'ancien *seriphium* de Dioscoride, ou un produit similaire apporté de plus loin, de Syrie ou de l'Asie Centrale. Ce vermifuge, qui se présente sous forme de graines et de débris de sommités fleuries, prenait divers noms : *Semen cinae* ou sementine, *semen contra* (*vermes*), et enfin *semen sanctum* ou *sanctonicum* et *santonicum* ; ces derniers noms étaient dus, au dire de certains, à la provenance de la Terre-Sainte (*terra sancta*).

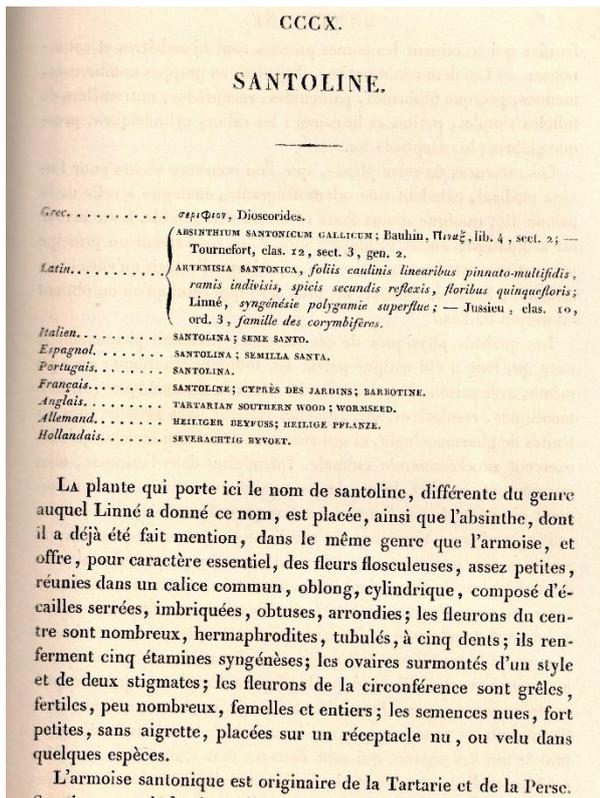
Enfin s'est ajoutée encore une équivoque, c'est l'emploi fréquent, tant en italien qu'en français, du mot barbotine comme synonyme de *semen sanctum* ; or, barbotine est la transformation populaire du mot *abrotanum* qui a donné « aurone » [= *Artemisia abrotanum*, figure 4].

Bref, la confusion est alors à son comble, et la santonique de Saintonge dut céder jusqu'à son nom. Ainsi, dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle, l'appellation de santonique est devenue pour la plupart des botanistes un terme général, ne s'appliquant plus à une plante précise, mais à un ensemble de plantes médicamenteuses, utilisés spécialement contre les vers intestinaux... depuis Pomet, 1694 (Figure 7) :

La Plante qui porte le Semen contra, a ses feuilles si petites, qu'il est assez difficile de les separer d'avec sa graine, c'est pourquoy ceux du Royaume de Boutan y employent des paniers propres à la vaner, pour en separer les feuilles qui volent en poussiere. Quelques Auteurs disent que le Semen contra est la graine d'une espece d'Absinthe que quelques-uns ont appellé Santonique, parce qu'il en croit en Xaintonge, ce que je ne veux contester, n'en ayant pû apprendre autre chose quelque diligence que j'aye fait, finon que celuy que nous vendons croit en Perle, & aux confins de la Moscovie, comme des lettres que j'ay receu de divers endroits me l'ont assuré, à quoy j'ay bien voulu ajouter ce qu'en a écrit M<sup>r</sup> Tavernier dans le second Tome de ses Voyages, à la page 384. en ces termes. Pour ce qui est de la Semencine, ou poudre à vers, on ne peut pas la recueillir comme on fait les autres graines ; c'est une herbe qui croit dans les prez, & qu'il faut laisser murir, & le mal est que lors qu'elle approche de sa maturité, le vent en fait tomber une grande partie entre les herbes, où elle se perd ; c'est ce qui la rend chere. Comme on n'ose la toucher de la main, parce qu'elle en seroit plûtost gâtée, & que mesme, quand on en fait la montre, on la prend dans une écuelle. Lors qu'on veut recueillir...

Figure 7. Description d'après Pomet, 1694.

en passant par Chaumeton, 1845 (Figure 8), qui assimile l'armoïse santonique, originaire de la Tartarie et de la Perse, à la Santoline (qu'il prend soin de distinguer du genre *Santolina* (Figure 6) de Linné) :



La plante que les Italiens nomment *santonica*, santonique, et qui paraît être l'*artemisia caerulea* de Murray, est réputée fébrifuge, et, comme telle, on en fait un grand usage en Italie contre les fièvres intermittentes qui se développent dans les contrées marécageuses, soit en poudre, soit en macération dans le vin, soit en infusion dans l'eau.

**Figure 8.** Illustration et textes de Chaumeton, 1845.

... jusqu'au Codex 1965 (répertoire des matières premières à usage pharmaceutique) qui indique à propos du *Semen contra* : « *Artemisia maritima* L. ou *Artemisia cina* Berg. ».

## II. Évolution de la nomenclature botanique

Par contre, le statut botanique de la plante va se préciser progressivement, mais en perdant définitivement son appellation originelle. Déjà, de Lobel apporte en 1576 des compléments à son premier ouvrage, et présente en particulier une demi-douzaine d'absinthes, dont la santonique vulgaire provenant *du territoire des anciens Santons de la Gaule, appelé Saintonge*.

C'est ainsi que Camérarius, en 1586, puis Gaspard Bauhin, en 1594, la mentionnent. Jean Ray (1628-1704) écrit, après avoir décrit l'absinthe sériphée du Languedoc : Absinthe santonique vulgaire de Lobel. – *Nous estimons que cette plante est la même que l'absinthe sériphée maritime du Languedoc, bien que dans le Catalogue des plantes du Jardin royal de Paris elle figure comme espèce distincte. Qu'on nous indique en quoi elle diffère !*

Malgré cela, Tournefort en fait état vers 1700, mais en distinguant : les pontiques, les sériphées avec l'absinthe maritime, et les montagnardes.

Puis arrive Linné, qui réunit absinthes, aures et armoises dans le seul genre *Artemisia* ; ce genre comprend environ deux douzaines d'espèces, dont deux pour les anciennes absinthes pontiques (*A. pontica* et *A. Absinthium*), deux pour les anciennes sériphées ou maritimes (*A. maritima* (figure 9) et *A. caerulea*), trois pour les anciennes absinthes montagnardes, et les autres provenant de divers pays avec en particulier une provenant de Tartarie et de Perse qu'il identifie avec le *Semen sanctum* de Lobel et qu'il nomme *Artemisia Santonicum* !



Figure 9. *Artemisia maritima*.

Linné ignore donc l'existence d'une absinthe de Saintonge, *Santonicum* – avec un S majuscule – étant ainsi considéré comme un nom propre indéclinable. Toutefois, dans son *Systema naturae* publié en 1765, il ajoute à l'*A. Santonicum* une variété correspondant à l'*Absinthium Santonicum Gallicum* de Bauhin et à l'*Absinthii santonici* de Camerarius. Mais les successeurs de Linné ne tiendront pas compte de cette variété. À propos de l'*Artemisia maritima* qui croît en Suède, Linné remarque pourtant son odeur intense et si agréable de marjolaine ou de lavande, alors que les descripteurs de l'absinthe maritime en France qualifieront son odeur de désagréable (Rouy, 1903).

En 1783, Lamarck cite *Artemisia santonica* - avec un s minuscule et accordé ; il indique également l'*A. maritima* de Linné avec ses variétés, mais en considérant comme espèce distincte la variété d'absinthe maritime semblable à la variété belge et à odeur agréable sous l'appellation *A. suaveolens*.

Dans son *Prodromus systematis naturalis vegetabilis* commencé en 1824, A.-P. de Candolle subdivise les Armoises maritimes :

pour lui, l'*Artemisia maritima* type est réduit aux formes maritimes du nord de la France, de l'Angleterre, de la Suède, ..., à laquelle il ajoute une variété *suaveolens* qu'il identifie à l'*A. suaveolens* de Lamarck, d'odeur agréable et qui est souvent cultivée dans les jardins mais dont l'origine est inconnue. Mais il fait remarquer que l'*A. maritima* a dû être confondue « par beaucoup » avec l'*A. Gallica* Wild. sans excepter Linné lui-même ; en effet, à la suite de Willdenow, De Candolle admet comme espèce distincte *A. Gallica*, qui n'est que la forme languedocienne de l'*A. maritima* des auteurs en lui donnant comme aire géographique les marais salants de France depuis la Bretagne à l'Espagne et du Roussillon à Nice ; il ajoute à son sujet : anthelminthique populaire dans le midi de la France sous les noms vulgaires de *Sanguenié* et *Sanguenita* ; il ajoute enfin : varie à rameaux de la panicule plus ou moins condensés. Quant à l'*A. Santonicum* de Linné, De Candolle en fait disparaître le nom pour le remplacer par une série d'espèces propres à la Russie et à l'Asie centrale, c'est-à-dire les espèces vermifuges à *semen-contra*.

Les floristes ultérieurs ont conservé cette classification : c'est ainsi que l'*Artemisia Gallica* de Willdenow et De Candolle, est attribuée aux plantes des rivages maritimes du sud et du sud-ouest de la France, et comprenant – sans qu'on le dise – l'absinthe ou la variété de Saintonge, de sorte que la première plante titulaire du nom s'est retrouvée côte à côte avec ses usurpatrices (Guillaud, 1905).

René-Primevère Lesson précise le sujet dans sa *Flore Rochefortine* (1835). Signalant l'abondance de l'*Artemisia maritima* de Linné dans les marais salants de Brouage où elle est nommée sanguenite, il écrit que cette plante est bien la santonique des Anciens et ajoute que *Tournefort et Linné ont transporté le nom de Santonica à une plante étrangère à la Saintonge, sans égard aux dits de Pline, de Columelle et de Dioscoride*. Aussi la mentionne-t-il sous l'appellation d'Armoise de Saintonge, *Artemisia santonica*, avec comme synonyme *A. maritima* L. Cependant Lesson

n'avait pas l'autorité suffisante en Botanique, et ne sera pas suivi, par exemple, par Foucaud.

Ainsi, ultérieurement, Coste (1903) distingue : les Armoises tomenteuses avec, d'une part *A. maritima* L., herbacée à rameaux florifères arqués-réfléchis (Figure 10) des terrains salés de la Manche et de l'Atlantique et nul sur le littoral français méditerranéen, d'autre part *A. gallica* Willd., sous-frutescente à rameaux florifères dressés des terrains salés, à la fois des côtes atlantiques et méditerranéennes, et les Armoises glabrescentes avec *A. caerulescens* L., des marais de Corse septentrionale, Portugal, Italie, Dalmatie...



Figure 10. Rameaux florifères arqués.

Mais la même année, Rouy (1903) distingue, à la suite de Lloyd et Foucaud (1886), une forme également atlantique à rameaux très courts et dressés de l'*Artemisia maritima* L. sous le nom de *pseudo-Gallica* Rouy, réservant le nom de *Gallica* Willd. à la seule forme méditerranéenne. Cette conception sera reprise par Bonnier (1912-1935).

Dans *Les Quatre Flores de France*, Fournier (1934-1940) conserve *Artemisia maritima* L., dont il isole deux sous-espèces littorales : *A. Gallica* Willd. à rameaux fleuris dressés, des terrains salés des 3 mers, et crée *A. eu-maritima* P.F. à rameaux fleuris arqués-retombants, de Manche et océan.

Aujourd'hui, Tison et de Foucault in *Flora Gallica* (2014) distinguent, à la suite des travaux de Persson dans *Flora Europaea* (1976) : d'une part une plante méditerranéenne, *Artemisia caerulescens* L. dont *A. gallica* (Willd.) K.M. Perss. est devenue une sous-espèce, d'autre part une seule espèce atlantique, *Artemisia maritima* L. subsp. *maritima* à capitules dressés ou pendants : cette dernière englobe la variété *pseudogallica* (Rouy) J.Duvign. & Lambinon à rameaux et inflorescences dressées.

L'herbe de Saintonge, bien oubliée, appartient désormais à l'histoire.

Cette Armoise, autrefois considérée comme commune en Charente-Maritime (Lloyd, 1898), se montre aujourd'hui assez localisée (Figure 11), même si ce département rassemble le plus de stations de toute la côte atlantique (la carte de l'INPN est à prendre avec précaution, notamment pour les stations continentales qui pourraient correspondre à des vestiges d'anciennes cultures).

L'Armoise maritime se concentre typiquement sur les versants des "bossis" ou "bosses" séparant les claires ostréicoles qui sont d'anciens marais salants (Figure 12). Elle définit – au moins dans le Centre-Ouest – l'association de l'*Artemisietum maritimae*, communauté paucispécifique du fait de la densité des peuplements d'Armoise. Les compagnes les plus communes sont *Halimione portulacoides*, *Tripolium pannonicum*, *Limbarda crithmoides*, *Elymus campestris* subsp. *maritima*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, ... (Bioret *et al.*, 1990).

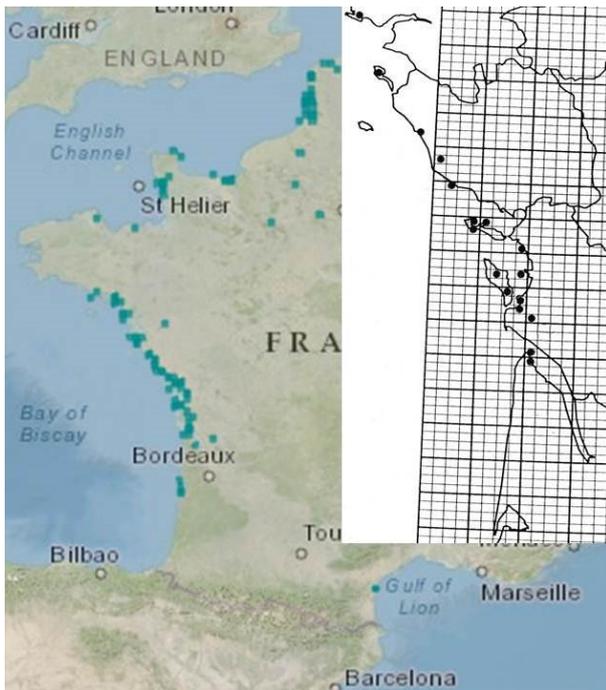


Figure 11. Répartition d'*Artemisia maritima*.



Figure 12. L'*Artemisietum maritimae* (Ile de Ré).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bioret F., Godeau M. & Lahondère C., 1990 - L'*Artemisietum maritimae* (Hoc. 1927) Br.-Bl. & Van Leeuw 1936 sur le littoral du Centre-Ouest de la France. Précisions phytosociologiques, synécologiques et synchorologiques. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **21** : 41-54.
- Bonnier G., 1912-1935 - Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique. Librairie Générale de l'Enseignement, Paris, tome Cinquième : 91.
- Chaumeton, Poiret, Chamberet, 1845 - Flore Médicale, tome sixième : CCCX, Santoline. Paris, imprimerie Panckoucke.
- Coste H., 1903 - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse, et des contrées limitrophes. Paris, tome deuxième : 329-334.
- Dorvault F.-L.-M., 1893 - L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique. Asselin & Houzeau libr., Paris : 189-190.
- Fournier P.-V., 1934-1940 - Les Quatre Flores de France, Corse comprise. Ed. Paul Lechevalier, Paris, nouveau tirage (1961) : 976-982.
- Guillaud D<sup>r</sup> J.-A., 1905 - L'Absinthe de Saintonge ou Santonique. *Soc. Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, La Rochelle, 48 p.
- Lesson R.-P., 1835 - Flore rochefortine ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de la ville de Rochefort. Rochefort : 278.
- Lloyd J., 1898 - Flore de l'Ouest de la France, 5<sup>ème</sup> édition (posthume). Paris, Librairie des Sciences Naturelles Paul Klincksieck : 186-187.
- Matthioli P. A., 1680 - Les Commentaires de M. P. André MATTHIOLE, médecin Sienois, sur les six Livres de la Matière Medecinale de PEDACIVS DIOSCORIDE, ANAZARBE'EN. Traduit du Latin en François, par M. Antoine du PINET. Lyon, chez Jean-Baptiste de Ville, rue Mercière, à la Science, xcv + (13 pp.) + 636 pp. + (29 pp.)

- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed], 2003-2020 - Inventaire National du Patrimoine Naturel, Site web : <https://inpn.mnhn.fr>.
- Palissy B., 1580 - Discours admirables, de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels & salines, des pierres, des terres, du feu & des émaux. *Paris, chez Martin le Jeune, à l'enseigne du Serpent, devant le collège de Cambray* : 172.
- Persson K., 1976 - *Artemisia maritima* L. in *Flora Europaea*, **4** : 88.
- Pomet P., 1694 - Histoire générale des Drogues, traitant des Plantes, des Animaux & des Minéraux. *Paris, chez Jean-Baptiste Loyson & Augustin Pillon, sur le Pont au Change à la Prudence, et au Palais chez Estienne Ducastin, dans la Galerie des Prisonniers, au bon Pasteur, 304 et 116 pp.*
- Rouy G., 1903 - Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine. Paris, tome VIII : 298-300.
- Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 382-383.

## Quelques botanistes de Charente-Maritime dans l'Histoire

par Michel BOTINEAU  
[michel.botineau@free.fr](mailto:michel.botineau@free.fr)

**RESUME :** Présentation, dans l'ordre chronologique, des biographies sommaires de quelques personnalités originaires de Charente-Maritime ou ayant œuvré pour la Botanique dans ce département.

**MOTS-CLES:** botanistes de Charente-Maritime.

**ABSTRACT:** Presentation, in chronological order, of basic biographies of some personalities originating in Charente-Maritime or having worked for Botany in this department.

**KEY-WORDS:** . french botanists, Charente-Maritime (France).

### PALISSY Bernard (v. 1510-1590)

Bernard Palissy n'est évidemment pas un botaniste au sens actuel du terme. Mais, comme beaucoup d'érudits de cette époque, il a été conduit à connaître certaines plantes, justifiant ainsi qu'il soit mentionné ici.

Il est né en Agenais. Autodidacte, il apprend le métier de son père, peintre sur verre. Il voyage, et s'établit en 1539 à Saintes où il se marie ; il aura 12 enfants, dont 6 meurent en bas âge.

En 1543, il est chargé de lever le plan des marais salants littoraux, ce qui lui fera connaître les usages de l'Absinthe de Saintonge [cf. article spécifique], trop tard cependant pour sauver ces 6 enfants. Cette étude, commandée *du temps que l'on voulait ériger la gabelle audit pays* lui permit d'expliquer la formation du sel, mais aussi d'exposer le cycle complet de l'eau.

À la même époque, il s'initie à l'art de la terre au contact des potiers de La Chapelle-des-Pots, près de Saintes, et effectue des recherches sur les émaux. En 1555, le connétable Anne de Montmorency lui commande une grotte artificielle en rocailles pour son jardin d'Écouen.

En 1556, il s'investit dans la fondation de l'Église réformée de Saintes. Mais deux ans plus tard, le parlement de Bordeaux prend un

arrêt contre les huguenots, et Bernard Palissy est emprisonné en 1562.

En 1563, par l'intervention du connétable de Montmorency, il reçoit le titre d'*Inventeur des rustiques figulines du Roy* : il s'agit de plats en terre cuite glaçurée avec un décor en relief d'animaux et parfois de végétaux (Figure 1). En 1567, il travaille avec deux de ses fils pour Catherine de Médicis à la grotte émaillée des Tuileries.



**Figure 1.** Rustique figuline du Roy (B. Palissy).

En 1572, grâce à la protection de Catherine de Médicis, il échappe aux massacres de la Saint Barthélémy en allant se réfugier à Sedan.

De 1575 à 1584, il organise à Paris une série de conférences publiques, au cours desquelles il expose ses observations de naturaliste et

présente des spécimens de son cabinet. Ses *Discours admirables ...* sont publiés en 1580.

Mais en 1586, Palissy est de nouveau incarcéré pendant quelques semaines à la Conciergerie. Libéré, il est encore arrêté en 1588, mais cette fois condamné « à la pendaison » pour cause d'hérésie et livré au gouverneur de la Bastille. Une visite du roi Henri III en 1589 pour le convaincre d'abjurer n'y fera rien, et Bernard Palissy meurt de *faim, nécessité et mauvais traitement* à la Bastille en 1590.

Tombé dans l'oubli pendant le Grand Siècle – la révocation de l'édit de Nantes y est sans doute pour quelque chose, Bernard Palissy sera réhabilité pendant le Siècle des Lumières, avec les hommages unanimes de Jussieu, Fontenelle, ..., et Buffon : *Un potier de terre, qui ne savait ni latin ni grec, fut le premier, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui osa dire dans Paris, et à la face de tous les docteurs, que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvaient alors ... C'est Bernard Palissy, Saintongeais, aussi grand physicien que la nature seule en puisse former un... Le nom même de l'auteur est presque mort* (Buffon, 1772).

## CHAMPLAIN Samuel de (v. 1567-1635)

Né sans doute à Brouage, Champlain est avant tout un navigateur, cartographe et explorateur, ce qui le conduira (Figure 2) vers les rives du fleuve Saint-Laurent en 1603, puis en Acadie de 1604 à 1607 ; il nomme la Nouvelle-France, et installe les premiers colons, d'abord à Port Royal, puis au comptoir qu'il fonde en 1608 à Québec, mais ce n'est véritablement qu'en 1634-1635, juste avant sa mort à Québec, que quelques familles de colons s'établissent durablement.

Sur ces terres nouvellement défrichées, Champlain fit introduire des plantes apportées d'Europe, mais aussi s'efforça de faire utiliser les espèces cultivées par les Indiens : « *pendant mon séjour à l'habitation, je fis couper du bled commun, à sçavoir du bled François qui avoit été semé, lequel estoit tres-beau, ... aussi y avoit-il du bled d'Inde fort & des arbres que*

*nous y avions portés* ». Champlain fut le premier européen à observer en 1605 ce qui sera nommé topinambour : celui-ci est introduit en France par l'avocat Lescarbot et décrit en 1612 par le Père Sagard, comme « *certaine sorte de racines grosses comme naveaux, tres excellentes à manger, ayant un goût retirant aux cardes, mais plus agréables, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est merveille* ». Lescarbot fut très déçu que ce légume ne prenne le nom de "Canada" comme il le souhaitait, mais celui d'une peuplade brésilienne – les tupinambus – dont on montrait à l'époque des sujets dans les foires de France..., on n'était pas à une approximation près. Enfin, c'est en se basant sur les informations fournies par Champlain que Jacques-Philippe Cornut publiera en 1635 son *Canadiensium plantarum historia* sans jamais être allé sur place !



Figure 2. Plaque commémorant les 8 voyages successifs de Champlain au départ d'Honfleur.

### MORISON Robert (1620-1683)

D'origine écossaise, il dut s'exiler en France à la suite des guerres de religion. Alors qu'il était au service de Gaston d'Orléans pour s'occuper du jardin botanique du château de Blois, Robert Morison vient en compagnie de Jean Laugier récolter des plantes dans la région de La Rochelle en 1657. Il nous est parvenu une liste – la plus ancienne pour la région – de 84 espèces, qui a été reproduite par E. Bonnet avec le compte rendu de la session SBF de 1890.

C'est dans ce manuscrit que l'on trouve les premières mentions pour la côte atlantique de *Convolvulus spicafolius argenteus* (autrement dit *Convolvulus lineatus*) ou de *Scamonium* (soit *Cynanchum acutum*). On y remarque également *Absynthium Santonicum vulgare Romano simile, ubique* (nommée par Bonnet *Artemisia maritima L. vel gallica Willd.*).

### BÉGON Michel (1638-1710)

Originaire de Blois, Michel Bégon exerce diverses fonctions dans l'administration : président du présidial de Blois, commissaire de la Marine à Brest puis au Havre, intendant des îles françaises d'Amérique et du Canada, intendant des galères à Marseille. En 1688, il est nommé intendant de la Marine à Rochefort, fonction qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Curieux de tout, mais particulièrement des plantes, Michel Bégon correspond avec des personnalités du monde littéraire et scientifique, en particulier avec le père Charles Plumier. C'est ainsi que, selon la tradition, il se voit dédier par celui-ci le genre *Begonia*. En 1697, il prend l'initiative de créer, dans l'enceinte de l'hôpital de la Marine, un petit jardin botanique destiné à introduire des « *plantes utiles et agréables* » ; mais ce jardin sera progressivement abandonné après la mort de Bégon en 1710.

Michel Bégon est inhumé à Rochefort dans l'église des Capucins (devenue église Saint-Louis). Son souvenir se perpétue par l'intermédiaire du Conservatoire du Bégonia, avec une serre qui abrite la plus importante collection de ce genre dans le monde (Figure 3).



Figure 3. Conservatoire du Begonia (Source Internet).

### COCHON-DUPUY Jean (1674-1757)

Originaire de Niort et après des études à Toulouse, il est nommé en 1698 médecin ordinaire du roi en Aunis et médecin de l'hôpital de La Rochelle. Il devient premier médecin du roi à l'hôpital de la Marine de Rochefort en 1712, où il fonde l'école spéciale de chirurgie et d'anatomie. Il étudie le scorbut et s'intéresse aussi à l'électricité.

Il est rapidement conscient de la nécessité de créer un enseignement de botanique et par conséquent d'un jardin botanique [heureuse époque...], mais il n'obtiendra satisfaction de la part du ministre de la Marine qu'en 1738, alors que déjà arrivent à Rochefort des caisses de végétaux et de graines destinées au Jardin du roi à Paris. Ce jardin de 6000 m<sup>2</sup>, situé à proximité de la Charente, fut inauguré le 30 décembre 1741 [cf. J. Foucaud, ci-après].

### COCHON-DUPUY Gaspard (1710-1788)

Fils du précédent, il étudie la médecine à Paris et revient en 1734 à Rochefort comme aide de son père ; on lui confie la responsabilité de l'école de chirurgie. Il prend la direction de Jardin des plantes dès son inauguration. Il met en place des serres pour l'acclimatation et la culture des plantes exotiques, dont il étudie les applications thérapeutiques en médecine navale. Il publie en 1741 une thèse sur le *Kinakina* (Figure 4) ou Quinquina. Il dispensait

l'enseignement de botanique en classant les plantes selon leurs propriétés médicinales.

Il succède à son père en 1757 comme premier médecin de la Marine, fonctions qu'il exercera jusqu'à sa mort. Il fait part à son ministre de tutelle des charges qu'il supportait personnellement pour l'entretien du jardin, alors même que sa pérennité était (déjà...) remise en cause, et obtint une rallonge budgétaire.



Figure 4. Thèse sur le *Kinakina* de Gaspar(d) Cochon-Dupuy.

## FRESNEAU de La GATAUDIÈRE François (1703-1770)

Éduqué par son père au château familial de la Gataudière, à proximité de Marennes, il passe avec succès l'examen d'ingénieur du roi, et travaille avec Cassini à l'Observatoire.

Nommé ingénieur de la marine à Cayenne pour construire les fortifications, il y séjourne de 1732 à 1748. Au cours d'une expédition en pirogue sur l'Amazone, il découvre en 1747

l'arbre qui sera nommé par A. Jussieu *Hevea brasiliensis*, duquel peut s'écouler un latex. Mais c'est La Condamine qui présente cette découverte devant l'Académie des Sciences en 1748 et qui nomme le *caotchu* ou « bois qui pleure » en langage quechua.

Au cours de sa retraite à la Gataudière, Fresneau recherche le produit idéal pour dissoudre le latex de l'Hévéa, et le conserver à l'état liquide tout en lui préservant son élasticité. Il entrevoit aussi en 1763 l'utilisation de la térébenthine. Il est précurseur dans la confection d'objets d'intérêt pratique en caoutchouc : bottes, tuyaux, récipients, vêtements imperméables, ..., ouvrant ainsi la voie à l'industrialisation, mais qui ne débutera que bien plus tard, au début du 19<sup>e</sup> siècle. Il s'intéresse aussi aux vertus alimentaires de la pomme de terre, avant Parmentier.

## GOUJAUD-BONPLAND Aimé Jacques (1773-1858), dit Aimé BONPLAND

Né à La Rochelle dans une famille de chirurgiens et d'apothicaires, il étudie la médecine à Paris tout en fréquentant au Muséum les cours de Botanique de Lamarck, A.-L. de Jussieu et Desfontaines. En 1794, Aimé Bonpland s'engage comme chirurgien dans la marine, et est affecté à Rochefort, puis à Toulon. De retour à Paris, il est sollicité pour accompagner en tant que naturaliste une seconde expédition de Bougainville autour du monde. En 1798, il se lie avec l'explorateur Alexander von Humboldt, d'origine berlinoise.

À l'arrivée de Bonaparte, les caisses de l'État sont vides, et les projets modifiés. Humboldt propose à Bonpland de rejoindre l'expédition d'Égypte. Mais l'Algérie vient d'interdire son territoire aux Européens. Les deux explorateurs partent donc à pied pour l'Espagne, dans l'espoir d'y trouver un bateau pour l'Orient. Confrontés à de multiples obstacles, ils rencontrent le nouveau directeur du Jardin botanique royal de Madrid, Antonio José Cavanillès. Enthousiasmé par les connaissances des deux savants, Cavanillès les présente aux scientifiques espagnols, et en peu de temps Humboldt et Bonpland obtiennent un

visa royal pour parcourir les colonies d'Amérique du Sud.

Tous deux vont ainsi partir en 1799 de la Corogne pour rejoindre Cuba via les Canaries. Ils débarquent enfin au Venezuela, et collectent d'emblée des milliers d'échantillons botaniques, dont une partie est envoyée à Thouin. En 1801, ils sont en Colombie. Ils escaladent le volcan Chimborazo, où ils effectuent un relevé de sa végétation en tenant compte de l'altitude, du climat, de la topographie, réalisant ainsi l'une des premières études de phytogéographie ; toutefois ils ne pourront atteindre son sommet situé à 6310 mètres d'altitude. En 1803, ils atteignent le Mexique, puis Cuba, avant de rejoindre les États-Unis qu'ils quittent le 30 juin 1804 à destination de l'Europe. Ils ramènent avec eux plus de 60 000 échantillons, dont 6 000 nouvelles espèces de plantes (Figure 5). Ils arrivent à Bordeaux le 3 août 1804. Toutes leurs observations seront consignées dans *Voyages aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, publié seulement en 1809.



Figure 5. Part d'herbier de Humboldt et Bonpland.

À la mort de Ventenat, Bonpland est nommé botaniste de Joséphine en 1808, et reste à son service au prestigieux jardin de la Malmaison, jusqu'à la mort de l'impératrice en 1814. Il publie en 1813 *Description des plantes rares de la Malmaison*.

Profondément marqué par la chute de Napoléon, Bonpland repart en 1816 en Amérique du Sud, s'installe à Buenos Aires où il a obtenu un poste de professeur d'histoire naturelle. De là il entreprend plusieurs expéditions, crée une plantation ce qui lui permet de découvrir le mécanisme de germination – et donc la possibilité de culture – de la *yerba maté*, ce qui lui vaudra d'être incarcéré par le dictateur du Paraguay qui craignait pour son monopole du maté sauvage ; Bonpland reste dix ans en résidence surveillée. Libéré, il s'installe à nouveau au Brésil, d'où il se rend en Uruguay et en Argentine. C'est dans ce dernier pays qu'il meurt, sans jamais avoir revu la France, ni surtout son ami Humboldt.

Son frère **Michel-Simon (1770-1850)**, établi médecin à La Rochelle, y constitue un herbier de plus de 5000 spécimens, pour moitié récoltés dans les alentours, mais provenant également de collectes effectuées par son frère. Cet herbier est conservé à La Rochelle.

### LESSON René-Primevère (1794-1849)

Il naît à Rochefort le 1<sup>er</sup> germinal an II (20 mars 1794) ; « pour expliquer son patronyme [sic] », il écrira plus tard : la Primevère ouvrait le mois de germinal, dans le calendrier républicain de Monge. Le 1<sup>er</sup> germinal correspondait au 20 ou 21 mars. Né à cette époque, cette fleur est devenue mon patron ; heureux que ma mère ne m'ait pas mis au jour le lendemain, où en place de la Primevère à la douce odeur, j'aurais eu pour homonyme le culinaire Panais... O TEMPORA !...

Sa formation a été assez originale : après un très bref séjour au collège, il entre à 15 ans et demi à l'école de santé navale de Rochefort. En 1814, lors du licenciement des chirurgiens-auxiliaires de la Marine, il obtient de s'occuper officieusement du Jardin des plantes ; ses

talents lui firent attribuer deux ans plus tard la place de jardinier-botaniste titulaire tout en étant reçu 1<sup>er</sup> au concours de pharmacien de 3<sup>e</sup> classe. En 1821, il est pharmacien de 2<sup>ème</sup> classe, et, conscient de ses bases insuffisantes, passe un baccalauréat ès lettres à Paris en 1822. Il embarque alors à Toulon en qualité de second chirurgien sur la corvette *La Coquille*, pour un voyage de circumnavigation. Pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe en 1825, il devient en 1835 premier pharmacien-chef à Rochefort.

Il sera membre correspondant de l'Académie royale de médecine, et correspondant de l'Académie des sciences en section d'anatomie et de zoologie.

Il publie en 1836 sa *Flore rochefortine* (Figure 6), mais ce travail a sans doute été rédigé en 1819 ou même peut-être dès 1817. C'est donc une œuvre de jeunesse, destinée aux élèves de l'école de médecine. En 1854, J. Lloyd en donne un jugement définitif : « *Cet ouvrage n'est pas conçu d'une manière qui en permette l'usage* ». L. Rallet (1953) en présente les défauts et les qualités, A. Fouillade (1929) en fait auparavant une critique plus constructive en apportant les rectificatifs nécessaires. Il est vrai que cette Flore contient beaucoup d'erreurs de détermination et trop de manques. Elle conserve cependant un intérêt certain, au moins par les indications étymologiques et d'usages de l'époque, mais aussi historiques avec par exemple la première mention connue de la présence d'*Iris sibirica* en Charente-Inférieure.

Il revient de son voyage de circumnavigation en publiant le *Voyage médical ...*, dans lequel il présente la mastication du bétel en Nouvelle-Irlande, l'emploi de la racine d'ava [ou Kawa] contre la syphilis à Tahiti, la pratique du massage chez les Malais...

Cependant, l'essentiel de l'œuvre de Lesson concerne la zoologie, formé dans ce domaine par Cuvier, Freycinet, Quoy, Gaudichaud-Beaupré, ... Il relate son éblouissement par les oiseaux-mouches et les paradisiers dans plusieurs publications illustrées de sa main.

Sa notoriété à Paris est alors considérable. Mais la Marine le rappelle à Rochefort, et c'est avec résignation que Lesson revient dans sa

ville natale ; amer, il écrit : *Rochefort est bien loin d'être aujourd'hui ce que j'ai laissé [...]* *Les sciences n'y sont plus cultivées [...]* *Je ne vois personne, je sors peu et je travaille.* Lesson ne participe même pas, en 1836, à la fondation de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

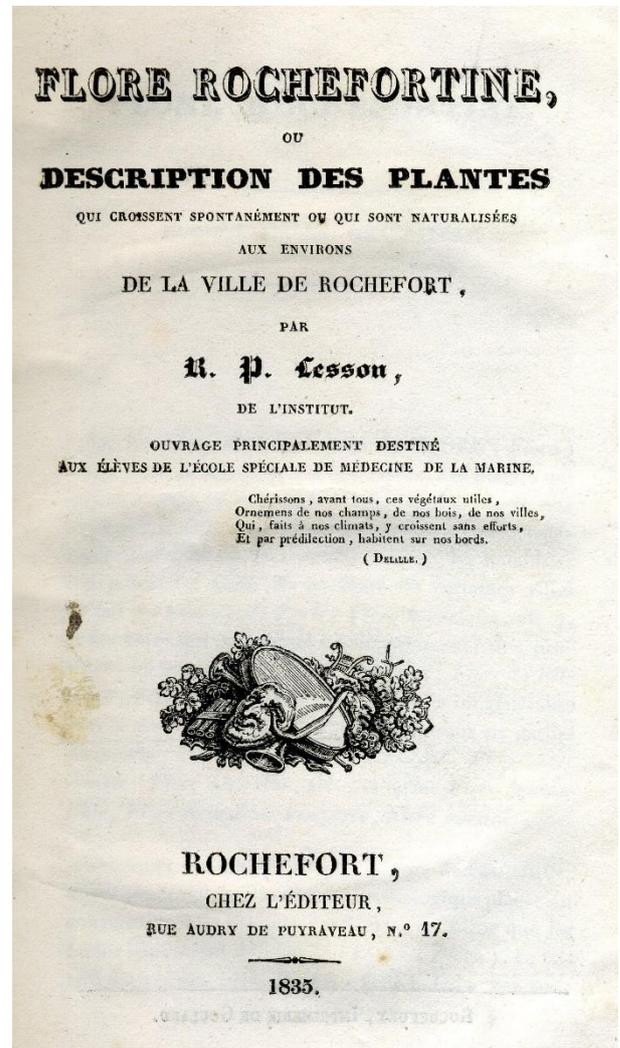


Figure 6. Page de garde de la flore rochefortine.

Son frère, **Pierre Adolphe (1805-1888)**, également chirurgien, sera notamment chargé de la partie botanique du voyage de circumnavigation organisé sous le commandement de Dumont d'Urville en 1826-1829.

### CAILLIÉ René (1799-1838)

René Caillié naît à Mauzé-sur-le-Mignon (extrême sud-ouest des Deux-Sèvres, mais relevant à l'époque de l'Aunis) ; accusé de vol,

son père, ouvrier-boulangier, est écroué au bagne de Rochefort en 1800 et meurt 8 ans plus tard. Ayant appris le métier de cordonnier, René Caillié décide de voyager. À 17 ans, il embarque à Rochefort le 27 avril 1816 comme domestique d'un officier sur la gabare *Loire* en partance avec *La Méduse* – mais dont la traversée sera plus heureuse – pour le Sénégal ; de Saint-Louis, il part pour la Guadeloupe, puis revient en France. Il regagne le Sénégal en 1818, puis en 1819 ; mais il n'a qu'une idée en tête : aller à Tombouctou, citée encore inconnue des Européens.

C'est en 1824 que débute ce 3<sup>ème</sup> voyage. Il débarque à Saint-Louis, puis s'installe en Sierra Leone où, pendant un temps, il s'occupe d'une fabrique d'indigo. Sans aucun appui, il part de Kakondy, au nord de Conakry, le 19 avril 1827 ; puis il séjourne plusieurs mois à Tiémé. Il repart avec une caravane de marchands, longe le fleuve Niger, passe par Ségou, et atteint Djenné le 11 mars 1828. Le 13, il part en pirogue, et atteint Tombouctou le 20 avril. Mais il est finalement déçu par la cité de ses rêves, et la quitte le 4 mai en direction du nord avec une caravane de méharis. Deux mois de soif et de souffrances (en raison du scorbut) sont nécessaires pour rejoindre l'Atlas, puis Fez, Rabat, et enfin Tanger où le vice-consul de France l'aide à le rapatrier le 27 septembre.

Caillié est reçu à la Société de Géographie de Paris le 21 novembre, et publie en 1830 son *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*.



**Figure 7.** Timbre émis pour le bicentenaire de la naissance de René Caillié.

Il se marie en 1830, puis s'installe en Charente-Inférieure [qui deviendra Charente-

Maritime en 1941], d'abord à Beurlay en 1832 avant d'acquérir la propriété de La Badaire près de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Mais, usé par la fatigue, la maladie, aussi sans doute par les déceptions (il rêvera de repartir), les critiques (notamment de la part des Anglais qui avaient échoué à rallier Tombouctou), et les soucis pécuniaires, René Caillié meurt à 39 ans le 17 mai 1838, enterré à Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

Il reste de René Caillié le souvenir du premier européen à être allé à Tombouctou et surtout à en être revenu... (Figure 7). Mais il reste aussi toutes ses notations botaniques collectées lors de son périple, cependant difficiles à exploiter car bien peu de matériel revint à Paris. Toutefois en 1836, Guillemain et Perrotet lui dédièrent le *Cailliea dichrostachys*, une Fabaceae proche de celle qu'il cite dans son récit, mais dont – hélas – le nom valide est devenu *Dichrostachys cinerea*. Cependant en 1938, H. Jacques-Félix nomme *Cailliella* une Melastomataceae guinéenne proche d'un *Dissotis* dessiné par Caillié à Kakondy.

### LLOYD James (1810-1896)

Né à Londres, il vécut à Nantes de 1831 jusqu'à sa mort. Il n'appartint à aucune société savante, mais a correspondu avec de nombreux botanistes. La plupart des flores et catalogues régionaux ne lui convenant pas, il est venu prospecter la Charente-Inférieure en 1851 et 1852 afin de faire ses propres observations.

Sa *Flore de l'Ouest de la France*, qui couvre plus de huit départements, est une référence dans la connaissance des localités. Celle-ci verra successivement : une 1<sup>ère</sup> édition (1854) ; 2<sup>ème</sup> édition (1868) ; 3<sup>ème</sup> édition (1876) ; 4<sup>ème</sup> édition (1886) rédigée en collaboration avec J. Foucaud et alors élargie au sud-ouest ; enfin, 5<sup>ème</sup> édition, posthume, publiée par É. Gadeceau en 1897 (Figure 8).

Il a décrit *Angelica heterocarpa* et *Ranunculus ololeucos* ; concernant la flore régionale, Rouy lui dédit *Artemisia Lloydii* [= *Artemisia campestris* subsp. *maritima*].

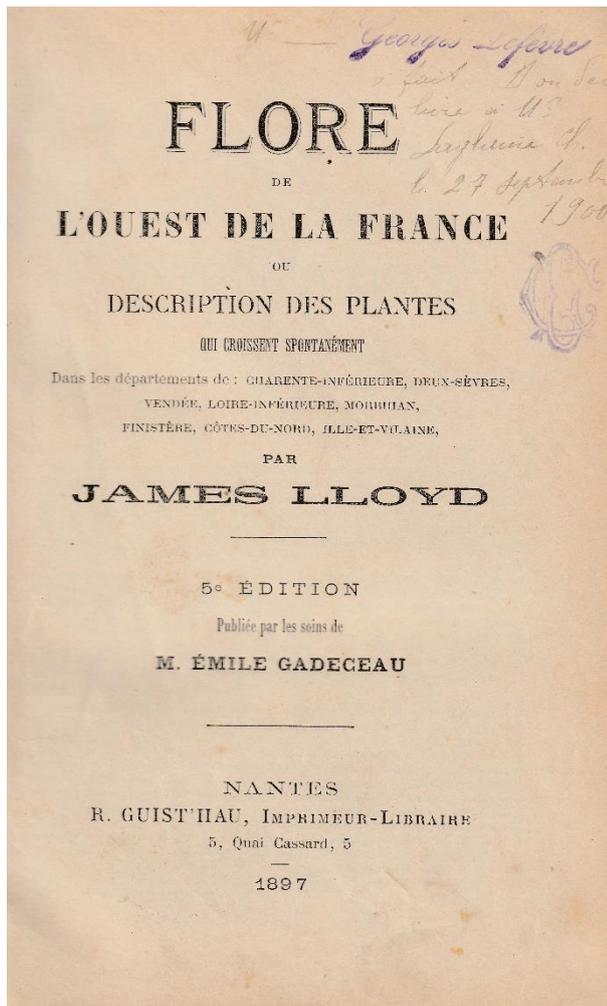


Figure 8. Dernière édition de la flore de l'Ouest de James Lloyd.

### FOUCAUD Julien (1847-1904)

Fils d'agriculteur, il naît à Saint-Clément, près de Tonnay-Charente. Devenu instituteur, il occupe divers postes en Charente-Maritime : Saujon, Ars-en-Ré, Rochefort, Saint-Vivien, Saint-Pierre d'Amilly, Saint-Christophe. Il est chargé de réorganiser le jardin botanique de La Rochelle, et publie en 1878 avec le docteur P. David, et P. Vincent – son inspecteur primaire, un *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département de la Charente-Inférieure*, ouvrage distingué la même année à l'Exposition universelle.

Ne pouvant se consacrer à sa passion selon son gré (Figure 9), Foucaud démissionne de ses fonctions, devient en 1885 chef-botaniste du jardin de la Marine à Rochefort, et sera par la suite chargé de Conférences de Botanique médicale. Hélas, en 1896, la Marine décide d'abandonner ce jardin botanique, d'autant que

les voyages de circumnavigation n'existaient plus depuis quelques années.

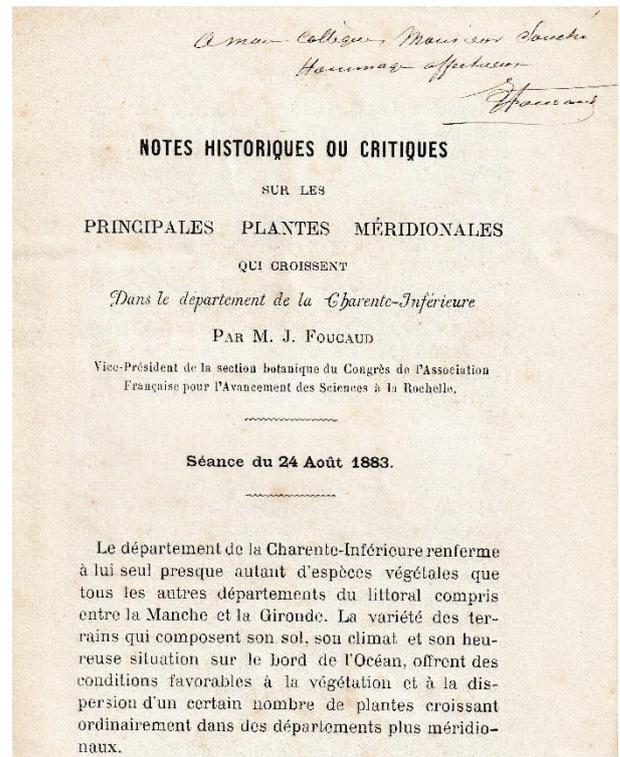


Figure 9. Tiré-à-part dédié à B. Souché, Président de la Soc. Bot. des Deux-Sèvres.

On peut imaginer son crève-cœur lorsqu'il dirige le 9 novembre 1900 une excursion dans ces ruines : *Il n'existe presque plus rien des collections réunies à grand peine et à grands frais, qu'enrichissaient incessamment les dons des officiers et des fonctionnaires qu'ils recueillaient en pays lointains. Les plates-bandes se reconnaissent encore à quelques restes de leurs bordures de buis. Les plantes rares des serres, aujourd'hui éventrées, ont été vendues à vil prix. Celles des parterres ont disparu sous l'invasion d'une végétation sauvage et désordonnée. Ici c'est la brousse, là une petite forêt ...* (Bull. Soc. Géographie de Rochefort, 1900).

Entretemps, Foucaud collabore à la *Flore de l'Ouest* de J. Lloyd ; toutefois, ce partenariat cessera par suite d'incompatibilités d'humeur...

Membre de la SBF depuis 1878, il dirige la 33<sup>ème</sup> session extraordinaire tenue à La Rochelle en juin 1890. Il sera fait membre d'honneur en 1902.

C'est lors de cette session extraordinaire que G. Rouy (1851-1924) sollicite Foucaud pour l'aider à la réalisation d'une *Flore de France*, destinée à remplacer la Flore de Grenier et Godron (1848-1856) qu'il considère obsolète. Foucaud propose que la Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure prenne en charge les frais de cette publication, dont le tome I paraît en 1893 (Figure 10).

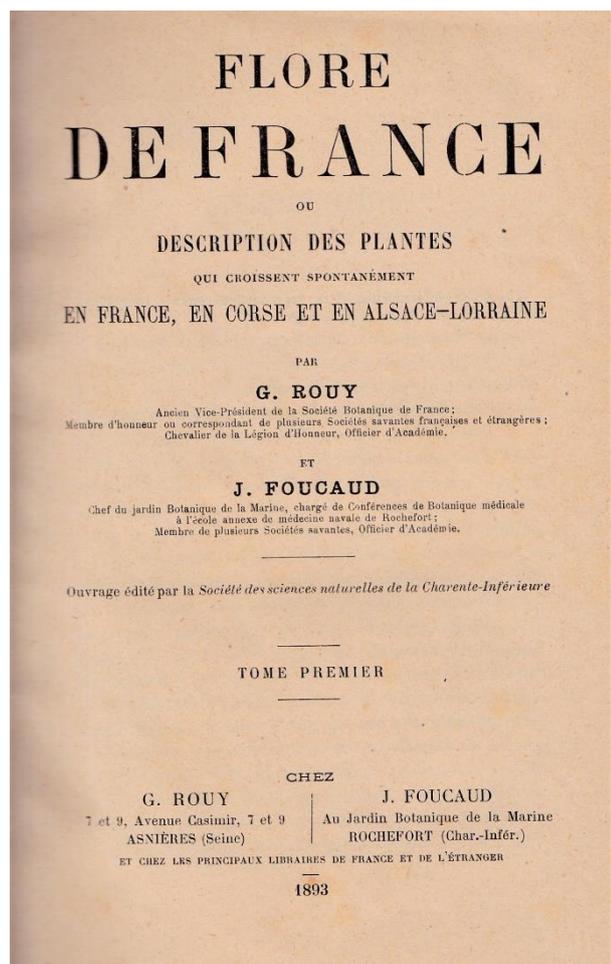


Figure 10. Flore de Rouy et Foucaud, tome I.

Mais rapidement, des querelles entre les deux auteurs se développent, à tel point que leur collaboration cesse dès le tome III (1896). Rouy continue le travail mais la poursuite de l'édition par la Société – un contrat ayant été signé – sera la cause de sa quasi-faillite. C'est ainsi que le dernier tome (XIV, en 1913) sera publié par la Librairie Deyrolle et le *Conspectus* par les éditions Lechevalier (1927, posthume), ce qui fait que ces deux volumes sont parfois absents de la collection. Mais cette Flore est rapidement éclipsée par la parution à

partir de 1901 de la *Flore descriptive de la France, de la Corse, et des régions limitrophes* de l'abbé Coste en trois volumes.

La mort de Foucaud en 1904 laisse inachevée une monographie mondiale du genre *Spergularia*. Plus d'une trentaine d'espèces ou variétés lui ont été dédiés : citons en particulier *Puccinellia foucaudii* mais devenue aujourd'hui *P. festuciformis*. Il fera de nombreuses découvertes (Figure 11), la plus emblématique étant celle d'*Evax carpetana* le 27 juin 1884 dans la commune de Bords (dont c'est l'unique station française).

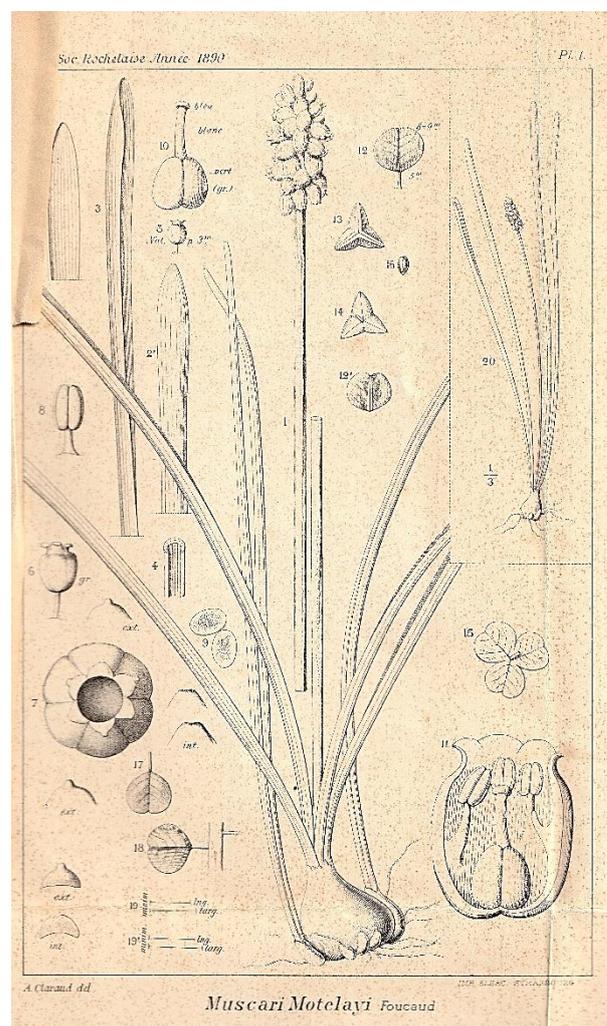


Figure 11. *Muscari motelayii* Foucaud.

### TESSERON Yves-Augustin (1831-1925)

Sa vie est peu connue. Il est instituteur à Dompierre-sur-Mer, à l'est de La Rochelle, et en 1887 il prend sa retraite à Crazannes, non loin du fleuve Charente entre Saint-Savinien et

Saint-Porchaire. Il est membre de la Société botanique rochelaise, qui est une société d'échanges de plantes fondée par Julien Foucaud sous la tutelle de la Société des Sciences naturelles de La Rochelle. C'est pour le compte de cette société que Tesson parcourt le département, et qu'il fait part en 1883 de la découverte près de chez lui d'une *Enanthe* qui lui semble non décrite ; après examen ultérieur d'échantillons provenant des rives de la Charente, de la Garonne et de la Dordogne, Foucaud accepte l'idée de Tesson, et ce dernier décide donc de dédier cette espèce à Foucaud, nommée *Enanthe foucaudii* Tesson, sujet qui n'a cessé de faire polémique depuis : s'agit-il effectivement d'une espèce à part entière, d'une simple forme robuste d'*Enanthe lachenalii* comme l'ont suggéré par exemple A. Fouillade et É. Gadeceau, ou – ce qui est plus difficile à admettre en raison d'aires de répartition non superposables – d'un hybride *Enanthe crocata* x *lachenalii* ? Toujours est-il que cette *Enanthe* définit une sous-association des peuplements à *Angelica heterocarpa*.

### **BERNARD Georges Eugène (1835-1925)**

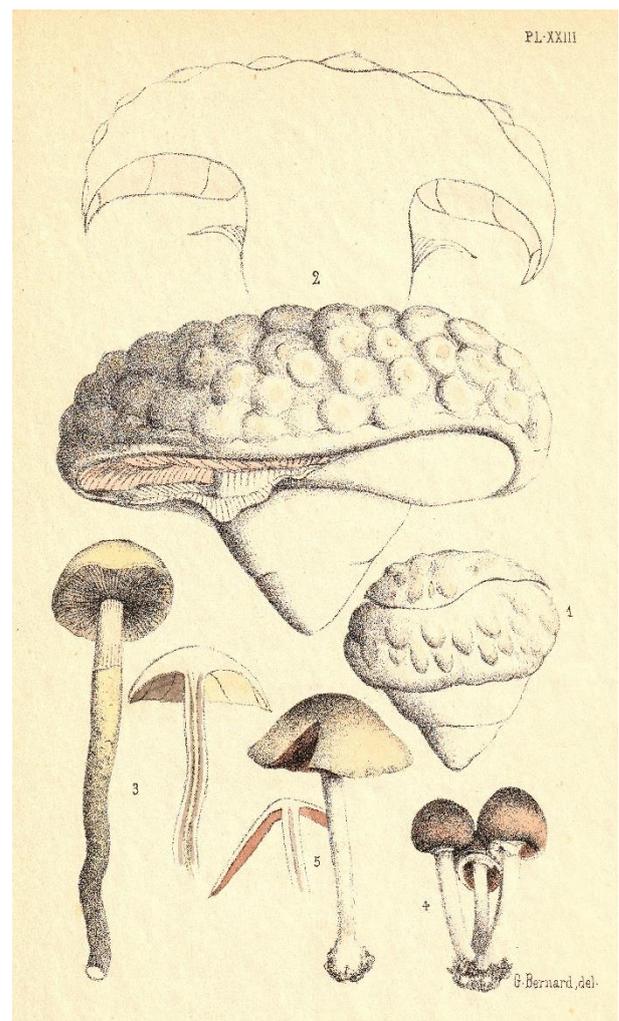
Né dans le Doubs, Eugène Bernard est condisciple au collège de Montbéliard du futur mycologue L. Quélet, avec lequel il restera en relation. Il est étudiant en pharmacie à Strasbourg lorsque débute la guerre de Crimée. Il s'engage et devient en 1855 sous-aide major dans la pharmacie militaire. Atteint par le typhus, il achève ses études au Val de Grâce. Devenu pharmacien militaire, il exerce à Metz, Bitche, Sedan, Bourges, La Rochelle, et Paris. Promu pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe en 1891, il est nommé Directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires à Paris, fonction qu'il exercera jusqu'à sa retraite en 1895.

Il est admis à la SBF en 1876, et présidera la Société mycologique de France.

Lors de son passage à La Rochelle en tant que pharmacien chef de l'hôpital militaire Aufrédy, il fut conquis par le charme de cette ville, raison pour laquelle il vint y passer trente années de retraite, avant d'y mourir.

Il est admis au sein de la Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure dès 1878 et participe activement ; il parcourt la région en compagnie de J. Foucaud, notamment le bois de Saint-Christophe où il mentionne quelques 135 espèces fongiques. Il est Président de cette Société de 1899 à 1919.

Il est l'auteur en particulier de *Champignons observés à La Rochelle et dans les environs*, ouvrage de 300 pages agrémenté de 56 planches lithographiées de l'auteur ; initialement paru dans les *Annales* de la Société (vol. 18 – 1881), ce travail est édité par G. Baillière en 1882. Mais le Muséum de La Rochelle conserve 7 volumes de notes manuscrites et plus de 2000 planches en couleurs, réalisées au fur et à mesure des récoltes, constituant une iconographie exceptionnelle (Figure 12).



**Figure 12.** *Agaricus bernardii* Quélet (1 et 2).

Son ami Quélet lui dédit en 1878 *Agaricus bernardii*, l'Agaric des prés salés : c'est un champignon peu commun des pelouses halophiles, caractérisé par sa forte odeur de poisson qui le rend peu attirant, et pourtant qu'il a vu en mélange avec les Rosés des prés sur le marché de La Rochelle !

### GUILLAUD Jean Alexandre (1849-1923)

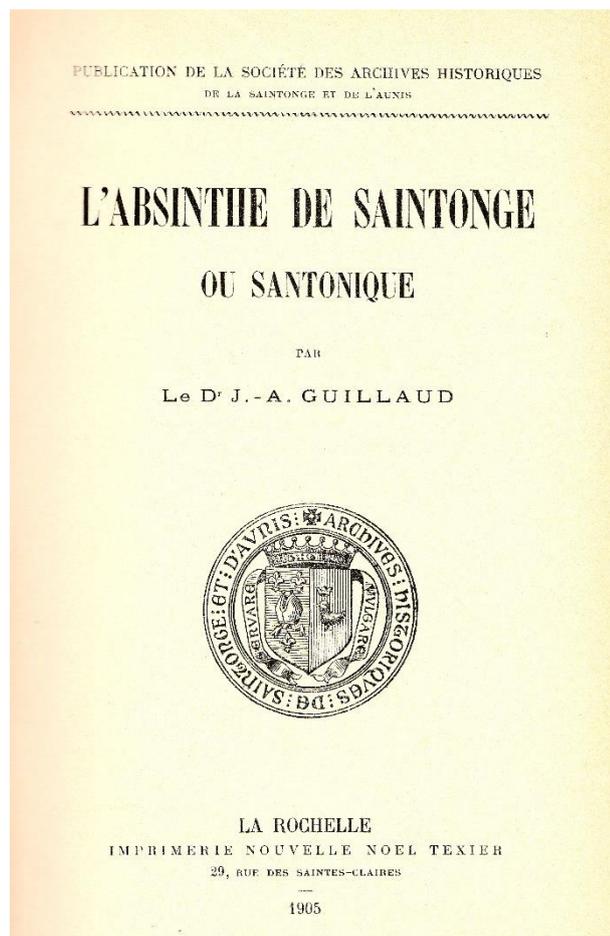


Figure 13. La Santonique.

Après des études effectuées à Bordeaux (bachelier ès lettres, 1868), Montpellier (bachelier ès sciences, 1869, doctorat en médecine, 1874), et Paris (doctorat ès sciences naturelles, 1878 : *Recherches sur l'anatomie comparée et le développement des tissus de la tige des Monocotylédones*), Membre de la SBF depuis 1870, J.A. Guillaud a surtout exercé à Bordeaux, en tant que professeur à l'école de médecine et de pharmacie, directeur du jardin botanique et de l'institut de botanique de la

faculté de médecine. Il est l'auteur d'une *Flore de Bordeaux et du Sud-Ouest* (1883), et coauteur avec J.B.L. Forquignon et Merlet d'un *Catalogue des champignons observés et récoltés dans le sud-ouest...* (1884).

Mais J.A. Guillaud est né en Charente-Maritime, dans le hameau de Chagnon relevant de la commune d'Aumagne. Il n'oubliera pas ses origines et deviendra maire de cette commune et conseiller général du canton de Saint-Hilaire de Villefranche. Il décède à Saintes.

Concernant la Charente-Maritime, il est en particulier auteur en 1905 d'une importante analyse critique concernant la nomenclature d'*Artemisia maritima* : « *L'Absinthe de Saintonge ou Santonique* » (Figure 13).

### VIELJEUX Léonce François Paul Auguste (1865-1944)

Les Rochelais de souche vénèrent particulièrement deux de leurs maires : Jean Guiton qui osa résister à Richelieu en 1627-1628, et Léonce Vieljeux qui osa résister à l'occupant Allemand en 1940.



Figure 14. Timbre émis en 1960 (Léonce Vieljeux).

Né en Ardèche, celui-ci est admis à l'école militaire de Saint Cyr ; il en sort comme lieutenant au 123<sup>e</sup> régiment d'infanterie de La Rochelle. Là, il épouse la fille d'un armateur

rochelais, F. Delmas. Démissionnant de l'armée, il s'associe à son beau-père pour s'occuper de ce qui devient alors la compagnie maritime Delmas-Vieljeux. Mobilisé en 1914, il termine la guerre avec le grade de lieutenant-colonel.

Léonce Vieljeux adhère à la SBF en 1929, à l'occasion de la tenue à La Rochelle de la 63<sup>ème</sup> session extraordinaire et à laquelle il participa.

Il était également membre de la Société botanique des Deux-Sèvres.

Élu au conseil municipal de La Rochelle dès 1912, il devient maire en 1930. Mais en 1940, il refuse que le drapeau nazi flotte sur l'hôtel de ville (Figure 14). Il est aussitôt démis de ses fonctions. Il sera fusillé dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 1944 au camp du Struthof.

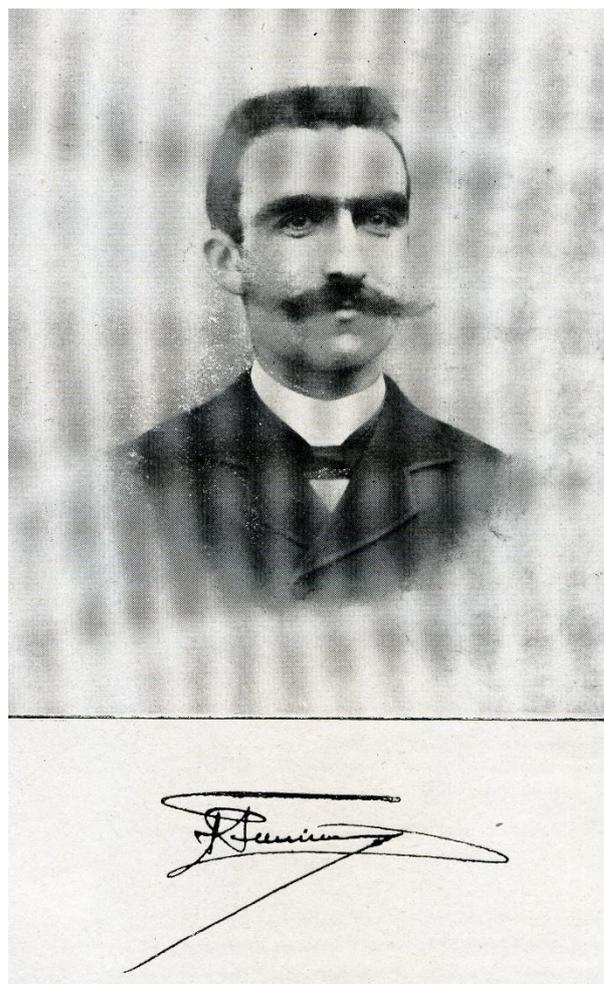
### **FOUILLADE Amédée (1870-1954)**

Amédée Fouillade est né à Paizay-le-Chapt, dans le sud des Deux-Sèvres. Il est instituteur dans ce même département à L'Absie jusqu'en 1902, date à laquelle il devient greffier de justice de paix à Tonnay-Charente jusqu'en 1939 (Figure 15).

Membre de la Société botanique des Deux-Sèvres en 1896, il en devient secrétaire en 1908, puis vice-président jusqu'à sa mort qui survient à Royan (la SBDS deviendra SBCO en 1931).

Entretemps, il est admis à la SBF en 1928 et sera honoré en 1933 du prix Gandoger de Phanérogamie (et non de Cryptogamie, comme parfois mentionné). Il conduit en 1929 sur le terrain la 63<sup>ème</sup> session extraordinaire tenue à La Rochelle.

Spécialiste de genres difficiles tels que *Batrachium*, *Viola*, *Rosa* (il publie une *Flore rhodologique des Deux-Sèvres* dans le bulletin de la SBDS en 1900), Graminées, *Carex*, ..., il se lance dans la réalisation d'une flore du Centre-Ouest ; hélas, son manuscrit de 800 pages, accompagné de clefs analytiques originales et de nombreuses illustrations d'une grande précision, ne verra jamais le jour, du fait des difficultés économiques du moment.



**Figure 15.** Amédée Fouillade (Bull. SBDS 1910-1911).

### **RALLET Louis (1897-1969)**

Originaire de Bélâbre, dans l'Indre, Louis Rallet est formé à l'école normale d'instituteurs de Châteauroux à partir de 1912, puis après la guerre 14-18 prépare le professorat de sciences naturelles : il est en poste successivement à Montmorillon (1920), à l'école normale d'instituteurs de Parthenay (1930), puis à Pons, et après la guerre 39-45 à l'école normale d'instituteurs de La Rochelle jusqu'à sa retraite en 1962.

Botaniste complet, il connaît aussi bien les Bryophytes, les Champignons et les Lichens. On lui doit les découvertes sur le littoral de Charente-Maritime des *Cistes*, de *Pyrola chlorantha*, de *Cladonia mediterranea*, ...

Louis Rallet a été l'un des précurseurs de la phytosociologie en France, avec des études concernant le Montmorillonnais qu'il parcourt, initialement en compagnie d'Eugène Simon :

Essai d'études phytosociologiques des tourbières calcaires du Montmorillonais (1928) et La végétation des coteaux calcaires du Montmorillonais (1931), et de plus grande ampleur, sa thèse de Doctorat ès sciences naturelles, *Étude phytogéographique de la Brenne* (Poitiers, 1935) (Figure 16).

Membre de la SBF en 1926, il reçoit le Prix de Coincy en 1947. Il préside la SBCO de 1940 à 1969.

Il organise en 1959 la 86<sup>ème</sup> session extraordinaire de la SBF en Charente-Maritime (Figure 17), ainsi qu'en 1969 la 97<sup>ème</sup> session extraordinaire de la SBF en Brenne et Limousin avec Jean-Marie Rouet : on peut dire que cette dernière session a été à l'origine de la fondation par Jean-Marie Géhu de l'Amicale phytosociologique et la série des colloques qui s'ensuivirent.

Louis Rallet décède peu de temps après, le 31 octobre 1969.

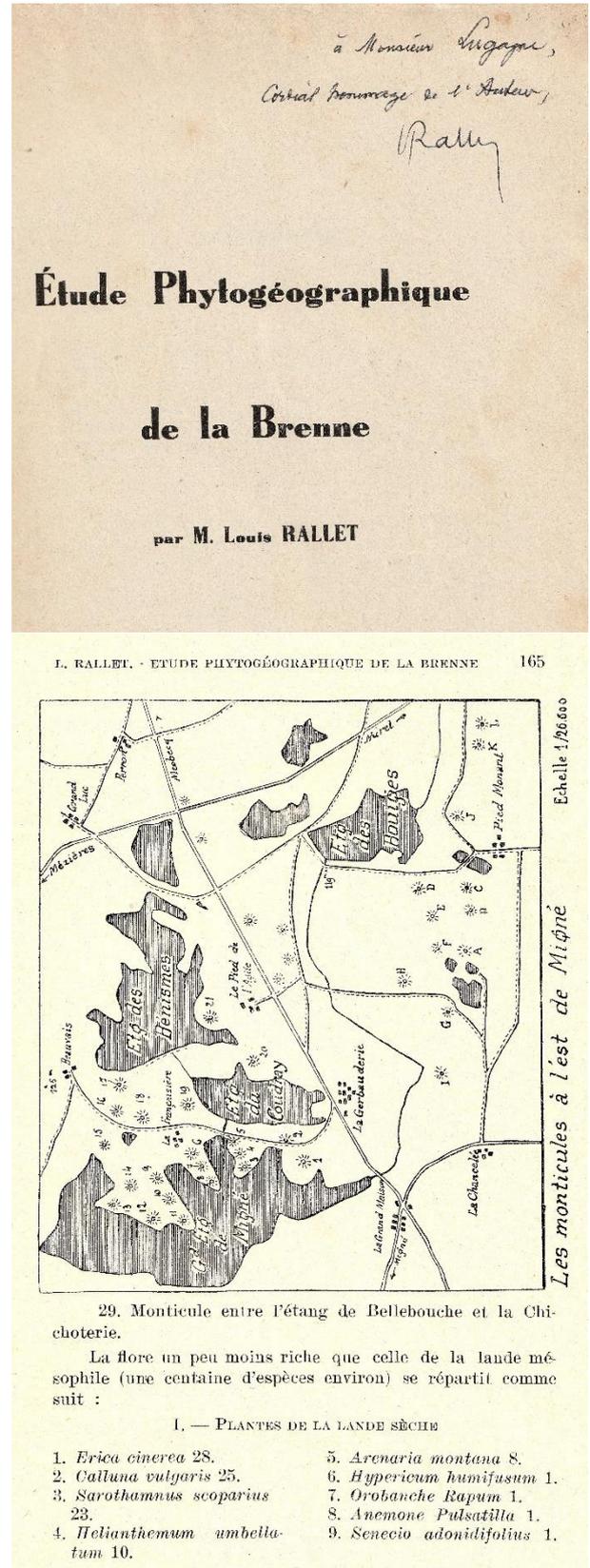


Figure 16. Etude de la Brenne de Louis Rallet.

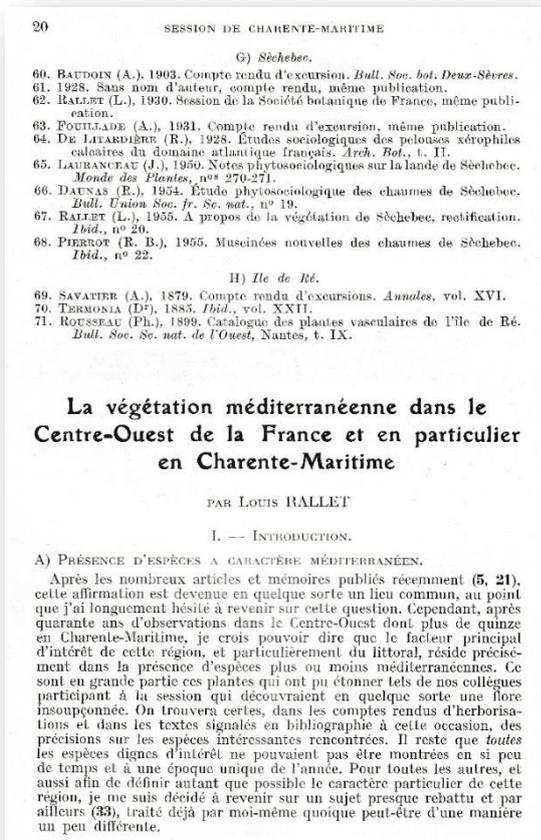


Figure 17. Compte rendu de la session SBF de 1959.

## CONTRÉ Émile (1916-1981)

Né le 4 mars 1916 à Paizay-le-Tort (Deux-Sèvres), il décède dans la même commune le 18 novembre 1981.

Il exerce la fonction d'instituteur dans le département des Deux-Sèvres : Les Alleuds, L'Enclave, Mazières-sur-Béronne, et ce jusqu'en 1968 où il demande à être relevé de ses fonctions pour raisons de santé.

Passionné dès l'âge de 13 ans pas la Botanique, il lui consacre sa vie (Figure 18). Si sur le plan professionnel, il ne s'est guère éloigné de sa patrie d'enfance, son territoire botanique est beaucoup plus vaste : c'est le Centre-Ouest dans sa globalité, soit les anciennes Régions de Poitou-Charentes et Limousin auxquelles il faut ajouter la Gironde, la Dordogne et l'Indre.

Au sortir de la guerre, la SBCO renaît, et Émile Contré en devient secrétaire en 1947. Mais, fatigué, il démissionne de son poste en 1951. En 1969, à la disparition brutale du président Louis Rallet, cette société connaît une grave crise. Tout désignait Émile Contré comme futur président, mais son état de santé

précaire le conduisit à renoncer et il en devient vice-président. En 1970, la SBCO peine à se redresser. Mais le courage et l'obstination d'Émile Contré permirent son renouveau, en organisant la publication d'une nouvelle série de bulletins et en cherchant à recruter.

Une rare forme hybride d'*Asplenium* lui a été dédiée : *Asplenium xcontrei* Callé, Lovis & Reichst. 1975 [= *A. adiantum-nigrum* x *A. septentrionale* subsp. *septentrionale*].



**Figure 18.** Émile Contré dubitatif devant un *Carex* (en 1977).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baron Y. et Quella-Villéger A., 1995 - René Caillié, un voyageur controversé, in Dhombres J. (sous la direction de) - Aventures scientifiques. Savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Éditions de l'Actualité Poitou-Charentes : 44-57.
- Bernard G., 1881 - Champignons observés à La Rochelle et dans les environs, *Annales Soc. Sc. Nat. La Rochelle*, **18** : 99-394 + LVI planches h.t.
- Bonnet E., 1890 - Voyage de Morison et Laugier, botanistes de Gaston d'Orléans, à La Rochelle en 1657.- *Bull. Soc. Bot. France*, **37** : IX-XIV.
- Buffon G.-L. Leclerc, comte de, 1772 - Œuvres complètes. Preuves de la théorie de la terre : article VIII « Sur les coquilles et les autres productions de la mer, qu'on trouve à l'intérieur des terres ». Nouvelle éd. annotée par M. Flourens, 1855 : 141.
- Charpin A. et Malécot V., 2021 - Dictionnaire des membres de la Société botanique de France (1854-1953). *Le Journal de Botanique*, n° hors-série, 640 p.
- Chézeau G., 2023 - Julien Foucaud, botaniste Charentais du XIX<sup>e</sup> siècle membre de la Société botanique de France (1847-1904). *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, **XI (5)** : 545-552.
- Collectif, 1936 - Georges-Eugène Bernard, 1835-1925. *Annales Soc. Nat. Charente-Inférieure*, vol. 2 (numéro du Centenaire) : 111-116.
- Dayrat B., 2003 - Les botanistes et la Flore de France. Trois siècles de découvertes. Publications scientifiques du Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, 690 p.
- Dhombres J. (sous la direction de), 1995 - Aventures scientifiques. Savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Éditions de l'Actualité Poitou-Charentes, 263 p.

- Duguy R., 1995 - René-Primevère Lesson, un voyage autour du monde, *in* Dhombres J. (sous la direction de) - Aventures scientifiques. Savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Éditions de l'Actualité Poitou-Charentes : 136-147.
- Foucaud J., 1883 - Notes historiques sur les principales plantes méridionales qui croissent dans le département de la Charente-Inférieure. *Annales Soc. Sc. Nat. La Rochelle*, 12 p.
- Fouillade A., 1929 - Introduction à l'étude des modifications de la Flore de Charente-Maritime. *Annales Soc. Sc. Nat. Charente-Inférieure*, **I (3)** : 21-90.
- Godet G., 1989 - Centenaire de la Société Botanique du Centre-Ouest 1888-1988. **Suppl. au tome 20**, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 116 p.
- Guillaud D<sup>r</sup> J.-A., 1905 - L'Absinthe de Saintonge ou Santonique. *Soc. Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, La Rochelle, 48 p.
- Lesson R.-P., 1835 - *Flore rochefortine ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de la ville de Rochefort*. Rochefort, 633 p.
- Litalien R., 1989 - Les Botanistes français en Nouvelle-France. *In* Rochefort et la Mer – 5 : Grands voyages de découverte, XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle, Botanistes et Naturalistes. *Public. De l'Université Francophone d'Été Saintonge-Québec* : 9-21.
- Martinière G. et Lalande T. (sous la direction de), 2010 - *Aimé Bonpland, un naturaliste rochelais aux Amériques*. Éditions Rivages des Xantons, 261 p.
- Rallet L., 1935 - Étude Phytogéographique de la Brenne. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, 5<sup>e</sup> série, **V**, 280 p. + XI planches + carte.
- Rallet L., 1953 - Un naturaliste saintongeais : René-Primevère Lesson. *Annales Soc. Sc. Nat. Charente-Maritime*, **3 (8)** : 77-131.
- Rallet L., 1962 - Compte rendu de la 86<sup>ème</sup> session SBF, 1959.- *Bull. Soc. Bot. France*, 1960, **107** : 5-106.
- Rouy G. et Foucaud J., 1893, 1895, 1896 - *Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine*. Paris, tomes I à III, chez les auteurs.
- Rouy G., 1897-1913 - *Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine*. Paris, tomes IV à XIV, Deyrolle éd.
- Rouy G., 1927 - *Conspectus de la Flore de France*. Paul Lechevalier éd., 320 p.
- Sardet M., 2001 - *Le jardin botanique de Rochefort et les grandes expéditions maritimes*. Éditions Le Croît vif, 252 p.
- Taillemite É., 1989 - René Lesson. *In* Rochefort et la Mer – 5 : Grands voyages de découverte, XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle, Botanistes et Naturalistes. *Public. De l'Université Francophone d'Été Saintonge-Québec* : 79-91.
- Thauré M., 1995 - Bernard Palissy, le savant derrière le mythe, *in* Dhombres J. (sous la direction de) - Aventures scientifiques. Savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Éditions de l'Actualité Poitou-Charentes : 160-171.



**Planche photographique : Avifaune rencontré lors des excursions** (Photographies D. Le Strat). a) Héron cendré ; b) Cigogne blanche, c) Hypolaïs polyglotte ; d) Echasse blanche ; e) Tarier patre, f) Gorge bleue à miroir.

L'avifaune de Charente-Maritime est particulièrement riche dans les zones marécageuses et littorales. Citons par exemple le héron cendré, le héron pourpré, le héron garde-bœufs, le crabier chevelu, l'aigrette garzette.

Quelques couples de cigogne blanche s'installent maintenant chaque année, alors qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, les mentions de Cigogne blanche en Charente-Maritime ne font état que de très rares passages accidentels.

Parmi les oiseaux prédateurs, citons le busard cendré, le busard des roseaux et le circaète Jean-le-blanc.

Le gorge-bleue à miroir (*Luscinia svecica*) est un petit passereau migrateur qui s'établit dans les prés salés au mois de mars pour se reproduire. Sa population est estimée à 1000-3000 couples en Charente-Maritime.

L'implantation de ces différentes espèces est favorisée par la mise en place des réserves naturelles qui accueillent une part importante de la population des oiseaux migrateurs qui hivernent en France (par exemple 90 % des bécasseaux maubèche).



### Domaine

Sciences, Technologie, Santé

### Modalités de formation

Formation initiale

Formation continue

### Effectifs

Capacité d'accueil : 22 étudiants

Effectif minimum : 12 étudiants

### Lieu(x) de formation

UFR de Pharmacie

### Contact

Tél : 03 22 80 81 39

sfcu@u-picardie.fr

### Candidature

<https://www.u-picardie.fr/formation/candidaturesinscrire/>

### A savoir

Niveau d'entrée : Niveau V (BEPC, CAP, BEP, ...)

Niveau de sortie : Niveau V (BEPC, CAP, BEP, ...)

Coût de la formation : 1600€

pour une étude personnalisée de financement contacter le SFCU

Volume horaire : 202 h

Demander une étude personnalisée de financement : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/node/finance>

En savoir plus sur la Formation continue :

<https://www.u-picardie.fr/sfcu/>



## FORMATION DU BOTANIQUE DE TERRAIN

### Objectifs

L'objectif du diplôme d'université est de fournir les bases théoriques et pratiques de botanique permettant la reconnaissance et l'identification des plantes, sur le terrain ou à partir d'échantillons. La formation proposée est axée sur les plantes vasculaires, et réalisée avec l'aide des membres de la SBF dont l'expérience du terrain et l'expertise botanique est un atout dans la transmission des savoir-faire. Cette formation s'inscrit dans le contexte d'une disparition progressive de l'enseignement de la botanique des universités françaises depuis les années 1970-80 (de la raréfaction des enseignements pratiques dans ce domaine).

### Conditions d'accès

- Les professionnels (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations...) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases de la connaissance des végétaux.
- Les particuliers amateurs souhaitant acquérir les notions fondamentales et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.
- Les étudiants des domaines SVT et de la santé qui souhaitent acquérir des fondamentaux leur permettant de s'initier à la reconnaissance des plantes.

### Après la formation

Secteurs d'activités (visés par la formation)

Santé, espaces verts

### Organisation

La formation se déroule en quatre modules répartis de la façon suivante :

1 module d'enseignements théoriques à Amiens  
2 modules sous la forme de stages de terrain, l'un dans le Jura, l'autre en Auvergne  
1 module concernant le projet personnel donnant lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury de botanistes.

### Calendrier et périodes de formation

1 semaine en septembre, 1 semaine en mai, 1 semaine en juin + mémoire

Contrôle des connaissances

Contrôle continu, mémoire, soutenance

### Responsable(s) pédagogique(s)

Guillaume Decocq

[guillaume.decocq@u-picardie.fr](mailto:guillaume.decocq@u-picardie.fr)

# Normes de publication dans le *Journal de Botanique*

## Instructions aux auteurs

Les manuscrits des articles doivent être fournis **sous format informatique** (logiciel *Word*) avec les coordonnées de chaque auteur (adresse, téléphone et courriel).

Ils sont à adresser à l'adresse suivante : [publicationjb@societebotaniquedefrance.fr](mailto:publicationjb@societebotaniquedefrance.fr)

**Les illustrations**, en noir&blanc ou en couleurs, sont à fournir au format *Image* en .jpeg avec la résolution minimale de 380 dpi. Chaque figure (graphe, photographies, carte...) sera référencée dans le texte (de la figure 1 à n).

**Les tableaux de données et tableaux phytosociologiques** doivent être définitifs et reproductibles en l'état (*Excel* ou *Word*). Une attention particulière sera portée par les auteurs à la comptabilité avec le format d'impression A4.

Le texte des manuscrits doit être parfaitement corrigé et exempt de fautes de français ou d'orthographe. Les manuscrits sont soumis à un Comité de lecture. Le Rédacteur fait connaître aux auteurs l'avis du Comité sur l'insertion, les modifications souhaitées ou le rejet des manuscrits. Les auteurs conservent l'entière responsabilité de la teneur des textes publiés.

L'auteur doit également retourner le **contrat de cession** des droits d'auteur signé ; il lui appartient le cas échéant d'obtenir l'accord formel de ses co-auteurs, ainsi que celui de son institution si nécessaire. Un modèle est téléchargeable sur le site de la SBF.

## Présentation des textes

**Le texte doit se conformer aussi strictement que possible à la présentation de la revue.**

Le manuscrit indique le titre, les auteurs avec leurs coordonnées, les résumés en français et en anglais.

**Pour les noms botaniques**, la nomenclature utilisée doit être conforme à *APG/IV* pour les familles et *Flora Gallica* pour la France métropolitaine. Pour l'Europe et les autres régions, les auteurs indiqueront les *Index* utilisées en référence. La nomenclature doit être homogène dans tout le texte.

Tous les noms latins de plantes seront en italique dans le texte.

Les citations bibliographiques, les légendes des figures sont mentionnées dans le texte.

**La bibliographie** est placée en fin d'article. La présentation des références doit être identique à celle des numéros parus du journal :

- les noms d'auteurs référencés ou non, en minuscules (première lettre en majuscule) ;
- le titre entier de la référence bibliographique en minuscules sans enrichissement (gras, souligné, etc. exclus) ni justification ou césures, capitales (majuscules) en début de phrase et pour les initiales des noms propres ;
- les noms des périodiques en italique.

### Exemples :

Foucault B. (de), 1999 - Nouvelle contribution à une synsystème des pelouses à thérophytes. *Doc. Phytosoc.*, NS, VI : 203-220.

Charpin A., 2017- Dictionnaire des membres de la Société botanique de France (1854-1953). *J. Bot. Soc. Bot. France*, hors-série : 1-604.

## Tirés à part

La revue fournit à chaque auteur le fichier en .pdf de sa publication. Ce fichier sera transmis aux auteurs dans un délai de 2 semaines après la parution du numéro.

